REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXX[e] ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1910

LA
FAIBLESSE HUMAINE[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

V

Les jours suivans, un air chargé d'électricité souffla, le temps courut; les choses, les êtres prirent un aspect insolite. On vit à la Pierre bleue des visages nouveaux. Dopsent serait député; sa persuasion tenace refoulait la résistance de sa femme.

Devant elle, il avait donné sa parole à Méjannes, petit vieillard à tête de rat blanc, pointu par le haut du corps, gros et gras par le bas, dont les paupières et la bouche se plissaient avec une astuce inquiétante. Type du parlementaire de métier, rompu aux intrigues de couloir, courtier d'affaires, promettant le plus et tenant le moins, fournisseur d'emplois et de palmes, il déplut souverainement à Mme Dopsent. Certes elle eût préféré un autre patronage. Mais que pouvait-elle? Elle s'était posé cent fois la question. Comment empêcher Maurice de commettre cette folie, qui semblait raisonnable à presque tous leurs amis, même à Stamar, si désabusé pourtant. Elle aimait son grand homme, tenait à le savoir heureux, et s'il ne pouvait l'être autrement, que faire, sinon céder pied à pied, ne pas approuver,

(1) *Copyright by* Plon-Nourrit.
(2) Voyez la *Revue* du 15 février.

subir? S'opposer nettement à la volonté arrêtée de Maurice eût fait naître entre eux de graves dissentimens, excédé son devoir de soumission. Sa fierté légitime ici n'était plus en cause.

Au vrai, Maurice bénéficiait de la diversion dangereuse que son imprudence avec la petite Maury, — partie et loin à cette heure, — avait jetée en l'esprit de sa femme. La crainte, à peine rassurée, d'avoir vu la sécurité de son foyer en danger, brisait le faisceau d'efforts qu'en un autre moment elle eût concentrés pour défendre leur « grande paix d'Hossegor. » Heureuse, après demi-mal, d'en être quitte pour la peur et se contraignant à le croire, — tant, même chez les êtres les plus avides de loyauté, l'illusion endormeuse paraît bienfaisante quand on a frôlé l'atroce certitude, — peut-être n'eut-elle pas toute la lucidité et toute l'énergie d'une âme intacte.

Peut-être n'approfondit-elle pas, ne voulut-elle pas approfondir certains doutes qui l'eussent conduite à prendre de son cher compagnon une conscience moins assurée, moins sereine. La supériorité du mari faisait dogme à ses yeux. Ses défaillances ne le diminuaient presque pas. C'est étrange et c'est ainsi: un cœur aimant ne se pique pas de logique. Dans ce conflit secret, cette opposition incessante des tempéramens et des caractères qu'est le mariage, elle eût souffert de prédominer. Sa modestie volontaire l'inclinait devant le chef de la maison, et se gardait envers lui de blâmes décisifs. Douter de sa clairvoyance, de sa sagesse, lui était insupportable. C'était bien assez d'avoir eu à déplorer la voie où il entrait: elle eût voulu y chercher des excuses et, se désolant de n'en pas trouver, elle se reprochait de ne pas se laisser convaincre par la chaleur de son enthousiasme.

En lui demandant si elle n'obéissait pas à un instinctif égoïsme de femme heureuse et passionnée, il avait éveillé ses scrupules. Pour rien au monde, elle n'eût voulu dans un intérêt personnel le paralyser.

Ce n'est pas que les alliés lui eussent manqué: son parrain, pendant la semaine passée auprès d'eux, n'avait pas eu besoin d'épanchemens détaillés pour démêler quel bouleversement la vocation imprévue de Maurice allait apporter dans cet intérieur si calme: la fourmilière en émoi, la ruche bousculée. Malgré sa discrétion, il eût offert à Gabrielle l'entremise affectueuse de son expérience, — son titre l'y autorisait, — s'il n'avait com-

pris qu'elle préférait, dans sa tendresse exclusive, l'abstention.

Elle n'avait pu cependant empêcher Laloubers de représenter à Maurice combien son action locale était plus efficace et plus belle. A lui aussi déjà on avait offert la députation; il avait refusé, préférant rendre de son mieux la justice sur son siège de province que d'aller se perdre, anonyme, avec quelques personnalités marquantes, dans une foule préoccupée surtout de ses intérêts et de ses appétits. Mais Laloubers, malgré la force de ses argumens, s'était vu arrêté avec une cordialité nette. Brousseval, républicain sincère, lui, approuvait Dopsent; cette fois, les Landes seraient représentées par un homme, et un fier homme! Serquy faisait chorus; royaliste libéral, il préférait dans leur ami le meilleur des pis aller. Cormeilles, esprit routinier de fonctionnaire, se réservait, prêt à marcher pour la candidature officielle déclarée.

Elle devinait bien que Pierre Duadic, — mais que comptait-il? — s'émouvait pour elle de toute sa jeune fidélité et de son obscur dévouement, et que les bons gros yeux de Fraülein la plaignaient, car même les esprits ordinaires ont des clairvoyances insoupçonnées. Et elle constatait le regret de la voir partie chez les plus instinctifs et les plus rudes, comme le vieil Hamburu, ou la Patchicore qu'après l'enterrement de son père elle avait recueillie. Joseph, soucieux, semblait se demander si on emmènerait les chevaux. Et la femme de charge, Augustine, comptait d'un air mécontent les piles de linge dans les grandes armoires; elle connaissait Paris, on n'y a pas ses aises...

Gabrielle aurait pu faire fond sur son beau-père. Le colonel Dopsent, tout d'abord, avait marqué son incrédulité, puis son incompréhension stupéfaite et sourdement irritée : à quoi pensait Maurice? Quelle mouche le piquait? Devenait-il fou? Le vieillard, dans la simplicité de son jugement, n'avait pas une très haute idée de la carrière politique. Que son fils allât bénévolement grossir le nombre de tant d'incapables, médecins sans clientèle, avocats bavards, lui, Maurice Dopsent, un gaillard pareil, cela le passait! Encore s'il n'y avait à la Chambre que des hommes comme lui!

Ce que par pudeur fière il n'ajoutait pas, Mme Dopsent la mère le laissait deviner ingénument : leur tristesse de songer qu'il les quitterait, si âgés, si heureux de jouir quelques dernières années de sa présence; et avec lui, sa femme qu'ils

aimaient comme leur fille et les petits-enfans qu'ils adoraient, en bon-papa et bonne-maman gâteaux. Cette sincérité de douleur attendrit Gabrielle; mais elle était trop partiale déjà contre Maurice pour se liguer avec eux : c'eût été le trahir. Elle dut prendre, avec un tact délicat, sa défense, sachant bien du reste que ni son père, ni sa mère, qui l'admiraient et le redoutaient, tant il imposait à tous le sentiment de son autorité, n'oseraient lui tenir tête.

Elle s'étonnait de la force d'une idée fixe: Maurice ne pensait plus à rien qu'aux élections imminentes. Parens, vie passée, occupations; pour lui tout se subordonnait à ce mirage. Sa bonne foi apparaissait si évidente, il s'imaginait si fermement accomplir un devoir civique que sa conviction finissait par toucher Gabrielle; et si contradictoires sont les sentimens de l'amour que, tout en se croyant assurée d'avoir raison, elle en eût voulu aux autres de douter de lui. Ils n'y songeaient pas. La sympathie générale enveloppait Dopsent; et elle en était heureuse, malgré elle, émue de voir qu'il récoltait d'un coup la moisson généreuse d'efforts semés en tout désintéressement depuis des années.

Elle aurait pu savoir mauvais gré à ses amies de prendre fait et cause pour le futur député; mais non! L'exubérante campagne menée par Mme de Serquy, femme remuante et à qui l'on pardonnait pour sa droiture certaines vivacités de caractère; les discrètes menées de Mme Brousseval, lui furent moins désagréables qu'elle n'osait se l'avouer. Se laissait-elle gagner à la contagion? Était-elle prise, elle aussi, aux risques du jeu, à la fièvre de la réussite?

Au fond, et tout en la souhaitant, elle eût déploré la défaite, puisque Maurice dans son orgueil en eût souffert; cette âme généreuse s'oubliait, ou plutôt, liée indissolublement à son mari pour le bien ou le mal, la joie et la peine, la fortune ou l'adversité, elle sentait bien que ce qui vibrait en lui répondait en elle, et qu'elle serait atteinte par tout ce qui le frapperait.

Malgré tout, elle éprouvait ce malaise que cause la découverte de l'inconnu. Comme l'on peut rester étrangers l'un à l'autre! Que la pensée secrète est incommunicable! Se sentir si près et si loin! Et elle n'avait rien soupçonné du travail intérieur, de la sourde crise qui l'avait conduit là! Elle le croyait heureux,

sans désirs, sans trouble, sans autre ambition que de vivre sa vie normale, dans des conditions d'activité physique et morale qui eussent rempli trois existences; mais se tromper à ce point sur un être, n'était-ce pas effrayant? Et alors, quels autres replis ne pouvait-elle pas soupçonner dans ce cœur insatisfait, cette conscience inquiète?

La jalousie la mordait. La crainte de l'avenir et des tentations de Paris. Elle-même, était-elle si sûre d'elle? Oui, elle en pouvait répondre: André Varaise s'était effacé de nouveau dans la brume. Mais de lui, Maurice? Avait-il bien dit la vérité? Et ce brusque départ de la petite infirmière, à y réfléchir, ne donnait-il pas à penser?... N'avait-il pas voulu la rassurer trop? Ah! qu'elle avait eu raison d'avoir peur; ce pressentiment venu de l'intensité même de sa joie, en ce flamboyant matin où le printemps d'Hossegor s'exaltait dans la splendeur du jardin, l'azur de l'étang, l'incendie des genêts!

La mêlée électorale l'alarmait bientôt. Quel changement! Leur existence fermée, à peine entre-bâillée, semblait ouvrir portes et fenêtres. On y entrait comme au moulin. Ne fallait-il pas recevoir les notables influens, les électeurs probables? Un comité s'était formé pour la candidature du docteur. Il parlait en des réunions publiques, visitait les particuliers. Les rouans surmenés, leur ration d'avoine augmentée, n'avaient jamais autant trotté, ni Rob-Roy. La bicyclette de Maurice y resta, il dut en acheter une neuve. Le moyen de ne pas se multiplier, de ne pas courir ici, là, dissiper un malentendu, donner des gages plus qu'il n'eût voulu.

Cela désolait Gabrielle. Tout de suite, après le premier élan favorable de l'opinion, les difficultés commençaient: des compétiteurs avaient surgi. On acheta un journal qui agonisait, *le Phare de la Côte*, et qui, à célébrer les titres de Dopsent, retrouva une vigueur inattendue. Sur le conseil de Méjannes, on distribua des prospectus où Maurice représenté debout, le bras tendu, semblait déclamer sa profession de foi: « Bien connu de la probe population des Landes, dévoué par-dessus tout à ses intérêts, je sollicite vos suffrages, etc. » Moyens grossiers, mais nécessaires. Des affiches rouges déclarèrent: *Vérité*, *Loyauté*, *Sécurité*. Votez tous pour le docteur Dopsent: « candidat des honnêtes gens! »

Il s'annonçait républicain radical. Trois jours avant l'élec-

tion, il dut foncer la couleur et s'affirmer radical-socialiste, pour couper l'herbe sous le pied du principal concurrent, Puibot, ouvrier lithographe. Quant à l'autre, Ajamet, un grand sardinier, on estimait qu'il n'avait aucune chance. Des querelles, dans la presse locale, s'envenimèrent; des calomnies coururent; Dopsent fut diffamé et il y eut échange de claques entre un membre de son comité et un partisan de Puibot. On parla même d'un duel Dopsent-Lagarousse. Maurice peu après apprit avec indignation que Méjannes l'avait compromis en l'engageant, sans le consulter, pour une promesse de ruban rouge : un gros bonnet du parti à gagner.

Gabrielle ne pouvait pas ne pas remarquer les fléchissemens, insensibles d'abord, puis plus marqués, du programme de son mari. La fin justifiait les moyens, disait-il; une fois élu, il reprendrait sa liberté. Mais elle le devinait par momens écœuré par tel marchandage, tel chantage déguisé, tel quémandage impudent. Méjannes surtout et sa faconde devenaient odieux. De toute son impatience, elle souhaitait que cette lutte irritante prît fin. Elle contemplait tous les élémens du comique, du grotesque, du mépris et du dégoût; çà et là, quelques concours généreux, des dévouemens inespérés : un raccourci d'humanité grouillante, isolément noble, et dans l'ensemble laide.

Au premier tour, Ajamet joncha le sol; il y eut ballottage entre Puibot et Dopsent. Incident pénible; le socialiste vint trouver Maurice et au nom de leurs convictions le pria, puis le somma de se désister. « Au fond, disait le soir Maurice à ses amis, il n'avait pas tort, cet homme ! Il a la foi. Il est pauvre; je le crois honnête. » Il ajouta : « J'ai tout de même dû le flanquer à la porte. » L'influence officielle se fit alors résolument sentir : cette pesée dans la balance, et les voix d'Ajamet qu'on rallia pour la plupart et dont on brocanta le solde au rabais, décidèrent de l'élection.

Avec une majorité flatteuse, Dopsent passait. Cela ne lui avait coûté, — un peu défrisé, il ne l'avoua à personne, pas même à sa femme, — que dix-neuf mille cinq cent vingt-trois francs, sans compter les centimes.

Méjannes, qui avait toujours escompté la générosité de son protégé, présenta sa note : un emprunt déguisé sous forme de commandite : trente mille francs dans une exploitation de résine. Maurice se trouvait avoir beaucoup de cliens, quantité d'amis

inconnus, quelques ennemis et pas mal d'envieux. Un bilan lourd, en somme.

Mais tout se noyait dans l'orgueil du triomphe.

VI

Pour Gabrielle, ce fut la détente et, la fièvre tombée, le découragement.

La conscience que quelque chose d'irrémédiable venait de s'accomplir. Le regret d'une victoire qui entraînait pour elle de telles suites. Toutes ses craintes, tous ses griefs ravivés. Ainsi, c'en était fait. Il fallait dire adieu à Hossegor. Que n'avait-elle mieux lutté contre son mari? Que n'avait-il échoué?

Dans ce revirement si humain, le cœur et l'esprit à la dérive, elle ne s'apercevait même pas de ses propres contradictions.

Il était tout contentement, elle était toute tristesse : et cela les séparait étrangement, dans leur étroite union, avérait pour la première fois la différence de leur idéal. Ils n'avaient plus la même conception de la vie. Rien de plus grave et de plus affligeant. Elle restait, après ces heures agitées qui l'avaient roulée sur des galets, stupéfaite et meurtrie. Malgré cela, souriante. Ce qui était, était. A quoi bon affaiblir la satisfaction de Maurice? Elle s'immolait.

Les vieux Dopsent, eux aussi, se montraient stoïques, désolés pourtant et si flattés avec cela : comme si, de ce qu'elle avait pris corps, cette chimère de la députation leur imposait à leur tour, à eux et à bien d'autres. Une nuance, chez les amis, leurs femmes, les indifférens, les fournisseurs : « Mon cher député, » par-ci : « Monsieur le député » par-là. C'est par liasses que les télégrammes bleus et les lettres de félicitations, suivis déjà de demandes de places ou d'argent, s'amoncelaient sur le bureau du « patron. » Dans le regard des enfans, des domestiques, on lisait une fierté : papa est nommé ; monsieur les a tous mis dans sa poche ! Le succès, son auréole, et sa magie !...

Comme si cette apothéose était une faillite, voilà qu'on liquidait. Sans doute Dopsent reviendrait aux vacances, ferait entre temps de brèves apparitions : mais il ne pouvait continuer à diriger le sanatorium, il ne pourrait plus revêtir, pour ses audiences de juge de paix, la toge noire ; on ne le verrait plus, à belle allure de son pur-sang, aller surveiller sa ferme modèle

de Soorts, sa scierie, ses villas de la plage. Toute une œuvre féconde qu'il laissait là, passait à d'autres, moins qualifiés. Une œuvre dont il était l'âme, et qui allait peut-être péricliter et tarir.

Mais non, pourquoi? répondait-il au remords obscur que suscitait en lui ce doute. Hernès, praticien prudent, prenait en main La Fondation. M. Dopsent le père voudrait bien s'occuper des vignes et du parc à huîtres, qui d'ailleurs allaient presque tout seuls. Pour la scierie, et la ferme, des acheteurs s'offraient. Avec quel douloureux courage Gabrielle assista à ce dépècement! Elle s'était tellement intéressée à tout cela, qu'il lui semblait que c'était un peu son œuvre. Elle connaissait toutes les femmes des employés, des ouvriers. Et à La Fondation, où on l'aimait tant, ces enfans malades, à qui elle n'apporterait plus le réconfort de ses sourires, de ses bonnes paroles, des jouets à Noël! Il lui semblait voir mutiler, dans toutes ces entreprises qui allaient plier sous d'autres mains, de la vie dans sa plus haute expression, et comme un être agissant et pensant.

Maurice, il est vrai, plus confiant et plus affectueux, — qu'avait-il donc à se faire pardonner? — lui demandait son avis, quitte à passer outre en cas de divergences, d'ailleurs rares. Elle ne reconnaissait plus ce caractère si équilibré, chez qui la réflexion tenait hier encore une si grande place: à présent, il tranchait les difficultés, pressé d'en finir, sans s'arrêter à perdre ni attendre l'occasion meilleure.

Ce fut pour leur vie de ménage, qu'elle sentit le plus cruellement se briser mille petits liens tenaces. Une maison, c'est nous-mêmes. La Pierre Bleue lui tenait au corps comme un chaud vêtement. Elle en avait orné les murs, disposé l'ameublement avec une ingéniosité charmante. Et de tous les coins, les invisibles témoins de l'habitude se dressaient prêts à partir, ombres en exil, esprits congédiés. La vieille maison, — en sept ans un logis prend une âme, — poursuivait Gabrielle du regard muet de ses fenêtres, du reproche de ses pièces intimes, où tout était si doux, si grave, disposé à sa ressemblance, imprégné d'elle, et d'eux. Le salon des amis avec sa table de bridge, le piano, les livres et leurs reliures sobres, la salle à manger aux vieilles crédences, aux bahuts sculptés, le cabinet de travail de Maurice, d'une si belle, si pure simplicité, la salle de travail des enfans, si claire que toute la beauté du paysage y entrait, leur

chambre d'époux avec ses toiles de Jouy et ses vieilles gravures, si reposantes aux regards.

Ah ! ces meubles qui, parce qu'ils étaient à cette place et non à une autre, contribuaient à une harmonie parfaite, ce mystère des chères demeures, cette éloquence des plus menus bibelots ; tout cela qui semblait figé dans une paix rassurée, un sommeil heureux à demi éveillé ! Quitter cela ! Voir déplacer, empaqueter ces tableaux, cacher sous les housses funéraires les fauteuils, recouvrir les glaces comme dans la maison d'un mort. Ce qu'on laisse et ce qu'on emporte, et l'aspect disparate de ce demi-déménagement, ces trous d'ombre, cet air pauvre. Ce n'était déjà plus la Pierre Bleue.

Quand elle alla dire adieu aux petits malades de La Fondation, dont déjà Hernès assumait la direction, à des nuances imperceptibles, à des détails infimes, elle sentit une autorité nouvelle ; et devant Mme Holtz, promue économe, elle se vit importune, presque étrangère. Même impression à la scierie. Le contremaître Anglure, si rogue, détaché de ses anciens patrons, n'avait de regards serviles que pour le nouveau venu. Comme on se passe de vous ! C'est la loi ; et il est heureux qu'il en soit ainsi. Elle en souffrit, pourtant.

La suppression de l'écurie fut un drame pour les serviteurs, et surtout pour le vieux Joseph. A Paris, Dopsent aurait son auto, il l'avait déjà commandée. Pas de chevaux encombrans. D'ailleurs, un des rouans surmené boitait. On vendrait l'attelage. Mme de Serquy acheta Cora et son mari Rob-Roy ; Gabrielle, qui aimait monter et conduire, eut cette consolation de penser que ces braves bêtes seraient bien traitées. Il ne resta à l'écurie, devenue immense, que l'âne gris des enfans, Poilucbon, tout au bout, brayant d'ennui, et perdu dans sa stalle. Joseph, après un violent désespoir, se résigna : on l'emmenait comme maître d'hôtel ; encore fut-ce par égards, car il vieillissait beaucoup, et sa vue devenait mauvaise, son caractère malheureux. Augustine, mise en demeure de choisir, préféra rester à la Pierre Bleue comme femme de confiance. On congédia un des ménages de jardiniers, les plus jeunes ; la Patchicore fut dotée et fiancée au forgeron de Labenne. Fraülein Busch accompagnerait ses maîtres. Quant à Pierre Duadic, Maurice, malgré la résistance de sa femme, ayant résolu d'envoyer Michel au lycée et les petites suivre les cours d'une institution, son poste devenait inutile.

Très pâle, il avait demandé à Dopsent son congé. Lui aussi, ce coup du sort l'atteignait durement. Il était si heureux jusqu'alors. Faire éclore ces petites intelligences, penser, travailler librement, — il préparait, tard dans la nuit, son agrégation, — vivre auprès de la haute et douce présence de celle que de loin, en bas, il aimait en secret sans autre espoir que de rencontrer parfois son regard lumineux et son paisible sourire, — quel beau rêve, auquel il fallait renoncer pour s'en aller professer, obscur et pauvre, dans une petite ville de province!

Mme Dopsent suggéra à son mari de le garder comme secrétaire, on lui devait un dédommagement : pourquoi pâtirait-il de la transformation de leur vie? Paris avec ses bibliothèques, sa vie intellectuelle intense, la direction surtout d'un homme tel que Maurice, serait pour lui une fortifiante école.

— Moi, je veux bien, dit Dopsent, quoique ton petit Duadic, — charmant garçon du reste ! — soit un parfait rêveur. Il fait des vers, le savais-tu ? Il est amoureux. De toi, je suppose. Et je ne vois pas trop à quoi il pourra me servir. Enfin, essayons!

Ce fut elle qui, délicatement, se réserva de faire part au jeune précepteur de cette offre. Le visage de Pierre Duadic s'éclaira, il rougit candidement :

— Oh ! madame, que vous êtes bonne! Quitter les enfans me désolait, ne plus vous voir...

Elle coupa court :

— Mais ces fonctions de secrétaire seront pour vous très différentes. Pensez-vous pouvoir vous y adapter?

— De toute ma bonne volonté, madame, je m'y efforcerai.

Mais il se sentait d'avance dépaysé, inquiet. Le caractère autoritaire de Dopsent, cette vie active... Il était si timide, si replié en lui-même, si peu fait pour se colleter avec les hommes.

Il avait les larmes aux yeux, elle fit semblant de ne pas le remarquer.

Ses dernières journées furent, aux heures qui lui restèrent libres, de longues promenades à pied : l'adieu à ces endroits qui représentaient pour elle, dans ce merveilleux pays, tant de sensations concentrées. Souvent les enfans l'accompagnaient. C'étaient les bois aux sinueuses allées de sable, le Bouret roulant son eau de rouille, le silence des pinèdes où s'élevait parfois le chant mélancolique des résiniers, les berges de l'étang, la grande mer, ses longs rouleaux de vagues, et les dunes où fleurissent

çà et là le lys et la violette des sables. Son cœur tressaillait de regret. Elle ne pouvait se déprendre de ces spectacles d'une si pacifique grandeur. Quelle force à vivre, et quelle douceur elle avait puisées en eux! Comme ils lui avaient enseigné l'effort quotidien, l'unité des sentimens, l'équilibre des actes! Vie puissante, ordonnée, magistrale des choses, où elle s'était sentie située à sa place, et confondue avec l'ensemble des énergies naturelles, participant, si peu qu'elle fût, au large rythme de l'univers. Beaux matins se levant comme l'espoir dans le cœur, splendides après-midi chaudes où la sève gonfle l'écorce, où l'intelligence déborde l'âme, fulgurans couchers de soleil sur l'étang qui palpite à la respiration des marées, nuits d'étoiles où le silence du grand repos vous baigne comme une eau noire.

Alors Gabrielle se sentait seule. Seule et désemparée. L'idée qu'elle allait quitter Hossegor, l'en détachait déjà. Elle comprenait qu'elle avait animé ce paysage de son âme, et qu'éloignée, il continuerait à vivre, impassible et semblable. Elle sentait se rompre la divine communion qui l'avait unie à la nature bienfaisante; elle eût voulu retenir cette terre, ces arbres, ces cieux dans ses mains, contre son cœur. Et déjà tout s'écoulait de la fantasmagorie radieuse. Elle savourait à plein cette amère, cette déprimante angoisse de l'abandon.

Ce fut bien pis quand Maurice, qui était déjà parti plusieurs fois pour Paris et revenu les dimanches, — deux nuits de chemin de fer, — quitta définitivement la Pierre Bleue, emmenant Pierre Duadic dans l'appartement qu'il avait arrêté et installé, avenue Henri-Martin. Une concession gentille à Gabrielle, et dans l'intérêt des enfans, cette proximité du Bois!

Elle le suivit le surlendemain. Cruel départ, et qu'elle ne devait jamais oublier. Un soleil de fête, l'ironie de la beauté épandue sur tout ce qu'elle voyait. Les vieux Dopsent venus l'embrasser une dernière fois et serrer dans leurs bras Michel, Charlette ravis de partir, — le changement, le nouveau! — Loulou pensive et triste; elle aurait voulu dire encore adieu à Poiluchon! Les serviteurs se pressaient autour du break. Augustine essuyait ses yeux. La Patchicore, jupe et caraco noirs, souriait. Le vieil Hamburu au nom de tous, redressant sa taille voûtée, remit à Mme Dopsent un superbe bouquet : tous les parfums du jardin, tous leurs vœux humbles.

— Merci, mes amis, dit-elle d'une voix que l'émotion étouffait.

Et d'un regard affectueux et navré, elle se sépara d'eux, de la Pierre Bleue, du parc, des grands collies Dick et Pussie que le jardinier retenait à plein collier, de toutes ses forces. Laissés là comme gardiens du domaine, ils poussaient des abois désespérés. Les enfans eux-mêmes en furent émus.

— Au revoir, père; au revoir, mère!

Dans ce regard des vieux parens, quelle détresse! Les chevaux piaffèrent. Gabrielle sourit, en se mordant les lèvres pour ne pas fondre en larmes.

— Adieu, adieu... Bon voyage!

La route, les grands arbres : la Pierre Bleue, l'étang, Hossegor, tout disparut...

VII

M. Francis Wats, poste restante, Naples (Italie).

Mon cher parrain,

Qu'il y a longtemps que je n'ai de vos nouvelles! Ont-ils donc la grève des postes en Turquie? Je suppose que votre voyage s'est heureusement accompli et je veux que cette lettre vous souhaite, sitôt débarqué, la bienvenue. Je vous vois très bien à Naples, depuis que nous y avons passé quelques jours cet été, Maurice et moi : les salles fraîches du Musée, la rue de Tolède grouillante de gens, les ruelles en escalier d'où dégringolent des troupeaux de chèvres, la mer d'un bleu violet, Naples d'ivoire, le soir, quand on revient du Pausilippe, les huîtres du Lucrin, les claies de macaroni qui sèchent dans les rues, le soleil et la vermine, les pianos mécaniques, les petits chevaux rapides comme le vent, les lessives qui pendent aux fenêtres, et des fleurs, des fleurs, des fleurs recouvrant la misère, la saleté, embaumant cette insouciante joie de vivre.

L'Italie, l'Algérie, la Tunisie, voilà quelles ont été nos vacances parlementaires : vous le savez, direz-vous, et moi, je m'en étonne encore. A peine quelques jours à Hossegor pour y confier les enfans à leurs grands-parens; toute la France en automobile un malheureux chien écrasé entre Bordeaux et Arcachon, une panne aux portes de Toulouse, et un pont mal viré près du Trayas; accrochés dans le vide au garde-fou, comme un rapide arrivait : émotions modernes!

Nous revoici maintenant en plein tourbillon de Paris. L'hiver boueux et glacé; visites, courses, dîners. On est harcelé, pressé, on ne s'appartient plus, à peine pense-t-on. Je vous écris pour me ressaisir un peu.

Je crois bien, « uncle Francis, » que je resterai toujours une provinciale : l'entrain me manque, je ne m'habitue pas à cette existence superficielle, sans profondeur, où rien ne s'enchaîne et ne se prolonge dans l'esprit et le cœur. Je ne prétends pas que ce soit odieux de vivre ainsi; on peut y prendre une sorte de plaisir, une ivresse rapide et saccadée; mais quel vide sous cette trépidation! Où sont les heures réglées d'Hossegor, le charme des habitudes, ce qui donnait tant d'âme à l'au jour le jour? La musique, que nous aimions tant, vous et moi? A peine ai-je ouvert mon piano. Les livres? Où trouver la soirée paisible, sous la lampe? Les réunions d'amis, qui nous étaient si précieuses, si fortifiantes, les belles discussions d'idées. Laloubers sincère, Stamar sceptique, Serquy et ses récits d'explorations aventureuses; ah! parrain, que c'est loin!

Pourtant, des gens intelligens ornent de leur présence notre salon, car nous avons un salon, et non des moins courus. Princes de la science, des lettres, députés, sénateurs de marque, des femmes belles pour qui les messieurs se mettent en frais. Que voulez-vous, parrain, ce n'est plus cela. On a trop d'esprit pour moi, de l'esprit de repartie, de « rosserie, » du genre d'esprit que j'apprécie le moins, sans doute parce que j'en manque. Les hommes de valeur n'émettent leur opinion, ne développent une idée ou un paradoxe, qu'en l'accentuant d'un sourire qui semble dire : « Vous savez, je n'y tiens pas; et vous? » On énonce gravement des riens, et légèrement les choses sérieuses. Je reste provinciale, vous dis-je.

Quant à Maurice, il fait mon admiration. Il semble qu'il ait toujours vécu ici, qu'il soit taillé pour cette existence. Songez qu'il prend son métier au sérieux, qu'il se lève à cinq heures et ne se couche jamais avant une ou deux heures du matin, qu'il travaille comme un nègre, se tient au courant de toutes les questions, déjeune quand il peut, à la diable, ne s'appartient que vers huit heures, quelquefois neuf heures du soir. Je dis : s'appartient, car il ne m'appartient guère. Je n'ai plus de mari, ou si peu! Il n'a pas le temps de s'occuper de sa femme, il se dévoue à son pays. En quoi il tranche sur la plupart de ses collègues

qui papotent, jabotent, reçoivent leurs électeurs, courent les ministères, se rafraîchissent à la buvette, se prodiguent dans les couloirs et laissent voter pour eux les camarades.

Je ne me plains pas, n'allez pas le croire, je constate. N'est-ce pas étrange de penser que, de cette union profonde de tous les instans, de cette entente de toutes les pensées, il ne reste presque rien? Si, sa vie et la mienne; cela fait deux. J'assiste à son labeur, je n'en suis plus l'associée, ou du moins plus comme avant. J'ai pour rivale cette atmosphère fiévreuse et factice de Paris, qui contraste tellement avec ce que vous appelez mon équilibre et mon calme. Il ne me trouve plus au ton. Je ne pense pas, je ne juge pas assez vite pour lui, qui est toujours pressé. Enfin il est heureux, c'est l'essentiel. Je me fais mon plaisir du sien, et tout va ainsi le mieux du monde. Cher Maurice, quelle richesse de vitalité, d'intelligence, de labeur il avait en lui! Peut-être les gaspille-t-il un peu maintenant. Je crains le surmenage. Mais ce trésor non prodigué encore, c'est à notre sage séjour des Landes qu'il le doit : c'est là qu'il a accumulé toute cette belle réserve : j'en suis assez fière. D'ailleurs, cette vie agitée semble lui réussir. Il a rajeuni, il s'est aminci : vous ne le reconnaîtrez pas.

Et que diriez-vous de moi, parrain? Que je suis devenue bien coquette? C'est vrai, mais uniquement pour faire plaisir à Maurice, qui tient à ce que sa femme s'habille, comme les autres, chez les grands couturiers. Moi, vous savez, ces longs essayages, ça m'assomme, et je trouve absurde de tant dépenser quand on peut être presque jolie avec des robes faites à la maison. Mais ce serait un déshonneur. Qu'en diraient M[me] Hélyotte et M[me] Comeau-Pierres, mes nouvelles amies? Il paraît que ce sont mes amies. Maurice, qui est au mieux avec leurs maris, — un ex-ministre et un sénateur, s'il vous plaît, — l'affirme. Elles me pilotent avec une rare complaisance :

— « Mais, ma chère, on ne porte plus cela ; voyons, ma chère, puisque c'est la mode! » Docile, je suis leur avis; on m'en trouve bien, et Maurice est fier de sa femme. Me reconnaîtrez-vous, vous aussi?

Parrain, je serai très contente de vous voir. Vous m'avez beaucoup manqué ces trois derniers mois. Les enfans ne vous oublient pas et demandent souvent de vos nouvelles. Ils vont bien; toutefois Charlette a eu la grippe et Loulou a moins bonne mine qu'à Hossegor.

Notre vieux Joseph nous a quittés, ou plutôt nous n'avons pu le garder. Privé de ses chevaux, dépaysé au milieu des nouveaux domestiques qui le trouvaient vieux jeu, il faisait de la neurasthénie et se disputait avec le mécanicien. Un soir, il a eu un accès de folie et s'est mis à casser les assiettes, pas toutes heureusement. C'était avant le dîner, nous attendions vingt-sept personnes : voyez-vous cela après le premier service? J'en ai eu peine. Ce pauvre homme nous était dévoué et il était si heureux là-bas.

A bientôt, mon vieil et bien cher ami. Arrivez-nous vite en bonne santé. Je vous embrasse affectueusement.

Votre filleule dévouée,

GABRIELLE.

VIII

— Monsieur Dopsent?

Le valet de chambre en habit, orné de superbes favoris noirs, toisa le visiteur, un petit homme frêle à figure maigre et expressive, parut jauger son importance et laissa tomber :

— M. le Député ne reçoit pas à cette heure-ci sans lettre de convocation.

— Je sais. Cela n'a aucune importance. Veuillez faire passer ma carte. Je suis déjà venu ce matin.

Le domestique, soit que ce ton de fermeté lui imposât, soit que le titre qu'il lut sur la carte, comme si elle lui était destinée, le fît hésiter, daigna dire :

— Si Monsieur veut entrer au salon ; mais il y a déjà d'autres personnes, — et il appuya, — qui sont reçues sur rendez-vous.

— Parfait, mon ami, prévenez votre maître.

Et M. Laloubers, avec sa simplicité ordinaire, entra dans la pièce où déjà cinq ou six personnes patientaient, sur les chaises ou les fauteuils recouverts de housses, dans l'immobilité cataleptique que provoque une longue attente.

Il fallait de sérieuses raisons au président du Tribunal civil de Bayonne pour perdre son sang-froid; il garda donc le sien; mais, comme il avait le cœur très sensible, il ne put s'empêcher de comparer cet accueil à celui qu'il recevait à la Pierre Bleue, quand le vieux Joseph ou la jolie Odile lui ouvraient la porte

avec un sourire. Évidemment, cela ne le visait pas, mais n'en marquait pas moins les distances actuelles.

Il regarda le salon et n'y reconnut presque rien des meubles qui étaient là-bas pour lui des amis, vieux et confortables. Si! Le piano, mais une chasuble de soie le drapait; et encore ce petit bureau Louis XV que M[me] Dopsent aimait tant; on l'avait reverni à neuf. Tout accusait le goût du tapissier riche : les consoles à pieds dorés, le canapé de style, les velours de Gênes au mur, les tapis d'Orient jetés sur l'épaisse moquette rouge, ce groupe en marbre sur la cheminée, cet air de grand luxe et d'apparat. M. Laloubers détourna les yeux vers les fenêtres masquées de stores de soie écrue incrustée de guipure. Il songeait à sa petite maison rustique de province, au carreau froid sous les pieds, aux meubles sévères; car, ayant peu de besoins, vivant comme un prêtre, il dépensait en charités cachées le surplus de son modique traitement. Ici, la loge du concierge, l'ascenseur, l'escalier monumental à balustre de chêne l'avaient surpris et dérouté. Son ami, pour un radical-socialiste, se mettait bien!

A grands froufrous et répandant un parfum de jasmin, une jeune femme très élégante entra, eut un recul à la vue de ces cliens figés dans un recueillement méfiant, ressortit pour parlementer, rentra enfin et s'assit d'un air supérieur. Laloubers s'émerveilla de ce qu'elle avait comme une actrice un fard léger aux joues et du noir aux yeux. En était-ce une? Il chercha à identifier les autres personnes; l'un, décoré au veston, au pardessus, — et peut-être au gilet? — tendait une mine de loup-cervier à l'affût, prêt à bondir. Homme de bourse? L'autre, bedonnant, grisonnant, fripé d'âme, eût-on dit, semblait somnoler. Son œil disparaissait sous les lourdes paupières tombantes et, paf, tout à coup le regard venait vous piquer, comme un aiguillon de mauvaise mouche. Avocat, journaliste? Comment savoir? Ah! ces figures de Paris où il y a comme plusieurs sédimens d'existences superposées, tant d'avatars. Oui, inquiétantes figures, si différentes de celles qu'il lui arrivait de scruter, dans ses fonctions de magistrat; et cependant en avait-il assez vu déjà! Les autres, deux dames et trois messieurs, Laloubers n'eut pas le temps de les étudier; une porte du fond s'ouvrait, et d'un pas vif, l'air important, un jeune homme rasé, mèche sur le front et monocle à l'œil, un secrétaire sans doute, vint à la

dame qui s'était levée, et avec un sourire d'entente, la faisait passer devant lui. Il referma la porte et, marchant sur Laloubers cette fois, il lui dit à voix basse avec une condescendance polie :

— M. Dopsent me charge de l'excuser s'il est forcé de vous demander encore quelques minutes. Voulez-vous bien passer dans mon cabinet en attendant ?

Laloubers traversa le salon, poursuivi par des regards hostiles ; il se trouvait dans une vaste pièce donnant sur l'avenue : un jeune visage se leva de dessus des dossiers.

— Tiens, Duadic, mon cher ami ! Charmé de vous voir !

— Je suis heureux aussi, monsieur le Président.

Avec un sourire fugitif, le secrétaire au monocle s'éclipsa.

— Très occupés, n'est-ce pas ? demanda Laloubers.

— La besogne ne manque pas, dit Pierre Duadic en souriant.

— Et elle vous plaît ? demanda le magistrat frappé par les paupières cernées, les joues fondues du jeune homme.

— Tout le monde est très bon pour moi, dit Duadic évasivement. Je prépare mon droit, mais je crois que je suis plus fait pour l'enseignement.

— Oui, vous le pensez, fit Laloubers.

— Certainement, monsieur. Je n'ai pas le pied parisien.

— Bah ! cela s'apprend. A mon âge, je ne dis pas ; mais au vôtre ! Vous apprenez la vie !

— Oui, dit Pierre d'un ton incertain.

Une grosse voix bien connue s'éleva, une portière battit, un rayonnant visage s'encadra au seuil, deux mains robustes se tendirent :

— Ah ! mon cher ami, je vous ai fait attendre.

La cordiale étreinte fit plaisir à Laloubers : aurait-il douté de son cher Dopsent ?

Déjà il était happé, entraîné dans un somptueux cabinet de travail. Ah ! dame, ce n'était plus celui d'Hossegor !

— D'abord, vous dînez avec nous ! Pas de non ! C'est comme ça. Gabrielle va être joliment contente, et moi donc !

Allons ! c'était toujours son Dopsent.

— Voulez-vous la voir ? — Et déjà, il allongeait le doigt vers le timbre : — Non, j'oublie, elle vend aujourd'hui au ministère de l'Intérieur pour une œuvre de charité.

— Je sais, j'ai vu dans les journaux ; je comptais en sortant d'ici aller lui offrir mes respects.

L'air riant, renversé dans son fauteuil, derrière le large bureau Louis XVI encombré de paperasses, Dopsent, jouant machinalement avec un couteau à papier, contemplait avec satisfaction Laloubers. Pas changé, ce vieil ami. Et par habitude des visites intéressées, mais délicatement, car il le savait peu maniable, il hasarda d'un ton jovial :

— Eh bien ! monsieur le Président, ne vous ennuyez-vous pas à Bayonne ? Ne souhaitez-vous pas changer un peu d'air et revêtir la robe rouge qui vous irait si bien ? J'ai des amis au ministère, et si cela vous était le moins du monde agréable...

Le magistrat perçut, si peu que ce fût, la nuance protectrice. Il avait horreur des recommandations et du favoritisme, pour lui comme pour les autres, il jugeait avec raison que c'était une des plaies du régime, de tous les régimes. Et si spontanée que fût l'offre, venant de l'égal que Dopsent restait à ses yeux, elle atteignit en lui une petite fibre d'orgueil très sensible. Ses beaux yeux tristes trahirent un malaise et son visage pâle se ferma :

— Mon cher ami, dit-il avec un sérieux peut-être excessif, je vous remercie, mais croyez bien que ma visite n'a d'autre but que le plaisir de vous voir.

— Je n'en ai jamais douté, par exemple ! exclama Dopsent en riant, d'un rire un peu forcé. Et en lui-même, il pensait, « Mon vieil ami se rouille dans sa cave. » Et il nota la mauvaise coupe du pardessus, la cravate noire, les souliers lacés de Laloubers, qui juste au même moment ne pouvait s'empêcher de trouver Dopsent bien différent de naguère : l'œil plus vif et moins limpide, le geste d'un naturel plus cherché. Et cette redingote si bien ajustée, ce liséré de piqué blanc au gilet, ce bijou dans la régate faite avec chic, d'un tour de main ! Combien il lui semblait autre, cet homme souple, mince, affiné, rajeuni ! Il n'avait encore vu cela que chez les femmes que transforme un nouvel amour. Ces imperceptibles dissonances furent à l'un et à l'autre désagréables.

— J'honore, reprit Maurice, votre admirable désintéressement ; et dans ma pensée, il ne s'agissait que d'un acte de justice, car depuis longtemps vous devriez siéger à la Cour.

Laloubers répliqua avec une inclinaison raide du buste, qui

admettait la chose, et un geste qui écartait toute mainmise sur lui, même amicale :

— Je ne désire rien, Dopsent. Je me trouve parfaitement heureux ainsi ; et peut-être suis-je, dans le ministère que j'occupe, moins inutile aux autres.

Maurice sourit sans conviction. Cette modestie obstinée, ostentatoire après tout, ne blâmait-elle pas son ambition? Il déclara, conciliant :

— Mon cher Laloubers, vous savez quelle estime et quelle admiration je professe pour votre caractère. Mon amitié seule s'était permis...

Et il pensa : « Si jamais je t'en reparle ! »

— Je n'ignore pas la chaleur de votre amitié, dit Laloubers dont le visage s'éclaira ; elle m'est précieuse et la mienne vous est fidèle. Nous avons, quelques-uns et moi, là-bas, fondé tant d'espoir sur vous et sur votre présence à la Chambre, du jour où, avec un courage que j'admire, si je ne l'envie pas, vous vous êtes lancé dans l'action. Et tous ces beaux projets de loi dont vous nous parliez?

— Oui, dit Dopsent un peu gêné, et je n'ai rien renié de mon... de notre programme. Je songe toujours à faire aboutir ces lois nécessaires, ces justes lois sur la préservation sociale, la garantie des intérêts publics contre tant de périls qui nous guettent : la dépopulation, l'alcoolisme, la tuberculose !

— Oui, dit le Président, et où en êtes-vous?

— Je prends contact, dit Maurice; il faut, dans une assemblée forcément disparate sous l'apparente unité des partis, recruter d'abord des partisans; la proposition d'un isolé n'aurait aucune chance de succès. Les discussions qui vont remplir la fin de la législature touchent à de lourdes questions qui encombreront, selon toute vraisemblance, les séances. Je ne voudrais pas compromettre par trop de hâte...

— Oui, — répéta Laloubers pensif et qui semblait s'y attendre, — toute initiative est malaisée.

— Mais, reprit Dopsent avec conviction, je sème la bonne parole, je recrute. — Entrez!

Le secrétaire, qui venait de toquer, se pencha à son oreille.

— Mais oui, tout de suite, amenez-le puisqu'il s'impatiente.

Et avec un haussement d'épaules qui faisait appel à la complicité du Président, il s'excusa :

— Impossible de causer ici; ce soir, venez dîner? Ah! diable non, je me rappelle, nous dînons chez des amis. Demain, sans faute, n'est-ce pas? Laissez-moi donc votre adresse!

Laloubers griffonna sur sa carte un nom d'hôtel modeste dans une rue d'étudians, au quartier Latin.

— Parfait! parfait! A demain, ne m'en veuillez pas, nous causerons mieux. Que je suis donc content de vous revoir!

La poignée de main sembla exprimer, exprima peut-être une effusion loyale; mais Laloubers, en reprenant son parapluie sous l'œil majestueux du domestique, songeait que sans l'intervention rapide du secrétaire, — une tête d'arriviste, celui-là, — ils n'auraient peut-être bientôt plus rien trouvé à se dire, Dopsent et lui, dans leur gêne réciproque de ce qu'ils ne pouvaient exprimer, de tout ce qui les séparait d'informulé, de vague, de complexe et peut-être, hélas! d'irrémédiable :

« Ils dînent chez des amis. Bien naturel. Autrefois, les amis, c'était nous. Heureux encore que ce bon Maurice s'en soit souvenu et ne m'ait pas laissé venir sonner à sa porte, pour me voir évincer par son magnifique larbin, comme un pique-assiette déçu. »

Il s'avouait bien que de tels griefs étaient misérables; mais, malgré son indulgence foncière, il se sentait le cœur amer. Certaines intonations sans malveillance peinent, par tout ce qu'elles trahissent : détachement d'amitié, préoccupations nouvelles.

« Tout de suite, amenez-le puisqu'il s'impatiente! » Qui, cet individu à tête de banquier féroce, ou le gros bonhomme au regard fielleux?... Eh bien! et moi, qui suis venu ce matin pour ne pas le trouver? Qui sait? Il y était peut-être? — Bah! C'est un excellent homme et un bon ami. Il m'a reçu tout de suite; à quoi vais-je penser? » conclut-il en se morigénant.

Il pleuvait; il ouvrit son parapluie et se dirigea vers un bureau d'omnibus. Mais quand, descendu un quart d'heure après du véhicule cahotant, il atteignit les grilles du ministère de l'Intérieur, le trottoir encombré d'autos et gardé de sergens de ville, et qu'il aperçut, au fond de la cour, les vitres flamboyantes des salles réservées aux comptoirs de vente, le plaisir qu'il s'était promis à venir saluer Mme Dopsent, — sûrement, elle, il la retrouverait la même, aussi belle, aussi bonne, — son élan de cœur l'abandonna. Il s'avisa qu'il était habillé trop simple-

ment, idée qui autrefois ne lui serait jamais venue ; il se vit perdu dans une de ces foules élégantes pour qui la charité est un sport, un prétexte à toilettes et à papotages. Certainement Gabrielle Dopsent serait entourée, bloquée ; à peine pourrait-il s'approcher d'elle. Un sentiment de solitude et de détresse, déraisonnable à y réfléchir, mais comme on le ressent intensément à certaines minutes, pesa sur lui. Il s'éloigna.

Dopsent recevait le gros homme vieilli et las. C'était un des rois louches du jour, l'homme à toutes besognes de *La Voix Publique*, un des plus grands journaux d'information, Sigismond Pec, universitaire de valeur, chassé pour une sale histoire. Il avait un esprit féroce, distillait les perfidies ingénieuses avec art ; mais supérieur, malgré tout, à l'ignominie de son métier, il s'en désespérait : un malheureux. Il tendit au député sa main molle, et d'une voix rauque d'alcoolique :

— Je viens pour l'affaire.

— Quelle affaire ? demanda Maurice, de bonne foi.

Il en avait tant sur les bras.

— Le patron veut savoir s'il peut compter sur vous pour la démolition du Ministère ?

Le patron, avec qui Dopsent avait dîné la veille, au Café de Paris, et devant lequel il s'était peut-être laissé aller à une expansion trop confiante, — les hauts crus, la chère fine, — c'était Le Vigreux, un condottière d'allure, au-dessus des lois, qui traitait de pair avec les ministres, parce qu'il représentait l'opinion, nul comme lui ne sachant la fabriquer, et la vendre en bloc au plus offrant. Une rancune personnelle, — une petite actrice soufflée, — le dressait en ce moment contre le président du Conseil.

Maurice hésita : il n'avait pas de griefs sérieux contre le Ministère ; sympathique à tous les membres du Cabinet, il leur portait une bienveillance réciproque. Toutefois il blâmait la mollesse du gouvernement dans l'affaire des Farines, un accaparement honteux ; il désavouait la partialité avec laquelle on venait de frapper pour opinion religieuse trois professeurs de Faculté.

Ces vétilles, — ou qui paraissaient telles aux parlementaires blasés, — choquaient encore sa naïve intransigeance, sa vertu neuve.

— Ma foi, dit-il, c'est selon.

Il connaissait peu Le Vigreux et s'en méfiait d'instinct, encore qu'il fût de ces bandits séduisans à première vue, à qui l'on ne peut refuser un charme félin :

— Je n'ai pas pris parti, hasarda-t-il.

Comme une mouche à venin, le regard noir de Sigismond Pec se posa sur son visage; le journaliste eut un sourire hideux :

— Évidemment, vous voulez savoir où vous marchez? Le Vigreux est le plus sûr des alliés. Faites vos conditions.

Maurice réprima un haut-le-corps :

— Qu'entendez-vous par là?

— Rien que ce que vous entendrez vous-même. Nous avons avec nous tous les hommes de demain, la tête de votre parti : Fernacques, Ligones seront ministres; les sous-secrétariats des Beaux-Arts et de l'Intérieur ne sont pas encore distribués. Le Vigreux vous fera votre part : choisissez.

Maurice regarda Pec en face ; quelle puissance était-ce donc que cette Presse qui se targuait de distribuer les portefeuilles, empiétait sur les attributions du Parlement? Par solidarité froissée et point d'honneur, il répondit évasivement, car *La Voix Publique* et son directeur étaient à ménager :

— Je crois le Ministère solide! Il a obtenu avant-hier une majorité considérable.

— Vous voulez rire, fit le journaliste. Attendez trois jours. Ce sera un beau tapage; avec nos révélations sensationnelles sur l'affaire Soulice, nous avons de quoi le noyer dans la boue.

L'affaire Soulice, un prétendu trafic de croix ! Dopsent entrevit la qualité du marché qu'on lui proposait. Il se décida :

— Non. Je ne ferai rien contre eux. J'ai là des amis.

— En politique, dit Pec, il n'y a pas d'amis. Si vous croyez qu'ils se gêneraient à votre place?

Maurice sourit, crâne :

— Chacun sa morale !

Pec eut une expression dégoûtée, se gratta la tête :

— Au fait, vous êtes nouveau, vous ne pouvez pas savoir ce que vaut notre appui ou notre haine. Le Vigreux vous a remarqué, c'est que vous représentez une valeur. Après tout, l'honnêteté est une force.

Il resta pensif, pareil à un poussah morne. Ces paroles, même venant de cette bouche tarée, furent agréables à Dopsent : on comptait avec lui, sur lui. Dans les couloirs, les commissions,

on répétait déjà son nom. Son visage devenait familier à ses collègues. On le déclarait quelqu'un. Cela flatte toujours.

— Je comprends, reprit Pec, vous vous réservez : vous avez raison. On se brûle toujours assez tôt. Durer, tout est là.

Il ajouta :

— J'oubliais. Le patron serait heureux de vous voir collaborer à *La Voix Publique*. Articles de tête. Questions sociales. Toute liberté. Vos prix seraient les nôtres, cela va de soi.

Dopsent, séduit, — quelle magnifique divulgation pour ses idées ! — faillit accepter d'emblée. Sa prudence le retint. *La Voix Publique* avait compromis plus d'un de ses rédacteurs, parmi les plus notoires. Que de campagnes soi-disant entamées pour le bien commun qui, brusquement, cessaient ! Que de chantages obscurs ou éclatans, à en croire les bruits fâcheux. Député, il ne devait prêter à aucun soupçon. Il répliqua :

— L'offre est séduisante. Laissez-moi y réfléchir.

Pec dehors, il se frotta les mains, satisfait de lui. Il n'avait pas mal manœuvré. Si le Ministère tombait, il n'y serait pour rien. Si l'on pensait alors à lui, pourquoi refuserait-il son concours? L'Intérieur, ou les Beaux-Arts? A vrai dire, il n'était préparé ni à l'un ni à l'autre. Mais les sous-secrétaires d'État actuels, l'étaient-ils plus, lorsque le président de la République avait signé leur nomination? Et ces articles qu'on lui proposait? Du coup, il passait en vue. Allons, bravo !... Il se formait. Cependant, tout cela lui laissait dans la bouche un goût de tristesse, et, dans l'âme, quelque honte. Bah ! c'était la vie.

Il pressa le bouton électrique :

— Faites entrer M. Crapennes.

C'était l'homme décoré, le loup-cervier, banquier parisien, célèbre au pesage et dans les restaurans de nuit. Il venait proposer à Dopsent, qui eut la sagesse de refuser, une place au Conseil d'administration et une part d'actions dans une affaire magnifique qu'il lançait : « les Moteurs d'aviation réunis. »

Et après lui, Maurice, le cerveau clair, la parole nette, comme enfiévré de lucidité et de résistance, reçut le suivant, puis un autre, et puis un autre...

IX

Gabrielle avait soif de solitude. Eût-elle condamné sa porte, il fallait en donner des raisons ; sa sincérité répugnait à mentir. Et comment échapper à l'insistante sonnerie du téléphone : ces voix intruses dont l'amabilité la requérait de force ; le rire cristallin de Mme Hélyotte, les intonations tendres, un peu graves, de Mme Comeau-Pierres ? On l'attendait pour goûter au Ritz, on la retrouverait aux Pastels anciens ; et la répétition du Vaudeville !

Ne lui fallait-il pas accepter les contingences de situation, de milieu, suivre Maurice et sa fortune ? Elle se promit de réserver son après-midi : tant pis pour ses envahissantes amies ! Qu'elles différaient de la bruyante et honnête Mme de Serquy, de la froide et sûre Mme Brousseval ! La première avait accompagné son mari au Thibet, en Afrique, fait le coup de feu avec lui, partagé ses dangers. La seconde, ménagère accomplie, mère de cinq enfans, menait une de ces vies simples et probes qui sont, en province, l'honneur de tant de femmes françaises.

Mme Hélyotte était un de ces êtres de luxe en serre chaude qu'une civilisation faisandée fait s'épanouir, comme de monstrueuses et belles orchidées. A l'école d'un mari dissolu, elle menait une vie de plaisir intensif, facilitée par une énorme fortune et un aplomb déconcertant. Immorale ? Amorale plutôt. Sauvant les apparences, assez pour que Gabrielle, dans sa candeur, pût la croire calomniée. Elle la jugeait imprudente, sans méchanceté d'ailleurs, attirante même par sa gaîté et son entrain. Si on lui avait dit autrefois qu'elle subirait des rapports étroits avec une femme dont les goûts et le caractère différaient autant du sien, elle ne l'aurait pas cru. Et pourtant... Elle se disait comme excuse : « Maurice le veut ; ces relations restent superficielles. Aucune confidence ne nous liera jamais. » Elle n'en regrettait pas moins sa précieuse liberté perdue.

Mme Comeau-Pierres, moins belle que l'éclatante Ginette Hélyotte, avait un charme plus discret, plus insinuant, donnait une impression de doux mystère, d'énigme vivante. Se plaisait-elle à cette vie mondaine, ou s'y résignait-elle ? Difficile de le dire. Était-elle très intelligente, ou n'avait-elle que le vernis qui fait illusion ? Ses silences rêveurs, sa réserve aisée, la dérobaient

à l'examen. Honnête, ou non? Le doute subsistait. Jusque dans sa façon de s'habiller, à la fois très élégante et sobre, elle déjouait la curiosité, en l'irritant. On sentait qu'elle ne se livrait jamais. Mais avait-elle un secret? Gabrielle se le demandait sans résoudre le problème.

Elle aurait dû préférer Alice Comeau-Pierres à Ginette, dont les propos libres parfois l'offusquaient; et c'est pourtant Ginette, bonne fille, qu'elle préférait à Alice, si distinguée, si mesurée, mais inquiétante dans ses réticences, le nuage dont elle s'enveloppait et jusque dans son regard sombre et langoureux.

Elle vérifia le petit carnet où elle notait ses rendez-vous. Aujourd'hui, Alice, — car on s'appelait par son petit nom en attendant de se tutoyer, — Alice recevait. Très bien. Ginette allait déjeuner avec des amis en auto à Reims. Encore mieux. Gabrielle avait vacances et, congédiant toute corvée encombrante, elle décida d'aller passer deux heures au Louvre dans les petites salles de l'école hollandaise. Elle en aimait l'intimité, le silence. Ces tableaux de vie paisible, ces portraits imprégnés de réflexion calme et de sage bonheur, ces petites scènes de l'imagerie quotidienne exerçaient sur elle une séduction particulière.

Elle était absorbée devant une toile de Sébastien Franck, quand le pas d'un visiteur glissa sur le parquet. Levant les yeux, elle reconnut André Varaise. Il la reconnut aussi tout de suite, salua profondément et passa. C'était la seule attitude correcte qu'il dût prendre : cependant elle en conçut un regret et du malaise. N'avait-elle pas été bien froide en répondant à peine à son salut? Le pauvre garçon avait l'air bien malheureux.

Elle s'attarda dans la salle. S'il était dans la pièce voisine, escomptant le hasard, la chance d'une seconde mise en présence? Mais allait-elle le craindre? Ne le savait-elle pas loyal, désintéressé, cœur d'élite, caractère rare ? Elle ne l'avait pas cherché, elle ne le fuirait pas non plus. Sans le deuil sévère qu'il gardait, et qui l'isolait du monde, ne se seraient-ils pas, selon toute vraisemblance, retrouvés déjà, chez le docteur Givreuil, par exemple, et dans deux ou trois autres salons?

Précisément parce qu'elle avait la conscience nette, et qu'elle estimait Varaise très haut, elle se fût reproché comme une petite lâcheté de l'éviter, en une rencontre aussi peu voulue. Elle n'ignorait pas cependant qu'il allait souvent au Louvre ; eût-ce été une raison pour qu'elle s'en privât? D'ailleurs, pas une minute

elle n'avait songé qu'il pût venir aujourd'hui. Elle avait bien dû admettre que les circonstances les replaceraient un jour en face l'un de l'autre. Le désirait-elle secrètement? Elle eût juré le contraire. Lui était-il pénible de l'avoir aperçu? En toute franchise, non. Cette émotion si rapide et presque insaisissable lui avait frôlé le cœur comme une caresse. Pauvre André! Elle avait pu le bannir, mais non le supprimer. Plus qu'elle n'aurait voulu peut-être, depuis son installation à Paris, il s'était imposé à son souvenir, grandi par l'absence, ennobli par le prestige de la douleur.

Elle se réjouit, en poursuivant son chemin, de constater qu'il ne l'attendait pas : et, inévitable contradiction, en fut un peu déçue. Lui était-elle donc devenue si indifférente? Une autre influence pesait-elle sur lui? Une jalousie obscure lui pinça les nerfs. Elle méprisa le cœur ingrat, l'oublieux cœur de l'homme. Mais tout à coup elle rougit : dans une dernière salle, proche, voilà qu'il était là, regardant attentivement le Nain de Charles-Quint, par Anthonio Moro.

Cette fois, il vint à elle, humble, la tête découverte :

— Pardonnez-moi, madame, je ne savais si... Puis-je vous présenter mes respectueux hommages?

Mais cette humilité n'enlevait rien à son air fier, à son aristocratique maintien. Il n'avait pas changé : orgueilleux, ombrageux, aussi séduisant qu'autrefois, plus encore peut-être, comme affiné de souffrir.

— Pour rien au monde, reprit-il avec un peu d'amertume, je ne voudrais vous infliger une présence indiscrète. Mais, pardonnez-moi de vous le redire : en vous revoyant, je n'ai écouté que l'élan de mon amitié fidèle, pieusement fidèle.

Elle répondit, moins troublée qu'elle n'aurait cru, et cependant attendrie; mais combien elle se fût reproché de le laisser deviner!

— Je suis heureuse de vous revoir. Je vous ai plaint... J'aimais votre mère.

— Elle vous aimait aussi, madame. Je savais, en vous envoyant le faire-part de sa mort, que vous seriez sensible à cette affreuse nouvelle.

Elle répondit, par besoin de justice, de vérité, pour excuser son silence, car, seul, Maurice avait répondu pour lui et pour elle, d'un mot sur une carte :

— Rien de ce qui vous atteint ne pouvait m'être indifférent.

Il la regarda et, inclinant la tête, murmura à voix basse :

— Excusez-moi d'en avoir douté.

Elle sentit que le silence pouvait devenir dangereux et chercha à en sortir :

— Qu'êtes-vous devenu? Vous avez voyagé?

—Non, madame, j'ai vécu l'esclave de mes souvenirs.

Quels souvenirs? Sa mère? Ou...

Il reprit :

— On croit qu'on oublie, qu'on oubliera. On n'oublie rien.

Il la regarda en face avec une tristesse altière où reparut le feu de son regard, ce regard incisif qu'elle n'avait jamais oublié, ce regard où il y avait de la ferveur, du respect et autre chose encore, de grave et d'infini.

Elle lui tendit froidement la main, peut-être offensée, mais de quoi? peut-être touchée? Savait-elle au juste?

— Adieu.

Il prit cette main gantée de suède fauve, la retint avec une insinuante fermeté :

— Ne partez pas encore. J'ai tant de choses à vous dire!

— Mais... on m'attend.

— Vous ne venez que d'arriver.

— J'attends une amie.

— Vous ne savez pas mentir; pourquoi ces pauvres subterfuges? Personne ne vous attend, vous n'attendez personne. A moins que...

Il pâlissait tout à coup, les sourcils contractés, l'air farouche, tenaillé à son tour par cette jalousie du mâle qui frappe en foudre et dévore...

— André!

Il sourit, rassuré par ce cri de femme blessée; et elle ne put ne pas remarquer ce qu'il y avait de noblesse charmante dans les lignes de ce sourire arqué.

— Est-ce que je vous fais peur? Ah! madame, oubliez-vous donc votre pouvoir sur moi? Vous ai-je donné le droit de douter de mon obéissance? Ai-je manqué à la loi sévère que vous m'aviez imposée?

— Ne parlez plus ainsi, si vous souhaitez que je reste une minute encore?

Il passa la main sur son front, comme on chasse un songe douloureux :

— Maurice va bien?

— Très bien.

— Vos enfans?

— Je vous remercie.

Ils avaient repris un ton naturel, de propos mondains.

— C'est si étrange, murmura-t-il, de vous revoir ici, à cette même place où, tenez, il y a sept ans nous causions; vous rappelez-vous? Un jour de pluie: il y avait une famille d'Anglais qui nous suivait pas à pas... Que le hasard est singulier! Mais il n'y a pas de hasard. La même prédilection pour les mêmes œuvres de beauté, le même instinct de recueillement; — je n'invoquerai pas une autre prédestination; — et nous voilà réunis, pour quelques secondes, devant ce Van Terburg et...

Elle répondit, essayant de sourire, mais soucieuse et reprise aux convenances de sa situation. Elle ne faisait rien de mal; pourtant, si on les rencontrait? Le bruit d'un pas la fit s'écarter vivement. Ce n'était qu'un gardien, qui s'éloigna inattentif.

— Il est une chose, reprit Varaise, une seule chose que je voudrais vous demander? Répondez-y avec cette belle franchise qui donnait tant d'élévation à notre amitié. Vous venez de changer de cadre, vous vivez dans une autre atmosphère, que vous l'ayez souhaité ou non. Êtes-vous heureuse?

Elle le regarda en face, et sans s'insurger contre l'emprise indiscrète d'une telle question, semblant admettre que le sacrifice passé lui donnât le droit de l'interroger ainsi, elle répliqua:

— Je suis très heureuse.

Il la contempla un moment en silence.

— Ah! chère amie... soupira-t-il, s'il est vrai, tant mieux! J'avais craint. Votre bonheur seul peut me consoler de ma misère.

— Mais que parlez-vous de misère? dit-elle avec la vivacité d'une vieille confiance soudainement revenue, comme une source ressort d'entre les pierres: — Intelligent, libre, maître de votre destinée... C'est mal à vous de prononcer de pareils mots!

Il parut savourer cet accent d'indignation : il aimait tant cette voix riche, timbrée, musicale. Elle répondait si délicieusement en lui à tant d'affinités passées, persistantes.

— Que voulez-vous? Ma vie n'est qu'un long désenchantement. Où prendrais-je la force d'agir?

Elle le regarda, toute sa pitié féminine aux abois, et d'une voix étouffée :

— Êtes-vous donc si malheureux?

— Très malheureux, oui.

— Vous me faites beaucoup de peine.

Et elle mit dans son regard de la rigueur, un reproche.

— Gabrielle!

— Ne m'appelez plus ainsi, André.

— Mais vous me dites : André. Et avec une si grande douceur!...

— Mon ami, soyez celui que j'ai estimé, que j'estime toujours. Il faut vaincre. Vous êtes jeune encore, mariez-vous, dévouez-vous à une œuvre. Chacun a des peines, on lutte!

— Ah! vous aussi!

Ce cri où il y avait de la douleur tendre, et la joie égoïste d'une communauté de sentimens, se répercuta en eux longuement, à fond d'âme, comme la pierre qu'un enfant jette dans un puits d'ombre et qui prolonge son écho sourd et formidable.

Elle lui dit d'une voix poignante, irritée:

— Pourquoi m'avez-vous abordée, de quel droit voulez-vous lire en moi? Je suis heureuse, je vous le répète.

— J'ai eu tort, si je ne sais que vous faire souffrir.

— Mais c'est votre souffrance qui m'importe! Dominez-la en homme!

— C'est vrai: je n'ai aucun titre à vous la faire partager. Ah! c'est vrai! Excusez-moi, madame, on est indulgent aux malheureux. Je ne vous importunerai plus.

Elle ne trouva que le mot de tout à l'heure, plaintif et navré:

— Vous me faites beaucoup de peine!

Il murmura, d'un ton sourd et passionné:

— Aussi, vous ne pouvez pas savoir... Comment sauriez-vous? Vous aviez emporté ma jeunesse, vous vous détourniez de moi et vous viviez votre existence saine, paisible, entre votre mari, vos enfans, là-bas, comme à cent mille lieues de moi. Comprenez donc! de moi qui n'avais que vous? Je vous ai obéi, j'ai renoncé à vous, à vous qui me préfériez un homme qui était mon ami, mais qui, malgré ses mérites, ne me valait pas, non! ne me valait pas! J'ai failli mourir! J'ai voulu me tuer! Votre souvenir, j'ai tenté de le chasser! Ah! combien de fois!... En vain!... J'ai vécu, oui, j'ai vécu... On a l'air vivant, on parle,

on va, on vient... C'est une sorte d'agonie, pourtant. Ce que j'ai souffert, vous ne le comprendrez jamais, vous qui ne souffriez pas, vous qui ne n'aimiez pas... et moi, lié par votre volonté, lié par ma parole, je vous aimais en silence, je mourais de vous, je vivais de vous, Gabrielle... et je vous aime toujours, et je vous aime!

Elle répondit d'un air absent:

— Il se fait tard, il me semble qu'on vient. Adieu, mon ami.

— Mais je vous reverrai.

— Je ne pense pas... Adieu...

Bouleversée, indignée contre lui et contre elle-même, pourtant elle ne pouvait se détacher de cette douleur; ses jambes faiblissaient, elle devenait d'une pâleur étrange. Il eut pitié.

— Je vous laisse... Pardon! pardon!

D'un signe de tête, elle semblait lui dire: — C'est cela, allez allez-vous-en.

Et il ne pouvait, lui non plus, se séparer d'elle. Il semblait effrayé, hors de lui, une détresse inouïe dans les yeux.

Alors elle retrouva ses forces et s'enfuit. Il n'osa la suivre. Il se tourna vers un portrait d'homme, dans un coin obscur, une face dure aux lèvres arquées, qui semblait mépriser sa misère: les larmes lentement jaillirent, puis plus vite, ruisselèrent de ses yeux. Depuis le soir de la mort de sa mère, il n'avait plus pu pleurer.

Des voix, des pas, il eut honte; et, errant tristement dans des salles, s'en alla enfin, à la dérive...

Gabrielle faisait signe à un fiacre, elle s'y jeta. Mon Dieu! mais c'était inimaginable, et si imprévu! Il lui semblait qu'une catastrophe venait d'interrompre sa vie, que les notions de temps, d'espace en étaient chavirées. Où était-elle? Était-elle elle-même? Et une colère la soulevait contre sa propre faiblesse. C'était indigne à elle! Pourquoi l'avait-elle écouté? Par pitié? Mais quelle pitié lui devait-elle?... Sitôt pensé cela, elle eut honte. Pharisienne, qui défendait son repos, sa sécurité, sa considération d'avance comme si elle était en péril. Oh! le malheureux! semblait-il assez souffrir! Ainsi il l'aimait toujours, toujours... Il l'avait dit, redit avec une passion sauvage et comme désespérée... Ces mots coulaient en elle, se mêlaient à la chaleur de son sang avec une extrême langueur. Était-ce pos-

sible qu'elle ne fût pas plus révoltée?... Il l'aimait... Pauvre cher André!... Elle eut un sursaut:

« Mais je ne l'aime pas, moi ! »

Elle évoqua, pour s'y cramponner, son mari, ses enfans, sa vie belle malgré tout, honorée, sereine. Voyons, elle s'affolait stupidement!... Cette existence de Paris, sans doute, qui surexcite, qui dévoie :

« Mais non, je ne l'aime pas ! »

Et elle le cria presque avec une sorte de rage: alors, pourquoi l'avoir laissé parler? Et elle se croyait honnête femme! Son trouble s'exaspérait du conflit d'idées et de sentimens qui se livraient en elle: pitié, remords, générosité impuissante. Elle serra les dents, épouvantée de l'inconnu qui dort en nous, se débat, étouffe par momens notre conscience la plus sûre:

Elle répéta:

« Mais puisque je ne l'aime pas!... J'aime Maurice, j'aime mes enfans. »

Il lui semblait que le fiacre ne marchait pas ; elle se demandait avec angoisse si elle allait sortir de ce tourbillon. Enfin, l'avenue Henri-Martin, la maison, le décor familier, l'accueil de bienvenue des choses.

Elle les reconnut, oui, mais comme dans une autre lumière, et avec une autre âme.

X

C'était chez les Givreuil, après un de ces dîners comme on n'en déguste plus que dans quelques rares maisons où la bonne chère triomphe en même temps que rivalise l'esprit des causeurs, Givreuil, le célèbre chirurgien, combinait avec un art suprême les plats et les convives. Haut en couleur sous ses cheveux gris, l'œil malin, toutes ses dents et un estomac prodigieux, il excellait à mettre la table en gaîté. Sa femme, l'œil à tout, le sourire prodigue, le secondait à ravir.

Dopsent se plaisait particulièrement chez Givreuil, jadis son maître à l'hôpital Cochin, qui lui avait fait le meilleur accueil et l'avait abouché avec les politiciens de son entourage, ravi de voir un député considéré, et peut-être bientôt considérable, augmenter « sa Ménagerie. » Il avait ce soir quelques grands fauves : de la Presse, Le Vigreux; de la Bourse, le banquier

Crapennes ; du Parlement, le sénateur Fernacques avec sa tête de beau lion blanchi et le député Ligones, qui, jaune et rêche de poil, les yeux bigles et le museau hargneux, portait le masque de l'envie, de la ruse et de la férocité. Ces visages d'énergie dure tranchaient parmi les figures veules ou frivoles de Comeau-Pierres et d'Hélyotte, l'un détaché de tout, l'autre ne songeant qu'aux jolies femmes. Elles abondaient ce soir : en tête Mme Givreuil, un Rubens d'une maturité d'automne ; Mme Le Vigreux et ses épaules merveilleuses ; Mme Crapennes, une Orientale ambrée ; Mme Hélyotte, moulée dans une tunique de crêpe de Chine, Mme Comeau-Pierres qui, en tulle noir pailleté, avait l'air d'une déesse ténébreuse et suave.

Maurice Dopsent venu sans sa femme, couchée avec une affreuse migraine, avait dîné de bel appétit. Le teint animé, les yeux brillans, épanoui de bien-être, il ne ressemblait guère au sobre médecin qui, à la Pierre Bleue, vivait de régime : un œuf et un légume. Il assouvissait maintenant, — le surmenage ! — de grosses faims et ne craignait ni les chaleureux Corton, ni les vifs Chambertin, lui qui naguère trempait largement d'eau son petit Bordeaux blanc. Son état physique et moral s'en ressentait; il éprouvait l'allégresse dense qui suit un repas copieux. Il lui semblait qu'un regain d'intelligence et de vitalité se décuplait en lui.

Les circonstances, l'entremise de Givreuil et l'engrenage des relations, lors qu'il était entré à la Chambre, nouveau venu, cherchant les appuis, l'avait poussé vers le groupe de Fernacques, Hélyotte, Ligones, brasseurs d'affaires et d'intrigues, appuyés par les grands journaux et la haute banque. Influens, actifs, ils représentaient la coterie appelée à prendre en main un jour ou l'autre la direction du pays. D'eux, Dopsent, provincial, n'avait de prime abord vu que la camaraderie ouverte, le bon garçonnisme aimable. Par cette illusion, qui nous porte à prêter notre tempérament, nos qualités à ceux avec qui nous sommes en relations, il avait jugé le détachement d'Hélyotte spirituel, la creuse éloquence de Fernacques solide ; il avait estimé Caldry, petit homme au regard d'acier, à visage coupant, un autre Saint-Just, sectaire sans doute, mais pur et convaincu. Seuls Ligones lui était antipathique, et Comeau-Pierres indifférent ; encore reconnaissait-il au premier une compétence juridique étendue ; — c'était un ancien avoué, — et au second une souplesse d'esprit et

un art d'écouter qui annonçait de la profondeur. Il voyait moins Méjannes, trop faiseur décidément et supplanté par ces nouvelles camaraderies. Ce qui l'avait frappé, c'était la cohésion de ce groupe, l'espèce de franc-maçonnerie qui liait leurs convoitises à l'assaut du pouvoir. Ils représentaient une force : d'être agréé par eux, il éprouvait de la satisfaction et de l'orgueil, dédaigneux des objections de Gabrielle qu'il taxait de parti pris.

Pourtant elle avait vu clair, en bien des points. Et il ne pouvait méconnaître la médiocre mentalité de la Chambre, tant elle l'avait déçue. Sans doute elle comptait des braves gens, animés d'intentions excellentes. A côté des ignorans et des faiseurs, des hommes de belle valeur et de haute conscience y preéminaient. Des députés comme Loudry, Sahaduc, Monandres, un orateur d'envergure comme Jaspart, une barbe blanche de la grande école parlementaire comme Aucassin; un éternel espoir du parti comme le jeune et vieillissant Silvany; mais, par une fatalité due à l'atmosphère engourdissante du Palais-Bourbon, ils n'osaient rien entreprendre, n'intervenaient que par des discours académiques, vivotant eux aussi au jour le jour. Maurice, inquiet du rôle qu'il jouerait, s'était senti rassuré par la conscience de sa supériorité; elle le consolait, la vanité aidant, de la veulerie ambiante. Sa perspicacité, qu'avait aiguisée une vie d'efforts différens, fourvoyée ici, lui faisait défaut.

Jamais il n'avait trouvé Mme Hélyotte plus à son gré que ce soir. Elle l'avait aguiché tout le temps du repas avec une verve drolatique, un genre d'esprit qui lui eût fait horreur autrefois et auquel il s'étonnait de prendre goût. Comment eût-il pu en être autrement? Ne voyait-il pas partout autour de lui, plus ou moins fardés, le masque de l'amour et le visage du plaisir?

Certaines allusions, certaines réticences de ses nouveaux amis, lui donnaient à entendre qu'il était un peu naïf vraiment de faire tellement crédit à la vertu de ses partenaires; il en sentait le léger ridicule, et son amour-propre se rebiffait. Parbleu! les idées qu'on a à Paris ne sont pas celles qu'on affiche en province! Pourquoi se faire plus rigide que les autres? Voilà les Hélyotte. Il est bien évident que leur liberté réciproque les accommodait parfaitement. Après tout, c'était leur affaire. Et y avait-il si grand mal?... Ginette était bien tentante ce soir!

Mon Dieu, ce n'était pas précisément l'amie qu'il eût souhaitée à Gabrielle. Mais qu'avait-il à craindre pour une femme aussi

droite? Ginette la conseillait pour ses robes avec un art parfait. Et pouvait-il se priver des avantages que lui valait l'amitié de Hélyotte, futur ministre? Ce sont là concessions inévitables de la vie de Paris, et pour lesquelles il sied d'avoir le sourire.

Ce sourire, ce fut à Ginette qu'il le décocha, en acceptant la tasse de café qu'elle lui présentait :

— Vous êtes adorable, ce soir, murmura-t-il.

— Ce soir seulement?

Malicieuse, elle pirouetta, tandis qu'il suivait des yeux le rythme de ses formes harmonieuses. Il songeait, — pendant que Comeau-Pierres l'entretenait d'une affaire qu'il écoutait mal, — qu'un gibier fin comme Ginette aurait une autre saveur que les aventures d'Hossegor. Elle valait le risque. Et dès qu'il put quitter son interlocuteur et se rapprocher d'elle dans un boudoir écarté, nettement il lui fit entendre combien elle lui plaisait, certain presque de ne pas l'offenser. Elle le prit en effet si bien qu'elle se mit à rire :

— Oh! mon bon Maurice, — eux aussi s'appelaient par leurs petits noms, — vous me faites grand plaisir, car la conquête d'un homme comme vous serait bien flatteuse pour une écervelée comme moi.

— Ne vous moquez pas, murmura-t-il.

— Si, si, pourquoi ferais-je des embarras? Je vous le dis, parce que cela est : vous me plaisez aussi beaucoup, beaucoup!

— Vrai! quel bonheur!

— Seulement, c'est impossible.

— Ginette, voyons!...

— Non, non, je ne me fais pas meilleure que je suis. Tout pour ma fantaisie, c'est ma devise : le saviez-vous? Le scrupule ne m'embarrasse pas. Non, mais voyez-vous, mon petit Maurice, vous seriez très malheureux.

— Ne dites pas cela. Je vous aime.

— Vous ne m'aimez pas! Votre caprice passé, vous reviendriez très vite à Gabrielle, et c'est d'ailleurs ce que vous auriez de mieux à faire. Mais moi, quel rôle aurais-je là dedans? Ma vanité... On a sa fierté, mon cher!

— Ne vous calomniez pas. Qui vous a connue ne peut vous oublier...

— Le grand amour, alors? Justement, je vous crois très capable de l'éprouver. Je dis plus : c'est le seul qu'un homme

comme vous puisse ressentir. Et si, par malheur, vous alliez vous mettre à m'aimer pour de bon, ce serait pour vous la tuile, la fâcheuse tuile, celle qui vous tombe sur la tête, et vous rend sourd, aveugle, idiot. Oh! pauvre ami, que je vous plaindrais, que je me plaindrais! Voyez-vous cela! Mais vous seriez insupportable, vous me déclareriez vite odieuse. De la jalousie, des scènes! Non, non, restons ce que nous sommes, des amis. En bons garçons. C'est beaucoup mieux!

— Je vous aime pourtant, Ginette!

— Si vous tenez absolument à faire une folie, car c'en serait une, quand on a une femme comme la vôtre et qui mérite d'être aimée par l'homme de cœur que vous êtes, eh bien! vous trouverez sans peine. Tenez, mon amie Alice là-bas qui vous cherche et qui va nous découvrir...

— Ne raillez pas, c'est mal.

— Mais je ne raille pas... Alice, c'est visible, a un faible pour vous. C'est la belle mystérieuse... les complications, les secrets et le crime, — elle vibra drôlement l'*r*. — Pour la passion, vous ne trouverez pas mieux. Mais à votre place, je me méfierais. Et voulez-vous que je vous dise, vous feriez bien mieux...

Alice Comeau-Pierres pénétrait dans le boudoir de l'air le plus naturel du monde.

— Vous ne fumez donc pas? dit-elle. Le Vigreux vous cherchait.

Dopsent balbutia quelques mots et s'éclipsa, laissant les deux femmes se féliciter à l'excès sur leurs robes et se sourire angéliquement.

Dans la fumée épaisse des cigares, au fumoir, Givreuil venait de raconter une histoire qui soulevait de gros rires. Le Vigreux, ayant aperçu Dopsent en train de réchauffer consciencieusement dans le creux de sa main, pour le mieux déguster, un verre de fine champagne 1870, — lui dit, en l'attirant dans un coin:

— Mon cher ami, quel flair vous avez eu d'éconduire Pec, l'autre fois! Entre nous, l'animal est dangereux. Je l'utilise, mais c'est tout. Et je ne sais pas ce qu'il s'est permis de vous dire. Quant au Ministère, vous avez eu bien raison de ne pas le lâcher. *La Voix Publique*, la première, a reconnu son intégrité.

Le chantage sur l'affaire Soulice n'avait pas éclaté, et pour cause : le gouvernement ayant « obtenu » le silence du journal.

— Vous serez toujours l'homme d'une combinaison minis-

térielle à laquelle je m'intéresserai, reprit Le Vigreux. Des caractères comme le vôtre sont rares.

— Mais du tout, cher monsieur, fit Maurice flatté.

— Je sais ce que je dis, affirma le directeur avec son ton impérieux. Le parlementarisme se meurt, du mal qu'il a fait au pays. Un député, au lieu de contrôler la gestion des affaires, n'en est plus que l'agent d'exécution. C'est lui, et non plus l'administration confisquée à son profit, qui est devenu le grand rouage de transmission. De lui dépendent préfets, magistrats, inspecteurs d'Académie, fonctionnaires de toutes sortes. Voilà qui a faussé peu à peu les ressorts du système. Ajoutez le favoritisme, le parasitisme, la surenchère électorale, l'abaissement de la mentalité parlementaire. Vous devriez nous faire des articles là-dessus.

Dopsent huma sa fine champagne et la savourant :

— J'allais vous proposer une campagne contre l'alcoolisme.

— Magnifique sujet! dit Le Vigreux froidement. Une plaie nationale. Nous en mourons. Mais, outre que le marchand de vin est le grand électeur de la République, il est aussi le maître de mon journal. Je ne puis sacrifier mes traités avec les grandes maisons de spiritueux. Lutter contre l'alcoolisme, mais je serais boycotté, cher monsieur, dans les vingt-quatre heures, et je perdrais des centaines de mille francs pour vous faire plaisir. Mille regrets!

— C'est dommage, dit Dopsent. Qui s'attaquera à ce péril, le plus grave de tous, si les grands journaux bourgeois, représentant l'opinion publique, ont peur?

Le Vigreux se mit à rire :

— Il faut savoir accepter les faits. Ils sont nos maîtres.

Dopsent vida son verre, et sentit jusqu'au fond de lui la réchauffante flamme.

— Tant pis! car il n'est pas de pire poison pour la France que l'alcool.

— A qui le dites-vous? acquiesça Le Vigreux en se versant un verre de kummel.

Il décida Dopsent à collaborer à *La Voix Publique*. Crapennes se mêlait bientôt à leur conversation. Antipathique au premier abord, avec sa face crispée d'envie, ses yeux glacés et ardens, le banquier exerçait ce singulier pouvoir de séduction réservé souvent aux hommes de chiffres. Il jouait de ses interlocuteurs

avec une dextérité psychologique presque infaillible ; et, pesant sur les ressorts secrets de leur caractère, il arrivait presque toujours à les convaincre. Il lançait affaires sur affaires. Les « Moteurs d'aviation réunis, » distancés déjà ! Les forêts du Caucase l'occupaient, et il allait créer le « Crédit vinicole mondial. » Les sports le distrayaient de son labeur ; il faisait courir, son cheval Théodoric venait de gagner la coupe des sauts d'obstacle.

Maurice remarqua les égards que, malgré sa supériorité, Le Vigreux accordait à Crapennes. Sa façon d'être avec le banquier s'en modifia.

Il ne refusa plus, tout en réservant sa réponse au sujet du Conseil d'administration d'une nouvelle Société, « les Cuivres Thibétains, » de prendre pour 50.000 francs d'actions : elles rapportaient déjà 12 pour 100, lui glissa le loup-cervier à l'oreille, et monteraient encore. Dopsent avait encore dans la bouche le goût de la généreuse fine champagne. Il se consolait presque de son mécompte avec Ginette. Plus tard, qui sait?... Souvent femme varie. Et Alice?... C'est vrai, il ne l'avait pas encore assez remarquée.

Oubliant sa femme qu'il aimait pourtant, oubliant son fameux programme et se consolant de n'avoir encore pu aboutir à rien, Maurice, rayonnant, rentra au salon, cherchant la vaporeuse robe de tulle noir pailleté. Deux yeux langoureux rencontrèrent les siens, deux yeux insondables. Il s'approcha de M[me] Comeau-Pierres.

Allons, la vie était belle !

PAUL MARGUERITTE.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LE ROI ET LA REINE DE NAPLES

(1808-1812)

III[1]

LA CRISE DE 1811. — LA REINE AMBASSADRICE

I

L'été de 1811 marqua la crise des rapports entre le royaume de Murat et l'Empire français. On doit rattacher cette crise aux mille menées occultes qui s'insinuaient alors sous la domination napoléonienne et continûment la minaient. Les armemens de la Russie, la prévision d'une grande guerre au Nord, qui remettrait tout en question et pourrait déterminer un ébranlement général, rendaient espoir aux mécontens d'un bout de l'Europe à l'autre. En 1811, la conspiration précédait partout la coalition; avant la campagne de Russie, on complotait déjà ce qui éclaterait après l'engloutissement de la Grande Armée. Sur maint pays, l'Angleterre renouvelait ses prises; ses intrigues redoublaient d'activité; les fidélités se fatiguaient, les dévouemens fléchissaient, des connivences se ménageaient, les États soumis ou ralliés se laissaient entreprendre, et les peuples conspiraient maintenant avec les rois. Ils se nourrissaient du fol espoir d'obtenir de leurs anciens maîtres, en échange d'un effort contre l'Empire monstre, des libertés et le droit de se

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février.

former en unités nationales. De même qu'en Allemagne des sociétés secrètes et des affiliations mystérieuses attisaient un feu souterrain, préparaient une explosion nationale, un parti d'indépendance italienne se formait subrepticement. Nul doute qu'il n'existât entre ce parti et l'Angleterre, l'Autriche, la Russie peut-être, des frôlemens et des contacts, mais, en Italie même, le royaume de Naples semblait devoir former la base et le levier de l'entreprise.

A Naples, le parti était fort et rusé. Plusieurs conseillers du Roi lui appartenaient; le chevalier Zurlo, ministre de l'Intérieur, et d'autres en étaient. L'inspirateur occulte, l'âme du dessein secret, c'était Maghella, directeur de la police napolitaine. Étrange figure que ce policier conspirateur, Génois d'origine, sujet français par la réunion de Gênes à l'Empire, passé à Naples où il s'est glissé dans la confiance du Roi! Homme de louche besogne, de vastes projets et de rêve persistant, il y a en lui du sbire et de l'idéologue. Bien que sa vie dût se consumer en intrigues finalement stériles, il n'en serait pas moins un précurseur. Son rêve présent, c'était d'enrôler au service de l'idée tous les mécontentemens épars en Italie, de coaliser des haines disparates, de faire coopérer les catholiques soulevés contre le persécuteur du Pape, les patriotes déçus, les révolutionnaires comprimés, les prêtres et les francs-maçons, les moines et les *carbonari*, les paysans fanatisés des Abruzzes et la bourgeoisie libérale des villes. Seulement, pour rallier tous ces élémens et en faire une armée, il faudrait pouvoir, à un moment donné, leur montrer un chef doué de prestige et de rayonnement. Qui mieux que Murat tiendrait ce rôle, s'il voulait croire ce que depuis dix ans on lui répète par intermittences, à savoir que l'Italie attend un homme pour la rassembler. Il s'agit de lui persuader qu'après avoir grandi par l'Empereur, il peut un jour grandir contre l'Empereur, et que, dès à présent, en vue d'événemens peut-être prochains, il doit aux yeux des Italiens se poser en roi national.

L'obstacle à ces suggestions était la Reine. En dehors d'une soumission passive à l'Empereur, elle n'apercevait encore que chimères et folie. Pour le moment, on ne pouvait détacher totalement Murat de l'Empereur qu'en le détachant de sa femme.

Un complot fut positivement ourdi contre elle. Il ressort de divers témoignages qu'on chercha et qu'on réussit à inspirer

au Roi des soupçons sur la conduite privée de sa femme; dans sa correspondance ultérieure, Caroline se plaindra d'avoir été soumise à un système d'espionnage et de délations. Vraisemblablement, Murat crut encore plus à une autre accusation, parce que celle-là répondait à son appréhension constante, à son perpétuel et lancinant souci. La Reine fut accusée, — suivant l'expression déjà formulée sous sa plume, — de « faire un parti, » de vouloir s'assurer une influence, une action, une force, en dehors et à l'encontre de l'autorité royale. La cour et le gouvernement étaient déchirés entre Français et Napolitains. Deux Français, le ministre de la Guerre Daure et le grand maréchal du palais Lanusse résistaient à la faction italique. On fit croire au Roi, ou on lui démontra qu'entre ces deux personnages et la Reine, il y avait partie liée, connivence, complicité, et que Caroline s'entendait avec eux pour nouer une grande intrigue.

Murat ne fit pas un éclat; la vie conjugale ne fut pas rompue, mais elle devint un supplice pour la Reine, car son mari la tourmenta de soupçons exaspérés et lui infligea un redoublement d'injurieuse méfiance. Ses relations furent plus étroitement que jamais surveillées, réduites. Dans l'été de 1811 qu'on passa au château de Capo di Monte, dans cette vieille résidence déjà triste et morose par elle-même, la Reine vécut des heures d'isolement, des heures noires, amères, traversées d'humiliations. On lui faisait sentir en toutes choses qu'elle n'était rien dans le royaume, qu'elle était au regard de ses sujets inexistante et comme morte. Jusqu'aux signes extérieurs de sa prérogative disparurent à Naples. Dans les appartemens d'honneur, au théâtre dans la loge royale, son fauteuil même vide ne paraissait plus à côté de celui du monarque; on eût pu croire Murat célibataire ou veuf. Ces mortifications furent horriblement sensibles à la Reine, sans qu'elle osât ouvertement se rebiffer. Tout ce qu'une femme peut subir en souffrances d'orgueil, en lacérations d'amour-propre, en blessures cuisantes, réitérées, sans cesse ravivées, Caroline eut alors à le supporter; plus tard, elle ressentira le contre-coup physique de ses douleurs morales.

Le crédit de la Reine tombant, le parti hostile à la France se trouvait les voies libres. Murat se laissa entraîner à des mesures graves. Un dignitaire français, le maréchal Pérignon, conservait le gouvernement militaire de Naples; on profita de son absence par congé pour supprimer la place. Le 14 juin,

Murat rendit un décret qui ouvrit la crise. Invoquant la nécessité d'éloigner du royaume un assez grand nombre de Français de mauvais aloi qui s'y étaient implantés, il décida que tous étrangers au service de Naples devraient, sous peine de renvoi, se faire naturaliser Napolitains, formuler à cet effet une requête que le gouvernement se réservait d'accueillir ou de rejeter; c'était mettre les Français de Naples en demeure d'opter entre leur patrie et leur fonction et donner un gage au nationalisme italien. Ce décret produisit à Naples une commotion; parmi les Français, des résistances vives se manifestèrent. On raconta que le général Exelmans avait dit au Roi, en montrant sa croix où étaient inscrits ces mots : *Honneur et Patrie :* « Si je renonçais à l'une, je perdrais l'autre. »

On juge aisément quel fut le sursaut de l'Empereur lorsqu'il apprit le malencontreux décret. Son système s'en trouvait foncièrement attaqué. Sa politique était de franciser les Napolitains par la main de son beau-frère; tout au contraire, l'acte de Murat ne tendait à rien moins qu'à dénationaliser et à italianiser les Français de Naples; au lieu d'assurer à l'Empereur des sujets, on prétendait lui en ravir. Sa réplique fut foudroyante. Par décret du 6 juillet, il statua que, le royaume faisant partie du Grand Empire, « tous les citoyens français sont citoyens du royaume des Deux-Siciles : » en conséquence, ils jouissent des mêmes droits à Naples qu'à Paris et notamment de l'admissibilité à tous les emplois, sans qu'on puisse leur opposer aucune restriction ni condition. D'un trait de plume, le décret supérieur annulait le décret royal en ce qui concernait les Français. Contre une révolte matérielle de Murat, contre une défection totale, Napoléon prit à tout hasard ses précautions. L'armée française de Naples, confiée jusqu'alors à Murat, venait d'être transformée en un simple corps d'observation, sous le commandement du général de division Grenier : ordre à Grenier de concentrer ses troupes, de placer des Français à Gaëte et de les y introduire de force en cas de résistance, de tenir le royaume par la principale place. Au besoin, ses troupes seront accrues : on s'est trompé si l'on a pensé que l'Empereur, attiré vers le Nord par les mouvemens de la Russie, se trouve dans l'obligation de dégarnir et de dégager l'extrémité de la péninsule italique; 20 000 hommes, détachés de nos troupes d'Italie, se tiennent prêts à descendre sur Naples.

Murat voyait fondre sur lui l'orage. Par une appréciation erronée, il attribuait son malheur moins à son décret et à sa politique qu'à des imputations perfides. Il se figurait que Daure et Lanusse qu'il avait obligés à démissionner, rentrés maintenant en France, allaient partout répandant sur son compte des calomnies et des noirceurs. Il s'imagine qu'à Paris toute sorte de gens lui en veulent, et c'est surtout autour de lui que l'intrigue est au comble ; c'est à Naples que pullulent les artisans de brouille, les pêcheurs en eau trouble, intéressés peut-être à profiter de son désastre. Son colonel des gardes Lavauguyon, revenant de Paris, cherche à l'affoler ; Murat, il est vrai, éconduit ce personnage, mais, circonvenu d'équivoques menées, parmi les courtisans suspects qui l'entourent, parmi ces Napolitains plats et faux, au milieu de leur zézaiement menteur, le malheureux Roi n'arrive plus à se reconnaître. Et ses démarches pour se faire valoir à Paris et surtout pour se renseigner, les correspondances où il se prodigue, les manœuvres où il s'égare, tournent contre lui ; elles vont lui attirer un suprême désagrément.

Il avait toujours eu la passion de contrôler ses renseignemens officiels par une sorte de police intime. A Paris, son principal informateur était un certain Aymé, frère de son premier chambellan. Il y avait au service du Roi deux frères Aymé qu'il faut se garder de confondre. Celui de Naples était simplement personnage de cour, étranger aux besognes secrètes, mal vu d'ailleurs de la Reine. L'autre, celui de Paris, s'était fait transmetteur de renseignemens, qu'il puisait souvent en milieux interlopes et recruteur de sous-agens. Il entretenait avec Murat une correspondance secrète et lui envoyait des feuilles de nouvelles, des avis, des bulletins intercalés dans les numéros du *Moniteur*, l'écho des clabaudages parisiens et surtout des rumeurs d'opposition. Il est probable que ce manège n'avait pas échappé à Fouché ; il l'avait toléré parce qu'il voyait en Murat un ami d'ancienne date et une carte possible dans son jeu. Savary, successeur de Fouché, n'avait pas les mêmes raisons de ménager le roi de Naples qui l'exécrait. En août, l'Empereur prévenu donna l'ordre d'arrêter Aymé ; la police le cueillit et l'envoya à Vincennes ; on perquisitionna chez lui rue de la Victoire ; ses papiers furent saisis. L'un des prétextes invoqués était de rechercher les auteurs d'un soi-disant vol de diamans commis par des Français au préjudice de la couronne d'Espagne, pendant le

séjour de Murat à Madrid. Il n'est pas besoin d'ajouter que, dans les communications entre le Roi et la Reine, entre la Reine et l'Empereur, aucune allusion n'est faite à cette affaire, qui devait prêter contre Murat, sous la Restauration, aux plus outrageantes imputations (1). La vérité, c'est que Napoléon flairait chez Murat des curiosités indiscrètes et que Savary cherchait de quoi perdre politiquement un ennemi.

Des pièces compromettantes existaient en effet. Plusieurs lettres reçues ou écrites par Aymé, remontant à 1809, portaient indice de la velléité qu'avaient eue alors Talleyrand et Fouché, pour le cas où Napoléon périrait en Espagne, d'élever Murat au pouvoir suprême en France, par violation de l'ordre successoral établi et du droit dynastique. Murat connaissait l'existence de ces lettres ; aussi, l'arrestation d'Aymé et la saisie de ses papiers, c'est pour lui le dernier coup. Déjà, il se voit en butte à une accusation de projets usurpateurs ou tout au moins de prévoyance sacrilège ; il se voit jugé sur pièces et condamné irrévocablement dans l'esprit de l'Empereur. Dans cette extrémité, que faire? Il tombe malade, prend la fièvre, passe par des alternatives d'exaltation morbide et de dépression.

II

Son imagination grossissait encore une fois le péril. Certes, le décret du 14 juin avait courroucé l'Empereur; certes, le traitement infligé à la Reine et dont il avait parfaitement connaissance, l'indignait; l'affaire d'Aymé, bien qu'il eût tout de suite réduit l'incident à sa juste valeur, accroissait son irritation. Cependant, dans cet instant même de grande colère, on ne saurait lui attribuer l'intention arrêtée et ferme de réduire Naples en province française, d'anéantir le royaume, de détrôner Murat et de le traiter comme il a fait du roi Louis. Il lui en coûterait de désespérer Caroline, et comme en même temps il perdrait trop à se priver irrévocablement de l'homme qui, en cas de guerre, peut électriser sa cavalerie, son intention est de ne sévir qu'à la dernière extrémité. Ce qu'il veut à toute force, c'est de réduire Murat à l'obéissance et de le mater, c'est de lui imposer

(1) Sur la façon dont s'opéra en 1808 la transmission des diamans de la couronne d'Espagne, les archives Murat contiennent des documens péremptoires.

un état de vasselage une bonne fois accepté et reconnu. Il tient moins à le briser qu'à le courber.

Sans doute a-t-il rompu avec son beau-frère toutes relations personnelles, tout rapport direct. En vain Murat lui adresse lettres sur lettres, des lettres explicatives, confidentielles, invocatrices des anciens souvenirs et des longs dévouemens, des lettres désespérées et passionnées, telles qu'en écrirait un amant dont l'ardeur s'exaspérerait par les rebuffades et les rigueurs de l'être adoré. Ce ton tour à tour pathétique et larmoyant n'a nullement le don d'émouvoir l'Empereur; aux effusions du Roi, il n'oppose que le silence: il le laisse continuer, sans lui donner la réplique, son *solo* d'amour. Durant toute cette phase, pas une lettre, pas une ligne, pas un mot en réponse. Toutefois, ce n'est point seulement par intermédiaires officiels, par son ministre des Relations extérieures, par son ministre auprès de la cour napolitaine, par le maréchal Pérignon renvoyé d'autorité à Naples, qu'il entend signifier ses volontés. Il veut faire passer au Roi un dernier avertissement privé, un *ultimatum* à la fois indirect et intime, un suprême rappel.

L'intermédiaire se trouvait sous sa main; le maréchal Berthier n'était pas seulement vice-connétable, prince de Neuchâtel et de Wagram, major-général: c'était par-dessus tout cela l'ami personnel, l'homme des missions de confiance, attaché en même temps à Murat par les liens d'une ancienne et presque fraternelle camaraderie. Le 9 septembre, à Compiègne, l'Empereur s'empare de Berthier et lui fait écrire à Murat sous ses yeux; il parle, l'autre écrit. La lettre est décousue, hachée, tumultueuse; c'est un monologue impérial qui se répercute instantanément en lettre sous la signature de Berthier. On voit que le maréchal attrape au vol et jette pêle-mêle sur le papier toutes les expressions que l'Empereur réitère, accumule, entasse pour se faire mieux entendre, pour enfoncer plus profondément dans l'esprit de Murat ce qu'il veut y imprimer. Le maréchal ajoute ses instances et ses supplications personnelles. Cette objurgation est curieuse en ce qu'elle montre chez Napoléon le désir de ne frapper qu'après ultime avis et en même temps sa volonté de ne se relâcher en rien de ses inébranlables exigences.

« Cette lettre, écrit Berthier au Roi, fera de la peine à Votre Majesté... L'Empereur, après son déjeuner, me dit : « Je ne conçois pas la conduite des hommes que j'aime et dont j'ai

fait la fortune. Le délire passe dans leur tête ; tel est le roi de Naples. Il tient des espions à Paris et il paie cher un homme qui n'est pas attaché à mon Empire. Le Roi est soupçonneux ; croyez-vous qu'il a ouvert, en retournant à Naples, les lettres que ses ministres écrivaient aux miens. Il tourmente sans cesse la Reine, il est avec elle dans une continuelle méfiance. Cependant, il n'est roi que par elle, comme ma sœur. Je n'oublie pas que Murat m'a rendu des services, mais il travaille à en affaiblir le mérite en ne marchant pas dans mes vues, dans mon système. J'ai fait saisir les papiers d'Aymé ; on y a trouvé des choses qui pourraient compromettre son dévouement (celui de Murat) à ma dynastie, tout en donnant des preuves de son attachement et de son admiration pour ma personne, de son dévouement. »

« L'Empereur me dit : « La garnison de Gaëte est en méfiance contre mes troupes. — Écrivez-lui que c'est une offense que je ne peux souffrir, que je veux que les Français y tiennent garnison, » que Votre Majesté devait voir que le roi de Hollande s'est perdu en oubliant la France et les Français pour être Hollandais. »

Après un retour sur Louis et les causes de sa mésaventure, Berthier reprend :

« Le royaume de Naples se perdra s'il ne marche pas avec l'Empire dont il fait partie. Naples a été conquis par l'Empereur ; vous devez, Sire, gouverner ce royaume comme si vous n'en étiez que le vice-roi... L'Empereur me dit : « S'il a des droits à mes bontés pour ses services militaires que je sais apprécier, il n'a rien fait pour être Roi ; il le doit à son union avec ma sœur ; il doit donc avoir en elle confiance et ménagemens. »

« Vous connaissez, Sire, l'Empereur, et sentez que vous ne pouvez lutter avec lui ni en finesse, ni en force, que vous n'êtes rien sans lui. L'Empereur me charge de dire à Votre Majesté qu'il n'a pas lu la lettre confidentielle qu'Elle lui a écrite, qu'il vous juge non à ce que vous écrivez, mais par vos actes de gouvernement ; qu'il a envoyé votre lettre à son ministre des Relations extérieures. Enfin, Sire, l'Empereur me dit : « C'est la dernière fois que je vous permets d'écrire au Roi. »

« Sire, que Votre Majesté se désiste de son système de méfiance, qu'elle ne tourmente pas la Reine, qu'elle soit Fran-

çaise et non Napolitaine, qu'elle gouverne Naples dans l'intérêt de la France, dans les vues de l'Empereur. Sans cela, elle s'exposera à voir paraître un sénatus-consulte qui lui ôterait la couronne. Votre Majesté en serait fâchée. Permettez que d'amitié (vous me permettez, Sire, ce mot souvent étranger aux rois) je vous engage à changer de système, à agir en tout avec cette loyauté et cette franchise que je distinguais dans le général Murat. Si l'Empereur ne voulait plus que vous soyez sur le trône, il suffirait de sa volonté. Rendez heureuse la Reine, vos enfans; vous devez penser à eux; vous assurez leur bonheur en vous conduisant comme un vice-roi; soyez un Roi tout français. Employez vos sujets, vos revenus, tous les moyens du royaume à la gloire de l'Empire, à seconder les vues de l'Empereur. Faites comme roi ce que vous avez fait comme soldat. C'est, Sire, une belle gloire pour un Français placé où est Votre Majesté. Que les Français soient à Naples comme à Paris. J'en conjure Votre Majesté; qu'elle ferme l'oreille à des conseils perfides... Si cette lettre est pénible à écrire, je serais heureux qu'elle pût contribuer à éviter des chagrins à Votre Majesté. Sa conduite est facile à tenir quand, je le lui répète, elle sera française à Naples. Assurez donc, Sire, le bonheur de la Reine et celui de vos enfans en leur affermissant la couronne que vous portez... Ce que j'écris dans cette lettre prouve assez à Votre Majesté mon attachement et combien je compte sur ses bontés et sur son amitié (1). »

On remarquera que dans cette lettre il était par quatre fois question de la Reine. Cette insistance prouvait à plein que l'Empereur lui conservait toute sa sollicitude, une affection fraternelle et presque paternelle. Dès lors, pouvait-il échapper au Roi qu'un seul être au monde, sa femme, restait à même d'approcher de sa part utilement l'Empereur, de pénétrer les vrais motifs de la colère dont le grondement s'annonçait si proche, d'intercéder en faveur du royaume, et peut-être de ménager un raccommodement? Par la force des choses, dans cette passe critique, la Reine rentra en scène. Si pénible qu'il fût à Murat de remettre son sort entre les mains de celle qu'il avait voulu exclure de sa confiance, il s'y résigna. De son côté, Caroline, liée d'intérêt avec son mari, savait oublier ses griefs personnels dès qu'il s'agis-

(1) Archives Murat.

sait de sauver le patrimoine commun, l'héritage des enfans.

C'est dans le milieu de septembre que la lettre de Berthier arrive à Naples. Sur-le-champ, Caroline demande ou consent à partir pour Paris; elle part tout de suite et en petit équipage; le 18, elle est en route. Bravement, sans ménager ni sa santé ni sa peine, sans savoir l'accueil qui lui sera fait par le dieu irrité auprès duquel elle s'accrédite, elle part en reconnaissance et en ambassade. Son but est de s'éclairer sur les dispositions de l'Empereur et, s'il en est temps encore, de l'adoucir, de le fléchir, de s'interposer entre la foudre prête à éclater et le royaume terriblement menacé.

III

Si pressée qu'elle fût d'atteindre le terme de son voyage, la Reine toucha barre à Rome, à Florence, à Turin, afin de recueillir auprès des autorités françaises des indices et des renseignemens. A Rome, elle retrouva Lavauguyon écarté de Naples; celui-là voyait tout en noir, dans l'amertume de sa disgrâce. A Turin, la Reine éprouva une première déconvenue, car elle apprit que l'Empereur, qu'elle espérait rejoindre à Compiègne, venait de partir avec l'Impératrice en voyage d'apparat pour visiter la Hollande récemment annexée; faudrait-il courir après lui jusqu'à La Haye et Amsterdam? Dans les premiers jours d'octobre, la Reine exténuée, brisée de fatigue et d'émotion, tombait à Paris. Dans ce grand Paris qui naguère la fêtait, où se loger? Depuis que le bel hôtel de la rue Cérutti avait été vendu pour un million à l'Empereur, qui en avait fait cadeau à l'ambassade de Russie, le ménage napolitain n'avait plus à Paris de domicile à soi. D'autre part, si Napoléon écrivait doucement à sa sœur de l'attendre à Paris et de ne point se fatiguer à le rejoindre, il ne lui offrait pas logement dans l'une des demeures impériales. Où irait-elle? Heureusement, l'oncle Fesch se trouvait là pour la recevoir dans son vaste hôtel de la rue du Mont-Blanc, aujourd'hui Chaussée-d'Antin. La Reine s'y installa en appartement à peine meublé, mit ses gens à l'auberge; les mille soins que se donnait le cardinal Fesch pour mieux aménager et égayer son campement provisoire la pénétraient de gratitude.

Sa première sortie fut pour visiter à Saint-Cloud, à défaut

de l'Empereur absent, le Roi de Rome dans son berceau. La vue de ce bel enfant, étonnamment fort pour son âge, lui rendit l'image des siens, alors qu'ils étaient tout petits; elle donnait pour eux à Murat cette commission : « Tu leur diras que le Roi de Rome est beau comme un ange. »

Ensuite elle commença son enquête, s'efforça de discerner ce qu'il fallait craindre et ce que l'on pouvait espérer, interrogea plusieurs ministres et grands fonctionnaires, vit Cambacérès, l'homme de bon conseil. D'après tout ce qui revenait à la Reine, sa première impression n'était pas mauvaise. Assurément, on ne pouvait se dissimuler que l'Empereur fût irrité, grandement irrité, mais il ne paraissait pas que l'on dût désespérer totalement de son affection et de ses bontés. De ces vagues constatations, Caroline exagère le caractère rassurant afin d'en faire un baume pour Murat physiquement et moralement malade : « Tranquillise-toi, ne va pas te figurer que l'Empereur ne t'aime plus, car cela te rend malade. Il faut dans les événemens plus de calme... Je puis t'assurer, d'après tout ce que j'entends dire, qu'il n'y aura pas de réunion; sois-en bien persuadé; je ne te le dirais pas si cela n'était pas. » Elle tira au clair l'affaire d'Aymé, où rien ne lui parut très redoutable ; elle reconnut l'effet désastreux produit par le décret contre les Français. Comme le duc de Campo-Chiaro, ambassadeur des Deux-Siciles, congédié par ordre de l'Empereur, s'en retournait à Naples, elle le chargea pour Murat d'une lettre où elle précisait les vrais motifs du péril encouru, afin que le Roi ne s'y méprît plus et se comportât en conséquence :

« Mon cher ami, je reçois enfin ta lettre du 23, qui me tranquillise sur ta santé. C'est la première que je reçois depuis mon départ de Naples.

« Le duc de Campo-Chiaro qui se rend à Naples te remettra cette lettre et te confirmera tout ce que je vais te dire. Je te prie d'avance de ne croire que moi ou que ce qu'il te dira, et de te méfier de toutes les nouvelles particulières que tu reçois. D'après tout ce que j'ai entendu jusqu'ici, l'Empereur est très fâché contre toi, et c'est ton décret contre les Français et la suppression de la place du maréchal Pérignon qui sont les principales causes de son mécontentement. On te trompe beaucoup en te faisant croire que ce sont les rapports des personnes qui sont parties de Naples qui ont irrité l'Empereur contre toi, et répandu

de mauvaises impressions sur tes sentimens envers la France. Je dois te dire la vérité comme je l'ai apprise de toutes les personnes à qui j'ai parlé, afin que tu n'attribues la colère de l'Empereur qu'à sa véritable cause et que tu ne sois pas exposé à te tromper dans la conduite que tu dois tenir. Les personnes que tu accuses (1) se sont parfaitement conduites et ont montré dans ce qu'elles ont dit une réserve digne d'éloges. L'une d'elles est partie pour la campagne presque en arrivant à Paris, et l'autre se tient renfermée au Marais dans sa famille et ne voit pas même ses anciennes connaissances. M. de Campo-Chiaro te certifiera ce que je te dis là. Écoute-le, il te mettra au fait de ta véritable position, mais il faudra que tu aies le courage de l'entendre et de le croire. Nos intérêts sont communs; ils ne peuvent être séparés, et tu peux croire que, pour aucune considération, je ne voudrais te tromper dans une circonstance aussi importante. Il faut que tu ne te laisses jamais écarter du système de l'Empereur, car c'est par là qu'il jugera que tu lui es certainement attaché.

« Je sais maintenant pourquoi Aymé a été arrêté. L'Empereur a vu par les lettres que tu lui adressais que tu mettais une trop grande importance à l'appeler à Naples, et il a pensé que c'était ton principal agent à Paris. On a surpris des bulletins qu'il t'envoyait dans le *Moniteur* et dans lesquels il te donnait de mauvaises nouvelles. L'Empereur savait qu'Aymé faisait beaucoup de dépenses à Paris, des parties de filles, et qu'il allait souvent au Cercle des Étrangers où se rendent beaucoup de Russes, et que là il parlait de la guerre avec la Russie. Tout cela a extrêmement indisposé l'Empereur contre lui et l'a déterminé à le faire arrêter. Mais il a fait entendre que ce ne serait pas long, et maintenant qu'il est rappelé par un décret au service de France, il n'y aura pas, je l'espère, beaucoup de difficulté pour obtenir sa liberté. Sois sûr qu'aussitôt que l'Empereur sera arrivé, ce sera une des premières choses que je lui demanderai. Du reste, il est bien traité et se porte bien.

« M. de Lavauguyon est entièrement perdu dans ce pays-ci et l'on ne croit pas que l'Empereur consente à son retour.

« ... J'ai trouvé ici ton neveu Bonafous le jeune, et j'ai appris qu'il faisait des dettes, et qu'il parlait de toi et de moi d'une

(1) C'est-à-dire Daure et Lanusse.

manière qui ne peut nous convenir. Je l'ai fait venir, et, voyant qu'il restait parce qu'il n'avait pas de quoi s'équiper et s'entretenir, j'ai cru entrer dans tes intentions en lui promettant une pension de 10 000 francs par an, et pour le faire partir, je lui ai fait payer ici 2 400 francs pour s'équiper et 2 500 pour le premier quartier de sa pension. Il va se rendre sous peu de jours à son régiment. Donne des ordres à M. Lechat (agent financier de Murat) pour que sa pension lui soit payée, et pour que je sois remboursée des 4 900 francs que j'ai avancés. Je ne les avais pas, et j'ai été obligée de les emprunter.

« Je dois te dire à ce sujet que je suis ici dans le plus grand embarras. Mon voyage qui a été plus long que je ne pensais m'a coûté énormément par le séjour que j'ai été obligée de faire à Florence et à Turin. Les gratifications et les cadeaux m'ont épuisée. En arrivant ici, j'ai mis tout mon monde en hôtel garni, où le loyer, la table et les voitures se montent à une somme énorme. Moi-même en arrivant chez mon oncle, j'ai trouvé un appartement à peine meublé, et pour ne pas lui être trop à charge, j'ai été obligée de me fournir d'une foule d'objets indispensables et qui ne s'y trouvaient pas. Il serait bien nécessaire que tu m'assignes une somme par mois pendant mon séjour à Paris, et que tu me la fasses toucher régulièrement ici. Nous allons partir pour Fontainebleau au retour de l'Empereur, et il faut que je fasse mettre mes voitures en état, elles sont toutes brisées. Je veux faire ici le moins de dépenses possible, mais celles qui sont indispensables sont encore trop fortes et je n'ai rien pour y fournir. Je te prie de ne pas me laisser dans la gêne où je me trouve et de prendre des arrangemens pour que je touche régulièrement ici ce que tu m'enverras. Je vais être obligée à de grandes dépenses de toilette et mes quarante et un mille francs y suffiront à peine, et j'ai outre cela toute ma maison à soutenir. Mon oncle a les plus grandes attentions pour moi, et ce matin même, j'ai trouvé sur ma toilette ton portrait sur un vase de fleurs. Toute sa maison est à mes ordres, et cela me nécessitera de grandes dépenses lorsque je le quitterai. J'ai dépensé cinquante mille francs pour payer les dettes que je fais ici pour moi et pour ma maison. Ton voyage (le voyage que Murat avait fait à Paris en avril) ne peut être comparé au mien, tu étais seul, et j'ai beaucoup de monde à nourrir et à indemniser. M. de Campo-Chiaro te dira combien il est nécessaire que tu m'envoies

sur-le-champ des fonds et que tu m'en assignes régulièrement par mois, outre ce que je touche à Naples.

« Adieu, mon cher ami, je t'aime bien tendrement. »

A l'instant où Campo-Chiaro muni de ces lignes va se mettre en route, la Reine reçoit de Murat une lettre qui l'affole; le Roi se déclare à bout et sur le point d'abdiquer. La Reine bouleversée supplie l'ambassadeur de courir tout de suite à Naples en messager de rassurance, de ne s'arrêter nulle part, de voyager comme un courrier, afin d'arriver à temps pour prévenir une résolution fatale. Campo-Chiaro promet tout, et puis, avec l'indolence napolitaine, au lieu de se hâter, voyage à pas comptés, traîne en route, s'arrête et flâne en plusieurs villes, prend largement son temps et ses aises. Voulait-il se réserver en prévision d'un changement de régime à Naples, s'absenter des événemens dans leur moment le plus critique? S'il ne trahissait pas le Roi, il trahissait au moins la confiance de la Reine qui lui en voudrait mortellement.

Murat cependant ne donna pas suite aux résolutions annoncées. Au dernier moment, mieux inspiré ou mieux conseillé, il céda quelque peu aux exigences françaises, fit ouvrir Gaëte à nos troupes qui se préparaient à y entrer par effraction; le conflit matériel fut évité; on échappait à l'irréparable. A Paris, Caroline travaillait pour le royaume, démentait les bruits d'annexion, rectifiait ou retournait l'opinion d'hommes à ménager. Savary provoqua de lui-même une explication; ce diable paraissait moins noir qu'on ne le supposait; il faisait, en tout cas, le bon apôtre, promettait d'arrêter les fâcheuses rumeurs et reconnaissait que l'Empereur conservait pour le ménage « un fonds d'attachement » dont on avait pu s'apercevoir même dans les instans les plus périlleux. Caroline se prit un peu plus à l'espérance de voir le royaume survivre à la tourmente actuelle et d' « arranger les affaires » lors du retour de l'Empereur.

En attendant, « elle pousse le temps avec les épaules, » comme elle dit; elle soigne sa santé et se détend un peu dans la compagnie de ses proches. De toute la famille, il n'y avait alors à Paris, en plus du cardinal oncle, que Madame Mère et Paulette. La princesse Paulette revenait d'une cure à Spa, mais elle rentrait toute confuse et se sentait sur la conscience un gros péché; ayant passé trois jours à Anvers, elle avait fort étourdiment négligé de se rendre à Bruxelles, où se trouvaient alors

Leurs Majestés Impériales, et de remplir un devoir de convenance en allant saluer Marie-Louise : « Tu reconnais là Paulette, — écrivait Caroline, — car elle fait toutes ces choses sans y penser, sans y mettre aucune importance. A présent seulement, elle voit qu'elle a mal fait; elle est bien fâchée et craint d'avoir déplu à l'Empereur. »

Pauline est effrayée du changement physique de Caroline et de l'altération de ses traits; elle cherche à la consoler, à la distraire. A Paris, l'absence de l'Empereur mettait les membres de la famille en vacances. Ils vivaient sans représentation ni contrainte, assez simplement. On passait les soirées alternativement l'un chez l'autre; on s'était arrangé, écrivait Caroline, « pour dîner un jour chez Maman, l'autre chez Paulette et le troisième chez mon oncle. » On profitait des derniers beaux jours pour aller en partie de campagne, Madame Mère, l'oncle, Caroline et Paulette, visiter à Morfontaine la reine Julie d'Espagne, revoir le parc sans pareil, empourpré des feux de l'automne. A Paris, en cette morte-saison, les élémens de distraction mondaine n'abondaient guère; Paulette savait cependant en rassembler quelques-uns, et pour la Saint-Charles, fête de Caroline, voulut lui faire une surprise : « Paulette prépare pour ce soir un petit bal, — écrit Caroline; — je dois l'ignorer, mais je le sais. » Les endroits publics tentaient peu la Reine : « Je ne suis pas encore allée au spectacle. » L'une de ses distractions favorites était d'aller presque chaque jour voir et caresser le Roi de Rome : « Tu sais combien j'aime les enfans; celui-ci est charmant, et je passe deux ou trois heures avec lui le plus agréablement du monde. »

Son occupation presque quotidienne est d'agir sur Murat à distance. C'est tout un travail, un travail de Pénélope, que de calmer au jour le jour cet esprit inquiet, ce cerveau en ébullition, cette imagination démontée, ce grand ombrageux qui, à propos des moindres choses, s'irrite, s'alarme et s'offense. La correspondance de sa femme nous fait suivre ses sautes d'humeur et l'inconstance de ses impressions; parfois, il paraît un peu rasséréné; quelques jours passent et le voici retombé au plus bas de la désespérance : « Je vois que tu te tourmentes et que tu fais le malheur des autres pour les choses les plus indifférentes. Je désire tant de te voir heureux et je crois qu'il te serait si facile de l'être que je ne puis m'empêcher de te parler ainsi. » L'es-

sentiel serait que Murat rendît pleine confiance à sa femme et lui remît le soin de veiller à Paris aux destinées communes. Or, bien que le ménage soit à l'état de demi-raccommodement, Caroline sent à tout instant poindre des retours de méfiance, des préventions, des doutes : « Je crains aussi que tu ne comptes pas assez sur moi. Tu ne connais pas mon cœur: lorsqu'il est question de ton bonheur et de ta tranquillité, j'oublie les nuages et les contrariétés. Compte sur moi; tu n'auras jamais de meilleure amie, ni personne qui te soit plus attaché. Il est vrai que j'ai souffert à Naples, que je n'ai pas été heureuse, mais je sais supporter mes peines. Mais l'idée que tu es malheureux m'est insupportable; tout se calmera, si tu le veux. L'Empereur s'apaisera, et mets-toi dans l'idée que tous les rois de l'Europe sont comme toi, et l'Empereur a son système et il veut que tu fasses partie du grand Empire... Il faut que tu montres l'exemple, mais ne va pas lui offrir tous les jours ta couronne comme tu le fais, ce n'est point convenable;... ce n'est point du tout convenable. »

Au fond elle est moins rassurée sur les intentions de l'Empereur qu'elle ne veut le paraître; tant qu'elle ne l'aura pas vu, l'incertitude de l'avenir la tiendra haletante et torturée. Un jour il lui échappe d'écrire : « Je vois avec plaisir que tu agis de manière à plaire et à contenter l'Empereur; j'ai cependant besoin de le voir pour être tranquille; ma santé ne se rétablira jamais avec mes inquiétudes. »

IV

Le retour de l'Empereur est plusieurs fois annoncé, démenti; le 11 novembre, on apprend enfin que Leurs Majestés sont attendues à Saint-Cloud pour sept heures du soir. La famille, les ministres et dignitaires se précipitent à l'hommage. L'Empereur accueille sa sœur avec intérêt et la trouve maigrie. Il ne tardera pas à lui donner logement au Pavillon de Flore et, dès à présent, lui accorde un service d'honneur. Le premier jour, on ne peut rien lui dire parce qu'il est entouré de toute l'assistance officielle et familiale. Le 16, Caroline obtient un entretien particulier dont elle fait passer à son mari le compte rendu textuel :

« Mon cher ami, je suis allée hier à Saint-Cloud, j'ai trouvé l'Empereur et l'Impératrice dans le salon de famille, ils m'ont

reçue avec beaucoup de bonté. L'Empereur m'a fait entrer dans son petit salon, il m'a parlé beaucoup de toi; je vais tâcher de te rendre mot pour mot sa conversation.

« L'Empereur a commencé par me dire avec force et il me l'a répété plusieurs fois dans le cours de la conversation : « Je n'ai jamais eu le projet de réunir Naples; je ne veux pas le réunir et je ne le ferai jamais, à moins que le Roi ne m'y force. » L'Empereur a ajouté :

« Que le Roi suive constamment le système continental, qu'il inspire l'amour de la France aux Napolitains, que les Français se trouvent heureux et protégés à Naples, qu'ils n'y soient point maltraités et qu'ils n'aient point à se plaindre des Napolitains. S'il en était autrement, je me verrais forcé de réunir le royaume. Ayant mis un roi français à Naples, ce n'est pas pour que les Napolitains soient moins Français qu'ils ne l'étaient sous la reine Caroline (1), et c'est le Roi lui-même qui doit leur inspirer les sentimens qu'ils doivent maintenant avoir. Que le Roi s'applique surtout à me fournir son contingent de marine, que Naples enfin entre en tout dans le système français. Il faut que le Roi sache bien qu'il fait partie du grand Empire et qu'il me reconnaisse pour l'Empereur, comme font les rois de Bavière et de Westphalie et les autres; qu'en un mot, il se reconnaisse pour mon grand vassal. Je ne me suis jamais mêlé de son administration intérieure, de son budget; je ne veux point m'en mêler; qu'il gouverne comme il l'entendra, je le laisse indépendant, pourvu que son pays entre en tous points dans le système politique et dans les intérêts de la France, et c'est uniquement dans ce but que j'ai donné un roi français aux Napolitains. »

« J'ai dit à l'Empereur que j'allais t'écrire tout cela et que j'étais persuadée que tu t'appliquerais à faire tout ce qu'il désire, mais que je le priais de t'écrire et de te rendre ses bontés, parce que tu ne pourrais jamais être heureux si tu en étais privé. L'Empereur m'a répondu qu'il ne t'écrirait pas; que le vrai moyen de regagner son amitié et sa confiance était de te conduire en tout comme il le désirait. Il a ajouté : « Quand le Roi sera véritablement utile à la France, quand les Français seront heureux à Naples, quand il aura fourni son contingent de marine,

(1) La reine Marie-Caroline, femme du roi Ferdinand.

enfin quand je reconnaîtrai que le roi de Naples marche sincèrement dans le système de la France, alors je lui écrirai et je serai persuadé de toutes les assurances d'attachement qu'il me donne tous les jours. Le Roi me parle sans cesse d'attachement et d'amour pour moi, et avec cela il ne marche pas dans mon sens, il fait beaucoup de choses inconvenantes et contraires à mes vues, et il espère m'en imposer par ses lettres, parce qu'il connaît ma bonté; mais aujourd'hui je ne veux plus croire à son attachement que sur des faits et non sur des paroles. »

« Tu vois maintenant, mon cher ami, que tout dépend de toi, et je suis persuadée que tu vas faire tout ce que désire l'Empereur, parce que c'est le seul moyen de regagner ses anciennes bontés. J'ai l'entière conviction, et je puis t'en répondre, que l'Empereur ne veut pas réunir Naples et il me l'a dit à plusieurs reprises, mais il m'a dit aussi plusieurs fois : « J'ai peur que votre dynastie ne règne pas à Naples, quoique je le désire beaucoup et de toute manière; mais le Roi marche mal, il prend de fausses mesures, et je crains qu'il ne me force plus tard à une réunion que je ne désire pas. »

« L'Empereur sait tout sur Naples, il apprécie le bien et le mal qui s'y font, mais ne crois pas pour cela qu'il y ait des gens qui aient parlé contre toi. L'Empereur ne me parle que de faits connus, il ne juge que sur cela et point du tout sur des propos ridicules et sans fondement. Il m'a dit aussi : « Comment le Roi, qui dit m'être attaché, permet-il qu'on lui envoie de Paris des bulletins remplis de fausses nouvelles et écrits dans un mauvais sens, comme les recevrait un ennemi de la France? »

« J'ai l'espoir qu'Aymé ne tardera pas à sortir [de prison] et j'aurai bien du plaisir à t'en donner la première nouvelle...

« Je te remercie de tout ce que tu me dis d'aimable pour ma fête. Je ne regrette de tout ce qui a eu lieu que le dîner que j'aurais fait avec toi et avec nos chers enfans, que je te prie d'embrasser bien tendrement pour moi. Ma santé est un peu meilleure, je me soigne beaucoup. On a grand tort de répandre à Naples que j'ai été mal reçue. L'Empereur m'a traitée à merveille, avec une bonté infinie, et je vais presque tous les jours à Saint-Cloud. L'Impératrice est parfaite pour moi. Il y a aujourd'hui dîner de famille. J'ai remis à l'Empereur les lettres que tu m'avais envoyées. Il te fera répondre.

« Je t'embrasse tendrement. »

Cette lettre, écrite dans sa première partie sous la dictée de l'Empereur, dégageait parfaitement l'invariable point de vue sous lequel il envisageait ses rapports avec le royaume de Naples : ses communications, ses injonctions officielles tendaient en même temps à établir juridiquement sa thèse. Que Murat se reconnaisse roi vassal, roi sujet, c'est toujours l'exigence péremptoire; le royaume membre de l'Empire, partie intégrante de la grande unité, partie pourvue d'une administration distincte et d'organes séparés, mais tenue à se relier et à se subordonner très étroitement au mouvement d'ensemble, voilà quelle doit être la base des rapports en droit comme en fait. L'autonomie du royaume en ce qui concerne ses règlemens intérieurs, l'Empereur l'admet; quant à reconnaître en lui un État indépendant, simplement allié et auxiliaire, jamais!

La Reine ne contestait nullement cette manière de voir et engageait son mari à l'adopter : « Si tu étais une bonne fois persuadé que l'Empereur ne veut ni ne désire la réunion, mais qu'en qualité d'Empereur du grand Empire, il ne s'astreindra jamais à traiter d'égal à égal avec les rois de son Empire, si tu avais cette idée-là toujours bien présente, tu t'éviterais bien des désagrémens, des périls... » En principe, Murat n'admettait nullement la théorie impériale; tout au moins demandait-il que ses obligations vis-à-vis de l'Empire fussent nettement définies et spécifiées. Cependant, comme en fait il paraissait s'assouplir, accordait des satisfactions, montrait notamment quelque bonne volonté à hâter les constructions navales au profit de la France, l'aigu de la crise était passé; Caroline se flattait désormais de ménager entre l'Empire et le royaume des rapports possibles, à la condition que Murat renonçât une bonne fois à ses intempérances de plume, à sa manie écrivassière, à ses curiosités et correspondances illicites :

« *5 décembre 1811.* — J'ai vu hier l'Empereur qui m'a demandé avec beaucoup d'intérêt de tes nouvelles, je suis sûre qu'il est fort content de toi et de la manière dont tu te conduis pour les constructions et pour tout. Ne sois plus inquiet sur son attachement, je suis sûre que tu en auras bientôt des preuves. Le sujet de son courroux est le décret et que les Français ne sont pas bien à Naples ; les correspondances que tu as à Paris ainsi que celles de M. Lechat t'ont fait grand tort. Imagine-toi bien que toutes correspondances publiques ou particulières

sont découvertes... Cesse, je t'en conjure, toute correspondance; la tienne avec Aymé a fait un malheur. Quitte aussi toute correspondance avec la *Pédante* (Mme Récamier?); je sais qu'elle est mal notée et tu finiras aussi par la faire arrêter L'Empereur ne veut pas qu'on écrive aucune des nouvelles ridicules qui circulent dans la société; juge, si c'est ainsi dans l'étranger, ce que cela doit être pour sa famille; mais, au reste, que te font les nouvelles de la France? Administre ton royaume, fais ce que veut l'Empereur et ne t'occupe d'aucun autre intérêt et qui pourrait faire notre malheur. Tu resteras à Naples ; il n'est point question de réunion, ne sois pas susceptible sur la moindre des choses.

« Je ne réponds pas à toutes les autres questions, car l'Empereur n'est point à mes ordres et je ne puis lui demander à toute minute à lui parler sur les moindres petites choses; ainsi calme-toi ... Pardonne, cher ami, si je te parle à cœur ouvert, mais je vois d'ici ce qu'il faut faire pour notre bonheur. Si ma lettre te fâche, jette-la au feu; mais au contraire, si tu trouves que je fais bien de te parler avec confiance, permets que je te dise encore une chose. Tous les Français demandent à revenir, ce qui prouve qu'ils sont malheureux, car s'ils étaient heureux auprès de toi, ils demanderaient à rester. Réfléchis à tout cela, mon ami, je t'écris avec effusion, parce que je sais que toutes ces choses te nuisent et que je ne désire rien tant au monde que ton bonheur et ta tranquillité et que tout le monde en parle.. Tu crois qu'on ne sait pas tout, tu te trompes. Je crains que mes deux lettres ne te fâchent; si cela est, je ne te dirai plus rien. Sois tranquille, tout va bien, tout marche bien.

«... Adieu, mon ami, je fais des vœux sincères pour ton bonheur, crois que je ne désire rien tant que ta tranquillité, sois sûr que ce sont les vœux constans de mon cœur. J'embrasse bien tendrement nos chers enfans. Cette lettre est bien longue, elle m'a un peu fatiguée, j'écrirai un autre jour à nos chers enfans. Je t'embrasse bien tendrement. »

Par chaque courrier, la Reine réitère les mêmes avis, les mêmes instances: elle s'épuise à les ressasser: « Je te répète tous les jours la même chose parce que j'en ai la persuasion. » Un jour, après qu'elle a couvert plusieurs pages de sa fine écriture, sa lettre se termine par ces mots de lassitude physique et morale : « Adieu, mon ami, je suis fatiguée d'écrire. »

Fatiguée, ce n'était pas assez dire; la Reine était malade pour de bon cette fois et sérieusement malade. Tous les tracas qu'elle s'était donnés en cette année si pleine de tribulations et de heurts, elle les payait maintenant; elle y avait laissé sa santé: « Ma santé n'est pas bonne, je souffre à présent de la poitrine, je ne puis respirer. Le lait d'ânesse passe cependant depuis quelques jours, mais je maigris de jour en jour davantage. J'ai eu bien du chagrin et bien souffert à Capo di Monte de ce que tu me traitais si mal, pour avoir eu une santé aussi dérangée. A présent, il n'est plus temps et tout revient, excepté la santé, mais je vois que sans le vouloir je vais t'affliger. J'espère avec des soins et un peu de temps me remettre et alors je demanderai à l'Empereur de partir; mais à présent que je ne suis pas en état de faire le voyage, il serait inutile de le lui demander, car je te dirai qu'il me comble de bontés. L'Impératrice sort de chez moi; elle est venue me faire visite et m'a trouvée au lit, car je ne me lève que le soir. Elle a été excessivement aimable et m'a demandé avec empressement de tes nouvelles... »

La névrose foncière de Caroline se compliquait alors d'accidens aigus. Son estomac crispé ne supportait plus la nourriture; après chaque repas, si léger qu'il fût, elle était prise de douleurs violentes, de nausées et de vomissemens. A d'autres momens, c'étaient des malaises indéterminés qui la faisaient souffrir; les variations de la température l'éprouvaient cruellement. En vain Corvisart, médecin et providence de la famille, l'assistait de son mieux et recourait à ses confrères; il avait beau user des ressources de la médecine d'alors et prescrire tous les traitemens qui en ce temps-là guérissaient : lait d'ânesse, vin de *kinkina*, pilules de savon (!) et vésicatoires, rien n'agissait durablement; la Reine se sentait fondre et dépérir : « Je suis obligée de faire resserrer toutes mes robes ; » elle se disait « maigre comme un coucou, » elle se disait « aussi maigre que la reine Julie, » la pauvre reine Julie, la débile femme de Joseph, l'éternelle malade.

L'affection dont souffrait Caroline, il est vrai, n'était pas de celles qui abattent et totalement dépriment une femme énergique. Fatigues, malaises, souffrances et même les drogues les plus variées n'auront jamais tout à fait raison de cette frêle femme indomptable. Dans ses pires momens, elle se redresse pour faire face aux soucis et ennuis de tout genre dont elle est assaillie : embarras d'argent, nécessité de tenir tête aux créan-

ciers de l'ambassadeur Campo-Chiaro qui en partant a totalement négligé de payer ses dettes, omissions et inadvertances à réparer, démêlés avec les personnes du service napolitain qui, dépaysées, trouvent tout mal à Paris et semblent s'acquitter de leur fonction par grâce (1). Parmi les Français, Caroline reçoit ceux qu'elle a intérêt à voir ; elle se tient en relations constantes avec les ministères et les bureaux. Et, le soir, lorsqu'en son appartement du Pavillon de Flore elle est restée couchée tout le jour, il lui faut se lever parce qu'elle a besoin de voir l'Empereur, de lui toucher mot opportunément des affaires du royaume, et aussi parce que Napoléon aime à jouir de sa présence et de sa conversation ; elle doit lui payer en agrémens de société les marques d'intérêt qu'il lui prodigue. Voici comment se passent ses soirées aux Tuileries, en ce mois de décembre :

« Je dîne fort peu, car je ne puis rien manger et je suis au régime. Après mon dîner, je descends assister à celui de l'Empereur. Nous descendons ensuite par les petits appartemens; nous faisons une partie de billard, et c'est dans ces instans-là qu'il me parle toujours de toi d'une manière fort aimable en me disant : « Eh bien ! notre beau roi de Naples nous aime-t-il toujours ou bien nous boude-t-il? » Quelquefois il me dit : « Est-il toujours persuadé que je ne l'aime pas? » Après cela, nous passons dans le salon où on fait entrer les personnes qui ont les entrées, et nous faisons une partie d'*husc* et ensuite nous allons nous coucher à dix ou onze heures... Bal tous les mercredis chez la princesse Pauline où je danse ordinairement beaucoup, car c'est la seule chose qui m'amuse, quand cependant les étouffemens ne m'obligent à quitter la contredanse, ce qui m'arrive souvent. »

— « Je tâche de distraire Caroline, elle en a bien besoin, » écrivait Pauline à Murat, car Pauline se montrait l'alliée fidèle du ménage napolitain et parfois trouvait le temps de correspondre avec le beau roi. Et rien que l'aspect de ses lettres révèle Pauline, ses goûts de luxe, ses raffinemens, et répond à l'existence dorée et endiamantée que se faisait la folle princesse en cette tragique époque. Son papier à lettres est des plus élégans, de mignon format, glacé, lustré, orné de palmettes et de

(1) Caroline écrivait à propos de ses Napolitains : « J'ai assez de ceux que j'ai, qui sont mécontens de tout ici et qui me font sentir tous les jours le sacrifice qu'ils me font d'être éloignés de leur famille ; j'avoue que j'en ai assez. »

fleurons qui se dessinent sur les bords en fin relief et font un cadre joli. C'est là-dessus qu'elle écrit : « Croyez, mon cher petit frère, que vous aurez toujours en moi un avocat bien sincère et bien tendre; » et elle raconte comment elle a plaidé la cause; elle a été très brave avec l'Empereur : « Je lui ai même tenu tête; il m'a répondu que j'étais des vôtres, mais je ne crains pas de le faire paraître et je suis bien persuadée qu'au fond du cœur il vous rend justice. Reprenez donc un peu de gaîté, mon cher petit frère... »

Une légère brouille survient pourtant entre belle-sœur et beau-frère, parce que Murat s'est avisé, dans une lettre expédiée par la voie ordinaire, de taquiner crûment Pauline sur ses amours présentes, sur le caprice et le souci du jour, sur le beau Canouville, le pauvre Canouville, expédié en disgrâce à Dantzick par ordre de l'Empereur. Cette lettre, si elle est lue en haut lieu, peut valoir à Paulette beaucoup de désagrémens, car l'Empereur n'entend pas la plaisanterie sur le sujet abordé et n'aime point qu'il en soit parlé. Mais Paulette est bonne fille et pardonne aisément : « Je devrais un peu vous bouder, mais le premier jour de l'an arrive tout exprès pour apaiser votre petite sœur. Elle veut bien vous pardonner à condition que vous répariez vos torts; elle veut même vous envoyer un petit souvenir; il vous assurera de son amitié et des vœux qu'elle forme pour votre bonheur. — *P.-S.* Caroline s'est chargée de choisir pour moi des livres que j'envoie aux petits princes. »

Quant à la façon dont Murat pourrait réparer ses torts, Pauline la lui indique dans une lettre suivante : ce serait que le Roi, si l'on fait la guerre en Russie, prît Canouville dans son état-major et l'y mît en bonne place : « Depuis longtemps, je suis tourmentée, car je suis toujours la même et la personne dont vous me parlez est éloignée et malheureuse. Si vous veniez, vous êtes si bon, mon cher petit frère, que je suis sûre d'avance de votre intérêt pour elle. Vous pourriez rendre sa situation toute différente, et au désir de vous voir et de vous embrasser je joins l'espoir de vous devoir son bien-être. »

Il y aurait ainsi échange de bons procédés entre Pauline et le roi Joachim. Dès à présent, Pauline quête de menues attentions. Si elle envoie des souvenirs, elle ne dédaigne nullement les cadeaux pour son compte et volontiers les provoque. Il lui semble que tout pays soumis à nos armes lui doive en tribut ce

qu'il a de rare et de précieux; pour elle, l'État napolitain est surtout le royaume du corail: « Vous seriez bien aimable, mon cher frère, de m'envoyer une petite parure de corail travaillé. Celle que vous m'avez donnée a été égarée pendant mon voyage, et je la trouvais si jolie que le seul moyen de me consoler est de m'envoyer un nouveau souvenir. »

Pauline aura ses coraux, et Caroline s'arrangera de manière qu'ils lui soient remis le jour de l'an. Mais l'approche des étrennes ajoute aux tracas de Caroline, car ses obligations sont multiples. Pour le Roi de Rome, pour cet auguste filleul, elle commande des étrennes merveilleuses. Murat recevra une écritoire, les jeunes princes recevront de leur mère des cadeaux appropriés à leur âge, et les princesses des médaillons: « C'est un souvenir et non un riche cadeau que je veux leur faire, — écrit Caroline à Murat, — à leur âge, elles ne doivent rien porter de trop brillant ni de trop riche. Les médaillons que je t'envoie sont fort jolis, tels qu'on les fait maintenant et tels que je les porterais moi-même. » Son particulier désir serait de reconnaître les soins dont l'a comblée son oncle Fesch tandis qu'il l'hébergeait. Déjà, elle a songé à le satisfaire en un de ses goûts favoris: « Fais-moi le plaisir, a-t-elle écrit à Murat, d'envoyer au cardinal du café, du bon Moka, mais en grande quantité. Tu le lui as déjà promis; expédie-le par les rouliers. » Mais le cardinal est encore plus collectionneur que gourmet, et nul cadeau ne lui agréerait autant qu'une ou deux toiles de maître qui figureraient en bonne place dans sa galerie. A son intention, Caroline sacrifierait volontiers deux des plus beaux tableaux qu'elle possède à Naples et notamment, dit-elle à son mari, « celui de Raphaël ou du Pérugin qui était au Mont-Cassin et dont tu m'as fait présent. » Ce chef-d'œuvre, si Murat l'envoyait à temps, arriverait à merveille pour les étrennes du cardinal et contenterait sa friandise d'objets d'art et de curiosité.

V

La correspondance de Caroline nous fait assister au jour de l'an dans la famille impériale, au dernier jour de l'an des temps victorieux, à celui qui se place au seuil de l'année d'abord formidable et subitement sinistre, — 1812. A la première heure, la Reine reçoit de son mari un souvenir qui la

touche, un beau diamant, accompagné de l'offre d'allonger jusqu'à cinquante mille francs sa pension mensuelle. Dans la matinée, il faut aller chez l'Empereur lui souhaiter la bonne année. L'Empereur est expansif, jovial, et trouve moyen d'infliger à Murat une qualification nouvelle : « Eh bien ! avons-nous des nouvelles du *fier-à-bras?* Est-il toujours en colère contre nous? Nous aime-t-il toujours?... » Il faut ensuite se remettre en attitude solennelle pour assister à la réception des grandes autorités, qui se fait cette année avec un déploiement extraordinaire de formalisme et d'étiquette. Le soir, Caroline dîne en famille chez Madame Mère, mais ses souffrances l'obligent à rentrer de bonne heure. Dans la journée, elle n'a pas manqué de passer chez le Roi de Rome et de lui faire porter ses étrennes, un chef-d'œuvre dans l'art des jouets : « une jolie petite calèche traînée par des moutons ; cette calèche était bleu et or ; on a mis le Roi de Rome dedans ; il était joli comme un amour, et il riait beaucoup de se voir dans cette petite voiture. »

A mesure que janvier se passe, Caroline, quoique réduite à vivre de lait, se retrouve assez forte pour paraître aux bals de cour et suivre l'Empereur à ses chasses. A Murat qui lui reproche de ne pas se ménager suffisamment, elle répond que les distractions lui sont recommandées par ordonnance de la Faculté; les chasses d'ailleurs ont leur utilité : « C'est aux chasses seulement que je puis causer tout à mon aise avec l'Empereur; jamais il n'est meilleur pour toi que dans ces momens-là et j'avoue que je ne laisse passer aucune occasion, car c'est alors qu'il me dit : « Eh bien ! madame l'ambassadrice, où sont vos parchemins? Que me demandez-vous aujourd'hui pour notre *Orlando?* » Enfin, c'est alors qu'il est gai et qu'on peut lui parler comme on le veut. »

Il changeait parfois de ton. En voyant le pauvre visage de Caroline et ses traits tirés, il la dorlotait de paroles vraiment touchantes; il avait pour elle des mots de grand frère, attentif et protecteur : « Vous ne vous portez pas bien, vous êtes changée et très maigrie ; restez avec nous, guérissez-vous ; nous aurons bien soin de vous. »

En se mettant au régime combiné des soins et des distractions, Caroline obtient quelque amélioration de sa santé. Bientôt elle pourra profiter d'un beau jour de froid sec pour faire à pied un tour aux Champs-Élysées ; il lui arrive déjà de traverser à

pied le jardin des Tuileries. Aussitôt qu'il la voit mieux portante, l'Empereur recommence à l'utiliser, à lui rendre l'emploi où naguère elle excellait, celui de directrice et presque de surintendante des plaisirs officiels. Cette année, comme les menaces de guerre se rapprochent et assombrissent les esprits, le carnaval parisien s'annonce assez morne : l'Empereur décrète qu'il sera brillant ; il faut qu'à tout le monde la cour donne l'exemple et le branle. Donc, des fêtes qui sortent de l'ordinaire, des amusemens qui tranchent sur les banalités courantes, des plaisirs olympiens. Caroline est là pour les composer. On lui donne l'idée d'organiser et de diriger une suite de quadrilles costumés, un grand ballet mythologique, allégorique, et la voici tout occupée à recruter dans le plus noble personnel des Nymphes, des Génies et des Heures qui, sous son commandement, répètent leur rôle, s'alignent, évoluent et font des grâces, en attendant de paraître au jour dit en pleine salle du théâtre des Tuileries, dans le chatoiement des couleurs et le miroitement des gazes pailletées, dans le scintillement des magiques pierreries, sous des constellations de lustres.

A la brièveté des lettres de la Reine, on s'aperçoit bientôt qu'elle est dans le feu des préparatifs et en grand affairement mondain : « Je viens de chez Paulette, où nous avons répété le quadrille qui sera bien beau... Ce soir, il y a un bal chez la maréchale Ney ; demain, ma répétition générale pour le quadrille ; jeudi, le quadrille. Ainsi tu vois que voilà une semaine bien occupée. »

Le 6 février, la représentation a lieu ; à la scène finale, Caroline paraît en manteau de pourpre étoilé d'or, coiffée d'un casque à plumes tricolores ; c'est *la France*, la France en tenue d'apothéose, à qui Rome sous les traits de Pauline transmet l'empire du monde, au milieu de toute la figuration, au milieu des poses balancées et des pas rythmés. Une autre fois, la reine de Naples mène à la suite de l'Impératrice un quadrille en costumes pittoresques et régionaux, une sorte d'entrée et de défilé des nations (1). Et l'Empereur, satisfait de ces fêtes qui font événement, charmé du lustre et du bel ordre que Caroline apporte à ces divertissemens pompeux, passe bien des choses au mari en considération de la femme. Il accable un peu moins Murat

(1) Voyez spécialement Frédéric Masson, *l'Impératrice Marie-Louise*, p. 360-374.

d'exigences hors de proportion avec ses ressources. Dans la période qui s'achève, la Reine a pu terminer plusieurs affaires; elle a réussi à obtenir l'élargissement d'Aymé que l'on renvoie vivre en sa terre de Melle, dans les Deux-Sèvres, « au milieu de ses chèvres et de ses moutons ; » elle a négocié avec le ministre du Trésor public un arrangement qui allège les charges financières du royaume: « Tu vois, mon cher ami, — écrit-elle à Murat, — que j'ai assez bien arrangé cela et que je ne suis pas une ambassadrice inutile. »

Murat reconnaîtrait-il ces services très réels? Ce qui par momens dépite et exaspère la Reine, c'est qu'elle sent toujours se croiser des intrigues entre Naples et Paris, s'interposer entre elle et son mari, entre le pouvoir impérial et le Roi, des correspondans malintentionnés, des propagateurs de bruits fallacieux, des fauteurs de mésintelligence. Ces gens-là usent de tous moyens pour raviver la brouille. Par exemple, est-ce qu'ils ne vont pas dire à Murat, à l'encontre de toute vérité, que sa femme ne jouit pas à Paris des égards et des honneurs dus à la reine de Naples. Murat se pique parce qu'aux réceptions de cour on n'aurait accordé à la Reine que le tabouret. Cette fois, l'invraisemblance est trop forte, et Caroline la relève vivement, sur un ton aigre-doux:

« Je ne sais qui a pu te dire que j'éprouvais des humiliations et des désagrémens. C'est un conte ridicule qui n'a aucune espèce de fondement. Il est impossible de recevoir plus de témoignages de bonté de la part de l'Empereur. Il a des attentions infinies pour moi, me témoigne une amitié tendre et me traite en tout comme sa fille. Je suis vraiment comblée de tout ce qu'il fait pour moi. Il m'a donné deux chambellans, un écuyer et des pages. Je dînais seule les premiers jours; il a voulu que j'eusse toujours du monde à dîner pour me distraire. J'ai tous les jours une table de dix ou douze couverts où j'invite tes amis, des ministres, des généraux. Après mon dîner, depuis sept heures jusqu'à huit heures, toute la cour vient me voir. Ensuite je descends chez l'Empereur où je reste jusqu'à minuit. Les jours de chasse, j'accompagne l'Empereur et l'Impératrice lorsqu'il fait beau et que je me porte bien, et l'Empereur a toujours la bonté de m'attendre pour partir ensemble. C'est lui-même qui m'a engagée à composer et à préparer un quadrille en disant que cela m'occuperait et me ferait du bien. Il ne me voit jamais

sans me parler de ma santé de la manière la plus affectueuse. Tous les dimanches, tout le monde se rend chez moi en sortant de chez l'Empereur et l'Impératrice, et ces jours-là je reçois jusqu'à quinze cents personnes. J'ai une voiture à six chevaux parce que tel est le règlement général pour tous les rois et pour toutes les reines, et je ne vois rien d'humiliant en cela. Lorsque je suis arrivée, l'étiquette était de donner le tabouret. Je n'ai eu que la peine d'en parler une fois à l'Empereur; il a trouvé mes raisons bonnes, et nous avons eu sur-le-champ des chaises. Il n'y a encore rien d'humiliant dans cette étiquette, et je trouve très juste qu'il y ait une différence entre l'Empereur et nous. Ces différences me semblent très naturelles, et je ne puis croire que ce soit là ce que tu appelles des humiliations. Il n'y a que moi ici de princesse qui aie des pages, et lorsque je vais dîner chez Hortense ou chez Pauline qui n'en ont pas, je suis la seule à table qui soit servie par un page. Je suis également la seule qui aie une voiture de suite et toujours un écuyer à ma portière.

« Tu me parles de fauteuil, et tu as fait ôter le mien partout où il se trouvait comme si j'étais morte. Ton fauteuil a été oublié une fois au théâtre, mais il était dans la grande loge où se trouvaient les princes, et j'étais seule en bas, non en représentation, mais pour me reposer parce que je dansais, et encore cette omission n'a eu lieu que là et cette seule fois, au lieu que le mien a été enlevé de mes appartemens et de partout. Ne me parle pas d'humiliations, c'est à Naples que j'en ai eu, mais je n'en éprouve ici d'aucune espèce, et il est impossible d'y avoir plus de considération. J'ai même ici beaucoup plus de crédit qu'à Naples, car je n'ai qu'à demander aux ministres des places pour les obtenir. Ils font tout pour me faire plaisir, et tu dois bien savoir quelle était ma nullité à Naples, et qu'il suffisait de m'appartenir pour être mal vu et déplacé. »

Ces amers retours sur le passé s'accompagnaient chez la Reine d'un persistant effort contre ses ennemis de là-bas, Napolitains ou Français, tous artisans de ses précédentes disgrâces, mauvais génies du Roi et du royaume. Forte de son crédit en France, elle essaie de perdre ses ennemis de Naples et de libérer d'eux son mari, soit en provoquant très discrètement l'intervention de l'Empereur, soit en agissant auprès de Murat par travail adroitement calculé. Sa manière est très fine, car elle est aussi habile à nuire qu'à charmer. Point d'attaques trop insis-

tantes qui iraient contre leur but; des insinuations répétées qui laissent sous-entendre des articulations graves. Il faut voir avec quel art, comme en passant et sans avoir l'air d'y toucher, elle décoche contre ses ennemis le trait aiguisé, envenimé. Un jour, en post-scriptum d'une lettre, elle jette ces mots : « Prends garde à Campo-Chiaro et à Livron. » Campo-Chiaro a failli occasionner par ses retards et son manque de parole la perte du royaume; Caroline ne néglige aucune occasion de le ruiner dans l'esprit de son mari. Livron le fournisseur lui paraît un homme dangereux, dont le jeu n'est pas clair : « Prends bien garde à Livron; il y a dans tout cela un micmac que je ne puis comprendre, mais j'ai de bonnes raisons pour te le dire. Fais ton profit de cet avis; il est plus important que tu ne penses. » Au reste, à en croire la Reine, elle ne s'abaisse pas à haïr un être tel que Livron; ce qu'elle en dit n'est que pour l'information du Roi et le bien du service. De même, si elle accuse d'autres personnes, elle recommande à Murat de lui garder le secret et de ne point la nommer, de ne lui attribuer aucun motif d'animosité personnelle : « Je pouvais faire du mal aux personnes qui m'en ont fait beaucoup, qui t'ont indisposé contre moi, » mais elle dédaigne d'agir par esprit de vengeance. Ce qu'elle demande au Roi, c'est simplement de se dégager d'influences malicieuses et de suivre son propre sentiment, qui est toujours juste et droit; qu'il prenne conseil de lui-même plutôt que de confidens subalternes ou de ministres suspects!

Contre le ministre Zurlo, elle emploie la tactique qui a réussi à Zurlo contre elle; elle l'accuse de vouloir gouverner sous le nom du monarque : « Est-ce donc M. Zurlo qui est roi? » Voilà un argument qui manque rarement son effet auprès de l'ombrageux Murat. Quant à l'ennemi capital, Maghella, d'autant plus redoutable qu'il agissait masqué, la Reine écrivant à Murat se gardait d'en prononcer le nom; s'abstint-elle d'agir à l'insu de Murat et par voie détournée? En sa qualité de Français, Maghella restait sous les prises de l'Empereur. En mars, un ordre impérial lui enjoignit brusquement de quitter Naples et de rentrer sur le territoire français, d'y rentrer dans le délai d'un mois, à peine de rébellion. Cette façon de lui ravir son préfet de police causa au Roi un nouvel accès de désespoir et lui valut plusieurs jours de fièvre. Il s'en plaignit douloureusement à sa femme; celle-ci joua l'étonnement et fit celle qui ne savait

rien : « J'ignore tout ce que tu me dis sur Maghella. » Seulement, en marge de cette lettre, le plus fidèle ami de Murat, Agar, comte de Mosbourg, dépositaire après 1814 et 1815 de la correspondance de la Reine, a jeté cette annotation : « Elle-même avait obtenu l'ordre donné à Maghella de quitter Naples et de se rendre à Paris. Elle-même le disait alors presque publiquement à Paris et depuis elle l'a dit publiquement à Naples. » Conduite assurément risquée, qui n'en concourut pas moins à éloigner de Murat le plus cruel ennemi de la Reine et de la France.

VI

Pour réconcilier totalement l'Empereur et le Roi, Caroline comptait sur le grand événement qui désormais envahissait et emplissait l'horizon : la guerre avec la Russie, cette guerre plusieurs fois entrevue, aperçue dans les brumes du lointain, maintenant certaine, imminente, instante. Les destins vont s'accomplir; de toutes les parties de l'immensité française et des régions alliées, des masses militaires s'ébranlent, convergent au même point s'adjoignent en Allemagne au rassemblement central; elles progressent vers les frontières de la Russie en une agglomération d'armées. A Paris, la garde va partir et le grand état-major se forme; il n'est plus question que de commandemens à distribuer, de nominations et de promotions; dans les bureaux ministériels, l'affairement est au comble; les jeunes officiers brûlent d'une belle impatience, vivent dans la fièvre de l'avancement et des grades; les généraux se fournissent de chevaux de guerre et font leurs préparatifs de rentrée en campagne. D'un jour à l'autre, on peut apprendre que les rapports avec la Russie se sont définitivement brisés, et Murat le sait mieux que personne, puisque à sa cour et presque sous ses yeux une altercation de préséance, suivie de duel, s'est élevée entre le ministre de France et le représentant russe Dolgorouki.

En 1811, Caroline avait craint que Murat ne s'aventurât dans le Nord au préjudice de son royaume délaissé et ne parût ouvrir lui-même la vacance du trône napolitain. A présent, la situation est changée. Après la crise dernière, après tant de conflits aigus auxquels a succédé moins un rapprochement qu'une détente, il est de toute nécessité que Murat donne un gage qui

rénove ses titres à la gratitude impériale et par lequel l'accord se restaure pleinement. La Reine désire donc qu'il fasse campagne et y aspire de toutes ses forces. D'après son avis, Murat doit demander à l'Empereur de l'appeler; il doit s'offrir, mais s'offrir opportunément, au bon moment, sans retard malséant et sans une précipitation indiscrète qui diminuerait le prix de son concours. Sur ce qu'il convient de dire à l'Empereur, elle fait la leçon à son mari, en se donnant comme de raison l'air de la lui demander.

D'abord, elle veut s'éclairer sur les véritables intentions du Roi, qui lui demeurent obscures; il importe qu'en matière si grave, aucun malentendu ne subsiste entre les époux :

« *13 janvier*. — Mon cher ami, ou je me suis mal expliquée sur ma demande si tu voulais faire la guerre, ou tu ne m'as pas comprise. Dans le temps où il n'en était pas question, il était mal à toi de dire à chaque instant : « Sire, je dépose ma couronne, je vais faire la guerre avec vous. » Ce n'était pas le cas. A présent, je te demande si, dans le cas que la guerre ait lieu et que tu veuilles la faire, il serait bien que tu m'envoies une lettre que je pourrais montrer à l'Empereur et qui dirait positivement que tu consens à faire la guerre, si telle est ton intention, si cela entre dans tes vues, et si tu crois que cela puisse te convenir. Examine bien, réfléchis bien avant et sois sûr que je n'agirais que convenablement et que la lettre à l'Empereur ne sera présentée qu'au moment nécessaire, et qu'alors on ne pourra t'accuser ni de présomption ni d'autre chose. Tu as tort de croire que tu ne conserves plus ton franc parler; l'Empereur t'écoutera toujours avec la même bonté lorsque tu ne diras que les choses qui pourront lui convenir, lorsque tu n'auras plus cinquante personnes à te prôner, comme si en quelque sorte tu faisais un parti contraire, comme par exemple Aymé, Lavauguyon qui s'avisait d'écrire des nouvelles de Paris, ce qui faisait de la peine à l'Empereur. Ainsi, mon cher ami, lorsque tu seras décidé, écris à l'Empereur ou à moi, envoie-moi la lettre, je choisirai le moment favorable pour la montrer, et crois qu'en fidèle ambassadrice, je serai bien heureuse de ne faire que ta volonté. Au reste, faire ton bonheur, n'est-ce pas assurer le mien? Mais il faut que tu t'en expliques promptement, car, si l'Empereur me parlait, je ne saurais que lui dire... »

Au reçu de ces lignes, Murat écrivit à l'Empereur, en termes

passionnés, pour lui exprimer son désir de faire la guerre. Dans ses lettres à la Reine, il se montrait beaucoup moins décidé. En fait, s'il voulait combattre, son intention était d'abord de se marchander, d'obtenir au prix de son concours personnel des allégemens pour le royaume; il sollicitait une réduction du contingent napolitain et proposait des combinaisons savantes pour restreindre l'effectif naval qu'il devait à la France. Napoléon voulait qu'il vînt gratuitement et de bon cœur, sans conditions. Alors commence un jeu curieux, une interversion des rôles. A mesure que Murat se sentant nécessaire soulève des difficultés, c'est Napoléon maintenant qui fait des avances verbales et se prodigue en paroles câlines : « J'aurais été bien aise, — écrit Caroline le 16 mars, — que tu eusses été hier dans un petit coin pour entendre ce que disait l'Empereur sur toi. Il était d'une amabilité parfaite et il disait mille biens de toi... » Parfois, pour mieux attirer l'autre, Napoléon l'aguiche de paroles de doute; il fait semblant de ne pas croire à ces belliqueuses ardeurs, à ce feu d'amour et de dévouement qu'on dirait maintenant refroidi ; c'est à son tour de jouer l'amitié déçue et d'adopter le ton sentimental : est-ce que vraiment Murat ne l'aime plus et a perdu le souvenir des grandes confraternités d'autrefois? non, il ne l'aime plus, puisqu'il s'offre des lèvres et non du cœur; dès lors, pourquoi l'appeler?

« *12 mars*. — L'Empereur n'a encore rien décidé par rapport à toi ; ton envie d'aller avec lui le comble de plaisir; cependant, au milieu de tout cela, il persiste à penser que tu ne désires pas faire la guerre. Il m'a dit : « Si le Roi veut venir, que deviendra son royaume? Vous me dites qu'il veut faire la guerre, montrez-moi la lettre dans laquelle il en parle. » Je suis embarrassée de lui répondre, car tes lettres ne me témoignent pas ce désir violent de faire la guerre; cependant, j'ai dit à l'Empereur que ton désir, ta volonté d'acquérir de la gloire te portaient à vouloir faire encore une campagne à ses côtés. « Vous vous trompez, me dit-il, le Roi ne veut pas faire la guerre, il me l'écrit, mais il ne le pense pas, il aime mieux son royaume que moi; il ne veut pas le quitter. » Alors je lui répète ce que je pense de ton attachement pour lui; il me dit : « Je le crois, cela doit être, il est brave, il a fait tant de campagnes avec moi, il m'est si attaché. » Et de là il ne tarit plus en éloges sur ton compte, il parle des batailles passées, des affaires où tu t'es

trouvé avec lui, et sa bonté pour toi et son amitié percent dans tout ce qu'il dit, et ensuite il ajoute : « Cent mille hommes de cavalerie, savez-vous, Reine, ce que c'est? Et Murat à la tête d'un si beau corps, savez-vous que c'est fort beau? » Et le puissant magicien d'évoquer des alignemens à perte de vue, un front d'escadrons et de régimens se déployant à l'infini, une armée de cavalerie superbement rangée, prête à s'élancer sous son chef aux combats géans; par le moyen de Caroline, il fait luire aux yeux de Murat des satisfactions prestigieuses, un régal de gloire, et l'allèche à l'héroïsme.

Après quoi, d'un ton d'incrédulité, avec un hochement de tête, il reprenait : « Mais il ne veut pas venir; il ne le désire pas, on dit qu'il ne le désire pas. »

Caroline lui affirmait le contraire : « Je fais tout ce que je peux pour le dissuader de cette idée et afin que tu fasses la guerre. De grands événemens se préparent, les préparatifs sont immenses. Je pense qu'il serait fâcheux pour toi que tu ne partages pas autant de gloire et que tu ne profites pas de cette occasion pour effacer entièrement de l'idée de l'Empereur ses fâcheuses impressions sur ton compte, d'autant plus qu'il me paraît dans cet instant très bien disposé pour toi. Mais aussi j'ai des remords, car je crains, en insistant, de te contrarier... »

Murat piqué au vif suppliait maintenant qu'on le mandât, mais le jeu très subtil de l'Empereur était de lui présenter l'appât et en même temps de le faire languir, de tarder à l'appeler tout en lui inspirant la tentation de venir; il fallait que Murat achetât par une soumission totale la joie de combattre. Le 22 mars, il renouvelait ses instances : « Sire, rappelez votre Murat; pouvez-vous aller affronter de nouveaux dangers sans lui? Je meurs si vous ne m'appelez (1). » Formulant ces supplications éperdues, il ne s'en débattait pas moins comme roi sous les exigences françaises, s'irritait du rapt de Maghella, restait troublé, nerveux, le corps et l'âme en désarroi. Pour le remettre d'aplomb, on eût dit qu'il lui fallait absolument le péril immédiat et physique, la victoire à conquérir de haute lutte et la mort à braver. Jusque-là, il s'affolait de désirs et de colères contradictoires.

A la fin, plutôt que d'encourir d'injurieux soupçons, il cède

(1) Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, VIII, 231 232.

et se livre, fait demander par sa femme la permission de venir à Paris, sauf à n'y passer que quelques jours, si la guerre n'a pas lieu : « Volontiers, dit alors l'Empereur, écrivez-lui de venir. » Après une dernière reprise d'hésitation, Murat accourt. Le 4 mai, il est à Saint-Cloud où la cour vient de se rétablir, où sa femme est installée au pavillon d'Italie. Bien accueilli par l'Empereur qui se dispose lui-même à partir, il se laisse immédiatement reprendre dans le vaste engrenage où sa place est marquée parmi les rouages essentiels. Il ne résiste pas à commander devant l'ennemi trois corps entiers de cavalerie, à retrouver, dans l'entraînement vers le Nord d'une humanité en armes, son mouvant royaume, son empire équestre. Avec l'Empereur, la réconciliation est patente, officielle, et la confraternité militaire reprend. Au cours de la campagne, devant l'ennemi, Murat obtiendra plusieurs concessions jusqu'alors refusées.

On sait ce qu'il fut pendant la marche sur Moscou, à toutes ces étapes qui se marquèrent en traces de sang sur la terre russe, sur ce sol dévasté par ses propres habitans et sur l'infini des ruines. A le suivre aux affaires d'Ostrowno et de Witepsk, autour de Smolensk, dans ses pointes d'avant-garde, dans ses témérités légendaires et ses gaspillages de bravoure, il y aurait à rappeler quelques-uns des plus fiers souvenirs que la France ait eu à recueillir dans son patrimoine d'honneur. A la Moskowa, il fut parmi ceux qui, dans cette journée sans combinaisons ni manœuvres savantes, toute de forcenée bravoure, violentèrent le succès. Au moment décisif, lorsqu'il fallut reprendre la grande redoute enlevée le matin et réoccupée par l'ennemi, tandis que l'infanterie d'Eugène assaillait de front le retranchement, la charge tournoyante qui s'abattit sur l'intérieur de l'ouvrage en ruée frénétique se fit sous le commandement supérieur de Murat. Que n'est-il tombé là, entouré de ses compagnons d'armes, héroïque et fidèle, en face de la redoute envahie de cavalerie, embrasée de feux, à l'heure où se décidait en victoire française la plus formidable bataille du siècle!

Albert Vandal.

CINQUANTE ANS DE RÈGNE

LE MONTENEGRO

ET SON PRINCE

De minimis non curat prætor. L'axiome barbare du vieux droit romain ne saurait être la devise des hommes d'État; ils savent que les petites gens font les grandes révolutions, et les petits États les grandes guerres. La Prusse et le Piémont ont été de petits États. C'est d'un État minuscule, le Montenegro, qui compte moins de 250 000 habitans, que nous voudrions parler aujourd'hui pour nous demander ce qu'il est, d'où il vient, où il va, quelle place il tient dans la politique européenne. « Nous sommes petits par le nombre, mais grands par la volonté. » Les annales des Monténégrins justifient cette fière parole d'un de leurs princes et leur patriotisme veut en faire une prophétie. Ils ont eu, jusqu'au degré héroïque, la volonté de vivre libres; ils se sont réfugiés, pour ne pas mourir, dans l'aridité des hautes montagnes et ils en descendent aujourd'hui pour subsister : c'est leur histoire et c'est le problème de leur avenir.

I

Les géologues nomment « butoirs » certains noyaux de formation ancienne qui ont arrêté ou dévié les plissemens plus récens. Dans l'histoire des peuples aussi, il y a des « butoirs »

où viennent se heurter les marées conquérantes et que les invasions ne parviennent pas à submerger. Tel a été le Montenegro. Les armées turques sont venues se briser sur l'écueil de ses rochers ; elles ne l'ont pas dompté : il marque aujourd'hui une frontière de l'Empire ottoman, et, en même temps, il est, avec la Serbie, l'obstacle où s'arrête la descente autrichienne vers Salonique et vers l'Albanie. Cette fonction historique, le paysage la traduit à l'imagination du voyageur qui, de Cattaro, monte à Cettigne pour redescendre vers les bords du lac de Scutari. La domination autrichienne qui, à Raguse et dans les Bouches de Cattaro, donne déjà l'impression d'être dépaysée, s'arrête au mur vertical du mont Lovtchen. A mesure que l'on s'élève par les lacets vertigineux de la route, apparaît un monde nouveau, tourmenté, déchiqueté, crevassé, où tout est rude et va aux extrêmes, depuis le climat jusqu'au cœur des hommes. En bas, le sourire de l'Adriatique, les cyprès noirs, le vin d'or, l'abondance, la douceur de vivre, la grâce légère de l'art vénitien. En haut, l'entassement chaotique des grands rochers de calcaire, d'un gris uniforme et comme lavé, décor grandiose et sévère, fait pour des cœurs forts et pour une vie dure. De la monotone symphonie des nuances ternes, il se dégage une mélancolie si hallucinante que, par un instinct de réaction, les habitans ont adopté des costumes aux couleurs éclatantes ; la petite veste coquelicot et la culotte bleu de roi sont, avec le rouge vif des toits couverts de tuiles, les seules notes gaies qui tranchent sur la morne désolation des gris. Au sommet du col, on découvre tout à coup, dans un saisissant raccourci, l'étendue entière du Montenegro ; les vallées n'apparaissent pas ; l'œil épouvanté n'aperçoit de tous côtés que les monstrueuses vagues de pierre qui, si loin que s'enfonce le regard, se succèdent et se surplombent, figées en pleine colère, arrêtées en plein assaut, dans cette attitude tourmentée et douloureuse dont Fromentin a si bien dit qu'elle est comme la mort du mouvement. Ce cercle d'enfer, c'est le domaine du Monténégrin. Vers le Sud-Ouest, la plaine minuscule où se terre le village de Cettigne, capitale de la Principauté, reste invisible, mais, plus loin, s'ouvre une profonde dépression au fond de laquelle miroite au soleil la nappe bleue du lac de Scutari. Ces plaines diaprées, verdoyantes, fertiles, c'est le domaine du Turc ; il n'en a cédé quelques morceaux aux Monténégrins qu'en 1878 par le traité de Berlin. Plus loin

encore, ces grandes montagnes qui, sur l'horizon du Sud, scintillent au soleil, c'est le repaire des tribus albanaises, ennemies séculaires du Serbe de la Tchernagora auquel elles disputent les plaines grasses et les plateaux aux pâturages parfumés. Serré entre ses deux voisins, l'Autrichien et le Turc, maîtres de la mer et des plaines, le Monténégrin n'a gardé que l'étage supérieur, la montagne. Un jour, avant la guerre de 1877, François-Joseph, voyageant en Dalmatie, reçut à Cattaro la visite du prince Nicolas. Les hauts sommets du Montenegro, qui couronnent les Bouches, brillaient de milliers de feux. « Mon frère demeure bien haut, dit l'Empereur émerveillé. — Les Turcs m'ont pris la terre, les Autrichiens la mer, il ne me reste que le ciel, » répondit le prince (1). Le Montenegro est une forteresse de pierre, les Monténégrins en sont la garnison.

Seules, de grandes catastrophes peuvent obliger les hommes à se créer une patrie là où devraient régner sans partage l'aigle et le chamois. Ce fut l'invasion turque, victorieuse à Kossovo (1389), qui, disloquant l'Empire serbe de Douchan, isola les princes de la Zeta et les confina dans la Tchernagora. Ces premiers seigneurs du Montenegro appartenaient à la famille de Balsa; leur nom ne nous arrêterait pas si les traditions ne faisaient d'eux les descendans de ces princes des Baux dont le manoir ruiné garde si fière allure au pays de Mireille ; ils avaient suivi en Sicile la fortune de Charles d'Anjou; de là, ils passèrent en Épire, puis en Illyrie où ils se taillèrent un domaine à grands coups d'épée. On aime, en vérité, à se représenter ces gerfauts de Provence prenant leur vol vers l'Orient et installant leur couvée dans les nids d'aigle de la Montagne Noire. Ils n'y étaient pas dépaysés, ils y retrouvaient le même ciel méditerranéen, les mêmes rochers fissurés, les mêmes sources jaillissantes, la même végétation maigre et aromatique. On voudrait savoir leur histoire pour ajouter une page à celles où Maurice Barrès a évoqué les âmes de ces hardis féodaux qui, à la même époque, essaimèrent des dynasties françaises sur le vieux sol de l'Hellade.

La famille des Balsa s'éteint en 1427, celle des Tsernovitch lui succède. En 1516, le dernier de cette lignée désigne comme héritier de son pouvoir temporel le métropolite qui exerçait déjà le pouvoir religieux. Depuis cette époque jusqu'à 1851, les

(1) Cité dans l'ouvrage du baron Jehan de Witte, *Des Alpes bavaroises aux Balkans* (Plon, 1903), p. 315.

Vladikas (princes-évêques) gouvernent le Montenegro ; leur fonction reste élective en droit, mais, à partir de 1757, transmise d'oncle à neveu, elle ne sort plus de la famille des Pétrovitch Niegouch ; Pierre II, en 1851, laïcisant son pouvoir, se proclame souverain absolu, lui et ses héritiers par ordre de primogéniture. Cette longue période est remplie par une lutte de chaque jour contre le Turc et l'Albanais. Les Ottomans, maîtres de toutes les vallées autour de la Tchernagora, laisseraient volontiers tranquilles sur leurs plateaux arides ces quelques tribus serbes ; ils n'ont que faire de ces maigres terres où ils ne récoltent que des coups. Mais les Monténégrins, eux, pour subsister, ont besoin de descendre dans la plaine ; ils vivent de la guerre ; leurs faucilles sont des yatagans et leurs moissons des têtes de Turcs ; dans leur repaire de Cettigne, au-dessus du saint monastère d'Ivan-le-Noir, se dresse la tour des crânes où ils étalent leurs trophées hideux. Les montagnards rapportent aussi de leurs expéditions un butin plus utile ; ils pillent les camps et les villages, ils razzient les récoltes et les troupeaux. Ainsi vivent ces peuples, toujours l'œil au guet et la main au sabre, chasseurs d'hommes, à l'affût derrière leurs grands rocs. Le palladium de leur liberté, c'est le couvent d'Ivan-le-Noir, dans l'étroite plaine de Cettigne ; c'est leur centre religieux, le lien national qui unit les divers clans de la montagne. Il n'est pas surprenant que le métropolite de Cettigne soit devenu le chef de la nation. Deux fois, en 1623 et en 1687, les Turcs pénètrent jusqu'à Cettigne, détruisent le saint monastère, imposent aux montagnards l'humiliant impôt du *haratch*, et, pour les tenir en respect, installent au centre du pays une troupe de Monténégrins renégats. L'âme monténégrine, si l'apostasie venait à s'étendre, était menacée de disparaître : elle eut, dans la veillée de Noël 1702, ses Vêpres sanglantes qui la ressuscitèrent. A la voix de Danilo, le premier *vladika* de la famille des Pétrovitch, les Monténégrins se lèvent, massacrent les renégats, rejettent la suzeraineté turque ; plusieurs années d'effroyables luttes s'ensuivent : en 1714, les Turcs brûlent encore une fois le monastère de Cettigne. Combien d'ossemens turcs blanchirent alors dans les gorges sauvages de la montagne ! La liberté fut le prix de l'héroïsme : depuis cette époque, les Monténégrins vivent indépendans ; mais on les retrouve sans cesse en armes contre l'ennemi héréditaire, en 1829, en 1856, en 1876. Jusqu'à nos jours

la guerre reste l'unique préoccupation du Monténégrin, sa raison d'être, sa fonction normale; il vit pour tuer et, lui-même, tient à déshonneur de mourir dans son lit.

Si dénudées que soient les Montagnes noires, les eaux qui en dévalent entraînent avec elles de menues parcelles végétales qu'elle déposent au fond des entonnoirs naturels où elles-mêmes s'infiltrent dans le sol fissuré: ces petites cuvettes, on les aperçoit, de-ci de-là, rompant la monotonie du paysage; elles sont caractéristiques du pays monténégrin et herzégovinien; ce sont les champs des montagnards. Les uns n'ont qu'un ou deux mètres de diamètre et l'ingéniosité laborieuse des femmes monténégrines parvient à y faire pousser une minuscule moisson : une gerbe de seigle, trois ou quatre pieds de pommes de terre ou de maïs; d'autres ont quelques ares; la petite plaine où sont bâties les maisonnettes de Cettigne était, avant 1878, l'une des plus vastes surfaces cultivables du Montenegro. Tandis que l'homme porte les armes, les femmes, les enfans, les vieillards cultivent ces petites poches de terre noire ou conduisent dans la montagne quelques troupeaux de chèvres et de moutons: c'est à peu près toute l'industrie de ce peuple.

L'isolement au milieu de populations hostiles, la difficulté d'arracher à la montagne de chétives récoltes, ont fait de la Tchernagora le conservatoire des anciennes mœurs. La famille (*inokostina*) a gardé l'organisation caractéristique des anciennes sociétés slaves : l'égalité entre les divers membres et la jouissance collective de la terre cultivée en commun; aucun membre de la communauté ne peut posséder de pécule provenant de son travail qui appartient tout entier à la famille; le père ne peut disposer des biens de la famille sans le consentement des fils ; il est en général l'administrateur de la communauté, mais s'il se montre inférieur à sa tâche, il peut être remplacé par un de ses fils; en cas de dissolution de la communauté, le père et chacun des fils reçoivent des parts égales. Une *zadruga* est la juxtaposition de plusieurs familles associées pour cultiver collectivement, sous la direction d'un chef élu, une plus vaste tenure, cette forme, en raison de l'exiguïté des propriétés, est assez rare au Montenegro.

Un événement survint, en l'année 1714, qui allait avoir les plus grandes conséquences pour l'avenir politique du Montenegro. Le renom de Pierre le Grand, qui revendiquait le rôle de

protecteur des Slaves orthodoxes et qui les appelait à la guerre sainte contre la Turquie, avait pénétré jusque dans la Montagne-Noire. Le premier des *vladikas* Petrovitch, à bout de ressources après l'occupation de Cettigne par l'armée du pacha de Scutari, partit pour la Russie. Le Tsar accueillit avec empressement le *vladika* et lui donna 10 000 roubles d'argent. De là date l'intimité politique entre la grande Russie et le petit Montenegro, entre la dynastie des Romanof et celle des Petrovitch. Les *vladikas*, à chaque avènement, prirent l'habitude d'aller à Pétersbourg demander l'investiture.

C'est comme alliés des Russes que les Monténégrins eurent à combattre les soldats de Napoléon Ier. Au moment où il fait occuper Raguse et les bouches de Cattaro, l'Empereur écrit au vice-roi d'Italie, le 1er septembre 1807 : « Ordonnez au général Lauriston d'entrer en liaison avec les Monténégrins; » il faut « les gagner et s'en faire aimer. » La première expérience ne fut pas heureuse, un détachement français fut repoussé jusqu'à Raguse; le *vladika* Pierre, que les Monténégrins vénèrent comme un saint, dirigeait l'attaque impétueuse. Vialla de Sommières nous le dépeint : « ceint du baudrier, la tiare en tête, il excitait le courage et conduisait ses hordes avec autant d'énergie que d'habileté. » Les Monténégrins massacrèrent le général Delgorgue et un aide de camp de Marmont : on vit des têtes françaises sur la « tour des crânes » et les Monténégrins, s'en servant pour jouer aux boules, les trouvèrent légères et bien roulantes. Après les avoir battus, Marmont chercha à les apprivoiser. « Comment se fait-il que vous ne me parliez jamais des Monténégrins, lui écrivait l'Empereur; il ne faut pas avoir le caractère roide. Il faut envoyer des agens et vous concilier les meneurs de ce pays. » Marmont eut à Cattaro une entrevue avec le *vladika;* il essaya de le détacher de l'alliance russe. « Les Russes, répondit Pierre Petrovitch, sont nos frères, dans une même foi et dans une même famille... Les Slaves, sachez-le, attendent leur salut d'une union étroite avec leurs puissans frères russes. Celui qui est l'ennemi des Russes est l'ennemi de tous les Slaves. » Et comme Marmont lui reprochait les cruautés de ses soldats envers les prisonniers, il s'attira la fameuse réponse : « Il est vrai que notre peuple décapite ses ennemis captifs, mais n'est-il pas plus étrange que le peuple français ait décapité publiquement son roi légitime ? » Des relations paci-

fiques finirent cependant par s'établir; le colonel Vialla de Sommières parcourut le pays d'où il rapporta la curieuse relation de voyage qui révéla le Montenegro au monde occidental. Napoléon ne supportait pas que l'on dédaignât son amitié; il n'oubliait pas le Montenegro; il écrivait, le 15 juillet 1811, au général Bertrand, gouverneur des provinces illyriennes : « Tôt ou tard je désire détruire l'influence de l'évêque des Monténégrins, » et il réclamait des détails sur les moyens d'exécution. 1812 donna raison à la fidélité des Monténégrins envers la Russie et, lorsqu'en 1851 Danilo voudra laïciser son pouvoir et se proclamer *gospodar* (prince), c'est au Tsar de Russie qu'il ira demander la consécration de son nouveau titre.

Plus le Montenegro, au XIXe siècle, par ses relations avec les grandes puissances, tend à devenir un élément de la politique européenne, plus acharnés sont les Turcs à l'annihiler. Au Congrès de Paris, le plénipotentiaire ottoman ne souleva aucune contradiction en déclarant qu'il regardait le Montenegro « comme partie intégrante de l'Empire ottoman. » Le Tsar, mécontent de la neutralité de Danilo pendant la guerre de Crimée, l'abandonnait. Le prince eut une inspiration heureuse : il vint à Paris, en 1857, où Napoléon III, qui était alors l'arbitre de l'Europe, l'accueillit avec distinction. L'année suivante, Danilo, attaqué par les Turcs, leur infligea à Grahovo une rude défaite que les bardes de la montagne célèbrent comme la revanche de Kossovo; malgré ce succès, il allait succomber sous le nombre quand le pavillon de France apparut sur la côte de l'Adriatique, au grand mât du vaisseau de l'amiral Jurien de la Gravière. La France obligea les Turcs à faire la paix et une commission européenne fut chargée de délimiter les frontières du Montenegro, qui garda le district de Grahovo. Désormais, par l'intervention française, le Montenegro entrait dans le droit public européen en même temps que, par sa victoire, il devenait l'espérance des chrétiens des Balkans. Danilo ne survécut guère à ses succès; il fut assassiné à Cattaro, victime d'une vendetta albanaise; il avait désigné pour lui succéder le fils de son frère Mirko, Nicolas (Nikita), jeune homme de dix-neuf ans qui venait d'achever ses études à Paris au lycée Louis-le-Grand : il gouverne encore aujourd'hui le Montenegro. Son règne commence par d'effroyables luttes. Omer Pacha envahit le Montenegro, écrase sous le nombre ses héroïques défenseurs; la Russie, déjà inquiète pour la Pologne,

reste inerte ; Palmerston déclare « qu'il applaudira des deux mains en voyant les rebelles monténégrins châtiés par les troupes du Sultan. » Enfin la France prend l'initiative d'une intervention diplomatique qui arrête les Turcs et les fait consentir à la paix : ils obtiennent le droit d'élever des forteresses dans l'intérieur du pays ; le Montenegro semble retomber sous le joug. L'opinion française s'émeut des malheurs du petit pays, elle s'enthousiasme pour le jeune prince, elle envoie du blé, du maïs, pour ravitailler les montagnards mourant de faim ; une loterie, autorisée par le ministre Fould, aide le prince Nicolas à parer aux premiers besoins, puis à payer les fusils nouveaux avec lesquels son peuple combattit si brillamment pendant la grande crise de 1875 à 1878. Longtemps avant les Russes, le prince Nikita entre en campagne avec les Serbes pour aider les Herzégoviniens révoltés, il remporte de brillans succès et quand, enfin, les Russes se décident à entrer en lice, les Monténégrins sont avec eux ; ils tirent les premiers et les derniers coups de fusil, livrent six batailles et une infinité de petits combats (1). A force de bravoure et de sacrifices, le prince Nicolas et ses Monténégrins avaient enfin gagné la pleine indépendance et les accroissemens de territoire que l'Europe allait leur marchander, mais qu'elle ne pourrait pas leur refuser entièrement.

Le traité de San Stefano agrandissait le Montenegro dans toutes les directions aux dépens de l'Herzégovine, du sandjak de Novi-Bazar et de l'Albanie ; les plénipotentiaires de Berlin, inspirés par Bismarck, préoccupés avant tout de ne point déplaire à l'Autriche, rognèrent, surtout du côté du Nord, la part du Montenegro ; il acquérait cependant quelques morceaux précieux, la plaine de Podgoritza, une partie des bords du lac de Scutari, le district d'Antivari. Nous avons raconté ici (2) comment le Montenegro ne put pas entrer en possession de tout son lot et comment, en échange de districts albanais, il reçut le port et le territoire de Dulcigno jusqu'aux rives de la Bojana. Nous aurons à revenir sur les conditions onéreuses que l'article 29 du traité de Berlin apporta, au profit de l'Autriche, au libre

(1) 25 800 Monténégrins avec 300 canons tiennent en échec 117 000 Turcs avec 307 canons ; les Turcs perdent 18 035 tués, 22 700 blessés, 20 000 morts de maladie, 4 095 prisonniers ; les Monténégrins perdent : tués 1 360, blessés 3 400, prisonnier 1.

(2) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1909.

exercice de la souveraineté monténégrine sur les districts maritimes. Un avantage d'importance capitale lui est désormais acquis : le Montenegro touche à la mer ; il entre en contact avec le reste du monde : l'emmuré respire.

II

Sonne, sonne, ô cloche chérie ; des Serbes tu attestes la foi, la foi sainte pour laquelle ont coulé des flots de sang, don de Dieu. Sonne, sonne ; qu'à travers l'air et les nuages ton doux bruit retentisse ; salue tous les héros que notre siècle admire, salue Kara-Georges et Danilo. Que tes sons leur annoncent que plus grande est la puissance des Musulmans, plus grand sera le triomphe de mon peuple en l'anéantissant.

Ainsi chante le barde inspiré qu'est, à ses heures, le prince Nicolas. Accourir à l'appel de la cloche sainte du monastère de Cettigne, dévaler du haut des monts, se ruer sur l'Infidèle, conquérir les riches vallées de l'Albanie et de la Macédoine, refaire l'empire de Douchan, c'est le rêve qui vibre au fond de tout cœur monténégrin ; le prince l'a noblement traduit dans ses poésies et dans son beau drame la *Balkanska Tsaritza* (l'Impératrice des Balkans). Mais ce chantre d'épopée est aussi le plus avisé, le plus pratique des souverains ; son grand mérite dans l'histoire restera d'avoir compris qu'une transformation était nécessaire au salut de son peuple, et de l'avoir patiemment guidé dans cette évolution décisive. Le temps des beaux coups d'estoc et des têtes coupées est passé : il faut vivre et, pour vivre, travailler. Pour l'Occidental qui se promène dans la rue de Cettigne, l'impression qui domine est celle du désœuvrement ; tous ces Monténégrins, avec leurs élégans costumes militaires aux couleurs voyantes, avec l'arsenal qu'ils portent à leur ceinture, ont l'air d'une garnison endimanchée qui baye aux corneilles en attendant la guerre prochaine. Le légendaire colonel Ramollot se plaignait que l'on recrutât l'armée « dans le civil ; » au Montenegro, il n'y a pas de « civil, » tout Monténégrin est un soldat, depuis le Prince jusqu'au berger qui ne se sépare jamais de son fusil, de ses cartouches et de ses vivres. Comme le Berbère du Maroc et l'Albanais, le Monténégrin chemine allégrement sans rien porter que ses armes ; cultiver, traîner les fardeaux, faire le marché, c'est affaire aux femmes.

Le traité de Berlin donnait au Montenegro de belles vallées,

la riche plaine de Podgoritza avec une partie des rives du lac de Scutari ; la mer s'ouvrait à l'activité commerciale et à l'émigration des montagnards. Le prince Nicolas s'adonna résolument à sa tâche nouvelle ; il fallait habituer ses sujets au travail manuel, orienter leur énergie vers des formes nouvelles d'activité, coloniser les terres gagnées par la victoire ; on le vit prêcher d'exemple, forger sur la place publique, exhorter paternellement son peuple à ses nouveaux devoirs, l'initier à des méthodes plus perfectionnées de culture, donner des concessions aux plus méritans. Les races de bétail ont été patiemment améliorées ; de riches cultures de tabac, de maïs, de fruits, prospèrent dans les plaines. Podgoritza est devenue un centre agricole et commercial ; avec ses 4,000 habitans, elle est le plus gros bourg, le marché le plus important de la principauté. Un réseau de routes, commencé sur l'ordre du prince, atteint aujourd'hui les principaux centres ; la route autrichienne de Cattaro à la frontière a été continuée jusqu'à Cettigne et de là elle descend sur Rjeka, Vir-Bazar, Antivari et Dulcigno ; une autre gagne Podgoritza et Nikchitch. Une compagnie tchèque, subventionnée par l'État, a établi un service régulier d'automobiles de Cattaro à Cettigne et de Cettigne au lac de Scutari et à Podgoritza. Les Monténégrins, pressés par la faim, se sont mis tristement à travailler aux routes, et c'est pitié de voir ces beaux hommes, dans leur uniforme maculé et poudreux, casser, pour un infime salaire, les pierres du chemin ; je pensais, en les regardant, à ces oiseaux de proie captifs qui traînent dans la poussière leurs ailes paralysées et leur plumage souillé. Les fils des héros des vieilles *pesmas* vivent en pleine prose, parmi les plus dures réalités.

Il en est qui, plus hardis, s'expatrient. J'en ai vu des centaines travaillant au nouveau port de Trieste. Beaucoup, chaque année, s'en vont jusqu'en Australie, jusqu'en Amérique, au pays des salaires fabuleux où les revenus d'un seul riche dépassent ceux de toute la principauté monténégrine. Ils sont pris dans l'engrenage impitoyable de la grande industrie qui les enrichit, mais qui use la force de leurs muscles et brise le ressort de leurs volontés ; revenus au pays avec des économies qui, pour eux, constituent une fortune, souvent ils sont, pour le reste de leur vie, incapables d'un effort. Ces exilés volontaires donnèrent, l'année dernière, un touchant exemple de patriotisme ; après l'annexion de la Bosnie, quand les journaux parlèrent d'une

guerre imminente entre le Montenegro et l'Autriche-Hongrie, tous voulurent revenir se battre dans leurs montagnes; il fallut envoyer des dépêches à New-York pour les rassurer, les remercier et leur promettre qu'en cas de vrai danger, la patrie ne les oublierait pas.

Le Montenegro a deux ports, la rade d'Antivari et la petite baie de Dulcigno, mais l'un et l'autre sont séparés, par de hautes montagnes, de l'arrière-pays dont ils devraient être le débouché; il fallait donc, pour tirer parti des ports, leur créer des voies d'accès du côté de la terre et les aménager du côté de la mer. Une compagnie italienne a entrepris tous les travaux à faire à Antivari : une jetée prolongeant un promontoire naturel achèvera bientôt d'enfermer un beau bassin en eau profonde; la vieille cité d'Antivari commence à quitter le rocher où elle est si pittoresquement perchée, parmi ses oliviers centenaires, pour descendre au bord de la mer dans la plaine drainée et assainie. La jolie villa de Topolitza, appartenant au prince héritier, jalonne l'emplacement où est déjà tracée la future « promenade des Anglais » de cette « Nice de l'Adriatique, » dont le prince Nicolas veut doter son pays. Le « port franc » d'Antivari a été inauguré le 24 octobre dernier; on travaille à le doter des magasins et de l'outillage nécessaires. Malheureusement la rive Nord de la baie d'Antivari et les collines de Spizza qui la dominent appartiennent à l'Autriche; le territoire dalmate barre de ce côté les avenues du port monténégrin. A l'Est, entre la petite plaine d'Antivari et le lac de Scutari, s'élève l'épais massif du Roumia qui atteint 1500 mètres d'altitude; une route le traverse et on a inauguré, il y a quelques mois, un chemin de fer à voie étroite qui grimpe et serpente au milieu des rochers, traverse en tunnel la dernière crête et redescend, par des lacets vertigineux, sur la plaine de Vir-Bazar et le lac. Mais ce chemin de fer, qui a coûté très cher et a été très mal construit, est absolument insuffisant pour alimenter le trafic d'un grand port. Du côté Sud, l'accès de la rade d'Antivari est moins difficile; par là les Monténégrins espèrent que passera le tronçon terminal de la ligne Danube-Adriatique; Antivari, avec son bon port, en serait l'aboutissement naturel; si les Turcs et les Autrichiens tiennent absolument à la faire arriver dans le marais pestilentiel de Saint-Jean de Medua, tout au moins un embranchement devrait partir de Scutari, franchir la Bojana et arriver à Antivari par un tunnel

de base sous la montagne. A ce prix seulement Antivari deviendra un grand port.

La jolie baie de Dulcigno, presque fermée, comme une voûte de style arabe, a été jadis un merveilleux repaire de pirates, mais elle est trop étroite et trop peu profonde pour devenir un port moderne. Dulcigno sera une délicieuse plage de bains de mer lorsque Scutari sera devenue une ville civilisée et aura construit une route et un pont pour franchir les 30 kilomètres qui la séparent de Dulcigno où l'on ne peut aller aujourd'hui qu'à cheval par de mauvais sentiers. L'avenir de Dulcigno est encore lointain; il suppose bien des millions dépensés, une régénération profonde de l'Empire ottoman et une adaptation complète de la vie monténégrine aux nécessités modernes.

Émigration de Monténégrins à l'étranger, introduction de nationaux et de capitaux étrangers au Montenegro, contacts de plus en plus nombreux avec l'extérieur, transformation progressive des moyens de production, devaient avoir pour conséquence une rapide transformation des mœurs et de l'organisation sociale. Cette évolution, il fallait la préparer en répandant l'instruction. Avant le prince Nicolas, elle existait à peine; il fallut tout créer avec les maigres budgets de la Principauté; on commença par organiser un corps d'instituteurs; avec beaucoup de précautions on les fit agréer dans les communautés de villages. L'instruction primaire est devenue obligatoire depuis 1906. Un gymnase, une école de théologie et de pédagogie pour les prêtres et les instituteurs ont été créés à Cettigne. Une école supérieure pour les jeunes filles, y prospère depuis 1869. Tout un réseau scolaire, très méritoire pour un si petit pays, a été institué. Enfin bon nombre de jeunes Monténégrins, soit avec leurs propres revenus, soit à l'aide de bourses données par le prince, ont fait, dans les grandes universités européennes, des études supérieures; ils forment aujourd'hui l'élite cultivée du peuple monténégrin, apte à la vie et aux fonctions publiques.

A l'évolution des mœurs doit correspondre l'évolution des lois. Le prince Nicolas résolut de donner à ses sujets un code civil nouveau, mais il prit garde de n'apporter dans les lois que des changemens que les mœurs sanctionnaient par avance. Il eut la bonne fortune de rencontrer en Baltazar Bogisic (prononcez Boghichitch) le législateur dont il avait besoin. M. Bogisic, mort au printemps de 1908, était un savant ragusain devenu conseil-

ler de l'empereur de Russie et professeur à l'Université d'Odessa; sociologue et juriste éminent, il était aussi — ce qui est plus rare — un observateur sympathique des vieilles coutumes. Le code promulgué en 1855, au temps de Danilo, s'inspirait des idées philosophiques du Code français; il était inapplicable au Montenegro. Chargé par le tsar Alexandre II de rédiger un nouveau code pour le Montenegro, Bogisic se garda de détruire — comme l'a si malheureusement fait notre code civil — l'antique constitution de la famille et de la propriété; il se contenta d'y apporter plus d'unité et de clarté, tout en respectant le principe de l'ancienne organisation paysanne et en l'adaptant aux nécessités nouvelles. Le nouveau code fut promulgué en 1888; M. Bogisic en fit lui-même, dix ans plus tard, une édition revisée et, comme ministre de la Justice, il s'appliqua à résoudre les difficultés pratiques et à guider la jurisprudence. Son code, traduit dans toutes les langues, est l'objet de l'admiration des juristes; il a été, pour le peuple monténégrin, un très grand bienfait; il l'a préservé, dans la mesure du possible, de la désagrégation dans la famille, prélude de l'anarchie dans l'État; il l'a mis à l'abri de l'ébranlement dangereux que produisent les réformes hâtives, dans un pays très longtemps immobile. Le Montenegro et son prince ont à regretter, nous le verrons, de n'avoir pas, en matière constitutionnelle, procédé avec les mêmes précautions. Mais, pour faire comprendre le sens des crises politiques qui ont, en ces derniers mois, troublé la Principauté, il nous faut d'abord dire un mot de ses relations extérieures.

III

Avant le traité de Berlin, les relations extérieures du Montenegro n'étaient pas compliquées : entouré de tous côtés par les Turcs, il ne connaissait qu'un adversaire contre lequel, au nom de la Croix et de l'humanité, il faisait appel à tous les concours : Venise jadis, la Russie depuis Pierre le Grand, le Saint-Siège parfois, la France en 1857. Après 1878. le Montenegro devenait un État balkanique et adriatique; sa position géographique, son énergie militaire, rendaient désirable son amitié, utile son alliance. Il n'est, dit-on, meilleur maître que la nécessité; elle a fait, du prince Nicolas, l'un des plus avisés diplomates de son temps. Il a su, avec un art consommé, tirer parti, dans l'intérêt

de ses sujets et de sa dynastie, des avantages que la nature a donnés au Montenegro; il a cherché à son peuple des amitiés qui lui permissent de faire figure dans cette société européenne où le traité de Berlin l'avait fait entrer. Depuis 1878, il a comprimé les instincts batailleurs de ses montagnards, maintenu la paix, et l'on a vu, en 1883, le descendant des anciens preux, le fils de Mirko le Brave, lui-même vaillant tueur de Turcs dans les guerres de sa jeunesse, rendre visite, dans Constantinople, au sultan Abd-ul-Hamid. Cet acte, significatif entre tous, a rendu manifeste à tous les yeux que le temps des croisades est passé et que l'âge politique commence. Entre la Turquie et le Montenegro, les relations officielles sont restées pacifiques, mais on ne change pas, en quelques années, des coutumes et des haines séculaires; sur la frontière, où s'enchevêtrent les terrains de pâturage et où certaines tribus, tant albanaises que monténégrines, ont été séparées en deux fractions par une limite artificiellement tracée, des coups de fusil sont fréquemment échangés ; encore aujourd'hui, il n'y a presque pas de jour où la poudre ne fasse résonner les échos de la montagne. On vit, en 1907, le bataillon de Kolaschin passer la frontière, commandant en tête, pour porter secours à une fraction d'une tribu monténégrine molestée par les Albanais du sandjak de Novi-Bazar : il y eut combat en règle avec morts et blessés, puis de longues négociations diplomatiques. Le 11 janvier dernier, les journaux signalaient un combat où plusieurs Turcs auraient été tués. Le prince s'oppose tant qu'il le peut aux incursions sur le territoire voisin, même quand les « frères slaves » crient au secours. L'année dernière, il a même esquissé, vis-à-vis des Albanais, une politique toute nouvelle.

C'était au fort de la crise provoquée par l'annexion de la Bosnie. Le prince redoutait, si la guerre venait à éclater, d'être pris à revers par des bandes albanaises à la solde de Vienne. Le recrutement de montagnards Malissores, par le consulat d'Autriche à Scutari, se faisait au grand jour ; le consul laissait dire qu'après la victoire, l'Autriche rendrait Dulcigno aux Albanais; les contingens à fournir par chaque tribu étaient fixés d'avance et chaque futur combattant recevait un « napoléon » à titre d'arrhes. Le poète franciscain Georges Fishta, tout dévoué à l'Autriche, chantait les anciens exploits des Albanais contre l'ennemi slave et enflammait leur ardeur contre le Monte-

negro, « ce chiot de la Russie. » Le prince Nicolas chercha le moyen de prévenir le danger et de préparer une réconciliation de son peuple avec les Albanais du Nord. Il avait alors à Scutari un consul des plus distingués dont le zèle égalait le patriotisme et le loyalisme; il s'employa activement à persuader aux chefs de la montagne que le temps des vieilles haines était à jamais passé; quelques-uns furent gagnés et l'un d'eux alla à Cettigne où le prince lui fit l'accueil le plus flatteur. A la fin de mars, le général Voukotitch, grand maréchal de la cour princière, vint à Scutari accompagné de trois officiers; reçu officiellement par les autorités ottomanes, il prononça un toast dans lequel il déclara que, dans la guerre qui paraissait proche, les Monténégrins espéraient « l'appui des plus grands héros du monde, les Turcs. Les musulmans aussi bien que les orthodoxes serbes, continuait-il, attendent notre aide commune, aide que nous ne pouvons leur refuser ni devant Dieu ni devant les hommes. Leurs yeux comptent voir les insignes de la croix et du croissant surgir à la fois par le sandjak et par nos montagnes. » Ces premières démarches n'eurent pas de suite ; elles n'en sont pas moins significatives : le sentiment de la solidarité slave l'emporte sur la haine de l'ennemi héréditaire.

L'alliance intime avec la Russie reste le fondement immuable de la politique du prince Nicolas ; deux de ses filles ont épousé des membres de la famille impériale, le grand-duc Pierre Nicolaievitch et le duc de Leuchtenberg. Pour le Montenegro, l'alliance russe est à la fois la politique du cœur et la politique des intérêts. L'amitié des Tsars est, pour le petit État slave, une garantie de longue vie et de sécurité. Qui nuit au Montenegro blesse la Russie. L'Europe n'est pas tentée de l'oublier, depuis ce jour de 1889 où Alexandre III, recevant à Pétersbourg le prince Nicolas, but « à l'unique ami de la Russie. » Les Russes regardent le Montenegro comme une avant-garde slave dans le Balkan occidental, comme une forteresse russe en travers de la route qui conduirait l'Autriche vers Salonique. Le Montenegro n'a pas de budget de la guerre, c'est la Russie qui pourvoit à tout : l'armée monténégrine est un corps d'armée russe sur le flanc Sud de l'Empire austro-hongrois.

Pour le peuple monténégrin, la sainte Russie est la grande sœur qui a la même religion et le même idéal; c'est avec elle qu'il espère, un jour, « bouter dehors » le Turc. Pour le prince,

l'alliance est indispensable, mais peut-être la tutelle paraît-elle parfois un peu lourde. Tout en s'appuyant avec confiance sur la Russie, il a, pour le bien de son pays dont les intérêts sont devenus plus variés et les relations plus compliquées, cherché d'autres amitiés. Le Montenegro est voisin de l'Autriche par la Dalmatie et par l'Herzégovine; les montagnards, du haut du Lovtchen, ne peuvent regarder sans envie la petite cité de Cattaro peuplée de « frères serbes » qui, en 1813, quand les Français se retirèrent, votèrent par acclamation leur réunion à la principauté. D'Antivari, ils montrent aussi avec colère les hauteurs de Spizza qu'ils avaient conquises au prix de leur sang en 1877 et que les Autrichiens se firent donner au Congrès de Berlin. Le peuple monténégrin ne conçoit pas d'accommodement possible avec l'Autriche, telle qu'elle est aujourd'hui constituée; mais le prince, responsable de l'avenir de son pays, ne peut manquer d'avoir une autre attitude envers un voisin très puissant. Entre le Cabinet de Vienne et le gouvernement princier, les rapports sont très bons, avec, de la part de l'Autriche, une nuance de hautaine protection dont s'irrite parfois l'amour-propre de la cour de Cettigne. Souvent les agens autrichiens, dans les petits États des Balkans, croient politique de prendre un ton rogue et, à la moindre difficulté, d'user de menace; ce manque de doigté leur a probablement plus nui que tous les efforts de leurs adversaires. Mais, entre la Russie qui le protège de loin et l'Autriche qui l'opprime de près, le prince Nicolas est obligé, surtout dans les momens où Vienne et Pétersbourg ne sont pas en rapports amicaux, de louvoyer et de ménager ceux qui peuvent lui nuire; il est passé maître à ce jeu d'équilibre dans lequel il a, très habilement, introduit l'Italie et l'Allemagne. D'ailleurs, la principauté et le prince sont si pauvres, et il en coûte si cher de moderniser un pays de montagnes comme la Tchernagora, qu'il faut savoir accepter tous les bons offices et puiser aux bourses qui s'ouvrent. Le Montenegro serait tenu, dit-on, envers la cassette impériale de François-Joseph, et même envers celle d'Abd-ul-Hamid, à certaines gratitudes. En face de la politique autrichienne d'expansion balkanique, le Montenegro, comme la Serbie, est un « butoir » que le Ballplatz cherche à aplanir par les mêmes procédés qui réussissaient en Serbie au temps des Obrenovitch. Le prince Nikita n'a pas l'âme d'un Milan; mais il a parfois cherché un point

d'appui du côté de Vienne. En 1907, il a fait à Berlin une visite dont il a parlé avec une particulière satisfaction dans le discours d'ouverture de son Parlement, et il a reçu chez lui, avec un empressement remarqué, après les manœuvres d'été de l'escadre autrichienne, la visite officielle de l'amiral Montécuculli.

Le roi d'Italie est le gendre du prince Nicolas dont il a épousé, en 1899, la quatrième fille, Éléna. C'était l'époque où l'Italie commençait à se préoccuper davantage de « l'équilibre adriatique » et cherchait à accroître son influence dans les mers ottomanes. Rivale de l'Autriche en Albanie, elle l'est aussi au Montenegro ; pour les Italiens, aussi bien que pour les Russes, ces montagnes, hérissées de robustes guerriers, apparaissent comme un obstacle à la poussée autrichienne ; l'existence d'un Montenegro libre et fort est nécessaire à la politique du Quirinal et les cadeaux du gendre à son beau-père consistent le plus souvent, comme ceux du Tsar, en canons. Beaucoup d'Italiens ont acquis des intérêts économiques au Montenegro, des capitaux italiens y travaillent ; nous avons vu qu'une compagnie italienne est fermière de la navigation sur le lac de Scutari, de la construction du port d'Antivari et du chemin de fer d'Antivari à Vir-Bazar; le monopole des tabacs a été donné à une société italienne. Beaucoup de *mercantis* viennent trafiquer au Montenegro ; de jeunes Monténégrins fréquentent les collèges, les universités, les écoles militaires de la péninsule. Mais, entre Italiens et Monténégrins, l'intimité s'établit avec peine; l'Italien parle du montagnard comme d'un barbare sans culture, et le montagnard dédaigne dans l'Italien l'homme qui préfère, au noble jeu de la guerre, les petits métiers qui enrichissent. Il n'y a pas, entre les deux races, d'affinités électives et, dit-on, même entre les deux cours, les rapports manqueraient d'intimité.

Les Serbes du royaume et ceux du Montenegro se reconnaissent pour frères; les Monténégrins, à mesure qu'ils s'instruisent davantage, prennent de plus en plus conscience de leur origine et de leur histoire. Langue, religion, poésie, musique, traditions, sont communes aux deux pays : de l'Adriatique au Danube, il n'y a qu'un seul peuple serbe sous plusieurs dominations; mais, entre les gouvernemens, la sympathie est loin d'être aussi vive. Au temps des Obrenovitch, les rapports entre les deux cours n'étaient pas bons, Nicolas ayant marié sa fille aînée à Pierre Karageorgevitch. Après la tragédie de 1903, le prince

applaudit à l'avènement du nouveau roi dans une lettre enthousiaste qu'il terminait par le cri de : « Vive mon gendre! » Pourtant une sourde méfiance se manifestait déjà entre les deux dynasties; Pierre I[er] n'envoya pas de représentant à Cettigne. La princesse Zorka était morte avant d'avoir été reine et l'on s'est demandé si, après la catastrophe des Obrenovitch, le prince Nicolas n'aurait pas secrètement désiré voir la succession revenir à son second fils, Mirko, marié à la fille du colonel Constantinovitch, cousin du roi Alexandre. La propagande nationale serbe en Bosnie et en Macédoine alarme le prince Nicolas; si la grande Serbie, rêvée par quelques patriotes, était réalisée, que deviendrait la petite principauté monténégrine? Elle irait se perdre dans la masse serbe et l'union se ferait au profit des Karageorges plutôt qu'au bénéfice des Petrovitch. Cette inquiétude ne serait pas étrangère, dit-on, au rapprochement qui, vers la même époque, fut remarqué entre la Cour de Cettigne et celle de Vienne. L'union des Serbes, le prince Nicolas la souhaite, mais au profit de sa dynastie et de son peuple; n'est-ce pas le Montenegro qui, seul de tous les pays serbes, n'a pas subi le joug avilissant du Turc? Ne lui appartient-il pas de marcher, sous le signe de la Croix, en avant de tous les Slaves pour la défaite définitive de l'Islam et la fondation de l'Empire des Balkans? Quand les ancêtres des Karageorges gardaient les porcs dans les forêts soumises aux Turcs, les Petrovitch étaient déjà les fiers *vladikas* de la libre Tchernagora. Le prince Nicolas regarde Belgrade comme le foyer dangereux d'où souffle, jusque dans ses montagnes, l'esprit révolutionnaire. Nous verrons comment l'« affaire des bombes » a fortifié chez lui cette conviction et rendu très mauvaises les relations entre Belgrade et Cettigne. Il fallut, pour opérer une réconciliation, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche. Quand, le 7 octobre 1908, éclata cette nouvelle, la poussée de l'opinion publique fut plus forte que les défiances des souverains. Le ministre de Serbie qui, à peine installé à Cettigne, avait dû en partir lors du « procès des bombes, » y rentra triomphalement, tandis que le général Voukotitch, envoyé à Belgrade, y était accueilli avec enthousiasme. A Cettigne, dans les premiers jours de la crise, des télégrammes, venus de Pétersbourg et de Londres, encourageaient le prince à la résistance. Les Monténégrins coururent aux armes et bordèrent leurs frontières, tandis que les Autri-

chiens concentraient des troupes à Cattaro et à Trébigne. On se demande pourtant si le prince Nicolas et ses ministres crurent réellement à l'imminence d'un conflit armé. Dès l'entrevue de Salzbourg (4 septembre), entre le baron d'Æhrenthal et M. Tittoni, celui-ci avait été rassuré sur les conséquences de l'annexion; quelque temps après, il avait déclaré dans un discours que l'Italie aurait des satisfactions et qu'elles consisteraient en un avantage pour le Montenegro, la libération du port d'Antivari et la modification de l'article 29 du traité de Berlin. Il est permis de croire que la diplomatie autrichienne ne laissa pas ignorer ses dispositions au prince Nicolas. En avril 1909, lorsque la crise fut entrée dans la voie des solutions, parole fut tenue au Montenegro qui sut faire plaider sa cause par l'Italie, au nom de la liberté de l'Adriatique, par la Russie, par la France et par l'Angleterre.

L'article 29 institue sur le port d'Antivari des servitudes autrichiennes. Il attribue à l'Autriche la commune de Spica (Spizza), turque avant la guerre, mais conquise par les Monténégrins avec Antivari et Dulcigno. Spizza domine du haut de ses collines la rade d'Antivari; elle-même est dominée par des montagnes qui sont monténégrines, mais l'article 29 stipule que les Monténégrins ne devront pas élever de fortifications entre l'Adriatique et le lac de Scutari, tandis que les Autrichiens restent libres de fortifier Spizza. L'article 29 ajoute :

> Le Montenegro ne pourra avoir ni bâtimens, ni pavillon de guerre. Le port d'Antivari et toutes les eaux du Montenegro resteront fermés aux bâtimens de guerre de toutes les nations.
>
> La police maritime et sanitaire, tant à Antivari que le long de la côte du Montenegro, sera exercée par l'Autriche au moyen de bâtimens légers garde-côtes.
>
> Le Montenegro adoptera la législation maritime en vigueur en Dalmatie; de son côté l'Autriche-Hongrie s'engage à accorder sa protection consulaire au pavillon marchand monténégrin.
>
> Le Montenegro devra s'entendre avec l'Autriche-Hongrie sur le droit de construire et d'entretenir, à travers le nouveau territoire monténégrin, une route et un chemin de fer.

Dans le traité de Berlin, où ils ne sont pas rares, il n'y a peut-être pas de plus criant abus de la force que celui que consacre l'article 29. L'Autriche, qui n'a pas combattu, prive le Montenegro du fruit de son héroïsme; grâce à l'article sur la

police sanitaire, elle peut empêcher même les bateaux marchands d'accéder à Antivari; elle peut étouffer le commerce monténégrin ; elle étreint la principauté à la gorge. Ce sont ces servitudes que les négociations de l'hiver 1909 ont, du moins en partie, fait disparaître. Le port d'Antivari est aujourd'hui libre, ouvert aux bâtimens de guerre comme aux bateaux de commerce; la police sanitaire et maritime n'appartient plus à l'Autriche. Les Monténégrins auraient souhaité d'obtenir la cession de Spizza ou au moins l'obligation pour les Autrichiens de n'y pas élever de fortifications; ils n'y ont pas réussi (1).

Le nouvel état de droit créé par les négociations de l'hiver dernier vient d'être démontré par un acte : une escadre française est venue, les 1er et 2 janvier, dans la rade d'Antivari ; le contre-amiral Pivet a été reçu par le prince et ses sujets avec un enthousiasme qui a prouvé non seulement le prix qu'ils attachent à l'amitié de la France, mais aussi l'importance que prenait à leurs yeux cette première visite d'une force navale étrangère « dans le libre port d'Antivari. » Le prince, dans son toast de bienvenue, a employé par deux fois cette expression. La presse autrichienne a montré quelque mauvaise humeur de cette visite; elle lui a même attribué plus de signification politique qu'elle n'en avait ; elle a voulu y voir une conséquence de l'entrevue de Racconigi et de l'amitié de l'Italie et de la Russie. Si la visite de l'escadre française a eu pour effet de confirmer la pleine indépendance du Montenegro, elle n'aura pas été inutile, car cette indépendance et celle de la Serbie sont nécessaires à l'équilibre de l'Europe.

Dans cette crise de 1908-1909, si le Montenegro a, dans des circonstances difficiles, obtenu un avantage, il le doit à la haute autorité de son prince parmi les souverains et à l'habileté de sa diplomatie personnelle. Le mariage de ses filles et de ses fils l'a fait parent ou allié de la plupart des grandes familles régnantes; les cours européennes ont pour lui les égards respectueux qu'elles témoignaient au vieux roi Christian de Danemark ; comme lui, Nicolas est un des « grands-pères » de l'Europe. Sa noble figure, rehaussée par le piédestal de ses montagnes, auréolée des exploits de sa jeunesse, se dresse au seuil de l'Orient, comme une

(1) L'article 29 a été modifié, mais non pas entièrement abrogé. Cependant aucune rédaction nouvelle n'a été officiellement adoptée. Il y a encore un article 29, mais personne ne sait quel en est le texte exact.

survivance des temps héroïques où les affaires n'avaient pas encore envahi toute la politique et où l'on savait combattre et mourir pour la foi et la liberté. Mais, tout en bénéficiant de son prestige de personnage d'épopée, le prince Nikita sait être surtout un homme d'État très moderne, très réaliste, qui possède à fond l'art subtil des contre-assurances et des doubles garanties. Sa politique est un chef-d'œuvre de souplesse et de doigté; elle ne manque même pas d'un grain de cette duplicité que l'on reproche aux faibles pour qui elle est une nécessité et que l'on admire volontiers chez les forts pour qui elle n'est que fourberie. C'est ainsi que le prince Nicolas a su faire de son tout petit État une pièce importante dans le jeu de la politique européenne, et de sa minuscule capitale l'un des centres où se décide le présent et s'élabore l'avenir.

IV

L'Europe apprit, non sans surprise, un jour d'octobre 1905, que le prince Nicolas de Montenegro venait d'octroyer une constitution à ses sujets : il y aurait désormais, à Cettigne, une Chambre élue, un ministère responsable. Jusque-là, le prince Nicolas avait, selon la tradition de ses pères, exercé seul un pouvoir illimité en droit, tempéré en fait par la simplicité des mœurs patriarcales, qui rendent très facile l'abord du souverain, et par l'exiguïté même d'un pays dont le prince peut connaître personnellement presque toutes les familles. N'a-t-on pas vu, dans sa jeunesse, le prince Nicolas, comme saint Louis, rendant la justice assis sous un arbre devant son palais? Le prince, dans le discours du trône prononcé à l'inauguration de son premier Parlement, a lui-même défini son pouvoir : « La confiance que le peuple monténégrin nous a témoignée démontre que notre pouvoir ne fut jamais l'autocratisme, mais la délégation directe de la volonté nationale. » Dans certaines circonstances exceptionnelles les *vladikas* ou les princes réunissaient des assemblées nationales (Skoupchtinas) temporaires; l'objet de leurs délibérations était déterminé et limité. Depuis un siècle, l'autorité des princes n'a pas cessé de s'accroître. Pierre II avait remplacé l'assemblée des *Knezes* (chefs des familles féodales, chefs de clans) par un Sénat moins nombreux dont les membres étaient nommés par lui. Danilo, en 1851, « laïcisa » son pouvoir et

réunit sur sa tête l'autorité des *vladikas* et les fonctions des gouverneurs civils supprimés par Pierre II. Nicolas lui-même, en 1879, supprima le Sénat et le remplaça par un ministère composé de cinq personnes nommées par lui et responsables devant lui seul. Quels mobiles ont donc pu décider le prince, déjà au seuil de la vieillesse, à faire spontanément, sans qu'aucun vœu lui ait été présenté, l'essai d'un régime nouveau?

« La Constitution, a dit le prince, est exclusivement l'enfant de mon âme. » C'est donc d'abord dans ses actes et ses discours publics qu'il faut chercher la raison de cet enfantement inattendu.

« Tout homme appartenant à une société cultivée doit en même temps être un citoyen libre, » ainsi commence la proclamation par laquelle Nicolas annonce à son peuple sa résolution. Ayant modernisé l'administration, le code, la justice, l'instruction, sans toutefois toucher aux principes traditionnels et fondamentaux sur lesquels est fondée l'autorité, sans rien renier de l'héritage de ses ancêtres, il crut le moment venu de donner à son pays figure tout à fait moderne en le dotant d'un Parlement.

L'autocratisme était une nécessité historique; cette ère fut remplie de labeurs, de résultats et de gloire,... mais aujourd'hui, le temps de l'autocratisme est révolu pour le Montenegro,... les peuples qui nous ont devancés dans la voie de la civilisation nous serviront d'exemple. Nous prendrons dans leur système politique toutes les améliorations justifiées par l'expérience et, par une application progressive, nous remédierons à ce qu'il pourrait y avoir d'imparfait dans nos coutumes patriarcales... Je veux, dans la plénitude de mon indépendance, vous accorder certains droits qui vous permettent de collaborer aux affaires de l'État. Je laisse à mes héritiers le soin d'en assurer le développement raisonnable selon l'exigence des temps. Les droits que je vous consens aujourd'hui ne dépassent pas une certaine limite, mais ils n'apporteront aucune déception aux espérances raisonnables. (Discours du trône.)

En dehors de ces motifs d'ordre général, le prince n'a-t-il pas eu quelques raisons plus immédiates, plus personnelles aussi peut-être? Bien qu'il n'ait pas communiqué ses idées de derrière la tête, serait-il téméraire d'essayer de les deviner? On trouverait peut-être d'abord une question financière. La « modernisation » du Montenegro demande beaucoup de capitaux, et les banques prennent plus facilement un emprunt lorsqu'il est voté et garanti par un Parlement. N'y aurait-il pas, en outre, une raison d'intérêt politique? Le Montenegro était le seul pays chrétien

de la péninsule balkanique qui ne fût pas une monarchie constitutionnelle. « Le trône d'or des Balkans » n'appartiendra jamais à un souverain qui n'aurait pas assuré à ses peuples des institutions libérales. Devenir un État constitutionnel, c'était rendre possible, autour du Montenegro, ce groupement des États balkaniques dont le rêve hante l'imagination du prince Nicolas. Vers 1905, à propos de la Macédoine, on commença à parler de la future « Confédération balkanique. » Si elle existait jamais, la plus ancienne dynastie de la péninsule ne pourrait-elle pas aspirer à en exercer la présidence? Si, d'autre part, la nation serbe réalisait un jour son unité, ce serait certainement autour d'un État jouissant d'institutions libres. Enfin, le Tsar de Russie, le dernier souverain autocratique, ne venait-il pas, lui-même, de donner l'exemple en convoquant une Douma?

Le prince Nicolas octroya donc une constitution. Elle institue une Chambre unique. Le suffrage est universel; pour être éligible, il faut payer quinze couronnes d'impôt annuel, ce qui exclut environ un tiers des citoyens. La presse est libre. L'instruction primaire est obligatoire et gratuite. La Skoupchtina se compose de quatorze membres *virilistes*, c'est-à-dire siégeant en vertu de leurs fonctions, hauts fonctionnaires de l'État, chefs des clergés, etc., et de soixante-deux députés élus pour quatre ans. Elle a surtout le contrôle des dépenses, aucun emprunt ne peut être conclu sans son concours. Le prince garde de très larges prérogatives : il décide seul de la paix et de la guerre; il signe les traités; il est le chef de l'armée; il nomme tous les fonctionnaires, il a le droit très étendu de grâce et de commutation de peine; il nomme et révoque les ministres sans avoir à tenir compte de l'avis de l'assemblée; il a le droit de la dissoudre et de ne la convoquer de nouveau que quand il lui plaît; il peut, s'il y a désaccord entre elle et le gouvernement à propos du budget, rendre exécutoire la loi de finances de l'année précédente. Ainsi la monarchie est constitutionnelle, elle n'est pas parlementaire.

Le jour de la Saint-Nicolas 1905 (6-19 décembre), la première Skoupchtina monténégrine, très librement élue, se réunit à Cettigne. Le prince prononça un discours du trône, brillante et véridique apologie de son règne. Après avoir rappelé les bienfaits du régime ancien, il explique la nécessité d'un régime plus moderne; il a l'espoir que les Monténégrins sauront avec

sagesse se serrer autour de leur prince pour réaliser plus de bien encore. Puis il trace un tableau de la situation du Montenegro parmi les nations et rappelle avec fierté les hautes amitiés qu'il a assurées à son peuple. Il en vient enfin à la Constitution :

Cette constitution, j'en suis le père; un père pourrait-il jamais mutiler son enfant... je demande à mon peuple obéissant et fidèle de régler sa conduite d'après la constitution nouvelle; qu'il la soutienne et la défende comme il défendrait ma propre personne; rien ne me serait plus pénible que d'entendre dire : « Dans un moment d'enthousiasme, le vieux prince s'est trop hâté, considérant son peuple comme plus avancé qu'il ne l'est réellement. » Prenez garde, Monténégrins, que l'on ne puisse jamais dire du mal de vous et du bien de moi, car le peuple m'est plus cher que ma propre vie et son renom m'est plus précieux que le mien. Si cela advenait jamais, je maudirais ce jour, et la malédiction paternelle est lourde... A la face de Dieu, de tous les anges et de tous les saints et devant l'assemblée de mon cher peuple, je jure de régner fidèle à cette constitution et aux lois et de tendre de toutes mes forces au bien et au bonheur de mon pays (1).

Et, le premier, il prêta serment au milieu d'une immense allégresse populaire.

La proclamation de la Constitution, les élections et les premiers débats de la Chambre révélèrent le travail de désagrégation qui s'opère dans la société, et l'évolution des esprits qui, plus rapide chez les uns que chez les autres, a créé des nuances très sensibles d'opinion parmi les Monténégrins. Malgré la prudence du code Bogisic, les nécessités nouvelles de la vie économique et sociale ont fait craquer les vieux cadres du clan et de la famille. Dans cette décomposition sociale, des mécontentemens ont germé; ils se sont manifestés par le choix d'un grand nombre de députés opposés aux chefs de clans, indépendans des anciennes « autorités sociales. » La Constitution a été la pierre de touche qui a fait apparaître les tendances et les aspirations de toute une jeune génération qui n'a pas connu les temps épiques où l'on ne vivait que pour la guerre, et qui juge le monde autrement que ne le faisaient les haïduques de l'âge héroïque. Beaucoup de ces jeunes gens ont étudié dans les universités de l'Occident, ils ont voyagé, ils ont pris le goût de la politique, le désir d'acclimater chez eux un régime plus « libéral » et plus « démocratique ; » d'autres ont vécu en Serbie, dans cette atmosphère de Belgrade où fermentent les passions politiques;

(1) Voyez le discours, ainsi que la proclamation du prince, dans la *Revue Slave* du mois d'avril 1906.

quelques-uns, séduits par la logique impitoyable des doctrines révolutionnaires, se sont jetés dans le mouvement avec cette fougue et cette candeur qui rendent ces jeunes Slaves dévoyés, à la fois, moralement, si dignes de pitié et, socialement, si dangereux. On entendit, à la Skoupchtina, des discours très « avancés. » Le prince en fut étonné, blessé; il ne s'était pas rendu compte de cette mentalité d'une génération qui n'est plus la sienne et que la sienne ne comprend plus; il commença à se demander si « son enfant » n'aurait pas grandi trop vite.

Il serait exagéré de dire que deux partis se formèrent, mais deux tendances se firent jour : les uns, représentans des anciens clans, regrettaient, sans le dire, la Constitution et tendaient à en réduire l'application au minimum; les autres, que l'on appelait parfois le « parti national, » souhaitaient le développement des libertés politiques et travaillaient à acclimater au Montenegro le régime parlementaire. Ardemment patriotes, comme tous leurs concitoyens, ils l'étaient d'une manière un peu nouvelle et superposaient au patriotisme monténégrin un patriotisme serbe plus général. Ils donnèrent à la Skoupchtina le nom d' « Assemblée serbe de la Tchernagora; » c'est dans une union de tous les Serbes et, pour commencer, dans une alliance étroite avec le royaume de Serbie, qu'ils voyaient l'avenir et les espérances de grandeur de leur pays.

Lorsque le prince octroya la Constitution, le chef du ministère était, depuis quarante ans, un membre de sa famille, son cousin germain, M. Bojo Petrovitch, dont l'intelligence élevée, le caractère loyal et ferme avaient rendu de grands services au prince et au pays. A politique nouvelle, hommes nouveaux : le prince choisit comme président du Conseil M. Miouchkovitch (1), et, comme ministre des Finances, M. André Radovitch. Ce ministère dura presque un an et donna sa démission au moment de la seconde session de la Skoupchtina en novembre 1906. Le prince voulut alors qu'une commission de l'Assemblée désignât les futurs ministres. Le Cabinet Radoulovitch fut constitué et dut donner sa démission en janvier pour avoir voulu substituer, dans l'armée, aux anciens chefs de clans, les officiers sortis des écoles européennes. Un ministère présidé par M. Radovitch prit alors le pouvoir; il menaça directement les intérêts d'une camarilla

(1) Voyez, pour les détails de la politique monténégrine, René Henry, *Des monts de Bohême au golfe Persique* (Plon, 1908), pages 476 et suivantes.

très puissante en décidant qu'une enquête serait faite sur la gestion des fonds publics pendant les dix années précédentes. Le prince lui retira sa confiance au bout de trois mois et appela M. Tomanovitch avec un ministère de « réaction » qui est encore en fonctions aujourd'hui. La Skoupchtina, d'abord ajournée pour trois mois, fut dissoute en juillet 1907; une autre fut élue en septembre et, grâce à une énergique pression, fut presque unanimement ministérielle. Le règne de la terreur commençait au Montenegro; la « malédiction paternelle » s'abattait sur l'enfant accusé d'ingratitude.

Un prince, parvenu aux alentours de la soixantième année, peut accorder des réformes à son peuple, il ne peut pas arracher de son esprit, ni surtout de son cœur, les idées et les sentimens de sa jeunesse. Le prince Nicolas est resté l'homme qui a souvent dit qu'il voulait mourir « le dernier souverain féodal de l'Europe. » Il a fait sur lui-même l'effort méritoire d'accorder une constitution, mais il l'a conçue avec son esprit habitué au gouvernement patriarcal. Il n'a vu que les hommes de sa génération; il s'est représenté une Skoupchtina qui serait composée de ses vieux compagnons d'armes, qui donnerait, surtout pour le décor, pour le dehors, une figure nouvelle à son gouvernement, mais qui n'en changerait pas l'assiette et qui lui laisserait à lui-même toutes les réalités du pouvoir. Je veux bien un parlement, disait-il en inaugurant la seconde Skoupchtina, mais je ne veux pas d'opposition. Et voici qu'apparaissaient des hommes nouveaux, avec d'autres conceptions; ils lui étaient tous fidèlement, filialement dévoués, mais les fils ne sont pas les pères; le prince fut froissé de rencontrer, chez ses ministres, des idées différentes des siennes, parfois des résistances. Il fut question d'économies, par exemple sur certaines dépenses de la Cour : le prince en fut vivement blessé. Certains actes des ministres, souvent dénaturés par des personnages de l'entourage du souverain, certains propos perfidement grossis, lui apparaissaient comme autant d'usurpations sur ses droits. Ainsi allait s'accentuant un malentendu entre lui et les plus désintéressés de ses conseillers. Il y eut, à cette même époque, d'imprudentes manifestations d'étudians; quelques jeunes gens monténégrins, étudians à l'université de Belgrade, publièrent une brochure contre Nicolas (1906); accusé, de lèse-majesté, ils revinrent à Cettigne pour se justifier, furent acquittés et allèrent acclamer le prince sous ses fenêtres.

D'autres faits du même genre suivirent celui-là; le prince qui veut être l'ami, le père de tous « ses chers Monténégrins » en fut péniblement affecté. C'était le temps où, à Belgrade comme à Cettigne, on parlait beaucoup de l'unité de la race serbe; la jeunesse ne se cachait pas pour déplorer que la nation eût deux têtes: de là, pour quelques Serbes, à accuser les Monténégrins de vouloir faire disparaître les Karageorges au profit du prince Mirko, il n'y avait qu'un pas, qui fut franchi; de même, à Cettigne on accusa les Serbes de chercher à réaliser l'unité, par les mêmes moyens, au profit du roi Pierre ou de son fils aîné. Les adversaires du parti « national libéral » monténégrin exploitèrent habilement ces manifestations d'une jeunesse imprudente et représentèrent le patriotisme panserbe de M. Radovitch et de ses amis comme un péril pour la dynastie des Petrovitch. Ce fut l'une des causes qui précipitèrent la chute du Cabinet Radovitch et poussèrent le prince à une politique réactionnaire. Quelques mois après éclatait l'« affaire des bombes; » elle allait servir à anéantir le parti dont M. Radovitch était le chef et à rendre plus difficiles les rapports entre Belgrade et Cettigne.

V

Nous n'abordons pas sans inquiétude l'histoire de ce « procès des bombes » qui, depuis 1907, a jeté la division, le trouble, le deuil dans un petit pays que l'on aimerait à dépeindre comme l'asile de la concorde et des mœurs patriarcales. Cette histoire, nous ne pouvons la passer sous silence, parce qu'elle a une portée générale: le « procès des bombes » est un procès politique. C'est comme tel que nous en parlerons; nous nous efforcerons d'exclure le côté purement juridique de l'affaire, n'étant pas de ceux qui, en toute occasion, se croient qualifiés pour donner aux autres des leçons de justice. Nous exprimerons très franchement l'idée que nous avons pu nous faire, après avoir écouté toutes les opinions. Si nous n'avons pas réussi à être impartial, que l'on sache d'avance que nos sympathies ont penché du côté des plus malheureux.

Historiquement, le « procès des bombes » est, au sens sinistre que la Terreur a donné à ce mot, un « amalgame; » il est, à la fois, le procès d'un parti, ou, si l'on veut, d'une tendance politique, et le procès de la propagande nationale serbe. A ce der-

nier titre, il apparaît comme la préface du procès d'Agram, dont nous aurons à parler ici quelque jour. Ce double procès est greffé sur une affaire de bombes, assez obscure par elle-même, qu'il faut d'abord raconter.

Un soir d'octobre 1907, un ouvrier typographe nommé Raicovitch, venant de Serbie par Cattaro, arrive à Cettigne, avec un panier contenant plusieurs bombes. Il se rend, avec son fardeau, à une petite auberge qu'il trouve pleine de monde, de lumières et de chants : on y veillait, à la mode serbe, un enfant mort. Voilà notre homme fort empêtré ; il confie son embarras à un ami qui lui conseille de porter son fardeau au ministère de l'Intérieur. Excellent conseil, que Raicovitch s'empresse de suivre ! Au ministère, on reçoit les bombes, et ce n'est que vingt-quatre heures après que l'on s'avise d'arrêter le porteur. Il s'accuse lui-même et dénonce ses complices qui, les uns par la frontière du sandjak, les autres par Antivari, devaient apporter d'autres bombes. Effectivement, ils sont arrêtés sans difficultés. C'étaient, pour la plupart, de très jeunes étudians et quelques ouvriers, à la fois anarchistes et nationalistes ; ils faisaient partie, disait-on, d'un groupement dont le prince héritier de Serbie, Georges, encourageait les tendances et connaissait les desseins. Le plan aurait été de tuer le prince Nicolas et ses fils. Les conjurés auraient voulu, par là, réaliser l'unité de tous les Serbes, soit, disent les uns, au profit des Karageorges, soit, prétendent d'autres, au profit du prince héritier de Montenegro, Danilo, que l'on aurait proclamé à la place de son père. Il y eut, plus tard, à la Skoupchtina monténégrine, de violens débats où ces hypothèses furent ouvertement émises ; la dynastie serbe et particulièrement le prince Georges furent désignés comme les instigateurs du complot. Accusation invraisemblable, car le prince Nicolas est le grand-père du prince Georges et, à l'époque où les attentats devaient être commis, la princesse Hélène, fille du roi Pierre, était au palais de Cettigne auprès de son grand-père, et c'est ce moment que son frère aurait choisi pour faire sauter le palais ! Il est difficile de croire à tant de noirceur. Ceux qui affirment qu'il a existé un véritable complot, l'attribuent à de jeunes zélateurs du panserbisme, dont le prince héritier aurait connu les tendances générales, mais non les projets criminels. La dynamite venait réellement de Serbie ; les conjurés auraient réussi à se la procurer en déclarant qu'ils voulaient

s'en servir en Macédoine où les propagandes nationales ne sont pas scrupuleuses sur le choix des armes. D'autres voient, dans toute cette affaire, la main d'habiles agens provocateurs. Ils font remarquer d'abord l'absurdité des desseins, d'ailleurs vagues, que l'on prête aux conjurés. L'histoire de Raicovitch et de ses bombes paraît singulièrement suspecte. En voici une autre, qui ne l'est guère moins, et qui cependant a servi de preuve contre les accusés. Quelques jours après les premières arrestations, un complice, resté à Cattaro, adresse à un de ses affidés, à Cettigne, une lettre sans intérêt, mais, sur l'enveloppe, il écrit quelques mots qu'il dissimule sous les timbres : il demande si les complices arrêtés ont tout avoué. Or, il advient que l'enveloppe de la lettre tombe entre les mains d'un professeur, amateur de timbres, qui décolle ceux qui recouvraient les phrases compromettantes, lit et s'empresse de porter à la police cette précieuse pièce à conviction. L'aventure est étrange ; une police qui chercherait à se procurer des preuves agirait-elle autrement ? Encore l'expédient pourrait-il passer pour assez grossier !

Quelques jours après la capture du menu fretin des porteurs de bombes, commence le coup de filet politique. Inculpés d'avoir connu et favorisé le complot, de hauts personnages, anciens conseillers d'État, anciens ministres, anciens députés à la Skoupchtina, magistrats, médecins, avocats, sont emprisonnés. Le plus en vue était M. Gardachevitch, ancien conseiller à la Cour de cassation, beau-frère du prince Nicolas par son mariage avec la sœur de la princesse Miléna. L'accusation portait que le ministre de Russie aurait assisté à plusieurs réunions de conjurés. L'ancien président du Conseil, M. André Radovitch, se sentant menacé, avait quitté Cettigne pour Paris. Parmi les inculpés de marque, c'est lui que l'accusation cherchait surtout à atteindre. M. Radovitch a été l'âme et la tête du parti national libéral. Vieux Monténégrin par l'énergie, le loyalisme et le courage, il appartient à la jeune génération par ses aspirations libérales et son sentiment profond de l'unité de la nation serbe. Élevé dans les écoles militaires d'Italie, il a voyagé dans toute l'Europe dont il connaît les langues et les institutions. Il a épousé la fille de M. Bojo Petrovitch ; il est donc neveu par alliance du prince Nicolas. A Paris, où il passa l'hiver de 1908, il eut l'occasion de servir utilement les intérêts du Montenegro, au moment où le discours du baron d'Æhrenthal mit sur le tapis la ques-

tion du chemin de fer du Danube à l'Adriatique. Il parlait de son pays avec un patriotisme, et de son souverain avec une vénération, dont ceux qui, comme nous, l'ont entendu, ne sauraient oublier l'accent. Au moment où le procès allait commencer, il partit pour Cettigne. « Je suis le chef du parti, disait-il, je ne dois pas abandonner mes amis, je suis innocent et je comparaîtrai avec confiance devant la justice de mon pays. » Il est aujourd'hui pour quinze ans au bagne de Podgoritza, une chaîne à la jambe gauche. Ses plus acharnés accusateurs affirment qu'il a été au courant de tout le complot, mais que cependant il n'a jamais cru qu'un attentat dût être dirigé contre le Prince ; ils disent qu'il a vu à Cattaro les individus chargés d'apporter les bombes et que, s'il est revenu à la veille du procès, c'est qu'il ignorait que les accusés eussent fait des aveux. D'autres se contentent d'affirmer que Radovitch était au courant de la propagande panserbe, mais qu'il fit tous ses efforts pour dissuader les agens de cette propagande d'agir par les bombes ; voyant qu'on ne l'écoutait pas, prévoyant des malheurs, mais ne voulant pas se faire délateur, il se serait enfui. Quoi qu'il en soit de ces allégations, aucune preuve sérieuse n'a été apportée contre lui au procès.

Des débats eux-mêmes, nous ne dirons rien, sinon que le procès a été jugé par un tribunal d'exception dont la plupart des membres n'avaient aucune capacité juridique et que, dans la procédure comme dans la conduite des débats, on n'observa pas les règles tutélaires qui sont considérées, dans l'Europe occidentale, comme la garantie indispensable à une bonne justice (1). Un incident, cependant, vaut d'être relevé, car c'est peut-être celui-là qui donne la clé de tout le procès. On vit un jour paraître au tribunal un jeune Bosniaque, se disant journaliste, dont le nom, alors ignoré, allait bientôt acquérir une célébrité d'assez triste aloi : c'était Georges Nastitch. Il demanda à parler et, sans étonnement, le président lui accorda la parole ; il fit alors le tableau détaillé de toute la propagande serbe à l'étranger ; il rattacha le procès de Cettigne à une série de faits de même nature, montrant partout la propagande serbe à l'œuvre, au Montenegro, en Bosnie, en Croatie. On sait comment, depuis lors, Nastitch a publié sa brochure *Finale* d'où

(1) Cf. Ch. Printa, *le Procès de Cettigne*, dans *les Questions diplomatiques et coloniales*, 16 septembre 1908.

sortit le procès d'Agram, et a fait carrière de dénonciateur. De l'avis général, Nastitch est un personnage louche ; il passe pour un agent provocateur au service de qui le paie, que ce soit Vienne, Budapest ou le ban de Croatie. Si l'on se rappelle qui, à cette époque, avait intérêt à brouiller Cettigne avec Belgrade et à dénoncer l'existence d'une vaste intrigue serbe au Montenegro comme en Croatie et en Bosnie, et si l'on songe à l'intervention, inattendue tout au moins pour le public, de Nastitch au procès des bombes, on se demande, en vérité, si, à travers les obscurs détours de toutes ces affaires, on ne tient pas un fil conducteur.

Le 28 juin 1908 l'arrêt de la Cour est rendu. Deux accusés présens, parmi lesquels n'est pas Raicovitch, sont condamnés à mort, quatre le sont par contumace. Les autres accusés sont condamnés à des peines variant de la réclusion à perpétuité à six années de la même peine. M. Radovitch a quinze ans de réclusion. Le prince gracie les condamnés à la peine capitale. Deux des condamnés à mort par contumace étaient en prison à Cattaro. Ils y sont jugés, quinze jours après le verdict de Cettigne, par le tribunal de la ville qui reçoit communication de la procédure de la cour monténégrine. Ils sont acquittés.

Le parti « national-libéral, » au Montenegro, est anéanti. Le ministre de Serbie à Cettigne, installé depuis quelques mois seulement, quitte le Montenegro. Le procès d'Agram va commencer. L'annexion de la Bosnie-Herzégovine est proche. Tels sont les événemens qui suivent le procès des bombes : quelques-uns en sont la conséquence directe, et l'on jugera peut-être que les autres ne sont pas sans corrélation avec lui.

Nous avons déjà dit ici (1) comment l'émotion provoquée dans tous les pays de langue serbe par l'annexion de la Bosnie (7 octobre 1908) eut pour conséquence de réconcilier, non pas le peuple monténégrin et le peuple serbe, dont les sympathies ont toujours été très vives, mais les dynasties et les gouvernemens des deux pays. On crut généralement que cet élan de fraternité panserbe entraînerait la grâce des condamnés de Juin : il n'en fut rien. La réconciliation fut plus bruyante que sincère; atténués par des nécessités patriotiques plus fortes, les ressentimens anciens subsistaient. Nous avons dit plus haut comment

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1908.

le Montenegro sut, avec l'appui des grandes puissances, obtenir de l'Autriche des avantages importans. La crise de l'hiver 1908-1909 passée, une nouvelle affaire n'allait pas tarder à éclater,

Vers le milieu du mois de septembre dernier, on commence à parler mystérieusement d'un complot qui aurait éclaté à Kolaschin (près de la frontière du sandjak); des officiers auraient tenté d'entraîner leurs hommes et d'enlever le dépôt d'armes de Kraila. Le ministre de l'Intérieur, M. Plamenatz, — qui passe pour être le moins éclairé et le plus implacable des conseillers du prince, — se rend sur les lieux et fait opérer de nombreuses arrestations. Complot serbe, disent les uns, suite de l'affaire des bombes, tentative pour délivrer les prisonniers: on aurait trouvé sur l'un des officiers arrêtés des lettres de Yasha Nenadovitch, un parent du roi Pierre, dont il fut déjà question au procès des bombes. Complot autrichien, ripostent les autres : on a vu un agent de la légation d'Autriche en conversation, sur une route déserte, avec un certain commandant Mitrovitch qui, à la première alarme, passa la frontière. Du procès, on ne sut rien; il fut jugé sommairement, loin de Cettigne; il y eut onze condamnations à mort, dont six par contumace. Le lieutenant Ginovitch, le porte-drapeau Yoyitch, le *kmed* (maire) Radeitch furent fusillés à Andriévitza; le même jour, le lieutenant Mitrovitch et le fournisseur de l'armée Ylia Bojen Petrovitch subirent le même sort à Podgoritza. L'exécution eut lieu en plein midi, sur la place du marché, en présence d'une foule qui criait: « Vive le Prince! » L'un des officiers fusillés était le beau-frère de M. Radovitch, ayant épousé sa sœur. A Belgrade, à la nouvelle de l'exécution, des bandes de manifestans parcourent les rues et protestent violemment contre la rigueur du prince Nicolas.

A la même époque, on raconta qu'une échauffourée s'était produite à la prison de Podgoritza. Le condamné Radovitch, disent les officieux, aurait été malmené par ses codétenus qui l'accusaient de les avoir entraînés dans le complot des bombes et qui auraient cherché à l'assommer, croyant ainsi rendre leur grâce plus prochaine. La rixe, répondent les autres, a été préparée, soit pour faire tuer sur place le prisonnier, soit pour le séparer de ses compagnons et permettre, quelque jour, de le faire plus aisément disparaître. Lui mort, les autres condamnés seraient graciés; car c'est lui que l'on veut garder en prison et

l'on n'ose pas gracier les autres sans lui que l'on sait le moins coupable et qui est venu, spontanément, se soumettre au jugement. Un fait reste certain et il est troublant : on a tenté de tuer le prisonnier.

Comment expliquer un tel acharnement? Faut-il y voir seulement un effet de cette « malédiction paternelle » promise par le Prince aux audacieux qui troubleraient son rêve idyllique de constitution patriarcale? Ses conseillers actuels seraient-ils parvenus à lui faire voir, en Radovitch et ses amis, les ennemis de sa gloire et de sa grandeur, acharnés à le diminuer, à le reléguer dans l'impuissance pour gouverner sans lui? Ou bien faut-il, éclairant le présent par le passé, chercher, dans les anciennes mœurs des clans de la montagne, l'origine psychologique de ces tristes événemens? Le pouvoir, au Montenegro, est héréditaire de fait, mais les *vladikas* et, après eux, Danilo, mort sans enfant, ont toujours désigné leur successeur. Le prince Nicolas, qui veut assurer l'hérédité dans sa lignée, redouterait les autres branches de sa famille, et particulièrement son cousin germain Bojo Petrovitch, dont le caractère et l'intelligence sont appréciés de tous les Monténégrins. Un jour, à la chasse, en présence de membres du corps diplomatique, le Prince, s'asseyant, se plaignit de souffrir du pied et demanda à son cousin de lui tirer sa botte : Bojo pâlit et s'exécuta. On se souvient que la candidature de Bojo Petrovitch fut mise en avant pour la fonction de haut-commissaire des puissances en Crète; le Prince permit à son cousin d'accepter, mais à la condition qu'il renoncerait à la nationalité monténégrine et à ses droits de membre de la famille princière. Bojo refusa. Lorsque le Prince apprit que M. Radovitch allait épouser la fille de Bojo Petrovitch, il en aurait été vivement irrité et aurait cherché à l'en dissuader. Un autre cousin du Prince vit, depuis longtemps, en exil à Belgrade. Les querelles de famille et de clan, qui, — la littérature monténégrine en fait foi, — étaient si fréquentes et si âpres dans le Montenegro d'autrefois, se retrouvent peut-être dans les cruels événemens d'aujourd'hui; elles ne suffisent pas à en donner la clé. L'explication la plus vraie, ne faut-il pas la chercher dans la psychologie humaine la plus commune? Ce que nous pardonnons le moins aux autres, ce sont les conséquences de nos propres erreurs: « Dans un moment d'enthousiasme, le vieux prince s'est trop hâté... » Il semble bien qu'en effet il s'est trop hâté, en octroyant

une constitution à son peuple qui, dans sa masse, n'était pas mûr pour la vie politique, et qu'il se trompe encore, l'ayant accordée, de n'en pas accepter les conséquences.

La haute personnalité du prince Nicolas est si respectée, son nom si aimé de ses sujets, toute sa vie a été si noblement remplie, que ceux mêmes qui ont à souffrir de sa politique n'en rendent responsables que des conseillers médiocres et vindicatifs. Pour nous, dans ces affaires pénibles et obscures, nous nous garderons de prononcer un jugement définitif; mais ce qu'il est permis à un Français, ami du Montenegro, de dire, c'est l'effet déplorable qu'ont produit, dans toute l'Europe, les événemens qui, depuis deux ans, se sont accomplis dans la Principauté. Il se peut que l'Europe se trompe, mais il est certain qu'elle se trompe avec unanimité; elle regarde M. Radovitch et ses amis comme les défenseurs et les victimes d'idées politiques qu'elle a depuis longtemps mises en pratique et qu'elle se doit à elle-même de trouver bonnes. Même si les accusés des derniers procès avaient été légalement et justement condamnés, il n'en resterait pas moins qu'ils ont pour eux cette force souveraine des temps actuels qui s'appelle l'opinion : du point de vue politique, c'est cela surtout qui importe.

VI

Le prince Nicolas fêtera, l'été prochain, entouré de sa nombreuse et illustre famille, le cinquantième anniversaire de son avènement; de grandes fêtes sont annoncées ainsi que de royales visites. Le Montenegro reconnaissant bénira son prince pour la grande œuvre qu'il a accomplie. Acclamé roi par ses sujets, le Prince, dit-on, demanderait à l'Europe de lui en reconnaître le titre. Ces solennités joyeuses seront pour lui l'occasion d'accorder une amnistie générale; il voudra, pour cette fête de famille, se voir entouré de tous « ses chers Monténégrins. » Puisse, ce jour-là, le fantôme de ceux qui ne peuvent plus être graciés ne pas troubler l'allégresse nationale!

Lorsque enfin ces temps de tristesse et de calamité seront passés, les Monténégrins réconciliés se trouveront en face du problème de leur avenir.

Le danger qui pèse sur toute l'Europe, nous voulons dire la mésintelligence, qui commence heureusement à s'atténuer, entre

Vienne et Pétersbourg, est particulièrement redoutable pour eux. Dans un conflit entre l'Autriche et la Russie, ils seraient nécessairement entraînés ; leur existence même serait en jeu; c'est dans cette crainte qu'ils complètent leur armement et fortifient les points stratégiques. Le port d'Antivari, libéré des entraves de l'article 29, a reçu l'été dernier toute une cargaison de grosses pièces de position, de batteries de montagne, de munitions, cadeau du Tsar à son allié.

La guerre, pour le Montenegro, c'est le risque, mais c'est aussi la possibilité du gain, l'espoir d'un avenir meilleur; la paix sera peut-être le dépérissement, la mort lente. Dans les conditions actuelles de la vie des peuples, le Montenegro ne peut vivre qu'artificiellement; le budget des recettes est insignifiant et l'État ne subvient à ses dépenses que grâce à des subsides étrangers; le commerce est à peu près nul, l'agriculture manque de terres; la population va en décroissant, malgré la fécondité des mères, par l'émigration. La pauvreté, la gêne, sont partout, jusque dans le palais princier. Depuis longtemps le gouvernement insiste auprès de la Turquie pour qu'elle procède à une régularisation du cours de la Bojana que les alluvions du Drin ensablent; ce travail aurait pour effet d'abaisser le niveau du lac de Scutari et de rendre à la culture de belles plaines aujourd'hui noyées, dont Monténégrins et Ottomans profiteraient. Pour le Montenegro, ce serait peut-être, au moins momentanément, le salut. Les Turcs, jusqu'ici, ont fait la sourde oreille. Les cartons de l'ingénieur du vilayet, à Scutari, sont remplis de beaux plans, qui n'en sortent pas. La diplomatie autrichienne, dit-on, s'emploierait à les y faire rester : l'Autriche n'a pas intérêt au développement du Montenegro qu'elle espère tenir un jour à sa merci ; elle leurre le gouvernement princier d'un traité de commerce qui n'aboutit jamais; elle fait tout le trafic sur les côtes; le chiffre de ses importations au Montenegro est, à lui tout seul, quatre fois plus fort que le chiffre total des exportations de la Principauté; elle va ouvrir, à Spizza, un port franc pour annihiler celui d'Antivari. Cettigne, perchée au milieu de ses montagnes, était la forteresse naturelle d'un peuple de proie; elle ne saurait demeurer la capitale d'un État vivant pacifiquement de son travail ; elle restera la ville sainte, la Moscou de la Principauté, mais il faut créer Pétersbourg à Antivari ou à Podgoritza. Tels sont les angoissans problèmes qui se posent pour les Monténégrins. Ils ne veu-

ent pas mourir, mais ils se demandent s'ils pourront vivre.

Deux événemens européens pourraient exercer une action décisive sur l'avenir du Montenegro. Le premier serait, en Autriche-Hongrie, la réalisation du « trialisme. » Si un grand État jougo-slave, où entreraient la Croatie, la Bosnie, l'Herzégovine, la Dalmatie, était constitué, on se demande si le Montenegro, et même la Serbie, ne seraient pas entraînés à s'y agréger : le ruisseau se perdrait dans le grand fleuve.

La formation d'une confédération balkanique, au contraire, ouvrirait pour le Montenegro, tel qu'il est constitué, et pour sa dynastie, des perspectives d'avenir; la Principauté tournerait son activité vers ces plaines et ces vallées de la péninsule où régnèrent jadis les grands Tsars slaves. Peut-être l'heure viendrait-elle, pour les Monténégrins, de s'y élancer de nouveau pour la guerre sainte qui chasserait enfin d'Europe l'ennemi héréditaire, le Turc. C'est l'espoir atavique qui survit au fond du cœur de tout Monténégrin. « Si les Serbes, les Bulgares et les Croates s'étaient fraternellement tendu la main, et si, appréciant à leur valeur les Grecs leurs voisins, ils avaient vécu en amis avec eux, d'autres chants retentiraient aujourd'hui du fier Olympe à la Drave. Hélas! c'est la haine qui a triomphé! » C'est un personnage de l'*Impératrice des Balkans* qui parle ainsi. Cette concorde qu'il a chantée comme poète, sera-t-il donné un jour à Nicolas Petrovitch de la faire régner comme souverain? L'hégémonie de la confédération balkanique pourrait-elle échoir à sa dynastie? L'avenir nous l'apprendra. Mais, que ce soit là le rêve suprême de sa vie, le but secret de toute son activité, c'est Danitsa, l'héroïne de son drame, interprète de sa pensée, c'est l'*Impératrice des Balkans* elle-même qui nous le dit : « Nous serons le mauvais génie de la Turquie. Elle se brisera contre nos monts. Nous tendrons à nos voisins nos bras fraternels; nous les aiderons dans leur malheur. Notre devise sacrée sera éternellement : les maux des frères par les frères pansés! »

René Pinon.

LA MORT DE TALLEYRAND [1]

Un de mes amis, qui habite l'Italie, m'écrivit de Rome, au mois de septembre 1838, pour me demander ce qu'il fallait penser de tout ce qui se racontait si diversement en France des derniers jours et de la fin de M. de Talleyrand. « Envoyez-moi une longue lettre, me disait-il, et même, si vous le pouvez, un mémoire : on le lira ici avec un extrême intérêt. » J'ai tardé à lui répondre ; plusieurs graves circonstances m'ont empêché de le faire sur-le-champ. Le 2 février 1839 m'a décidé à ne pas retarder davantage. Ce que j'ai écrit n'est ni une lettre ni un mémoire : c'est le simple récit de ce que j'ai vu.

Paris, 2 février 1839.

Je consens bien volontiers, mon cher ami, à mettre sous vos yeux le récit exact et authentique des derniers jours et des derniers momens de M. le prince de Talleyrand. Dieu, qui m'a fait le témoin d'une si grande miséricorde, ne m'a pas donné une telle consolation pour moi seul; cette consolation appartient à toute l'Église, car une haute réparation vient d'être offerte à son honneur, et une âme, dont un long et triste égarement faisait, depuis cinquante années, gémir la religion, vient d'être enfin rendue à la vérité, aux lumières de la foi et aux saintes joies de l'espérance chrétienne : c'est du moins ma profonde et intime conviction...

(1) M. Bernard de Lacombe, dont nous avons naguère donné des articles sur Talleyrand, est sur le point de faire paraître à la librairie Plon, sous le titre *la Vie privée de Talleyrand*, un volume qui contiendra entre autres choses le récit écrit par l'abbé Dupanloup, le futur évêque d'Orléans, de ses relations avec le célèbre diplomate. Ce sont les parties essentielles de ce récit que nous publions.

J'ai été appelé pour la première fois auprès de M. le prince de Talleyrand au mois de février dernier (1838); il voulut bien me faire inviter à dîner. Je ne vous cacherai pas que cette invitation me surprit et m'embarrassa singulièrement. Je savais depuis peu que M. de Talleyrand avait quelquefois entendu parler de moi; mon nom avait été prononcé devant lui par sa jeune nièce, Mlle Pauline de Périgord, que je dirigeais depuis sa première communion. Je savais même que M. de Talleyrand parlait quelquefois de moi avec bienveillance... Lorsque je reçus cette invitation, je n'en fus ni moins embarrassé, ni moins surpris. C'était le 2 février, jour anniversaire de sa naissance; il entrait alors dans sa quatre-vingt-cinquième année. M'inviter en un pareil jour, pour une fête de famille, à une époque si solennelle de sa vie, me parut extraordinaire et presque significatif...

Évidemment, pour lui comme pour moi, il ne s'agissait pas seulement d'une invitation à dîner. Toutefois, après y avoir réfléchi, je crus devoir refuser l'honneur qu'il voulait bien me faire. Je lui écrivis donc en m'excusant sur mes fonctions et sur ma vie retirée, ajoutant que Mgr l'archevêque lui-même avait la bonté d'agréer cette excuse, ce qui était vrai. M. de Talleyrand ne l'agréa pas, du moins facilement, et j'ai su depuis que mon refus l'avait gravement contrarié. Cet homme qui n'avait jamais d'émotions extérieures, et dont le visage paraissait essentiellement impassible, quelque contrariété qu'il éprouvât, prit aussitôt un air sérieux, et dit ces mots singuliers: « Ce refus m'étonne; on m'avait dit que l'abbé Dupanloup était homme d'esprit: si c'était vrai, il serait venu; il aurait compris de quelle importance était son entrée dans cette maison. » Ces paroles vraiment singulières me furent redites; j'avoue qu'elles me firent impression et me donnèrent du regret.

Quelques jours se passèrent, et, malgré mon premier refus, M. de Talleyrand voulut bien renouveler son invitation. Cette fois, je ne crus pas pouvoir refuser... C'était le dimanche 18 février.

Faut-il vous dire toutes mes pensées, en y allant, mes craintes, mes espérances, mes dispositions? Elles vous étonneront, vous déplairont peut-être. Les voici néanmoins dans leur naïveté: j'étais sérieusement contrarié, triste même de me trouver, sans trop savoir pourquoi ni comment, condamné à ces relations; ennuyé de quitter ma pieuse retraite pour me voir

jeté rue Saint-Florentin à l'hôtel de M. de Talleyrand; comprenant d'ailleurs l'importance, et craignant l'inutilité de ma démarche; sachant bien que, le lendemain, tout Paris et les journaux s'empareraient de cette nouvelle, comme cela est en effet arrivé. Faut-il vous l'avouer même? J'étais comme tout le monde, croyant très peu à la bonne foi du prince de Talleyrand, sachant son habileté, et moi n'en ayant aucune; trouvant tout cela embarrassant, et cependant obligé, par le devoir de mon ministère et par ma conscience, à le subir, mais en revanche décidé à marcher droit, à rompre en visière le plus tôt possible, et à ne pas accepter un rôle, en supposant qu'on m'en eût préparé un.

Je franchis le seuil de l'hôtel de M. de Talleyrand dans ces dispositions, me confiant d'ailleurs à Dieu qui savait ma droiture, et lui demandant de me faire éviter l'extrême rigueur, qui eût été inconvenante et coupable vis-à-vis de la bonne foi et d'un retour sincère; mais lui demandant aussi d'épargner à mon ministère le malheur de la plus légère faiblesse.

J'entrai enfin... Le prince me reçut avec une extrême bienveillance; il était assis dans un de ces grands fauteuils, hauts et larges, où il se tenait habituellement; c'est de là qu'il dominait tout ce qui l'entourait, si absolument et si poliment toutefois, de son regard élevé, de sa parole brève, rare, spirituelle et si accentuée. Je ne sache pas que les rois soient plus rois dans leur intérieur que M. de Talleyrand ne le paraissait dans son salon. C'était ce salon célèbre qu'avait habité l'empereur Alexandre, et où s'étaient agitées tant de passions, discutées tant d'affaires, décidés tant d'intérêts, le sort de la France et de l'Europe... Je trouvai dans ce salon beaucoup plus de monde que je n'avais prévu; j'arrivai cependant jusqu'à lui. Après l'échange des premiers témoignages de mon respect et de sa bienveillance, on me présenta, et il m'offrit lui-même un fauteuil près de lui; je crus devoir accepter simplement et prendre cette place sans cérémonie.

La conversation s'engagea; elle parut d'abord assez froide, et on remarqua que la première demi-heure, qui fut de sa part bienveillante et polie, fut aussi un peu embarrassée; pour moi, Dieu le permit ainsi, respectueux au dehors, je n'éprouvai au dedans qu'un profond sentiment de compassion et de tristesse à la vue de ce vieillard; mais sans trouble ni embarras...

L'heure du dîner arriva. Il y avait vingt personnes à table. Bientôt la conversation s'anima; mais jugez de ma surprise : je m'attendais sans doute à la trouver toujours convenable, elle fut constamment, de plus, toute religieuse, je dirai même tout ecclésiastique. M. de Talleyrand parla beaucoup des sermons et des prédicateurs actuels : il cita plusieurs beaux passages, plusieurs belles paroles des prédicateurs qu'il avait écoutés dans sa jeunesse. C'était la première fois que je l'entendais et que je le voyais de si près. Je l'observais avec une certaine curiosité, et, je le répète, sans aucun embarras. Je remarquai surtout avec quel à propos, et quelle finesse d'esprit, et quelle grâce, il citait.

On parla de Mgr l'archevêque de Paris, des œuvres de charité auxquelles il dévouait sa vie et prodiguait le peu qui lui restait de fortune. « Personne n'est plus généreux que M. l'archevêque, dit le prince ; mais surtout, ajouta-t-il avec une expression très prononcée, personne ne sait mieux donner que lui. » Je ne pouvais qu'applaudir à de telles paroles.

A cette occasion, il fit les réflexions, les plus curieuses pour moi, sur l'Angleterre et sur la manière dont on y fait ou plutôt dont on n'y fait pas la charité. « C'est une chose, disait-il, qu'ignorent les Anglais ; le fond même de leur caractère, qui est *chacun pour soi* et que ne corrige pas la sécheresse du protestantisme, les rend insensibles aux misères du prochain. »

A la fin du dîner, la conversation s'éleva. Il parla longtemps seul, et je fus étonné, je l'avoue, de la franchise et de l'énergie avec lesquelles il flétrit le XIX[e] siècle, « époque de mépris pour toute autorité. » Il s'éleva contre les « insensés » qui attaquent l'idée religieuse. Il dit encore : « Triste temps que le nôtre où plus rien n'est respecté ! » Nous étions, je le répète, vingt personnes quand il parlait ainsi...

Le dîner fini, nous le précédâmes dans son salon ; M. de Talleyrand y entra le dernier. Il paraît que c'était assez son habitude. Il demeurait dans la salle à manger quelque temps après tout le monde, puis rentrait lentement, appuyé sur le bras de sa jeune nièce ou de quelqu'un de ses petits-neveux, qui allaient à sa rencontre. Il reprit bientôt sa place et aussi la conversation qui, pendant une heure, fut très animée. On ne parla que de Saint-Sulpice, du séminaire, des anciens sulpiciens qui avaient été ses maîtres, des plus forts théologiens de cette société et de ce temps, de M. Émery spécialement, dont il louait, avec

une grande effusion de cœur, la haute vertu et l'admirable conduite dans des circonstances difficiles. Le beau mot de Fénelon mourant à Louis XIV : *Je ne connais rien de plus apostolique, de plus vénérable que Saint-Sulpice*, fut cité plusieurs fois. Il rappelait les beaux souvenirs de l'Église de France, de ses jours d'épreuves, toujours pour elle les plus glorieux, qui l'amenèrent, comme naturellement, à faire un magnifique et touchant éloge du vénérable Pie VII. J'étais, je le constate, saisi, stupéfait, presque entraîné; je ne pus du moins, en sortant, m'empêcher de me dire à moi-même : voilà bien certainement une des plus édifiantes conversations qui se soient tenues aujourd'hui dans Paris; il ne manquait vraiment qu'une croix sur cette poitrine pour me persuader que je conversais avec un des plus vénérables évêques de France...

J'étais sorti de l'hôtel Talleyrand frappé de la grandeur en quelque sorte solennelle du maître; je me représentais malgré moi cette tête si noble et si haute, ces traits expressifs et imposans, ce regard si pénétrant, si profond; je me représentais surtout ce respect, ces soins, cette tendresse, je dirais presque ce culte de sa famille et de ses amis, derrière lequel l'homme privé semblait se reposer des agitations du monde, considérant de là, avec une si parfaite tranquillité, l'extraordinaire violence des outrages et des injures prodigués à l'homme public. Car une chose que j'ignorais, et qu'on ignore généralement, c'est que M. le prince de Talleyrand était vénéré et chéri de tout ce qui l'approchait; et, comme cette vénération et cette tendresse lui ont été fidèles pendant toute une vie presque séculaire, il faut bien, me disais-je, que ceux qui en ont dit tant de mal, et jamais de bien, aient eu un peu tort et n'aient pas tout su...

Mais le souvenir le plus vif qui me resta de ma première entrevue avec M. le prince de Talleyrand fut ce caractère de gravité, cette sorte de préoccupation religieuse qui m'avait d'abord frappé dans sa conversation. Il ne s'y était peut-être pas dit un mot que n'eût pu avouer un évêque : la justesse et l'orthodoxie des principes, la noblesse et la pureté des sentimens attestaient des réflexions sincères et profondes, et un intérêt très prononcé pour les pensées de ce genre. Il me semblait bien difficile qu'un homme, qui savait faire de telles réflexions et rendait hautement hommage à de pareils principes, échappât à la nécessité de réfléchir sur lui-même, et peut-être de se con-

damner déjà sévèrement : il y a là du moins, me disais-je, il y a évidemment un travail de la conscience et de la grâce...

Arriva, sur ces entrefaites, une circonstance remarquable... Je veux parler du discours qu'il prononça à l'Académie des sciences morales et politiques à l'occasion de la mort de M. Reinhard, son confrère et son ami.

C'était le 3 mars 1838. Un nombreux concours de curieux se pressait à cette séance mémorable ; et la parole fine et délicate, noble, morale et presque religieuse de l'orateur défraya largement l'attente de la curiosité publique. On remarqua avec quel art il sut louer, dans M. Reinhard, le théologien et le diplomate, deux traits de ressemblance entre cette vie et la sienne : ces divers et singuliers rapprochemens sont si visibles dans ce discours, qu'en vérité M. de Talleyrand parut ne se servir du nom de M. Reinhard que comme d'un texte pour rendre solennellement un dernier et public hommage aux études religieuses de sa première jeunesse et pour expliquer les principes élevés, quoique si souvent méconnus, de la diplomatie...

Cette couleur morale de ses idées se prononçait même davantage à mesure qu'il approchait du terme de son discours. Il remarqua dans M. Reinhard, comme un des principaux traits à sa louange, *le sentiment du devoir*, ce sentiment vrai et profond. « On ne sait pas assez, dit M. de Talleyrand, tout ce qu'il y a de puissance dans ce sentiment. » Il l'appela même bientôt *la religion du devoir ;* il termina à peu près par là cette espèce de déclaration qu'il avait voulu faire au public des secrètes pensées de son âme. Aussi ce discours produisit-il un étonnement universel. Ce langage solennel révéla dans M. de Talleyrand des idées qu'on ne lui supposait pas...

J'ai appris, seulement depuis la mort de M. de Talleyrand, un mot de lui si bon et si aimable pour moi qu'il eût alors bien encouragé mes espérances, si je l'avais su. Aujourd'hui encore, le souvenir de cette bienveillante parole me touche : la veille de la séance de l'Académie, parcourant son discours, il s'arrêta à ces mots : *la religion du devoir*, et dit en souriant : « Voilà qui plaira à l'abbé Dupanloup. » Quand il arriva au passage sur les études théologiques, quelqu'un osa l'interrompre pour lui dire : « Convenez que ceci est bien plus à votre adresse qu'à celle de ce bon M. Reinhard. — Mais sûrement, reprit-il ; *il n'y a pas de mal à ramener le public à mon point de départ.* » Et comme on

lui témoignait quelle consolation c'était de lui voir placer la fin de sa vie à l'ombre des souvenirs et des bonnes traditions de sa première jeunesse : « J'étais sûr que cela vous plairait, » fut sa bonne et gracieuse réponse...

Je n'avais pas vu M. de Talleyrand depuis le jour où j'avais dîné chez lui ; le souvenir même de la satisfaction que j'avais eue à le voir et à l'entendre, peut-être même l'impression d'un certain plaisir que ma présence avait paru lui faire, ne m'avaient inspiré qu'une plus grande réserve. J'étais allé écrire mon nom chez lui ; mais j'avais cru, par discrétion, ne devoir pas en faire davantage. Je pensai autrement après avoir reçu son discours à l'Académie, et je voulus l'en remercier en personne...

Je me présentai donc chez lui et je lui fis demander s'il voulait bien me recevoir. « J'en serai ravi, » fut sa bienveillante réponse. Il chargea sa jeune nièce de me la transmettre sur-le-champ et de m'introduire elle-même dans son appartement...

Mlle de Périgord me laissa bientôt seul avec M. de Talleyrand... Après un moment de silence, sa première parole, quand nous nous trouvâmes seuls, fut celle-ci : « Eh bien ! monsieur l'abbé, j'ai parlé du devoir, dans mon discours à l'Académie... J'ai voulu le faire en cette occasion... » Mes réponses lui exprimèrent la consolation, je n'osai dire encore les espérances, que ces graves paroles avaient données à Mgr l'archevêque et à moi-même.

« J'ai fait l'éloge de la théologie, ajouta-t-il ; ce que j'ai dit est certain, et je suis bien aise de l'avoir fait remarquer. » Je ne pus, à cette occasion, m'empêcher de le remercier en souriant, au nom de tous ceux qui ont étudié plus ou moins cette science, de l'honneur qu'il leur avait ménagé. La conversation continua très gravement sur ces matières. Il revint de nouveau à l'éloge de l'ancienne Église de France, puis aux sulpiciens, dont le souvenir se représentait toujours. Je lui témoignai encore combien j'étais touché de cette affection si fidèlement conservée pour ses anciens maîtres...

...Notre conversation se soutint sur le même ton pendant une demi-heure, puis elle devint plus sérieuse ; elle prit même une teinte de mélancolie touchante quand il me parla de sa santé, dans laquelle il avait, depuis quelques jours, éprouvé quelques atteintes. Il m'entretint aussi de son grand âge, des réflexions que la vieillesse amène à faire. « Je suis bien vieux, monsieur

l'abbé, me dit-il, je suis bien vieux!... Cette saison est bien mauvaise... Je vais mal!... Oui, cela va mal! » ajouta-t-il avec un mouvement agité et pénible...

Les tristes paroles qu'il venait de m'adresser semblaient me révéler le secret de ses plus graves pensées et m'indiquer que ses réflexions les plus intimes étaient dès lors tournées vers un sérieux avenir : je n'en pouvais douter. Ces paroles semblaient m'inviter même à faire un pas en avant, car elles furent suivies d'un moment de profond silence pendant lequel j'observais, avec une extrême compassion, le triste abattement de ses regards et la douloureuse agitation de son âme. Il venait assurément de faire un grand effort pour me dire ces paroles, et cependant j'hésitai quelque temps à y répondre : un sentiment de réserve et de délicatesse indéfinissable, dont je m'applaudis aujourd'hui, et qui me paraissait un devoir, enchaînait mon zèle... Tout à coup, il interrompit brusquement ce trop long silence : « Comment avez-vous trouvé Mme de Dino, monsieur l'abbé? — Bien souffrante, mon Prince, mais plus occupée de vous que d'elle. — C'est vrai, » me dit-il. Ce mot m'encouragea et j'ajoutai : « J'ai trouvé Mme de Dino et sa fille bien profondément, bien sérieusement occupées de vous. » Il me regarda avec une expression reconnaissante et attendrie, sans me répondre par aucune parole. En cet instant, je me levai pour me retirer.

Ce jour-là et les jours suivans, M. de Talleyrand parut fortement préoccupé et bien plus sérieux qu'à l'ordinaire... C'est à cette époque qu'il se rendit chez son notaire pour revoir son testament, auquel il avait fait déjà un changement important, dont je ne fus informé que plus tard, et qui, si je l'avais alors connu, eût éclairci bien des doutes, calmé bien des inquiétudes. Mais, après avoir fait ce changement, M. de Talleyrand referma son testament, le cacheta, et garda un silence absolu sur le changement qu'il y avait fait.

Ce qui est très remarquable, et ce que nous n'avons su que plus tard encore, c'est que, dix-huit mois auparavant, il avait déjà demandé son testament et y avait ajouté de sa main, à la date du mois d'octobre 1836, des paroles expresses par lesquelles *il déclarait vouloir mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine*.

...Quelques jours après ma dernière visite, j'eus la pensée de lui faire hommage du *Christianisme présenté aux hommes du*

monde par Fénelon. Il me sembla que ce pouvait être une réponse au présent qu'il m'avait fait de son discours à l'Académie, et que ce serait même un moyen de continuer respectueusement des relations que, dans ma conscience, je ne croyais plus devoir interrompre. Néanmoins, avant de lui envoyer cet ouvrage, je dus m'assurer que je ne commettrais pas une indiscrétion, et Mme la duchesse de Dino, que je consultai, me fit répondre par Mlle de Périgord, sa fille, que M. de Talleyrand recevrait avec un grand plaisir le livre et l'auteur...

Sur cette réponse, je n'hésitai plus et j'envoyai le livre, accompagné de la lettre suivante, que vous trouverez peut-être bien hardie; mais il me sembla que je pouvais, que je devais parler ce langage. Il était nécessaire de donner enfin à mes relations quelque chose de significatif, et l'occasion me parut convenable : je le fis donc, et Dieu bénit ma hardiesse. Voici cette lettre :

Prince,

Mlle Pauline m'assure que je ne serai pas trop indiscret, si je prends la liberté de vous offrir l'hommage d'un travail fort simple et fort humble, mais auquel le nom de Fénelon a donné quelque prix et peut-être un succès utile; et l'extrême bonté, que vous avez eue pour moi il y a quelque temps, m'encouragerait encore à cette indiscrétion.

Il est bien vrai que quelques pages rares, et pourtant trop nombreuses, sont de moi dans ces six volumes : mais ce n'est pas là ce que j'oserais jamais vous présenter en échange du discours prononcé à l'Académie et dont vous avez bien voulu me destiner un exemplaire : c'est par Fénelon que j'essaie d'acquitter ma reconnaissance et de vous rendre quelque chose de ce plaisir si délicat que j'ai éprouvé en lisant ces quelques pages, dont il ne m'est permis de parler ici qu'avec une respectueuse réserve : c'est donc à la faveur, et comme à l'abri d'un si grand nom, que j'ose me présenter à votre indulgente bonté.

Ce qui ajoute à ma confiance, Prince, c'est que le génie, les vertus, le caractère sacré de l'archevêque de Cambrai et surtout ses malheurs et son admirable retour donnent à sa vie quelque chose d'incomparable et d'achevé, à sa parole une force et une douceur irrésistibles, à sa mémoire enfin je ne sais quoi de vénérable et d'attendrissant. Oserais-je vous le dire encore en toute simplicité? Fénelon fut comme vous élève de Saint-Sulpice; il en conserva toute sa vie le souvenir, et, mourant, il écrivait à Louis XIV : « Je ne connais rien de plus apostolique et de plus vénérable que Saint-Sulpice. » Lors donc que j'ai retrouvé, dans vos discours, cette profonde et aimable reconnaissance de Fénelon pour ceux qui avaient élevé sa jeunesse cléricale; lorsque je vous ai entendu, à son exemple, vous faire une joie des souvenirs de Saint-Sulpice, et louer avec effusion de cœur les maîtres véné-

rables de vos premières années; lorsque, parmi tous les souvenirs d'une vie si traversée, les beaux jours de l'ancienne Église de France, que vous avez vus briller et aussi s'évanouir, sont vos souvenirs les plus profonds, les plus familiers et les plus chers, enfant ignoré de Saint-Sulpice, et admirateur obscur de Fénelon, je me suis senti ému et j'ai eu la confiance qu'un livre, protégé par un si grand nom, serait bien accueilli de vous.

Il le sera peut-être aussi, présenté par les mains de cette enfant, véritable ange de grâce et de piété, dont les soins, la tendresse et l'innocence entourent votre vieillesse; sa noble simplicité, son angélique candeur vous rappellent le pieux et auguste vieillard, dont le nom et les vertus sont pour vous un héritage si cher; homme saint et véritablement apostolique qui nous bénissait tous avec une majesté si douce, que l'Église de Paris a vu vieillir dans la longue et laborieuse carrière du *devoir;* qu'elle a vu mourir dans la paix des justes, et dont la mémoire sera à jamais en bénédiction.

Lundi, 26 mars 1838.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher ami, quel était le but de cette lettre; je venais demander à M. de Talleyrand, au nom de Fénelon, et d'un si grand exemple, au nom des sulpiciens qu'il aimait et de l'Église de France qu'il avait si malheureusement attristée; enfin au nom de sa jeune nièce et du pieux cardinal de Périgord, je venais lui demander, à lui aussi, un retour qui consolerait enfin l'Église, réjouirait sa famille et honorerait sa mémoire. Mais j'ignorais si ma lettre atteindrait ce but; je craignais qu'elle ne lui déplût, j'étais dans une extrême incertitude, lorsque, dès le lendemain matin, je reçus ces lignes si expressives dans leur rapidité : « Je ne veux pas perdre une minute pour vous dire, monsieur l'abbé, que votre admirable lettre a provoqué enfin cette grande conversation si attendue... J'en espère de bons résultats et je viens en réjouir votre bon cœur. Je suis encore si émue et si épuisée que ma main tremble. »

...Mlle Pauline de Périgord avait remis elle-même mon hommage et ma lettre à M. le prince de Talleyrand, puis s'était retirée. Il demeura seul et lut cette lettre; j'ignore l'impression qu'elle lui fit en ce moment. Seulement, quelques heures après, Mme la duchesse de Dino, descendant chez lui, le trouva seul encore et fort sérieux. « Je viens de recevoir une lettre de l'abbé Dupanloup, dit-il après quelques momens de silence. La connaissez-vous? — Non, monsieur. — Eh bien! lisez-la. » Mme la duchesse de Dino reçut la lettre de sa main et en commença silencieusement la lecture : « Non, lisez-la tout haut. »

Cette recommandation était significative et faisait essentiellement pressentir un résultat. Mme la duchesse de Dino lut ma lettre tout haut à M. de Talleyrand : il écouta cette lecture paisiblement, sans émotion apparente ; et même, vers la fin de la lettre, Mme de Dino ayant peine à contenir la sienne : « Achevez donc cette lettre, lui dit-il avec une certaine brusquerie ; il ne s'agit pas de s'attendrir... Tout cela est sérieux... » Puis, la lettre achevée jusqu'au bout, après quelques momens de réflexion et de silence, il dit brusquement à Mme de Dino : « Si je tombais sérieusement malade, je demanderais un prêtre. Pensez-vous que l'abbé Dupanloup viendrait avec plaisir? — Je n'en doute pas, répondit Mme la duchesse de Dino ; mais, pour qu'il pût vous être utile, il faudrait que vous fussiez rentré dans l'ordre commun dont vous êtes malheureusement sorti. — Oui, oui, reprit-il, j'ai quelque chose à faire vis-à-vis de Rome, je le sais ; il y a même assez longtemps que j'y songe. — Et depuis quand? lui demanda Mme de Dino, fort surprise de cette révélation inattendue. — Depuis la dernière visite de l'archevêque de Bourges à Valençay ; et depuis encore, lorsque l'abbé Taury y est venu... Je me suis demandé alors pourquoi l'archevêque, qui était là plus directement mon pasteur, ne me provoquait pas ; pourquoi ce bon sulpicien ne me parlait de rien. » Mme la duchesse de Dino lui prit les mains et, se plaçant devant lui, les larmes aux yeux, lui dit : « Mais pourquoi attendre une provocation? Pourquoi ne pas faire spontanément, librement, généreusement, la démarche la plus honorable pour vous-même, la plus consolante pour l'Église et pour les honnêtes gens? Vous trouveriez Rome bien disposée, je le sais... Mgr l'archevêque de Paris vous est fort attaché ; essayez. — Je ne le refuse pas, répondit-il. J'ai quelque chose à faire, je le sens bien... Mais savez-vous ce qu'on veut de moi? Pourquoi ne me le dit-on pas? — Eh bien! monsieur, voulez-vous que je vous le dise? Je vous le dirai si vous voulez, reprit Mme la duchesse de Dino. — Dites, j'en serai fort aise. — Permettez-vous que je ferme votre porte, afin qu'on ne nous dérange pas? — Oui, fermez ; je le veux bien. » Mme la duchesse de Dino ferma la porte de l'appartement, et, demeurée seule avec M. de Talleyrand, entrant dans le fond de la question que Mgr l'archevêque lui avait expliquée en grand détail, aborda courageusement ce qu'il y avait dans cette question de plus pénible, de plus délicat, et dit sans détour à

M. de Talleyrand ce que l'Église demandait de lui et la réparation qu'il lui devait pour le serment à la constitution civile du clergé, le sacre de l'évêque Gobel et le scandale de son mariage. « Mais j'étais libre, remarqua sur ce dernier point M. de Talleyrand; le bref de Pie VII m'avait délié de mes vœux de prêtre et d'évêque. » Elle lui expliqua le contraire.

Tout cela fut écouté avec un sérieux et une douceur qui donnèrent dès lors de vraies espérances. M. de Talleyrand mit fin lui-même à la conversation par ces paroles décisives : « Je suis depuis longtemps dans ces pensées-là; mais, puisque j'ai quelque chose à faire de plus, je ne dois pas tarder : je ne veux pas que jamais on attribue ce que je ferai à la faiblesse de l'âge, je le dois faire dans le mois même de mon discours à l'Académie. » Cela était formel.

Quelques jours après, je reçus la lettre suivante de M. le prince de Talleyrand lui-même :

« Tous les souvenirs que vous invoquez, monsieur l'abbé, me sont en effet bien chers; et je vous remercie d'avoir deviné la place qu'ils ont conservée dans ma pensée et dans mon cœur. — Mais, pour me faire apprécier dignement l'ouvrage que vous avez bien voulu m'envoyer par mon jeune ange gardien, il suffisait, monsieur l'abbé, qu'il vînt de vous. — J'y ai cherché tout de suite les pages dont vous parlez trop modestement, et j'y ai remarqué avec une satisfaction particulière le passage suivant : « Cet homme extraordinaire sembla apporter ici ce coup d'œil invincible qui le faisait triompher dans les batailles, lorsque, jugeant que l'impiété et l'anarchie étaient sœurs, il les fit taire toutes deux à la fois devant sa redoutable épée, etc., etc. »

« J'espère avoir bientôt, monsieur l'abbé, le plaisir de vous renouveler moi-même tous mes remerciemens et l'expression de tous mes sentimens les plus distingués. »

Ce que je vais ajouter est une circonstance bien légère; je veux néanmoins que vous le sachiez. Il était fort simple, après y avoir répondu, que M. de Talleyrand jetât ma lettre au feu; et je ne comptais guère jamais la revoir : il voulut cependant la conserver, et, après sa mort, on l'a retrouvée dans ses papiers, avec une note de sa main indiquant la réponse.

Ce fut peu de jours après cette lettre qu'il me fit présent d'une belle *Imitation* elzévir. Il était, à ce qu'on m'a dit, fort curieux de ces anciennes éditions; il aimait d'ailleurs beaucoup cet admi-

rable livre. En me l'envoyant, il me fit dire qu'il serait heureux d'apprendre que l'exemplaire, dont il avait lui-même fait choix pour moi, devînt, par préférence à tout autre, mon *vade mecum*.

Sur sa demande réitérée, j'allai bientôt le voir une troisième fois : c'était après Pâques... La conversation fut aussitôt reprise sur le ton des précédentes, comme une suite naturelle, comme s'il n'y avait pas eu d'interruption. Il fut question de la semaine sainte, de l'affluence dans les églises pour la visite des tombeaux, des prédications du Carême, du mouvement religieux dont il paraissait singulièrement occupé et satisfait. Il me parla surtout avec attendrissement de la piété de sa jeune nièce...

Il ne se passa rien de plus sérieux ce jour-là. Je mis seulement sur sa table, en m'en allant, ma *Journée du chrétien*, d'après Bossuet. Je savais qu'il s'occupait activement de la conclusion de sa grande affaire, je crus devoir montrer d'autant plus de réserve qu'il montrait lui-même plus de bienveillance pour moi; et j'ai appris, depuis encore, qu'il m'avait su gré de ma discrétion. D'ailleurs, rien ne pressait extrêmement en apparence.

Quelques semaines après, à l'occasion de la mort de M. le duc de Talleyrand, son frère, j'allai lui faire mon compliment de condoléance. Cette entrevue fut la dernière de celles qui précédèrent sa maladie. C'était environ quinze jours auparavant. Sa santé était parfaite; je ne l'avais jamais vu si bien portant. Jamais non plus, de toutes les conversations que j'ai eues avec lui, il ne s'en est trouvé de plus curieuse... Elle fut d'abord triste et sérieuse; le sujet qui m'amenait en explique assez la raison. « La séparation était faite depuis longtemps, me dit-il, (son frère était, depuis plusieurs années, entièrement paralysé); le dernier coup est néanmoins toujours bien pénible. » Et, à cette occasion, il me parla de la mort de sa mère avec une vivacité de tendresse et de regret qui me prouva, ce que je commençais d'ailleurs à soupçonner, qu'il y avait, dans cet homme, un cœur aussi généralement qu'injustement méconnu. Mme la comtesse de Talleyrand, sa mère, était morte il y avait vingt-neuf ans, au mois de juin 1809.

Ce jour-là, je fus surtout frappé de la fermeté paisible et religieuse avec laquelle il m'entretint pendant une demi-heure de la mort et de la nécessité de s'y préparer... Loin que ces graves et tristes pensées l'agitassent, il paraissait s'y complaire, et ce fut dans cette conversation même qu'il me raconta cette anec-

dote qu'il avait déjà racontée, la veille, dans son salon, et qui est devenue publique. Je ne me ferai donc pas scrupule de vous la répéter :

« Il s'est passé, me dit-il, ces jours-ci, quelque chose de curieux à la Chambre des députés, dans la salle des Conférences; on y parlait de la mort de mon frère, qui, depuis quatre ans, privé de ses facultés, n'avait pu se reconnaître avant de mourir· « Je voudrais mourir comme cela, dit M. X.; nous faisons un ménage excellent, ma femme et moi, mais nous sommes en dissentiment sur un point : ma femme voudrait se reconnaître avant de mourir; moi, je voudrais mourir de mort subite... foudroyé. » Et, s'adressant à M. Royer-Collard, qui était présent : « Qu'en pensez-vous, monsieur Royer-Collard? lui dit-il. — Monsieur, lui répondit M. Royer-Collard, quand on se donne le droit de tout dire, on s'expose à tout entendre, le vœu que vous formez est animal. — Vous êtes bien sévère, lui répondit M. X. un peu étonné. — Non, je suis juste. — Vous pensez donc à la mort? — Oui, monsieur, tous les jours. » Assez déconcerté, M. X. se tourna vers un autre député qui se trouvait là et avait tout entendu : « Et vous, monsieur B., vous êtes plus jeune et plus homme du monde; êtes-vous du même avis? — Oui, monsieur. »

Cette anecdote lui plaisait à dire, et il y avait une intention évidente dans sa manière de me la raconter. Cela devint beaucoup plus sensible pour moi, lorsque, sans me laisser le temps de lui communiquer l'impression étrange que me faisait un trait aussi singulier, raconté par lui, à moi, il reprit, comme font les vieillards, ce qu'il venait de dire, et qu'il me la raconta une seconde fois, avec une chaleur et une accentuation extraordinaires, et quand il fut revenu à ce mot : *foudroyé*, il s'arrêta tout à coup, et ajouta d'une voix basse, quoique forte : « Mourir d'un coup de foudre! c'est trop fort! » Et l'expression de sa physionomie compléta sa pensée.

Suivit la conversation la plus grave et la plus religieuse: « Il est certain, lui dis-je alors, qu'après une longue vie, mêlée de tant d'agitations, il est souverainement raisonnable de souhaiter au moins quelques momens de paix pour se reconnaître et se retrouver avant de mourir. — C'est évident, monsieur l'abbé, » me répondit-il... La conversation avait été longue, et je me retirai. Il me retint, me demanda de ne pas le quitter si vite...

Il ne me voyait jamais sans m'entretenir très affectueusement de Mgr l'archevêque de Paris, de sa santé, de ses travaux : cette fois, il m'en parla beaucoup plus qu'à l'ordinaire; il me parla surtout de sa vie errante. Il insistait avec un ton de douleur sur cette position étrange, sur cet abandon où on laissait un archevêque de Paris; et ses paroles furent même parfois singulièrement incisives... « Quand donc logera-t-on M. l'archevêque ? me dit-il. — Je crois, Prince, lui répondis-je, que cela ne peut beaucoup tarder... On le veut sérieusement aujourd'hui... on s'en occupe... on y pense... on y pense beaucoup à l'Hôtel de ville. — On y pense, reprit-il d'un ton d'ironie mordante qui n'appartenait qu'à lui, on y pense, oui! oui!

« Nous pensâmes beaucoup et rien n'imaginâmes. »

Et il ajouta, en s'animant par degrés, et prenant tout à coup une voix haute : « Je respecte et je comprends les motifs de M. l'archevêque, sa position était très difficile ; mais, pour moi, à sa place, j'aurais été me loger tout près de la cathédrale, tout près de l'ancien archevêché, chez un de mes chanoines, dans la rue Bossuet. » Ces paroles excitèrent en moi un étonnement dont il s'aperçut. Il continua : « Oui, il y a là une maison que j'ai vue et qui convenait. Cela aurait plu à beaucoup de gens, déplu à beaucoup d'autres, et n'en eût été que mieux ; et quand on aurait passé par là, on aurait dit : Il est ici, il était là ! Cela eût fait très bien. Qu'en pensez-vous, monsieur l'abbé? »

La conversation était devenue très vive; il y avait depuis quelques momens entre lui et moi un échange de paroles et d'exclamations très promptes et, j'ose dire, comme entre des gens qui s'entendent. C'est dans cet entraînement que j'eus la hardiesse de lui répondre : « Je pense comme vous, mon Prince : il est évident que ce n'est pas là une pensée de l'Hôtel de ville... c'est une pensée vraiment épiscopale... » Cette dernière phrase me traversa rapidement l'esprit, elle était fort naturelle; je la laissai paraître dans sa brusque naïveté ; loin de lui déplaire, elle le flatta visiblement, elle l'anima davantage encore : « Oui, cela eût fait très bien ! à merveille ! un grand et heureux effet ! M. l'archevêque de Paris, pauvre, errant, a une grande dignité. Mais, logé dans cette humble maison, sa dignité devenait extrême et eût embarrassé. Il n'y avait pas moyen de lui résister. Vous savez, monsieur l'abbé, la belle parole que ceci

me rappelle : *C'est une croix de bois qui a sauvé le monde.* La pauvreté va bien à ceux qui en savent porter dignement le poids. » Il s'arrêta là.

Je lui demandai alors si ces paroles étaient réellement de M. de Montlosier. « Oui, certainement, répondit-il, j'y étais : l'impression en fut extraordinaire. Nous étions douze cents, les tribunes étaient remplies. Quand l'orateur prononça ces paroles, il n'y eut pas un applaudissement, mais toutes les respirations restèrent suspendues, et, lorsqu'il eut terminé, quelques momens après, on entendit tout le monde respirer. »

Tel fut constamment le ton de cette conversation, comme vous le voyez, fort significative, ou plutôt, car je ne puis trouver d'expression plus simple et plus vraie, de cette conversation toute transparente, où il fut perpétuellement question de la vie, de la mort, des principes et des sentimens les plus intimes de M. de Talleyrand, sous des noms déguisés qui semblaient être une convention tacite entre lui et moi. Sans nous expliquer davantage cette fois-là, il fut évident à mes yeux que nous avions fait un grand pas...

Sa pensée, toujours réservée jusqu'alors, se révéla tout à coup dans un écrit d'une grande importance, qui fut le premier acte extérieur, la première manifestation explicite des dispositions, des regrets, du repentir même de M. de Talleyrand. C'est une appréciation en quelque sorte officielle des diverses circonstances de sa longue carrière, appréciation faite par lui-même, par conséquent encore incomplète, mais toutefois commencement sérieux du procès dans lequel il voulait juger définitivement lui-même sa vie et la condamner. Il y exposait sa cause, il est vrai, avec certains avantages, mais il consentait par là même à s'entendre discuter, à s'éclairer, à se rétracter enfin, à s'exécuter même, s'il le fallait...

Je ne vous citerai pas cette pièce entière ; elle est fort longue, très détaillée, trop peut-être. M. de Talleyrand l'avait rédigée plus de quinze jours avant sa mort, spontanément, à une époque où il se portait parfaitement bien. Elle parut fort remarquable à bien des égards à Mgr l'archevêque ; le prince la lui avait envoyée directement dans les premiers jours de mai, et Monseigneur l'examina fort attentivement...

Il me semble qu'elle résumait parfaitement la vie de M. de Talleyrand, dans les deux grandes phases politique et religieuse

où il a particulièrement figuré ; et aussi les erreurs où l'entraînement des temps et la faiblesse humaine l'avaient précipité sous ces deux rapports. Mais vous comprenez que j'abandonne la partie politique à qui voudra la juger ; je me déclare ici tout à fait incompétent. Le rôle immense que M. de Talleyrand a joué dans les affaires de ce pays appartient à l'ordre commun ; la société, « dans le cours de cette Révolution qui dure depuis cinquante ans » (c'est l'expression de M. de Talleyrand), a changé dix fois de formes et de maîtres, et M. de Talleyrand a prétendu faire consister son patriotisme à arrêter autant que possible la Révolution sous toutes les formes de gouvernement et sous tous les maîtres : il se dit « le défenseur constant de la monarchie française, » et il en appelle « à tous les hommes impartiaux qui l'excuseront certainement, » affirme-t-il. Je ne juge pas un tel procès... Je ne trouvai donc à tout ceci qu'un défaut, c'était de paraître et d'être réellement déplacé dans un acte semblable, où il ne pouvait et ne devait être question que des malheurs et des égaremens de sa vie religieuse. Mais, sous ce dernier rapport, il y avait dans cette pièce des choses fort remarquables, fort consolantes, et qui sont devenues le fond de la déclaration que M. de Talleyrand a adressée au Souverain Pontife.

Ce que j'y ai trouvé de plus singulièrement remarquable, je ne crains pas de le dire, c'est le langage qu'il y tient sur le protestantisme, sur « cet ennemi de l'unité, » comme il l'appelle, semblant vouloir désigner par là ce qui fait le caractère propre et distinctif, en même temps que le signe de réprobation et l'incurable plaie du protestantisme...

Mais ce qui est plus digne encore d'observation, c'est l'hommage qu'il rend au « vénérable Pie VII » (expression pour lui consacrée) ; c'est la simplicité avec laquelle il se déclare toujours « enfant de l'Église ; » c'est sa disposition à condamner de nouveau le schisme constitutionnel, « si l'Église le juge nécessaire ; » c'est enfin la solennité des paroles qui achèvent cette déclaration : « Mes derniers vœux seront pour l'Église et pour son chef suprême. » Suivent quelques lignes pleines de bienveillance et d'affection pour Mgr l'archevêque : « S'il lui plaît de faire passer sous les yeux de Sa Sainteté les explications sommaires qui précèdent, et la déclaration qui la termine, il m'aura donné une nouvelle preuve de cette bonté qui le distingue et qui m'attache très sincèrement à lui. »

Vous me demanderez peut-être maintenant pourquoi cette pièce n'a pas suffi, et pourquoi, sur-le-champ, elle ne fut pas envoyée à Rome. C'est que, malgré les excellentes choses qui s'y trouvaient et qui avaient le mérite d'être parfaitement spontanées, cette pièce parut encore trop incomplète et vraiment insuffisante. Je vous l'ai dit, M. de Talleyrand cherchait à s'y excuser. Cela se conçoit; mais cela était peu digne de la haute gravité d'une déclaration semblable... Il s'y trouvait cependant une excuse convenable, d'une haute délicatesse, qui a été conservée dans sa lettre au Pape; la voici : « Le respect que je dois à la mémoire de ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né. » Il est certainement impossible d'exprimer avec un respect plus délicat ce qui était vrai au fond, et ce qui avait été pour lui le plus grand des malheurs.

Mais on jugea avec raison qu'il n'était pas assez explicite sur les obligations imprescriptibles du caractère sacerdotal dont il avait été revêtu. « Délié par le vénérable Pie VII, » dit-il: ces paroles ne suffisaient pas; M. de Talleyrand avait été délié de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, mais non délié de ses vœux; il avait cessé d'être un des ministres actifs de l'Église, mais il n'avait pas cessé d'en avoir le caractère ineffaçable. C'étaient là des choses fort importantes, qui ne se trouvaient pas dites assez clairement, et qu'il fallait déclarer, pour réparer devant l'Église le scandale d'un mariage sacrilège. On doit pourtant remarquer que M. de Talleyrand avait antérieurement expliqué sa pensée de manière à laisser peu de chose à désirer. Dans ce même testament qu'il avait rouvert pour déclarer qu'il voulait mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, on lisait cette phrase: « Délié par le vénérable Pie VII, j'étais libre. » *J'étais libre*, était une erreur, il le reconnut, et, raturant de lui-même ces mots, il les avait remplacés par ceux-ci: « Je me croyais libre. » Cette rectification était claire, satisfaisante. Mais, dans une déclaration officielle, que M. de Talleyrand voulait mettre sous les yeux du chef de l'Église, ce sens clair et satisfaisant devait se trouver plus que jamais, l'obscurité à cet égard, jointe à l'absence des formes ecclésiastiques, nécessaires dans une pièce de cette importance et de cette solennité, nous obligea à lui demander une déclara-

tion nouvelle où les graves erreurs de sa vie fussent plus formellement condamnées, et qui devînt une réparation aussi honorable pour lui que consolante pour l'Église...

Depuis que M. de Talleyrand avait envoyé son projet de déclaration à Mgr l'archevêque de Paris, il se passa environ dix jours jusqu'à celui où il ressentit les premières atteintes du mal qui le conduisit à la mort... Ce fut le samedi 12 mai qu'un frisson le prit avant son dîner, lequel fut suivi de vomissemens abondans et d'une fièvre violente...

La journée du dimanche fut assez bonne; quoique la fièvre continuât, le malade ne voulut pas rester dans son lit, passa tout le jour dans sa chambre et dans son salon, et vit constamment du monde.

Le lundi 14, la maladie avait pris un caractère tout à fait grave et menaçant; une tumeur inflammatoire et gangreneuse s'était déclarée; il fallut lui en faire l'opération; il la subit avec un grand courage; et, pendant qu'elle dura, il ne dit que ces mots: « Savez-vous que vous me faites très mal! » Il avait du reste conservé assez d'empire sur lui-même et assez de force pour paraître ensuite dans son salon et pour recevoir comme à l'ordinaire...

Je ne tardai pas à être informé de tout ce qui se passait. Il y avait plusieurs jours que je n'avais vu M. de Talleyrand; mais je n'avais pas cessé, comme vous le pensez bien, de réfléchir et de prier beaucoup pour lui. Mgr l'archevêque m'avait remis le projet de déclaration dont je vous ai parlé, en me chargeant de le représenter au prince avec des modifications essentielles. Je me suis reproché de ne pas m'être hâté davantage; il est vrai que j'étais loin de prévoir une fin si prochaine; mais que de sollicitudes nous eussent été épargnées si j'avais achevé de traiter la grande affaire avec lui, pendant qu'il jouissait d'une parfaite santé! — Cette pièce, ainsi rectifiée, se composait, au reste, des termes mêmes de la déclaration écrite de la main de M. de Talleyrand en deux pages in-quarto. Ma mission était d'obtenir qu'il y souscrivît et qu'il achevât ensuite de compléter sa paix avec Dieu et avec sa conscience.

Tel était l'état des choses, quand on vint me chercher le mardi 15, dès le matin... J'arrivai à la rue Saint-Florentin... On m'entoura aussitôt. « Il est bien mal, me dit-on, bien mal! Cependant il vous verra volontiers; dès que Pauline lui a pro-

noncé votre nom, il a répondu qu'il vous recevrait avec plaisir et sur-le-champ. »

... Je fis un effort violent pour secouer ces impressions de douleur et de faiblesse, et j'entrai dans la chambre du prince. Dès que je parus : « Monsieur l'abbé, me dit-il, il y a longtemps que nous ne nous sommes vus : me voilà bien malade. » Je ne tardai pas davantage, et, répondant à ces tristes paroles, j'entrai avec trop de vivacité peut-être et de précision dans les pensées que cette maladie grave paraissait lui inspirer. J'ajoutai que je lui rapportais les deux pages qu'il avait envoyées à Mgr l'archevêque, et que, s'il voulait bien, j'allais les lui relire, telles qu'elles avaient dû être modifiées sur quelques points. Il me répondit, avec une fermeté qui m'étonna, je l'avoue, et me découragea presque : « Monsieur l'abbé, j'avais bien réfléchi à ce que j'écrivais. J'ai tout mis dans ces deux pages : et ceuxqui sauront les bien lire, y trouveront tout ce qu'il faut. »

Cette réponse me jeta dans un étrange embarras. La situation était extrême, j'étais prêt à me lever et à sortir, lui offrant mes vœux et mes regrets, lorsque Dieu m'assista : ce fut très prompt, dans ma pensée, car je lui répondis aussitôt : « C'est vrai, mon Prince, je le reconnais : ceux qui sauront lire y trouveront ce qu'il faut; mais vous n'ignorez pas que, dans ce pays-ci, beaucoup de gens ne savent pas lire. Permettez-moi de l'ajouter, on sera d'ailleurs très difficile pour vous : on ne voudra pas bien lire : on ne trouvera pas ce qu'il faut dans ces deux pages, on ne voudra pas comprendre ce que vous y avez mis. »

Cette observation le frappa, il me répondit sur-le-champ : « Vous avez raison. » Je continuai : « Les deux pages que je vous rapporte sont dans le fond, et même souvent dans la forme et les termes, ce que vous avez écrit; il y a de plus seulement quelques modifications qui les rendent inattaquables, et, si vous me permettez de l'ajouter, plus honorables pour vous, plus consolantes pour votre famille, plus satisfaisantes pour l'Église. Permettez-vous que je les lise? — Volontiers, me répondit-il; mais plutôt, donnez-les-moi, je les lirai moi-même. » Il les reçut de ma main et en commença aussitôt la lecture.

Cette lecture fut longue. Il ne faudrait pas se représenter M. de Talleyrand, malgré sa position, dans un état qui le privât de son attention. Une sorte de paralysie enchaînait ses jambes et la partie inférieure de son corps; mais il avait l'usage libre et

parfait du reste, particulièrement de sa tête, et tout le monde sait qu'il conserva, sans le moindre affaiblissement, sa fermeté d'âme et sa liberté d'esprit jusqu'au dernier moment de sa vie. Assis, appuyé et presque debout sur le bord de son lit, il garda cette attitude jusqu'à sa mort; ce fut même ainsi qu'il mourut; car il ne se coucha presque pas durant sa maladie. Ce fut donc dans cette position qu'il lut lui-même le projet de déclaration fait par lui, et revu par Mgr l'archevêque. Je dois le dire, en ce moment, son attitude était vraiment imposante, son visage était calme, sérieux, méditatif; sa main soutenait son front; son œil était fixe et pensif; et moi, immobile, silencieux, j'observais son visage qui demeura impassible : il lisait avec une attention concentrée. Pendant ce temps, j'espérais, je priais intérieurement. Mon anxiété était extrême; je n'ai jamais si bien compris l'impuissance de l'homme et le besoin de la puissance et de la bonté de Dieu pour agir sur les âmes.

Cette lecture terminée, après un moment de silence, M. de Talleyrand, relevant la tête, dit ces mots : « Monsieur l'abbé, je suis très satisfait de ce papier. » Cette parole me saisit de joie : je crus un moment que tout était fait; j'allais lui demander d'achever sur-le-champ ce grand acte, en signant cette déclaration, lorsqu'il me donna une preuve nouvelle et inattendue de cette indépendance, qui était le fond de son caractère et de son esprit, en ajoutant avec une extrême simplicité, du ton le plus calme, mais absolu : « Vous voulez bien me laisser ce papier ? Je désire le relire encore une fois. » Je fus attristé de cette demande, je dus néanmoins y consentir. J'avoue d'ailleurs que M. de Talleyrand ne me paraissait pas aussi mal qu'on me l'avait dit d'abord. Il ploya lui-même le papier, et le mit dans son sein.

Alors il leva les yeux sur moi, comme pour me parler. Je le prévins par un mouvement rapide et involontaire, et lui demandai comment il se trouvait en ce moment, si je ne l'avais pas importuné, fatigué. « Non, non, reprit-il vivement, j'ai eu très grand plaisir à vous voir. » Je voulais toutefois me retirer, mais il me retint. Je restai donc seul avec lui, et, pendant un assez long temps, nous nous entretînmes fort sérieusement de son état, de l'avenir, de sa mort, peut-être prochaine, de Dieu qui pouvait seul le sauver. Cette conversation n'est plus de nature à vous être racontée, même confidentiellement. Dieu seul sait les secrets de sa miséricorde et les voies de sa grâce dans

cette âme... Je me retirai enfin, continuant à juger que cet état si grave n'était certainement pas extrême...

Le lendemain mercredi, dès le grand matin, on m'envoya promptement chercher. Le malade était beaucoup plus mal...

Il y avait là, vous le savez déjà, une jeune et pieuse enfant, dont la foi comprenait vivement et partageait nos désirs et notre sollicitude... « Ma fille, lui dit sa mère, tu sais tout ce que tu dois à la tendresse de ton oncle : voici le moment de lui montrer ta reconnaissance! » Et, continuant avec larmes, elle ajouta qu'il lui appartenait maintenant, à elle, à elle surtout, d'acquitter la dette de son cœur par un « immense et dernier service; » qu'il fallait qu'elle allât elle-même l'avertir de ma visite, lui en rappeler l'objet, et lui demander qu'il ne refusât pas les consolations que je venais lui apporter. La jeune personne, profondément touchée, fondait en pleurs tout le temps que lui parlait sa mère; et puis tout à coup la force de Dieu descendit dans son âme; ses larmes s'arrêtèrent, elle essuya ses yeux, redressa la tête, et, après avoir porté rapidement ses regards sur sa mère et sur moi, je la vis se précipiter au même instant à mes genoux : « Mon père, s'écria-t-elle d'une voix émue, mais assurée, donnez-moi votre bénédiction ! » Mon âme, je l'avoue, ne put tenir à ce spectacle. Je devins à mon tour plus faible que l'enfant elle-même; des larmes coulèrent involontairement de mes yeux; puis, étendant les mains, je bénis au nom de Dieu l'ange visible du vieillard. Aussitôt la jeune fille se releva et, sans tourner la tête, d'un pas ferme, d'un air de résolution qui enchaînait nos regards à tous ses mouvemens, elle s'éloigna de nous, se dirigea vers la chambre du malade et disparut. Dieu sait le charme et la force qu'il donna à sa parole, mais, quand elle revint au bout de quelque temps, elle me dit avec un sourire mêlé de larmes : « Monsieur l'abbé, bon oncle sera bien heureux de vous recevoir. »

J'entrai donc et je m'approchai de son lit. Je le trouvai paisible. Ses yeux étaient baissés; il les leva sur moi, et un sourire de bonté touchante répandit sur son visage souffrant une sorte de satisfaction et de sérénité... Il y avait cependant une altération visible dans ses traits et comme un reste d'atteinte douloureuse; car cette faiblesse, qui avait causé tant d'alarmes, avait été due à un accès de souffrance aiguë qu'il avait ressentie dans la partie malade de son corps. La paralysie gagnait les entrailles :

c'était la mort qui montait par degrés. Néanmoins son aspect calma un peu ma première frayeur. Je le trouvais mal, très mal, mais non pas expirant : loin de là ; il y avait, à mes yeux, la triste chance qu'il pût souffrir assez de temps encore avant de mourir...

Je lui parlai d'un ton profondément compatissant de ses douleurs ; il y parut fort sensible. Je lui parlai de la mort ; il m'écouta avec reconnaissance. « Prince, lui dis-je, je bénis Dieu de vous revoir un peu plus paisible ce matin ; mais aussi nous avons tous bien ardemment prié pour vous, et si la mort qui vous menace, ajoutai-je avec une émotion et des larmes que je ne pus maîtriser, nous pénètre tous de douleur, du moins nous remercions Dieu qui vous la rendra plus douce après vous avoir ménagé le temps et la force de mettre ordre aux affaires de votre conscience et de votre salut éternel. » A ces mots, M. de Talleyrand avait relevé la tête ; l'abattement de ses traits avait fait place à une contenance plus ferme ; sa physionomie, ses regards avaient repris toute leur vie ; son attention, son intérêt se réveillaient... Les personnes qui entouraient avec moi son lit s'éloignèrent et nous laissèrent seuls... « Je vous remercie, » me dit-il d'un air dont je ne puis redire la bienveillance. Cette parole ouvrit aussitôt la conversation la plus sérieuse que j'eusse encore eue avec lui ; car je trouvai, dans M. de Talleyrand, toute la plénitude de ses facultés, et en moi une sorte de hardiesse de zèle que Dieu me prêta pour cette heure si grave. Je lui parlai alors, dans les termes les plus forts et les plus énergiques, de son âme, de la mort, de l'éternité ; je ne lui cachai pas qu'il touchait au terme de sa longue et orageuse carrière, que la vie allait s'éteindre pour lui, et qu'il pouvait au premier moment paraître devant le tribunal de Dieu. Je lui peignis fortement ce qu'avaient de redoutable les jugemens de Dieu. J'étais entraîné par une émotion poignante et irrésistible ; je lui dis qu'il était temps et sage de prévenir ce jugement terrible en se jugeant lui-même. Je lui rappelai surtout alors que, s'il avait admiré *cette croix de bois qui a sauvé le monde*, c'était aussi cette même croix qui devait bénir ses derniers instans, sauver son âme, purifier sa vie, préparer son éternité, le réunir à son vénérable oncle le cardinal, combler les vœux de Mgr l'archevêque, ceux de sa famille, de ses meilleurs amis, et obtenir pour la religion cette juste et

indispensable satisfaction qu'il lui avait promise et qu'elle le conjurait, par ma bouche, de ne plus différer à lui donner.

Ces paroles étaient vives, pressantes ; en les disant, ma voix était animée ; je n'étais plus le maître de mon zèle ; j'étais pressé du besoin d'arracher cette âme à une mort effrayante, à un danger pire que la mort, au péril de mourir dans un repentir commencé, mais imparfait. Ma conscience m'eût reproché une faiblesse comme un crime, et je dois le dire, j'aurais trahi les désirs mêmes du malade qui m'entendait. Car je n'oublierai jamais le véritable épanouissement de reconnaissance qui se peignait sur son visage, la bienheureuse avidité de son regard, tandis qu'il m'écoutait : « Oui, oui, je veux tout cela, » me dit-il, en m'offrant sa main et saisissant la mienne avec la plus sensible émotion : « Je le veux, vous le savez, je vous l'ai déjà dit, je l'ai dit à Mme de Dino. » Et, continuant la conversation intime de la veille, faisant justice complète de sa vie entière, il eût immédiatement commencé l'œuvre de sa réconciliation avec Dieu, si je ne lui avais fait observer que sa confession ne pouvait s'achever qu'après sa déclaration, préliminaire indispensable de sa réconciliation avec Dieu devant l'Église. « C'est juste, me répondit-il : alors je veux voir Mme de Dino ; je veux relire ces deux actes avec elle ; je veux y ajouter quelque chose ; et nous terminerons ensuite. » Il y avait de la force dans sa voix, quand il me parlait ainsi, et cette pensée me consola un peu de ce nouveau retardement, auquel j'espérais du reste un terme prochain...

... Vers le milieu du jour, le malade parut tranquille. Depuis notre entretien du matin, je l'avais revu plusieurs fois ; et, comme je craignais de le fatiguer, je lui parlais peu, me contentant de prier à côté de lui, de réciter mon bréviaire ou mon chapelet, et de lui demander par intervalles si ses douleurs trouvaient quelque soulagement. « Vous me faites du bien, me répétait-il souvent, vous me faites du bien ! » Il ajouta même une fois : « J'aurais déjà fait ce que je vous ai promis si je ne souffrais pas tant. »

J'engageai cependant Mme la duchesse de Dino à aller conférer avec lui de l'affaire de sa rétractation, sur laquelle il m'avait déclaré vouloir s'entendre une dernière fois avec elle. Je renonce à vous dire avec quels battemens de cœur j'attendais l'issue de cet entretien. Quelle cruelle anxiété parmi toute cette famille

en larmes et en prières, parmi tous ces honnêtes et vrais amis qui se pressaient à sa porte! Tout le monde, en suspens, semblait attendre un arrêt de vie ou de mort. M. Royer-Collard, qui était là, dit alors un mot remarquable, qui fut d'un grand effet: « Ne craignez rien: lui qui a toujours été l'homme de la pacification ne refusera pas de faire sa paix avec Dieu avant de mourir. » Cette parole fut rapportée à M. de Talleyrand; sa figure s'anima aussitôt d'une expression extraordinaire, et il se souleva vivement, en disant: « Je ne le refuse pas, je ne le refuse pas! »

En effet, il venait de déclarer à M[me] la duchesse de Dino qu'il acceptait tous les termes de la déclaration, qu'il les reconnaissait comme siens, qu'il voulait les signer et mourir en vrai et fidèle enfant de l'Église catholique: « Vous le savez, madame de Dino, il y a longtemps que je vous l'ai déclaré: je le veux. »

Il était impossible de tenir un langage plus explicite, d'exprimer une volonté plus ferme; mais restait à donner la dernière preuve... On lui proposa de signer sur-le-champ ces deux pièces importantes: « Je ne tarderai pas, dit-il, seulement je veux les revoir. Je tiens à y ajouter quelque chose et je suis en ce moment trop fatigué: je vous dirai quand il sera temps. — Mais, Prince, pendant que votre main le peut encore? — Qu'on soit tranquille; je ne tarderai pas. » Ces paroles renouvelaient la joie et les alarmes de nos cœurs. La triste image de la mort était toujours là devant nos yeux; mais nous ne pouvions rien que prier et attendre...

La journée s'acheva donc pour nous dans ces inquiétudes... Enfin, vers huit heures du soir, le trouvant un peu plus accablé, je voulus calmer mon inquiétude et sonder son état; j'étais décidé à être pressant si son état le demandait. Je lui dis: « Prince, je vais faire donner de vos nouvelles à Mgr l'archevêque, que votre état inquiète et tourmente vivement; voudriez-vous, auparavant, signer votre déclaration, afin que je puisse lui donner en même temps la douce consolation de vous savoir prêt à paraître en paix devant Dieu? » Il trouva encore une force étonnante pour me répondre: « Remerciez bien Mgr l'archevêque, dites-lui que tout sera fait. — Mais quand sera-ce, bon oncle? reprit sa jeune nièce, qui était auprès de lui en ce moment. — Demain, répondit-il, entre cinq et six heures du matin. — Demain? reprit-elle. — Oui, demain, entre cinq et six heures. » Je fis signe alors à M[lle] de Périgord de ne pas

insister davantage, et j'ajoutai moi-même : « Je puis donc, Prince, donner cette espérance... » Il m'interrompit très vivement : « Ne dites pas cette espérance, dites cette certitude : c'est positif. » Ces deux mots furent prononcés avec une force et une fermeté si extraordinaires que j'en suis encore étonné et que je les entends encore...

... Vers neuf heures du soir, la fille de M. le baron de Talleyrand, sa jeune nièce, qui devait faire sa première communion le lendemain, vint, selon l'usage, lui faire ses adieux du soir. Il la reçut avec une bonté et une douceur qui attendrirent tous les assistans. Cette enfant était émue, silencieuse ; cette scène alla visiblement à l'âme de M. de Talleyrand.

Deux heures après, M. Cruveilhier ayant paru craindre que la raison du malade ne se troublât, on crut devoir faire auprès de lui, avec tous les ménagemens convenables, une démarche dont je n'ai pas été témoin : je vais laisser un moment ici parler un de ses amis, qui se trouvait là et qui ne l'a pas quitté :

«... A onze heures, je fis entrer Mlle Pauline de Périgord près du lit du malade ; ses dispositions actuelles, le terme prochain qu'il avait fixé, tout laissait espérer que cette tentative serait heureuse et que le moment était favorable. M. Cruveilhier se tenait à quelque distance : je tenais une bougie à la main et soulevai le rideau du lit ; Mlle Pauline, tenant une plume et les deux papiers, s'approcha du malade : « Bon oncle, lui dit-elle, avec un charme de candeur et de tendresse qu'il est impossible de décrire, tu es calme en ce moment, ne voudrais-tu pas signer ces deux papiers dont tu as approuvé le contenu? Cela te soulagera. — Mais il n'est pas six heures, » répondit le prince. Ici j'admirai la candeur de cette jeune fille, qui, malgré l'ardent désir qu'elle avait de voir se réaliser le plus cher de ses vœux, ne sut que rougir, et ne trouva pas un mot pour altérer la vérité, dans un moment où une âme moins pure n'aurait peut-être pas eu de scrupule de faire un mensonge qui lui aurait paru justifié par le résultat. Elle n'insista donc pas après la réponse du prince, qui lui dit ensuite : « Je t'ai dit que je signerais demain entre cinq et six heures du matin : je te promets encore de le faire... »

Sans être délivré du poids de mes inquiétudes, je me sentis pourtant un peu soulagé ; chacun se retira, et, le malade paraissant un peu plus calme, je me retirai aussi pour aller prendre, dans une pièce voisine, quelque repos dont j'avais un extrême

besoin... Le lendemain, à quatre heures et demie, j'étais debout. Je me dirigeai, tremblant d'émotion, vers la chambre de M. de Talleyrand, où j'avais été déjà devancé par les anges gardiens que Dieu lui avait donnés. Quel spectacle et quel moment!

Nous fîmes tous silence... La nuit avait été paisible; la douleur même ne se manifestait plus par aucun indice extérieur; mais il ne fallait pas se faire illusion, les traits tirés du malade, ses joues creuses, le calme même de son accablement, tout attestait que la force même de souffrir s'épuisait et que la mort était bien proche. Quelques mots rapides, échangés à voix basse, firent prendre une résolution qui paraissait pressante. Il allait être cinq heures : c'était l'heure indiquée par M. de Talleyrand pour la signature de sa déclaration; mais nous ignorions s'il aurait encore assez de force pour signer lui-même cette pièce et la lettre au Pape qui devait l'accompagner. Dans ce cas, prévu par Mgr l'archevêque, des témoins graves étaient indispensables. On envoya au même instant plusieurs voitures à la fois chercher sur divers points de la ville les témoins nécessaires de ce grand et solennel moment...

Cependant le jour était venu. Arrivèrent successivement M. le duc de Poix, M. de Sainte-Aulaire, M. de Barante, M. Royer-Collard et M. Molé : c'étaient les témoins convoqués et prévenus à l'avance. Il était certes difficile de choisir des hommes d'un caractère plus honorable et d'une plus haute autorité. Leur intervention immédiate, comme vous le verrez bientôt, ne fut cependant pas nécessaire...

... Ce fut M. de Talleyrand lui-même, qui, le premier, rendit le mouvement à cette scène muette et immobile. Il regarda tous ceux qui l'entouraient, l'un après l'autre, avec un léger sourire, et les salua d'un mouvement à peine sensible de sa tête, puis, baissant les yeux, comme pour se recueillir et les rouvrant bientôt, nous le vîmes, secouant en quelque sorte, comme il l'avait fait plusieurs fois, la douleur à laquelle il demeurait en proie, redonner à son visage une nouvelle expression de vie, reprendre un air de force, et nous l'entendîmes prononcer d'une voix claire et ferme ces paroles : « Quelle heure est-il? » Un frissonnement courut dans mes veines : il se souvenait donc de l'heure qu'il s'était assignée à lui-même; il voulait donc y être fidèle! Sa pensée n'avait donc pas cessé de méditer; il méditait encore; il avait encore toute la vie de son intelligence, de sa

volonté. L'heure du salut était donc arrivée. « Il est six heures, » lui répondit quelqu'un. Je ne sais pourquoi, j'eus le cœur troublé de la crainte de le tromper, même par cette réponse; d'ôter quelque chose à son mérite, de devoir la moindre parcelle de cet acte suprême à un mouvement de surprise. « Prince, il n'est guère plus de cinq heures, repris-je. — Bien, » dit le prince, d'une voix calme, dominant encore et lui-même et les autres; tous en furent stupéfaits.

Dieu m'inspira en ce moment une pensée qui eut un effet d'un souvenir impérissable pour tous les témoins de cette scène attendrissante. Tout le monde était levé et sur pied dans la maison, même cette jeune enfant, qui, la veille, était venue faire à son oncle mourant de si touchans adieux, et qui allait, ce jour-là, dans quelques heures, faire sa première communion. Il me vint en pensée de la lui faire revoir encore... Il me sembla que sa présence porterait une douce et salutaire confiance dans cette âme près de comparaître devant son juge, préparerait heureusement le grand acte qui allait s'accomplir et serait comme la première des bénédictions de ce grand jour. La jeune Marie de Talleyrand descendit donc, et, au moment où tous, muets et recueillis, nous ne pouvions détacher de la couche du malade nos pensées et nos regards, elle se présenta tout à coup à la porte de l'appartement, les yeux timides et baissés, le visage pâle, entièrement vêtue de blanc. Elle apparaissait vraiment comme l'ange de la grâce et du pardon...

A sa vue, un changement subit dans les traits du malade révéla l'émotion profonde de son âme : son sourire, son regard semblaient charmés. L'enfant se mit d'abord à genoux à ses pieds et lui dit : « Mon oncle, je vais bien prier Dieu pour vous; je vous demande votre bénédiction. » C'était une scène à fendre l'âme. Nous nous éloignâmes un peu, nous étrangers, pour ne pas troubler cette dernière scène de famille; et alors, se soulevant avec effort : « Mon enfant, lui dit-il, je te souhaite beaucoup de bonheur pendant ta vie, et, si j'y puis contribuer par quelque chose, je le ferai de tout mon cœur. — Vous le pouvez en la bénissant, » lui dit Mme la duchesse de Dino. Alors, étendant la main, il la bénit : l'enfant fondait en larmes. Elle se releva bientôt et se retira. M. de Talleyrand la suivit un moment des yeux pendant qu'elle s'éloignait, et, après avoir jeté sur elle un dernier regard, il se retourna vers M. de Bacourt et

laissa entendre ces paroles : « Voilà les deux extrémités de la vie : elle va faire sa première communion... et moi...! » Il n'acheva pas la phrase...

Mais bientôt six heures sonnèrent. Alors nous nous approchâmes. Nous touchions enfin au terme si longtemps promis, si longtemps désiré...

L'agitation de mon âme n'était plus ce trouble inquiet et cruel qui m'avait tant de fois désespéré. J'étais presque sûr alors de la miséricorde de Dieu, mon cœur n'était plus agité que par l'espérance de voir la religion et l'Église bientôt consolées, et ma foi couronnée dans un de ses plus ardens désirs. Nous nous avançâmes : M. de Bacourt soutenait M. de Talleyrand du côté droit; M. le duc de Valençay du côté gauche; Mme la duchesse de Dino et sa fille devant lui à ses pieds; M. Cruveilhier, son médecin, était derrière un des rideaux du lit; son vieux serviteur Hélie, derrière l'autre; je demeurai debout le plus éloigné. On a dit que M. le duc de Poix, M. Molé, M. de Barante, M. Royer-Collard et M. de Sainte-Aulaire étaient auprès de lui; cela n'est pas exact. Ces messieurs demeurèrent à la porte de sa chambre qui était ouverte, mais derrière une portière à demi fermée, et les actes leur furent présentés immédiatement après la signature de M. de Talleyrand. En ce moment, Mlle Pauline, s'approchant, lui dit : « Bon oncle, il est six heures; veux-tu que je te présente ces papiers que tu as promis de signer à cette heure-ci? » Ce mouvement le tira du recueillement où il était plongé depuis quelques momens; il leva la tête. Au même moment, on le vit faire un grand effort pour se soulever; la faiblesse ne le lui permettant pas, il fallut l'aider. Après s'être un moment remis de cette secousse, il prit la plume des mains de Mlle Pauline. « Monsieur de Talleyrand, lui dit Mme de Dino, voulez-vous que je vous relise ces papiers avant que vous les signiez? Vous les connaissez, mais voulez-vous que je vous les relise encore? — Oui, lisez, » répondit-il. A ces mots, subjugués comme par une force supérieure et attirés vers lui, tous se serrèrent, s'approchèrent : avec quelle avidité d'attention, avec quels serremens de cœur! Dieu le sait. Le prince était assis sur le bord de son lit, et soutenu par des coussins; son maintien était sérieux, ses yeux élevés et fermes, dans l'attitude et avec l'expression de l'attention la plus grave. Mme la duchesse de Dino s'avança très près de lui : tant que dura la lecture, il écouta, la tête haute et droite, sans

donner le moindre signe de fatigue ; son esprit n'était pas seulement présent, mais on peut dire qu'il dominait cette scène. Mlle de Périgord s'était mise à genoux auprès de sa mère : j'étais debout derrière ; M. Cruveilhier, dans le fond de la chambre, et le vieux valet de chambre appuyé sur le bois du lit et fondant en larmes. M. de Talleyrand avait expressément demandé qu'il fût présent à cette heure solennelle ; ses domestiques étaient trop nombreux pour y assister tous ; il voulut du moins que le plus ancien d'entre eux les y représentât, et pût leur redire fidèlement ce que son maître avait fait et déclaré avant de mourir. Mme la duchesse de Dino lui fit d'abord, en présence de l'assemblée, lecture de sa déclaration que vous connaissez, puisque des journaux l'ont publiée. C'est un long désaveu des temps les plus malheureux et les plus célèbres de sa vie, et la franche condamnation du siècle auquel il avait appartenu. A chaque phrase, Mme de Dino lui faisait observer que c'était sa propre rédaction : il faisait chaque fois un signe approbatif. Il y avait, dans ce que lisait Mme de Dino, des choses si graves que je craignais que M. de Talleyrand n'en pût soutenir les termes. J'étais tenté de demander à Mme la duchesse de Dino, que son émotion entraînait, de modérer l'accent de sa voix : je craignais que l'humiliation ne fût trop forte...

... La lecture de la déclaration finie (elle avait duré environ dix minutes), M. de Talleyrand reçut la pièce des mains de Mme la duchesse de Dino ; il la prit de la main gauche ; il avait constamment, pendant cette lecture, tenu élevée, de la main droite, la plume qu'on lui avait présentée d'abord, et sans le moindre signe d'incertitude et d'hésitation, sans aucune espèce d'altération extraordinaire sur son visage ou dans ses traits, sans prononcer aucune parole, d'une main ferme et assurée, il commença à tracer son nom. La plume ne traçant aucun caractère, parce qu'elle s'était desséchée pendant le temps de la lecture, il la plongea lui-même dans un encrier qu'on lui présenta, et il apposa alors, en caractères parfaitement tracés, sa grande signature, celle qu'il n'employait que dans les plus grands traités diplomatiques : CHARLES-MAURICE, prince DE TALLEYRAND.

Cette première pièce signée, M. de Talleyrand prit la parole et fit observer qu'il y avait certaines choses qu'il ne retrouvait pas dans ce qu'on venait de lui lire, et qu'il tenait à envoyer au Saint-Père. Mme de Dino lui répondit que ces choses se trou-

vaient exprimées dans la lettre écrite au Pape, dont on allait lui donner lecture : cette réponse le satisfit.

Alors Mme la duchesse de Dino fit lecture de la lettre par laquelle M. de Talleyrand adressait sa déclaration à Sa Sainteté. Vous connaissez également cette lettre par les journaux. La lecture en fut longue encore, très grave et aussi solennelle. M. de Talleyrand signa de même, sans aucune hésitation, et toujours de sa grande signature...

Mme la duchesse de Dino reprit des mains du prince les actes qu'il venait de signer. Il y manquait pourtant encore une dernière formalité que d'autres pouvaient remplir, mais pour laquelle il fallait son consentement : c'était la date de cette déclaration. « Prince, lui demanda-t-on, quelle date désirez-vous donner à cet acte? » Le prince était alors remarquable par la gravité extraordinaire de sa physionomie : son air était solennel et imposant. Il répondit avec un accent de voix très marqué : « La semaine de mon discours à l'Académie. » Cette réponse fit sur toute l'assemblée une sorte d'effet électrique : tous furent saisis d'admiration à la vue de cette volonté, toujours ferme, nette et maîtresse d'elle-même, qui agissait avec ce calme et cette autorité, presque dans les bras de la mort, et qui, comme au temps de sa plus grande force, décidait, seule et avec une précision rigoureuse et réfléchie, jusqu'aux détails de la plus grande affaire qu'elle ait jamais eu à régler. « De quel jour est mon discours à l'Académie? ajouta-t-il. — Du 3 mars, répondit-on. —Eh bien! écrivez le 10, afin que ce soit de la même semaine. »

...Quels souvenirs que ces scènes successives et rapides de joies si vives et d'alarmes si amères! Je me retirai à l'écart : et seul, à genoux, je rendis grâce à Dieu de ses miséricordes et lui demandai d'achever son ouvrage. Car la confession du prince, quoiqu'elle ne présentât plus d'obstacle, me préoccupait... Cette confession n'était pas d'ailleurs difficile à obtenir, après ce qui venait de se passer : il avait même signé les pièces importantes adressées au Souverain Pontife, et qui avaient fait sa paix avec l'Église, comme une condition indispensable de la paix qu'il voulait faire avec Dieu avant de mourir. Cette confession était encore moins difficile à faire après les entretiens intimes qui l'avaient préparée déjà et heureusement commencée les deux jours précédens. M. de Talleyrand s'en était sérieusement occupé plusieurs jours à l'avance...

Lorsque je revins auprès du malade, il était environ huit heures; il y avait un grand mouvement dans tout l'hôtel. Ce mouvement se faisait sentir jusque dans l'appartement du prince où je vis tout le monde s'agiter auprès de lui : on lui annonçait le Roi. Je me retirai donc encore une fois, regrettant vivement que sa confession n'eût pas précédé cette visite. Tout ce qui pouvait être une secousse me faisait peur dans l'état de faiblesse où était le malade...

L'effet de cette visite sur l'état du prince fut très grand. Il tomba dans un accablement qui effraya; l'altération de ses traits parut profonde et, quoique sa respiration annonçât encore beaucoup de vie, quand on lui parlait, il ne répondait plus. On vint m'avertir. J'accourus, j'eus l'âme percée de ce douloureux spectacle! Que faire? Prier et attendre... Le malade était toujours profondément absorbé; il y avait plus de deux heures que cet état durait; mon inquiétude et mon embarras étaient au comble. Je reçus en ce moment une lettre de Mgr l'archevêque qui releva mon courage; elle était pleine d'un zèle si apostolique et des joies d'une foi si vive, que mon zèle et ma foi en furent aussi ranimés. C'était la Providence qui m'envoyait cette lettre; elle me servit d'introduction auprès du prince. Je m'approchai : « Prince, lui dis-je... » A ces mots, il ouvrit les yeux qu'il fixa sur moi; il essaya même un sourire : « Prince, Mgr l'archevêque me charge de vous dire combien il est occupé de vous, combien votre état l'afflige, combien vous lui êtes cher... » En m'écoutant, il paraissait ému d'une vive reconnaissance, il y avait sur son visage ce je ne sais quoi de douloureux, mais d'attendri, qui donne quelquefois une expression si touchante au visage des mourans; il trouva encore la force de parler : « Je suis bien sensible, dit-il d'une voix faible, mais distincte, aux bontés de Mgr l'archevêque; je le remercie... beaucoup. » Je l'interrompis pour lui épargner la fatigue d'un effort prolongé. « Mgr l'archevêque, ajoutai-je, bénit Dieu surtout de votre courage à consoler la religion et à mettre votre conscience en paix. » J'ajoutai : « Oui, mon Prince, vous avez ce matin donné à l'Église une grande consolation; maintenant je viens, au nom de l'Église, vous offrir les dernières consolations de votre foi, les derniers secours de la religion. Vous vous êtes réconcilié avec l'Église catholique, que vous aviez affligée; le moment est venu de vous réconcilier aussi avec Dieu par un nouvel aveu et par un re-

pentir sincère de toutes les fautes de votre vie! » Alors il fit un mouvement comme pour s'avancer vers moi : je m'approchai, et aussitôt ses deux mains saisissant les miennes, et les pressant avec une force et une émotion extraordinaires, il ne les quitta plus, pendant tout le temps que dura sa confession; j'eus même besoin d'un assez grand effort pour dégager ma main des siennes, quand le moment de donner l'absolution fut venu.

Il la reçut avec une humilité, un attendrissement, une foi qui me firent verser des larmes et qui, sans doute, touchèrent le cœur de Dieu, et firent descendre sur cette tête humiliée la miséricorde et le pardon...

Après son absolution, je ne pouvais me détacher de lui; je ne sais quels liens puissans m'enchaînaient à ses côtés. Il fallut cependant le laisser se reposer d'une fatigue qui devait être très grande pour son état de faiblesse. Je voulais m'éloigner : c'est alors que, levant ses yeux défaillans vers moi, il me rappela, et, me prenant de nouveau les mains avec affection, il prononça très distinctement ces paroles : « Dites bien à M. l'archevêque... » Il continua, mais son extrême faiblesse ne lui permit pas de continuer assez haut pour être entendu. M. le duc de Valençay et M. de Bacourt, qui soutenaient en ce moment sa tête, et moi, nous approchâmes, et je lui dis : « Prince, que désirez-vous que je dise à Mgr l'archevêque? » Il fit un nouvel effort et reprit : « Dites-lui bien que je... » Il continua encore, mais nous ne pûmes saisir le sens des paroles que ses lèvres, assez longtemps agitées, prononcèrent visiblement.

Pour le reposer et lui épargner cette fatigue qui était pénible à voir, je repris moi-même : « Il est certain, mon Prince, que Mgr l'archevêque vous est profondément dévoué, à vous, à toute votre famille; et vous savez combien il aimait et vénérait le pieux cardinal de Périgord, votre oncle. — Et vous savez, mon oncle, reprit alors M. le duc de Valençay, combien Mgr l'archevêque vous est, surtout à vous, demeuré toujours attaché. — Au point, repris-je, que, ce matin encore, il me disait qu'il donnerait volontiers sa vie pour vous. » Son émotion, à ces mots, fut extrême; il fit un grand effort, et nous entendîmes très distinctement ces paroles : « Dites-lui qu'il a un bien meilleur usage à en faire!... » Puis, il retomba dans une sorte d'anéantissement, dont nous voulûmes au moins respecter, en ce moment, l'effrayant et triste repos.

Je ne tardai cependant pas à lui donner l'extrême-onction ; à ce moment, sa chambre était remplie, non seulement des membres de sa famille qui y étaient rentrés, mais d'une foule d'amis, qui se pressaient autour de son lit de mort... Je fis les saintes onctions sur ses yeux qu'il ferma, sur ses lèvres, sur sa poitrine ; il avait évidemment toute sa connaissance et nous en donna constamment des preuves attendrissantes jusqu'à son dernier soupir. En particulier, je n'oublierai jamais celle-ci : je ne crus devoir réciter les litanies des saints qu'après lui avoir appliqué toutes les saintes onctions, et je me plaçai près de lui, de côté cependant et à quelque distance. Uniquement occupé à prier, je ne le regardais que de temps à autre... Tout à coup, on m'interrompit dans ma prière, on venait de remarquer qu'il répondait lui-même, que ses lèvres répétaient les paroles des litanies : *Priez pour moi ; ayez pitié de moi.* Et quand j'arrivai, parmi les saints martyrs, à saint Maurice, et que je prononçai son nom, il reconnut son saint patron ; nous le vîmes s'incliner, et son regard, son sourire, sa prière cherchèrent mon regard pour me faire entendre qu'il s'unissait à mes prières, puis il referma les yeux ; mais le mouvement de ses lèvres continua à témoigner qu'il s'unissait à nos intentions et priait avec nous. Quand je vins à prononcer, quelques instans après, parmi les saints pontifes, le nom de saint Charles, son autre patron, la même chose se reproduisit d'une manière aussi marquée ; son regard chercha encore le mien : il trouvait une sensible consolation à me faire remarquer de nouveau combien ces prières le touchaient...

Vers trois heures, voyant l'heure venir, je commençai les prières des agonisans. M. de Talleyrand, quoique au moment suprême, avait évidemment toute sa connaissance : il priait même avec une humilité, une ferveur vraiment admirables. On me le fit remarquer encore : « Monsieur l'abbé, me dit-on, voyez comme il prie ! »

... Cependant il touchait visiblement au dernier terme : la mort était présente. Je recommençai les prières des agonisans. Mais à ce moment, quelles prières ! quelles larmes ! Quel silence ! Rien, mon ami, ne saurait vous peindre la scène qui se passait alors près de ce lit funèbre. Quand j'ouvris mon bréviaire pour lire l'admirable prière de l'Église sur le chrétien agonisant, ma voix s'émut malgré moi, et mes regards attristés, retombant

involontairement sur ce visage décoloré par la mort, je ne pouvais trouver la force de parler. Enfin, après un violent effort, je pus prononcer, d'une voix tremblante et entrecoupée, ces premières paroles : *Partez, âme chrétienne*. A ces mots, pendant que j'étais arrêté par mon émotion, tous les nombreux assistans qui remplissaient la chambre du malade tombèrent à genoux, d'un mouvement unanime et spontané...

Cependant le triste dénouement s'accomplissait sous nos yeux : nos regards étaient alors fixés sur ces lèvres pâles et sans mouvement. Il n'y a qu'un instant, pendant les prières publiques de son agonie, nous l'avions vu, les yeux tantôt ouverts, tantôt abaissés, suivre avec les signes d'une parfaite intelligence tout ce qui se passait autour de lui, et nous répondre encore par ce sourire qui ne l'abandonna que dans la mort... Tout à coup, sa tête s'abattit. Alors M. de Bacourt, l'un des hommes les plus honorables que la divine Providence ait placés auprès de lui à ses derniers momens, essaya de soulever doucement sa tête pour la soutenir. La main du mourant, déjà froide, s'agita dans la main de son ami et la serra fortement encore; il tourna une dernière fois ses yeux vers lui; mais ce fut le dernier signe de vie qu'il donna. Tous les assistans le comprirent, et tous, agenouillés autour de son lit, observant le dernier mouvement de ses lèvres, nous les vîmes se fermer enfin pour jamais. M. de Talleyrand avait cessé de vivre et de souffrir. C'était le 17 mai 1838, à 3 heures 35 de l'après-midi...

J'ai, mon cher ami, fini une tâche que j'ai entreprise pour vous, et qui n'a pas été sans douceur pour moi. Voilà bien fidèlement, bien authentiquement retracées toutes les circonstances de cette mort, qui a fait presque autant de bruit que la vie dont elle a achevé le cours. M. de Talleyrand est maintenant devant Dieu ! J'espère fermement que Dieu l'a reçu dans sa miséricorde, et lui a continué les bénédictions répandues visiblement sur la fin de sa longue carrière. J'ose croire que cette mort sera chère à la Religion qu'elle satisfait et à l'Église qu'elle console...

F. Dupanloup.

LA CRUE DE LA SEINE

ET LA

GÉOLOGIE HYDROLOGIQUE

L'inondation qui vient de se déchaîner, dans le bassin hydrographique de la Seine et à Paris, a causé dans le monde entier une émotion profonde. « C'est une pensée très triste et douloureuse que d'imaginer la belle ville, la splendide ville envahie par les eaux. C'est un malheur pour l'humanité, comparable au désastre qui a frappé notre île l'année dernière, » nous écrit un habitant de Palerme, artiste et savant à la fois, le marquis Antonio de Gregorio, et sa lettre est l'écho du sentiment universel. Au milieu des désastres si fréquens qui se produisent sous tant de cieux, on n'est pas accoutumé à voir Paris soumis à la loi commune. Qu'il soit privé de lumière et de moyens de transport, que les communications soient entravées entre ses différens quartiers et avec le reste de l'univers, voilà qui semble anormal, et tout le monde s'est senti touché par le mal qui l'atteint. La preuve en est dans l'élan sans pareil de la souscription internationale au secours des inondés et dans le chiffre qu'elle a atteint. On parlera longtemps sur toute la terre des Champs-Élysées changés en lac, des rues de Lille et de l'Université composant une nouvelle Venise, de la place du Havre s'effondrant sous l'action des ruissellemens, car en tous lieux, ces noms sont aussi familiers qu'à nous-mêmes.

I

En présence de l'événement, on a presque oublié qu'il se soit jamais produit, sauf pour trois crues exceptionnelles. Il importe cependant de se rendre compte que Paris est en réalité exposé d'une manière permanente au retour de semblables calamités, et, avant d'en rechercher les causes, il sera fort utile d'appeler ici le témoignage de l'histoire.

La *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France* (Collection Guizot) contient ce passage de Grégoire de Tours : « La huitième année du roi Childebert (583), au mois de février, les eaux de la Seine et de la Marne grossirent au delà de la coutume et beaucoup de bateaux périrent entre la Cité et la basilique de Saint-Laurent. »

Sur l'emplacement de cette basilique de Saint-Laurent, les antiquaires ne sont pas d'accord. Il est peu vraisemblable qu'il s'agisse d'une église située, comme celle qui porte actuellement le même nom, dans le faubourg Saint-Martin, et qui semble vraiment hors des atteintes de la Seine, même par les plus forts débordemens que l'on puisse concevoir.

Les anciennes chroniques citent des inondations dans les années 820, 821, 854. On promenait alors la châsse de Sainte-Geneviève, pour que la bonne patronne défendît la cité contre les élémens, comme elle l'avait défendue contre les Huns, et cette coutume persista jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. En février 886, le fleuve débordé se fit l'auxiliaire des Parisiens assiégés par les Normands. « Tout à coup, dit le poète Abdon (Collection Guizot, t. VI), pendant le silence de la nuit, le milieu du pont s'écroule entraîné par le courroux des ondes furieuses, qui s'enflent et débordent. La Seine, en effet, avait étendu de tous côtés les limites de son humide empire et couvrait les vastes plaines des débris du pont, qui, du côté du midi, ne portait que sur un point où le fleuve s'abîme dans un gouffre. Il n'en fut pas de même de la citadelle qui, bâtie sur une terre appartenant au bienheureux saint Germain, resta debout sur ses fondemens. » L'inondation et le siège se prolongèrent, car, parlant de ce qui se passait en mars, le poète dit : « La Seine, nous prêtant son secours, enfle ses ondes, engloutit au fond de ses abîmes ces malheureux et les fait descendre dans l'Averne. »

N'y eut-il plus d'inondation jusqu'au XIIe siècle ? C'est peu probable. Mais on n'en sait rien. Orderic de Vital (*Histoire de Normandie*) dit qu'en 1119, à la suite de grandes pluies, il y eut des inondations dont souffrirent fort Paris et Rouen. 1125, 1175, 1195, 1196, 1206, 1219, 1232, 1233, 1236, 1281, 1296, 1306 furent aussi des dates néfastes, particulièrement les deux dernières. En 1296, « la veille de Saint-Thomas l'Apôtre, dit Guillaume de Nangis (Collection Guizot, t. XIII), le fleuve de la Seine s'accrut tellement qu'on ne se souvient pas et qu'on ne trouve écrit nulle part qu'il y ait jamais eu à Paris une si forte inondation, car toute la ville fut remplie et entourée d'eau ; en sorte qu'on ne pouvait y entrer d'aucun côté, ni passer dans presque aucune rue sans le secours d'un bateau. La masse des eaux et la rapidité du fleuve firent crouler entièrement deux ponts de pierre, des moulins et des maisons bâties dessus, et le châtelet du Petit-Pont. » L'inondation de 1306 se compliqua de gel, avant la décrue, en sorte que la débâcle fut terrible.

Un assez long temps se passe sans qu'il soit question d'inondations dans l'histoire. Puis on en constate de graves en 1373, 1384, 1394. En février 1407, ce fut la fonte des glaces qui causa le débordement. Un froid terrible sévissait depuis le mois de novembre. De lourdes charrettes pouvaient traverser la Seine sur la glace. Le Petit-Pont, le pont Saint-Michel et les maisons du Grand-Pont furent emportés, après avoir été ébranlés et renversés par le choc des glaçons, malgré les pieux enfoncés dans la rivière pour amortir cet assaut. Inondation en juin 1426, ce qui est presque une anomalie, et de même en 1427, à la Pentecôte, ce qui pourrait donner à croire qu'on a simplement attribué des dates différentes à un même événement. Mars 1432, janvier 1434, avril 1442, janvier 1496 eurent des crues importantes. L'inondation de 1497 eut pour conséquence, au bout de deux ans, la chute du pont Notre-Dame. Il y eut encore des débordemens en 1505, 1531, 1547, 1564, 1570, 1571, 1573, 1582, 1595. Quelques mois après la crue de cette dernière date, le pont Aux Meusniers s'écroula avec les maisons qui y étaient bâties, et l'Estoile fit de cette catastrophe une punition du ciel, car, dit-il, « la plupart de ceux qui périrent dans ce déluge estoient tous gens aisés, mais enrichis d'usures et pillages de la Saint-Barthélemy et de la Ligue. Sur quoi, sans nous arrester à

l'accessoire, sçavoir au mauvais gouvernement tout notoire et meschante police de la ville de Paris, nous faut regarder au doigt de Dieu, qui est la cause principale, lequel en ce malheur nous a voulu proposer un exemple de sa justice, qui s'exécute tost ou tard sur les rebelles et réfractaires à ses saincts commandemens et à sa parole. »

En 1616, il y eut à la fois débâcle et inondation. L'ébranlement du pont au Change fut tel que la plupart de ses maisons s'écroulèrent. 1649 et 1651 virent aussi des crues considérables. Mais elles furent surpassées par celle de 1658. La moitié de la ville, les mêmes environs dont il fut tant parlé ces derniers temps furent envahis par les eaux. Le pont Marie fut en partie détruit avec vingt-deux de ses maisons. Deparcieux (Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1764) donne de la ville, d'après les récits des témoins, une description qui pourrait s'appliquer à peu près au Paris inondé de 1910.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, on note encore les crues de 1665, 1671, 1677, 1684, 1690.

Avec le XVIIIe siècle nous arrivons à une époque où les crues furent observées avec plus de précision. En 1711 et 1726, il y en eut d'importantes qui donnèrent lieu à des mémoires de l'Académie des Sciences.

La grande crue de 1740 fut spécialement étudiée. Il faut en lire la description dans les Mémoires contemporains de l'Académie des Sciences, dans le *Journal* de Barbier, dans la relation de Bonamy (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, années 1741-1743) en s'aidant du plan de Turgot. Dès que l'eau commença à croître dans des proportions inquiétantes, c'est-à-dire le 7 décembre 1740, le reliquaire de Sainte-Geneviève et celui de Saint-Marcel furent découverts par arrêt du Parlement. On alla en procession à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève, et l'archevêque, dans un mandement, prescrivit des prières publiques. Cependant le fléau sévissait encore en janvier 1741. « D'un côté, dit Barbier, la plaine de Grenelle et tout le canton des Invalides, le grand chemin de Chaillot, le Cours et les Champs-Élysées, tout est couvert d'eau. Elle vient même par la porte Saint-Honoré jusqu'à la place Vendôme. Le quai du Louvre, le quai des Orfèvres, le quai de la Ferraille, le quai des Augustins, la rue Fromentau jusqu'à la place du Palais-Royal, tout est en eau. Le côté de Bercy, de la Râpée, de l'Hôpital

Général, de la porte et quai Saint-Bernard, c'est une pleine mer. La place Maubert, la rue de Bièvre, la rue Perdue, la rue Galande, la rue des Rats et la rue du Fouarre, c'est pleine rivière. Toutes les boutiques sont fermées; de tous les côtés on est réfugié au premier étage, et c'est un concours de bateaux, comme en été, au passage des Quatre-Nations (l'Institut). La place de Grève est remplie d'eau, la rivière y tombe par-dessus le parapet... Dans les rues de Paris où il y a des égouts, l'eau de la rivière y gonfle, se répand dans la rue et il faut y passer dans des bateaux ou sur des planches. La rue de Seine, faubourg Saint-Germain, est remplie d'eau qui entre des deux côtés dans les maisons... On ne passe que sur le Pont-Royal et sur le Pont-Neuf... On a vu dans la place Maubert porter le Bon Dieu dans un bateau... Il y eut quelques maisons détruites et renversée par les eaux, entre autres une, rue Saint-Dominique vis-à-vis le couvent de Belle-Chasse, appartenant à M. le duc de Saint-Simon; il y en avait une partie vieille et l'autre rebâtie à neuf. La partie vieille a résisté... Il y a des ordres pour visiter les fondemens quand la rivière sera retirée et le dommage sera considérable... »

A part ce que l'on a à dire aujourd'hui du Métropolitain, la description de l'avocat Barbier ne convient-elle point à ce que nous venons d'avoir sous les yeux?

Les inondations de 1751, de 1764, de 1784, de 1795 furent désastreuses, sans atteindre à la hauteur de celle de 1740.

L'inondation qui commença le 1er décembre (10 frimaire) 1801 eut des péripéties cruelles. Elle a été étudiée d'une façon officielle par Bralle, ingénieur hydraulique en chef du département de la Seine. Ce 10 frimaire, les eaux étaient à $4^m,32$ au pont de la Tournelle; le 14, elles atteignaient $5^m,62$; le 18, $6^m,22$. Des poutres, des meubles, des débris de toutes sortes annonçaient déjà le désastre de bien des habitations. Le 23, les eaux commencèrent à baisser, et le 4 nivôse (25 décembre) elles n'étaient plus qu'à $3^m,35$.

Mais le lendemain, elles croissaient brusquement de 80 centimètres; le 6 et le 7, elles redescendaient; le 8, elles remontaient encore avec violence, et le 12 (2 janvier 1802) se trouvaient à $7^m,10$, la nuit à $7^m,45$. Au point du jour, elles commencèrent de baisser. Mais, autre malheur, le froid était grand. « Dix-huit chantiers bordant le port Saint-Bernard, écrit Bralle,

étaient inaccessibles, et les glaces, réunies en masses énormes, fracassaient et entraînaient tout ce que le débordement semblait avoir respecté. La promptitude de la crue et la hauteur extraordinaire de l'eau n'avaient point permis de fermer, suivant l'usage, la grande estacade entre l'île Louviers et celle de la Fraternité (île Saint-Louis). En vain avait-on rassemblé, dans le bras qu'elle défend, tous les bateaux qu'il pouvait contenir; les glaces y pénétraient et devaient tout anéantir, si rien ne s'opposait à ce qu'elles s'y précipitassent au moment prochain d'une débâcle que tout annonçait devoir être terrible. » Tout se passa bien. Les deux estacades purent être fermées.

Les malheurs du centre de Paris ressemblent alors à ceux qui viennent de frapper des quartiers éloignés de la Seine et que l'on attribue trop exclusivement, dans le public, aux récens travaux souterrains.

« Après avoir indiqué les limites de l'inondation et tous les points intéressans sur lesquels les eaux de la rivière se sont immédiatement portées, on va désigner ceux de l'intérieur de Paris, où elles sont parvenues par différentes bouches d'égouts. La tête de celui de la grande rue du Faubourg Saint-Honoré, au coin de celle Neuve-du-Colisée, fut couverte de 22 centimètres et les eaux s'étendirent, en remontant vers l'église de Saint-Philippe, à 81 mètres de distance sur la chaussée, et à 272 mètres du côté de la rue de Marigny... Les eaux pénétrèrent aussi dans la rue d'Anjou, mais à peu de distance de l'égout; elles s'étendirent dans toute la rue de Pologne (partie de la rue de l'Arcade) depuis la rue Neuve-des-Mathurins jusqu'à celle Saint-Lazare; elles avaient 30 centimètres de hauteur à l'angle de la rue de Pologne... La majeure partie des terrains, compris entre les rues de la Pépinière, Saint-Lazare, le ci-devant couvent des Capucins (dans la rue Caumartin) et les rues de l'Égout, Roquépine et Verte furent noyées; mais celles de Miromesnil et d'Astorg restèrent au-dessus de l'eau. »

Le XIXe siècle ne le cède pas aux précédens en fait de désastres fluviaux. 1806, 1807, 1817, 1819-1820, mai et décembre 1836, 1845, 1847 et 1848, 1850, 1866, 1872, 1876, 1882-1883, 1896 eurent des crues plus ou moins désastreuses. L'inondation de 1882-1883 présente certaines analogies avec celle de 1801-1802, qui avait été précédée de dix-huit mois de sécheresse; la Seine à Paris se maintint longtemps au niveau des

basses eaux de 1719. Il en fut de même en 1882. Cette année-là, il y eut un maximum de 6m,24 le 7 décembre, puis une baisse rapide qui, le 23 décembre, mettait le fleuve à la cote de 2m,40. Une nouvelle période de pluie amenait une nouvelle crue, et le 15 janvier, l'eau était, à Austerlitz, de 12 centimètres plus haut qu'en décembre.

Ajoutons que dans ses plus grandes crues, la Seine fait passer sous le pont de la Tournelle 2 110 mètres cubes par seconde. Dans les basses eaux, il ne passe que 40 mètres cubes par seconde. Il y aurait donc 52 fois plus d'eau dans les grandes crues qu'à l'étiage.

L'étiage du pont de la Tournelle a été marqué sur les basses eaux de 1719. Le zéro de l'échelle du pont d'Austerlitz est à 0m,14 au-dessus de l'étiage de la Tournelle. Pour obtenir la hauteur de l'eau à l'échelle du Pont-Royal, il faut ajouter 0m,90 au nombre observé au pont de la Tournelle.

La Seine est déjà en grande crue, lorsqu'elle marque 5m,30 au pont d'Austerlitz. La navigation est alors supprimée.

II

Tant de calamités, — que subissent chacune à son tour presque toutes les contrées du globe, puisque la plupart des fleuves ont des débordemens funestes pour l'humanité, — pourraient sembler à première vue le résultat d'un désordre dans la nature, comme si ses lois avaient été transgressées, son équilibre un moment perdu.

Cependant, en réfléchissant un peu, nous ne tardons pas à être pris de scrupule sur la légitimité de notre impression instinctive : ne commettons-nous pas une confusion entre notre point de vue particulier et les grandes lignes du plan de la Création ?

Le fait qu'une rivière déborde n'est pas nécessairement un oubli des règles établies, et tout le monde a présent à l'esprit la régularité, pour ainsi dire mathématique, avec laquelle, depuis l'antiquité la plus haute, le Nil sort de son lit chaque année et procure ainsi au pays qu'il inonde une fertilité restée légendaire, que les anciens ont portée au maximum par de judicieux aménagemens hydrauliques. Crue n'est donc pas, par

définition, synonyme de catastrophe, et il y aurait à faire, à cet égard, une classification des cas possibles.

Ce qui domine la question, c'est bien la signification du phénomène, non pas au point de vue humain (point de vue capital pour nous, bien entendu et que nous aborderons tout à l'heure), mais relativement à l'équilibre général de la surface terrestre. Il y a dans cette direction nombre de considérations à développer : plus d'une est de nature à séduire des esprits curieux de philosophie naturelle. Nous nous bornerons à exposer les principales.

La vue d'une rivière qui coule selon son thalweg nous amène bien vite à la considérer comme un organe, remplissant une fonction parfaitement définie, dans l'ensemble des phénomènes qui assurent à la Terre un équilibre mobile. La rivière est l'agent de décharge des régions exondées, à l'égard de l'eau que l'atmosphère apporte à leur surface sous les formes multiples de pluie, de neige, de grêle et aussi de vapeurs qui se condensent en rosée, en gelée blanche ou en givre.

Or, c'est une notion tout à fait courante que la migration atmosphérique de l'eau : pompée à la surface de la mer par l'ardeur du soleil, convertie en nuages (amas de poussière aqueuse) dans les hauteurs de l'air, précipitée en pluie par suite d'une condensation que détermine un abaissement de température et ramenée finalement par ruissellemens de tous ordres à son point océanique d'origine. Mais de combien de détails ne doit-on pas compléter cette sorte de schéma, pour avoir de la réalité un aperçu un peu exact! La pluie tombée sur le sol est bien loin de ruisseler tout entière : une portion s'évapore tout de suite et une autre, dont le volume, variable suivant les cas, peut être considérable, s'infiltre dans la terre.

Quoi qu'il en soit, on est bien sûr de la relation intime entre la quantité d'eau venant du ciel et la quantité d'eau emportée par la rivière. Les variations de l'une expliquent les variations de l'autre.

Il est évident aussi que les inégalités de volume d'un même cours d'eau ont des conséquences qui dépendent de la forme même du sol sur lequel il se meut. La vallée est le complément obligé de la rivière, au point que la conception d'une rivière sans vallée pour la contenir est un non-sens : d'où il résulte que pour comprendre les rivières, leurs variations et par consé-

quent leurs crues, il faut soumettre à une étude spéciale la vallée qui les contient.

Je viens de dire que la définition même de la rivière est incompréhensible sans l'existence antérieure de la vallée. Et cependant il faut reconnaître, afin de prévenir tout malentendu, que c'est à cette incompréhensibilité que les géologues se sont d'abord résignés, pour expliquer l'origine des dépressions dans lesquelles s'accomplit la circulation des eaux courantes. Méconnaissant les prodigieuses durées des périodes anciennes de l'évolution du globe terrestre, les plus grands naturalistes se sont trouvés d'accord pour supposer que les traits du relief terrestre avaient dû se produire dans un temps extrêmement court. C'était admettre la nécessité, dans l'établissement de l'état de choses actuel, d'agens naturels infiniment plus énergiques que ceux dont les travaux s'accomplissent sous nos yeux.

Cette manière de voir, appliquée d'abord aux phénomènes internes, comme les éruptions des volcans et la formation des roches et des gîtes métallifères, s'étendit progressivement à tout et même à la production des vallées. Si les collines de Montmartre et de Meudon à Paris, tout en étant formées des mêmes matériaux superposés dans le même ordre, sont séparées l'une de l'autre, c'est parce qu'une cause colossalement puissante a arraché, d'un seul coup, toute la substance qui jadis remplissait entre elles la dépression actuelle au fond de laquelle coule la rivière. Cette cause est une rivière aussi profonde que la vallée est creuse et qui la remplissait d'un bord à l'autre. Et comme on l'a reconnu d'autre part, pour ne parler que de la France, au moment même où se creusaient la vallée de la Seine et toutes les vallées qui y convergent, les autres bassins hydrographiques : de la Somme, de la Loire, du Rhône, de la Garonne, etc., etc., se constituaient de leur côté. On arrive donc à cette conclusion que tout notre pays, — et il en est de même de toutes les autres régions du monde, — devait être à très peu près couvert d'eau. Malgré son invraisemblance, tout le monde a cru longtemps à cet ancien état de choses et il y a encore aujourd'hui bien des personnes qui ne se sont pas dégagées complètement du vieil enseignement.

Sans entrer dans les détails, on peut dire que les difficultés contre ce système sont innombrables et, par exemple, on est bien empêché de trouver des sources assez puissantes pour ali-

menter une semblable irrigation. A cette occasion, l'imagination s'est donné une carrière sans frein. Ed. Hébert, qui fut professeur à la Faculté des Sciences de Paris, étudiant le bassin de la Seine, a été jusqu'à supposer que la France du Nord a éprouvé, d'une manière subite, un double mouvement de bascule dont la première partie a permis aux eaux salées de venir baigner le pied des Alpes et dont la seconde les a violemment rejetées dans la Manche. C'est pendant la deuxième période que les vallées ont été dessinées comme des témoignages de l'irrésistible violence de ce cataclysme. Personne à cette époque ne s'est trouvé pour remarquer que la bascule dont il s'agit aurait dû se faire sentir dans l'allure des autres bassins hydrographiques voisins qui, au contraire, se signalent par une remarquable indépendance réciproque.

L'examen impartial des faits, par lequel on aurait dû commencer et auquel on s'est résigné par la suite, a montré qu'au contraire, le creusement des vallées comparables à celle de la Seine s'est accompli par des causes agissant avec une très grande délicatesse, au point qu'à deux ou trois kilomètres seulement en aval de leur confluent, deux rivières comme la Seine et l'Yonne n'ont aucunement mélangé les débris rocheux de leurs vallées respectives.

L'origine des vallées important au plus haut point à la compréhension des rivières qu'elles contiennent et l'histoire des inondations n'étant qu'un détail de celle des rivières, il est indispensable de faire sur ce point une lumière décisive qui éclairera la suite de notre étude.

Il se trouve, grâce à des dispositions qu'on peut sans exagération qualifier de providentielles, — puisqu'elles contiennent pour nous un enseignement des plus précieux, — que, si dans la vallée de la Seine comme dans bien d'autres, il n'y a pas de raisons immédiates pour décider entre ces deux suppositions, d'autres pays, au contraire, offrent à l'observation des détails qui ne s'accommodent pas de la même liberté d'interprétation.

Nous avons, sur le sol même de la France, une belle région qui convient admirablement à notre démonstration et dont la structure paraîtrait avoir été agencée à seule fin de nous éclairer sur l'allure des phénomènes superficiels. Il s'agit de l'Auvergne, dont la surface, en même temps qu'elle comprend des vallées avec leurs rivières comparables à celles que nous étudierons

tout à l'heure, a reçu en même temps et d'une manière intermittente, les coulées de très nombreux volcans. Cette circonstance a suffi pour lui donner un caractère tout à fait spécial.

En effet, les coulées de volcans aujourd'hui éteints occupent invariablement, en Auvergne, des sommets de collines. Ainsi, de la place de Jaude, en pleine ville de Clermont-Ferrand, on aperçoit, à peu de distance, l'illustre sommet de Gergovie où Vercingétorix sauva l'honneur de nos aïeux. Eh bien ! Gergovie est formée d'une table de lave basaltique, supportée par un piédestal d'une centaine de mètres de hauteur de roches sédimentaires pareilles à celles qui composent le sol des régions voisines. Or, ce basalte sortant du cratère qui l'a rejeté à l'époque tertiaire la plus récente a nécessairement suivi quelque ravin pour s'écouler : la roche fondue se comporte en effet comme tous les liquides et conformément au spectacle que nous donnent à chaque éruption les volcans aujourd'hui actifs. Donc, depuis que le basalte s'est déversé sur la campagne de Clermont, le paysage a subi de singulières transformations; les collines qui enserraient le ravin dans lequel s'était fait l'épanchement de lave ont disparu, et même leur emplacement est aujourd'hui en creux de 150 mètres, par rapport à la roche ignée.

Quant à la cause de cette érosion gigantesque, elle ne saurait être recherchée dans les violens courans d'eau auxquels nous avons fait plus haut allusion : la substance qui supporte la lave, faite de marne et de calcaire argileux, est si facilement délayable qu'un semblable courant ne mettrait pas longtemps à faire disparaître Gergovie,qui s'écroulerait tout entière. L'auteur de la métamorphose du paysage, c'est la pluie, et c'est ce que déjà, à la fin du XVIIIe siècle, avait reconnu Montlosier, gentilhomme auvergnat qui a laissé, sur ce sujet, un volume des plus remarquables (*Essai de la théorie des volcans d'Auvergne*, 1881) C'est aussi ce qui a été confirmé successivement, en 1819, par le lithologiste français d'Aubuisson de Voisin (*Traité de Géognosie*) et quelques années plus tard, d'une manière décisive, par Poulett Scrope dans sa *Geology and extinct volcanoes of Central France* (1827).

Mais le cas de Gergovie est loin d'être isolé ; il reçoit une confirmation décisive du témoignage de la foule de localités qui l'entourent et où l'on voit varier, en même temps, l'antiquité de l'éruption fournissant la roche fondue et la valeur métrique

de l'érosion pluviaire. Le pays se montre donc comme ayant été décapé d'une façon continue par l'eau sauvage et comme ayant laissé, grâce aux épanchemens des laves, des lambeaux de sa surface à différens momens successifs. En rapprochant toutes les indications de ce genre et en les soumettant à la plus sévère critique, on aboutit à cette conclusion dont l'importance n'échappera à personne, que depuis que l'Auvergne est continentale, — c'est-à-dire depuis qu'elle a été soulevée par les forces souterraines au-dessus du niveau de la mer, — elle a perdu 600 mètres d'épaisseur sur toute sa surface, par le fait exclusif de la pluie.

III

Ceci étant acquis et bien acquis, — car on ne peut rien contre les faits observés, sinon négliger de les citer et c'est ce qu'on a fait trop souvent, — nous pouvons aller plus loin et poursuivre notre étude des vallées ordinaires, avec le souci de reconnaître comment leur structure explique l'allure des rivières qui en parcourent le thalweg, spécialement dans les momens d'inondation.

Quand on cherche à refaire l'histoire géologique d'une région analogue au nord de la France, on reconnaît avec certitude qu'elle a constitué un ancien fond de mer, exondé à la suite d'un soulèvement général très lent et continué très longtemps. Il existe, en bien des pays, des exemples de rivages qui subissent en ce moment un mouvement vertical de ce genre : la cause en est dans le refroidissement progressif et dans la contraction consécutive des substances constituant le noyau de la Terre.

Or, un fond de mer émergeant et devenant ainsi une région continentale, éprouve évidemment de grands changemens dans son régime : parmi eux, le plus immédiatement sensible est la réception de la pluie, qui ne pouvait l'atteindre quand il était sous les flots. La goutte de pluie travaille aussitôt le sol sur lequel elle tombe et y réalise des effets variés.

D'abord, le choc de la petite sphérule aqueuse déplace de la matière délayable, sable ou argile; ensuite elle l'accumule en certains points aux dépens de points voisins. Théoriquement, on pourrait croire qu'une pluie régulière tombant sur un sol

homogène exercera la même action dans tous les points; mais la moindre observation démontre qu'il n'en est rien. Par suite de circonstances locales qui peuvent être insensibles, certains points sont un peu plus impressionnables ou au contraire plus résistans que les points voisins et il en résulte immédiatement de petits ravinemens. Il suffit de faire appel à nos souvenirs pour constater que, quelque soin qu'on prenne dans l'établissement des allées de terre battue de nos jardins et de nos parcs, l'effet le plus immédiat de la pluie est d'y dessiner des réseaux de tout petits sillons anastomosés entre eux et qui, sous l'influence de pluies continues, s'accentuent de proche en proche, de façon à ressembler beaucoup aux systèmes de rivières représentés par les cartes géographiques.

A première vue, il semble qu'il ne puisse y avoir aucun rapport entre ces délinéamens minuscules et les vallées où serpentent nos rivières, et pendant bien longtemps on a refusé de les étudier. La suite a démontré qu'on avait tort; il faut admettre aujourd'hui que ces sillons infimes sont des embryons de vallées et que les vallées plus larges, comme celles de la Seine et de ses affluens, n'ont pas eu d'autre commencement.

Tout le monde peut en quelques heures s'édifier complètement à cet égard : il suffit, en effet, d'aller voir ce qui se passe à l'origine des plus petits affluens de la rivière.

Pour fixer les idées, supposons que l'on remonte la Seine jusqu'à Marcilly, point où elle reçoit l'Aube, qu'on remonte celle-ci jusqu'à Boulage où elle reçoit la Superbe, puis celle-ci jusqu'à Pleurs où elle reçoit la Maurienne, on arrive, en fin de compte, en remontant ce dernier cours d'eau, au-dessus de Sémoine, à un faible ravinement sur le flanc du coteau. Celui-ci est parfaitement sec la plupart du temps et cependant, lorsqu'il pleut, l'eau y ruisselle et il s'y fait une miniature de ruisselet, dont le « lit » est même signalé au regard par un petit ruban de tout petits cailloux parfaitement lavés.

Si nous avons pris cette localité-là au prix d'un voyage relativement compliqué, c'est qu'elle a été signalée précisément comme un point où une vallée ordinaire est en voie de formation, c'est-à-dire où les phénomènes de capture des rivières (1) sont en voie très évidente d'accomplissement.

(1) La capture des rivières consiste dans la communication qui peut s'établir entre l'origine d'un affluent d'une rivière donnée avec un point quelconque du

Ce petit sillon, bordé de berges très peu surélevées, a bientôt fait, comme on le conçoit, d'appeler à lui et de dériver vers l'aval le peu de pluie qui imprègne son étroit bassin d'alimentation. Mais si, revenant sur nos pas, nous en redescendons le cours, nous ne tarderons pas à parvenir à des endroits où le drainage des berges demandera, non plus quelques minutes, mais une heure, puis plusieurs heures, puis plusieurs jours, parce que la surface du sol qui alimente le petit cours d'eau devient de plus en plus grande et la masse du terrain qui le surplombe de plus en plus épaisse. Le passage se fera sans aucune interruption : c'est par la transition la plus insensible que nous arriverons au confluent de la Maurienne avec la Superbe, puis au confluent de la Superbe avec l'Aube, puis au confluent de l'Aube avec la Seine. Et comme le phénomène de la régression des cours d'eau, qui détermine en particulier les captures, est des plus incontestables, on conclut de tout ceci que le réseau des vallées, des vallons et des ravinemens, même les plus petits d'un bassin hydrographique qui prend si exactement sur la carte l'aspect d'une branche végétale pressée dans un herbier, jouit d'un mode de croissance cantonné à l'extrémité de chacun de ses rameaux et qui ressemble singulièrement à la poussée des plantes.

On voit aussi que les filets d'eau ne sont pas seulement causés par la collection, dans un sillon, de l'eau de pluie qui a ruisselé sur la surface géométrique du sol, mais (pour une part variable d'un point à l'autre) par la réunion à cette *eau sauvage* du liquide qui a pénétré dans la terre et qui en ressort sur le flanc des dépressions. Il faudra revenir sur ce fait capital.

Une autre conséquence des observations que nous venons de faire est que les vallées de tous les ordres, dans des pays construits comme le bassin de la Seine, sont avant tout l'œuvre de la pluie. C'est seulement quand les sillons pluviaires, dont nous notions les débuts sur les allées des jardins, ont atteint une dimension suffisante, à la suite de pluies successives suffisamment nombreuses, que le filet d'eau de ruissellement et de dégorgement persistant pendant un temps supérieur à l'intervalle entre les averses donne lieu enfin à un ruisseau ou à une rivière.

Enfin, et c'est la dernière conclusion de l'ensemble des faits résumés ci-dessus, la rivière n'est qu'un élément linéaire d'une

cours d'un affluent d'une rivière voisine. Ce phénomène a pour résultat de dérober à cette dernière, au profit de la première, de l'eau qui lui était destinée.

surface aqueuse ou nappe existant dans le sol à une profondeur peu considérable, mais variable, et qui est alimentée exclusivement par la pluie. Cette surface aqueuse donne naissance aux sources sur les flancs des coteaux et au fond des vallées, et l'on sent par là qu'elle se signale par son état de circulation continue.

Toutefois, pour comprendre complètement son régime, il importe de remarquer encore qu'elle prend des caractères particuliers selon les qualités minéralogiques de la couche du sol qu'elle imprègne, de sorte qu'il est incontestablement légitime de faire de son étude un chapitre de la géologie.

IV

Relativement à leur allure à l'égard de la pluie, les roches qui constituent la surface du sol dans le bassin hydrologique de la Seine se rapportent à deux catégories principales. Les unes sont pratiquement étanches et l'eau ruisselle à leur surface sans les pénétrer; les autres sont perméables, c'est-à-dire pénétrables à la pluie qui s'y infiltre plus ou moins rapidement.

L'association de ces deux catégories de sols est un caractère de la région parisienne dont elle explique les détails géographiques les plus importans : par exemple, l'inégale distribution des cours d'eau et leurs diverses allures dans les régions des deux catégories. Sur les sols imperméables, comme dans le Morvan ou dans ce qu'on appelle la Champagne humide, les rivières sont peu importantes, mais très nombreuses, tandis qu'en Brie et en Vexin, elles sont volumineuses, mais écartées les unes des autres. Le contraste sur la carte géographique saute aux yeux.

Si le pays imperméable est peu incliné, la pluie reste stagnante à sa surface, à l'état de boue; mais dès que l'inclinaison est sensible, l'eau ruisselle avec une vitesse accélérée et détermine des ravinemens de plus en plus accusés. Selon les cas, elle va immédiatement se concentrer vers le thalweg, ou bien elle rencontre des zones perméables qui l'absorbent en tout ou en partie.

Le pays est-il perméable, les choses sont plus compliquées, et leur examen nous procure des données intéressantes. Pour les comprendre, il faut rappeler que ces terrains perméables n'ont

pas une épaisseur indéfinie et qu'ils reposent toujours sur une assise étanche, située plus ou moins bas. Aussi la pluie infiltrée tend-elle à descendre, soit par les pores des roches, soit par les fissures qui les traversent et elle vient s'arrêter sur le support infranchissable pour y constituer une nappe souterraine ou *niveau d'eau*. Un bon exemple de cette disposition générale peut être fourni par le plateau de Briey (Meurthe-et-Moselle) où le calcaire perméable du terrain dit oolithique repose sur les argiles étanches du lias. Les habitans, d'ailleurs assez rares, de ce plateau, sont contraints parfois de creuser des puits de très grande profondeur pour aller rechercher le niveau aqueux.

Dans quelques pays, les accidens de la surface du sol permettent de pénétrer vraiment dans l'anatomie de ces localités hydrologiques dont la notion va nous être si utile pour la suite, et, à cet égard, je ne connais pas de localité plus frappante que le pied du cap Blanc-Nez, un peu à l'ouest de Calais. La muraille à pic, entaillée par la mer, a mis à jour, à portée de nos yeux, la ligne horizontale du contact d'une roche perméable, la craie blanche, avec une roche étanche, la craie marneuse, à laquelle elle est superposée. Cette dernière arrête la descente des infiltrations de la craie blanche et supporte un niveau d'eau. Et c'est pourquoi l'excursionniste qui, à marée basse, foule les galets sous le cap, voit, vers le milieu de sa hauteur, d'innombrables écoulemens aqueux tous alignés sur le même point, qui alimente une espèce de rideau liquide tendu le long de la falaise.

Nous pourrions, en retournant dans le pays de Briey, revoir les mêmes circonstances, mais sous une autre forme, pour la nappe aqueuse alimentant les puits mentionnés tout à l'heure. En effet, le grand plateau privé d'eau est entaillé de vallées parfois assez profondes pour parvenir plus bas que l'horizon aquifère. Descend-on les pentes de ces vallées, on est fort surpris d'y rencontrer des villages, comme Liverdun, perchés à flanc de coteau sous les escarpemens calcaires de l'oolithe et à plus de 60 mètres au-dessus du fond étanche de la vallée. Ils jalonnent les sources soutenues par le lias et signalent en même temps le niveau de tout à l'heure.

Le fait que, dans ce cas, le niveau n'apparaît pas sous la forme d'un écoulement en nappe continue, mais à l'état de sources distinctes, est lui-même intéressant pour notre sujet,

car il tient à la reproduction souterraine des conditions qui signalaient précédemment le travail superficiel de la pluie. Il est dû à ce que l'eau d'infiltration, en arrivant sur le substratum étanche, y circule en petits filets qui, modifiant peu à peu la forme du contact, y tracent un réseau de petits sillons s'anastomosant de façon à venir déboucher au dehors, sur le flanc du coteau, à peu près comme les fleuves débouchent dans la mer. Nous n'avons qu'à y gagner, l'eau s'accumulant en des points qui prennent dès lors une valeur économique et industrielle spéciale.

Il va de soi que le niveau souterrain du sol perméable est, pour ainsi dire, en compte courant avec l'extérieur, recevant les contributions pluviaires et dépensant les ruissellemens sourciers. L'économie du phénomène complet comprend d'infinies particularités dont nous citerons seulement les principales.

V

Un niveau d'eau étant établi comme nous venons de le définir, on peut concevoir le sol perméable comme étant composé normalement de trois régions superposées : tout au fond, la roche gorgée d'eau, c'est-à-dire dont les interstices, les pores ou les fissures, sont noyés ; plus haut, une roche dont l'humidité va en diminuant, à mesure qu'on s'élève dans la masse ; enfin, à la surface, une épaisseur plus ou moins notable humidifiée par le contact de l'atmosphère et des eaux qu'elle fournit.

L'état hygrométrique de cette partie superficielle varie dans de larges limites d'un moment à l'autre : par le temps humide, elle s'imprègne en appelant à elle l'eau qui la mouille par en haut; en temps de sécheresse, elle se dessèche par évaporation et par rappel de bas en haut du liquide infiltré. Ce balancement est accentué encore par les incidens de la végétation poussant sur la roche considérée, et nous reviendrons tout à l'heure sur ce point d'importance maîtresse.

Supposons maintenant qu'il vienne à pleuvoir : une partie de l'eau tombée entre dans la terre et constitue une sorte de niveau différant surtout du niveau inférieur en ce qu'il n'est pas soutenu. Aussi, nous le figurons-nous nécessairement comme descendant progressivement en gardant plus ou moins sa forme

de strate mouillée, au moins si le terrain est bien homogène comme serait une couche épaisse de sable. Descendant ainsi, ce tribut des nuages peut constituer, dans l'épaisseur de la masse poreuse, une zone particulière. Peu à peu elle ira alimenter le niveau de fond, mais elle pourra en certains cas être arrêtée, dans sa descente, par une grande sécheresse des régions hautes qui la ferait remonter par capillarité. D'autres fois, elle sera suivie, à distance plus ou moins grande, par le produit d'une autre averse et, dans la plupart des cas, on peut s'imaginer l'hygrométrie de la roche perméable comme étant très variable suivant les niveaux.

Pour qu'il n'y ait pas de doute dans l'esprit du lecteur sur cet état actif de la profondeur au sujet de l'alimentation en eau de pluie, nous citerons les effets constatés en certains pays perméables dont la surface très accidentée est verticalement peu distante du sous-sol étanche.

La condition est réalisée au maximum dans la Champagne pouilleuse, construite géologiquement comme le cap Blanc-Nez. On y est encore sur la craie blanche reposant sur la craie marneuse et celle-ci y supporte naturellement un niveau d'eau. Or, suivant l'intensité et la durée des pluies, ce niveau acquiert une épaisseur plus ou moins grande, et il arrive que sa limite supérieure vient affleurer le fond de ces sillons constitués alors en marais tourbeux, assez fréquens et assez étendus (2 173 hectares) pour avoir contribué aux difficultés de la dérivation de la Vanne.

En somme, le terrain perméable nous apparaît comme un réservoir d'eau : c'est la pluie qui l'entretient, conformément à l'opinion déjà exprimée si nettement en 1580 par Bernard Palissy, dans ses *Discours admirables de la nature des eaux et fonteines tant naturelles qu'artificielles* (1 vol. in-18 chez Martin le Jeune, à l'enseigne du Serpent, devant le Collège de Cambray).

« Quand, dit-il (p. 34), i'ay eu, bien longtemps et de près, considéré la cause des sources des fonteines naturelles et le lieu de là où elles pouvoyent sortir, enfin i'ay conneu directement qu'elles ne procédoyent et n'estoyent engendrées sinon des pluyes. » « Voilà (ajoute-t-il) qui m'a meu d'entreprendre de faire des recueils de pluyes, à l'imitation et le plus près approchans de la nature qu'il sera possible, et ensuyvant le formulaire du fontenier, ie me tiens tout asseuré que ie pourray faire des fon-

teines desquelles l'eau sera autant bonne, pure et nette que de celles qui sont naturelles. » Palissy continue (page 37) : « Et s'il estoit suyvant l'opinion des philosophes que les sources des fonteines vinssent de la mer, il faudrait nécessairement que les eaux fussent salées, comme celles de la mer, et qui plus est, il faudrait que la mer fust plus haute que non les plus hautes montaignes, ce qui n'est pas. » Et page 42 : « Les eaux des pluyes qui tombent en hiver, remontent en esté pour retourner encores en hyver et les eaux et réverbérations du soleil et la siccité des vents frappans contre terre fait eslever grande quantité d'eau; laquelle estant rassemblée en l'aër et formée en nuées, sont parties d'un costé et d'autres comme héraux de Dieu. Et les vents, poussant les dittes vapeurs, les eaux retombent par toutes les parties de la terre et quand il plaît à Dieu que ces nuées (qui ne sont autre chose qu'un amas d'eau) se viennent à dissoudre, les dittes vapeurs sont converties en pluyes qui tombent sur la terre. »

De l'intuition d'un homme de génie, passons à l'observation moderne et ajoutons-y un peu de statistique.

C'est du premier janvier 1689 que datent les observations régulières sur les chutes de pluie : Philippe de La Hire les commença et les poursuivit jusqu'en 1719. L'instrument dont on se servait était un récipient placé à l'Observatoire de Paris, au niveau de la grande salle de la méridienne, dans la tour orientale alors découverte. Maraldi et Fouchy succédèrent à La Hire pour ces études, dont les résultats furent publiés jusqu'en 1755, après quoi, il y eut interruption jusqu'en 1805. En 1817, on disposa à l'Observatoire deux récipiens situés, l'un sur le sommet de l'édifice, l'autre dans la cour. Au moyen de ces *pluviomètres*, on évalue la hauteur de l'eau dont le sol serait recouvert, s'il n'y avait ni infiltration ni évaporation.

Des appareils semblables sont établis dans tous les pays du monde. On peut grâce à eux se faire une idée assez juste de la quantité de pluie déversée par l'atmosphère, quoiqu'il ne s'agisse que de ces approximations que l'on appelle des moyennes. Ainsi d'après John Murray, le volume de l'eau tombée en une année sur toute la planète serait de 111 800 kilomètres cubes, soit un poids de 111 800 milliards de tonnes. Cette quantité d'eau pourrait former sur le globe entier une couche de 970 millimètres.

Mais la contribution à ce total des différens pays est extrê-

mement inégale. Il en est où il ne pleut pour ainsi dire jamais. L'endroit le plus sec du monde se trouverait au Pérou, par 5° de latitude Sud, où l'on compte ordinairement, entre deux averses un intervalle de sept ans. Les pays tropicaux donnent les pluies les plus abondantes. Mais nos climats ont quelquefois des averses exceptionnelles, qui se traduisent par des chiffres vraiment prodigieux. Ainsi, d'après Arago, il tomba en vingt-quatre heures, dans la ville de Joyeuse (Ardèche), le 9 octobre 1827, sept cent quatre-vingt-douze millimètres d'eau. « J'écris le résultat en toutes lettres, dit l'illustre savant, afin qu'on ne croie pas à une faute d'impression. » Le 25 octobre 1822, il tomba à Gênes, en un seul jour 810 millimètres d'eau. Ce n'est pas très loin des plus grandes hauteurs tropicales, par exemple de celle de 890 millimètres relevée en vingt-quatre heures à Purneah et de celle de 960 millimètres, pour Ceylan, le 16 décembre 1897.

Les pluies annuelles représentent une hauteur moyenne de 1 670 millimètres dans l'Amérique du Sud ; de 825 millimètres en Afrique ; de 730 millimètres dans l'Amérique du Nord ; de 655 millimètres en Asie ; de 615 millimètres en Europe ; de 520 millimètres en Australie.

Et dans ces continens, la répartition est fort variable d'une contrée à l'autre. Ainsi, avec la moyenne européenne de 615 millimètres, il tombe 2 mètres d'eau en Norvège et 2^{m},80 en Écosse. On a 4^{m},60 à la Vera Cruz (Mexique), 5^{m},20 à Buitenzorg (Indes Néerlandaises), 7^{m},10 à Maranhao (Brésil), 12^{m},50 à Cherrapunji (Indes anglaises).

La moyenne annuelle de la pluie tombée à Paris est de 555 millimètres.

On a calculé ce qu'une violente averse de la région parisienne peut fournir d'eau : 500 litres par seconde et par hectare, et l'on n'en a pas observé qui se soit jamais prolongée avec cette force au delà de huit minutes.

VI

C'est la pluie qui reparaît dans le lit des rivières, après une circulation non seulement superficielle mais encore souterraine et, dans ce cas, pouvant être bien plus lente qu'on ne se l'imaginerait tout d'abord.

Un exemple saisissant, parce qu'il est très simple, est fourni par les longues études dont a été l'objet la célèbre source de Vaucluse, qualifiée de *nobilis* par Pline l'Ancien et que Pétrarque a célébrée. Cette magnifique sortie d'eau, si puissante qu'elle peut à son émergence faire marcher des séries d'usines et de moulins, est le retour au jour de la pluie tombée sur la partie des causses qui la dominent et dont la paroi abrupte haute de 200 mètres, et barrant toute issue au voyageur, a valu au pays le nom qu'il porte (*Vallis Clausa*). On a depuis bien des années établi des pluviomètres sur le vaste plateau de la Montagne de Lure et un ingénieur local, M. Marius Bouvier, a montré le parallélisme de leurs indications avec celles que procure, au moyen du *sorguomètre* de Reboul, la mesure du volume de la source pendant le même temps. Le plateau est criblé de gouffres, dits *avens* ou *tindouls*, dans lesquels la pluie a toute facilité de pénétrer et dont on raconte encore qu'un berger, y ayant jadis perdu pied, la fontaine de Vaucluse, quelque temps après, rejeta le bâton du malheureux. Après les explorations qui ont été faites de certains avens, on peut dire qu'on a suivi sous terre la piste de l'eau infiltrée.

Il peut y avoir de semblables gouffres jusque dans le lit des rivières, et il en résulte des pertes d'eaux qui réapparaissent plus ou moins loin. C'est ainsi que le joli lac qui constitue l'origine du Loiret, au château de la Source, n'est que la résurgence d'une perte de la Loire constatée auprès du village de Bouteille. Lors d'un incendie qui, en 1901, détruisit à Pontarlier une grande distillerie, un millier de litres de liqueurs alcooliques s'écoulèrent dans le Doubs : deux jours plus tard, la grotte bien connue d'où sort la Loue se remplit de l'odeur de l'absinthe.

Dans la vallée de la Seine, les conditions de la circulation souterraine des eaux sont un peu différentes : on n'y voit point d'avens, mais seulement des calcaires abondamment fissurés comme la craie et où le passage des filets aqueux peut être rapide. Le plus souvent, les pertuis sont donc très étroits et même tout à fait capillaires, ce qui d'ailleurs est une bonne condition au point de vue pratique, en déterminant des filtrations dont les eaux ont à bénéficier.

Il faut en outre remarquer qu'une rivière comme la Seine, ou comme n'importe lequel de ses affluens, diffère de la Sorgue en ce qu'elle n'est pas l'arrivée au jour d'un cours d'eau tout

formé, existant déjà dans des régions souterraines. C'est, comme nous venons de le voir, le résultat de la collection des eaux sauvages lui arrivant pour la plus grande part à l'état de filets aussi nombreux que peu volumineux, et sous la forme d'une nappe imprégnant les masses perméables de la surface.

Il est d'expérience commune que le sol d'une vallée, comme celles de la Seine, de la Marne, de l'Aube, etc., est propre à la construction de puits. L'ancien Paris se désaltérait surtout à l'aide des milliers de puits dont le sol de ses parties basses était criblé. Il importe beaucoup de préciser les rapports de la rivière avec cette nappe qui déjà nous a arrêtés un moment.

On la qualifie souvent de *nappe adjacente aux rivières*, mais l'expression est mauvaise, en donnant l'idée, fausse comme nous le savons, qu'elle est alimentée par la rivière, alors que c'est elle qui se déverse dans celle-ci. Il y a toutefois à distinguer entre les momens, et la chose est d'autant plus intéressante qu'elle a de très directs contre-coups au point de vue de l'hygiène.

Fréquemment, une population s'émeut, parce que des substances malsaines ont été déversées dans les rivières : elle en conclut que la nappe des puits risque fort d'être contaminée. Cela, en effet, arrive quelquefois et spécialement quand le point considéré reçoit les produits d'une crue partielle affectant la région d'amont. Il peut alors se déclarer des refoulemens de la nappe et par conséquent se réaliser le transport dans les puits des matériaux en dissolution dans le lit. Dans certaines circonstances, on constate un mouvement de balancement dans les deux sens : la nappe allant parfois se déverser dans la rivière et la rivière pouvant à d'autres momens refouler la nappe.

Ce dernier cas est toutefois le plus rare : en général, conformément à nos résultats précédens, c'est l'autre qui se réalise. La lumière a été faite sur ce sujet de la manière la plus comdlète par une expérience de Belgrand à Port-à-l'Anglais, tout près de Paris. Il y ouvrit un puits de 9 mètres de profondeur, à 93 mètres de distance de la Seine, et constata que le niveau s'y établit à 0^{m},50 en *contre-haut* du plan d'eau du fleuve. Au moyen d'épuisemens par pompe et machine à vapeur, il descendit le niveau dans le puits à 1 mètre en *contre-bas* et l'y maintint *pendant dix-sept jours consécutifs*. Des échantillons d'eau prélevés en même temps dans le puits et dans la Seine montrèrent que

l'eau de Seine étant à la température de 7°,50 et son degré hydrotimétrique mesurant 19°,58, la température de l'eau du puits était à 12° et son hydrotimétrie à 45°,33. Belgrand en conclut que « le puits ne recevait pas une goutte d'eau de Seine. »

Rien n'est plus intéressant que le conflit véritable qui, dans certaines occasions, s'établit entre l'eau de la nappe et celle de la rivière et tout spécialement lors des inondations. Parfois il peut masquer la signification véritable des phénomènes.

« Souvent, dit Daubrée (*Description géologique du Bas-Rhin*, p. 345), le volume du Rhin augmente beaucoup parce qu'il y a eu des fontes de neige ou des pluies dans le haut de son bassin, sans qu'il soit tombé d'eau dans la partie moyenne du fleuve. Dans cette partie moyenne, le niveau de la nappe d'eau souterraine s'élève néanmoins, d'abord près de la rivière, puis l'élévation de niveau gagne de proche en proche : *ce qui ne peut résulter que de ce que le fleuve, en s'élevant, s'infiltre latéralement dans le gravier voisin.* » Eh bien! cette explication ne paraît pas si évidente, car il suffit que l'eau gonflée du fleuve oppose un obstacle à l'écoulement de la nappe latérale pour que celle-ci subisse elle-même une crue consécutive à la première. La preuve en est dans le rôle de régulateur que Daubrée lui-même attribue à cette nappe en cas de sécheresse, alors qu'elle se déverse bien évidemment dans le cours d'eau et relève son niveau. C'est simplement qu'alors son action n'est plus masquée par la rivière, réduite à des dimensions plus modestes.

Il se passe en somme dans les graviers qui bordent les rivières les mêmes actions qu'on observe à l'égard de la nappe d'eau douce que renferment fréquemment les dunes et qui s'écoule dans la mer. Malgré les alternances des marées, qui peuvent être comparées à des inondations périodiques, l'eau salée ne pénètre pas dans les dunes. Elle est constamment repoussée par l'afflux d'eau douce qui se dirige vers la mer.

Le phénomène arrive au maximum par la tempête. Arago raconte celle du 19 novembre 1824 qui, soufflant dans la direction du cours de la Néva, « empêcha d'une part l'eau du fleuve de s'écouler, et de l'autre éleva tellement le niveau de la Baltique sur toute sa côte orientale qu'il en résulta d'épouvantables inondations. A Cronstadt, ce changement de niveau entre 10 heures du matin et 3 heures de l'après-midi, fut de 3^{m},70; unegrand e portion des remparts a été détruite. A Pétersbourg

l'eau s'éleva à la hauteur de 1^m,60 dans les rues les plus reculées. Un quartier peuplé avant l'événement par plus de quarante mille personnes devint un vaste désert. Quelques relations particulières portent à huit ou dix mille le nombre des individus dont cette catastrophe a occasionné la mort. D'après le rapport du ministre de l'Intérieur, il ne se serait noyé que cinq cents personnes. »

Dans la berge des rivières, il y a rencontre d'eau limoneuse contenue dans le lit et d'eau filtrée contenue dans le sable. Pas plus que le sel des dunes, le limon, même très fin, ne pénètre dans le sable; il enduit le gravier dans l'eau courante, mais il ne vient jamais salir la nappe souterraine.

D'ailleurs, tout le monde a constaté que l'eau de la nappe s'écoule parallèlement à la rivière, quoique avec une vitesse bien moindre, causée par l'étroitesse des pertuis qui lui livrent passage. Tout cela revient à dire, nous le répétons, que la rivière est comme un élément linéaire de la nappe qui tapisse toute la vallée : son élément linéaire le plus rapide et où la rapidité de l'eau ne permettant pas la persistance des limons, les matériaux lourds (sables et graviers) sont concentrés.

Nous emprunterons encore à Daubrée la mention d'un fait qui montre nettement l'écoulement de la nappe vers la rivière : une infiltration d'eau chaude à partir d'un puits où affluait de l'eau provenant d'une machine à vapeur, permit de reconnaître à Haguenau un courant souterrain partant de la filature et qu'on a suivi, à l'aide du thermomètre, dans une direction oblique vers le bord de la Moder.

VII

Il ne peut maintenant subsister aucun doute sur l'allure générale de la circulation de la nappe. La signification de celle-ci va résulter, de la manière la plus complète, du résumé qu'il convient de faire à présent du mécanisme des crues.

Il est bien vraisemblable qu'elles ne résultent pas exactement des mêmes réactions dans tous les cas ; les diverses catégories de circonstances énumérées plus haut peuvent intervenir de façons très diverses. Par exemple, il est certains cours d'eau pour lesquels l'inondation, fréquente et même désastreuse, est

un caractère essentiel et normal : on les qualifie de torrens et ils se rencontrent dans des pays fortement accidentés, dont le sol est étanche ou peu perméable. Leur lit est ordinairement à sec, rempli de grosses roches arrondies, associées sans aucun classement avec des galets de toutes les tailles, des graviers et des sables de tous calibres et même avec des limons accumulés çà et là. Tout à coup, à la suite d'une pluie d'orage ou d'un adoucissement très notable de la température, ils se précipitent des sommets avec un bruit de tonnerre, brisant sur leur passage les arbres et les constructions, et viennent étaler à leur embouchure un vrai delta très large et très surbaissé de matériaux charriés. Ces cours d'eau sont un détail obligé de la physiologie de la montagne et, malgré les catastrophes dont ils sont prodigues, leurs points d'épanchement sont habités bien souvent par des cultivateurs, attirés par l'extraordinaire fertilité de leur sol hétérogène.

Parmi les explications proposées des crues subites des torrens et de la violence de leur allure, il en est de bien ingénieuses et qui frappent par leur caractère imprévu. Du nombre, est certainement celle qui a été émise, il y a une trentaine d'années, comme conséquence de ses travaux de physique moléculaire, par M. Van der Mensbrughe, professeur à l'Université de Louvain. Tout le monde sait que la couche superficielle des liquides jouit de propriétés très différentes de celles des portions internes. Une tension spéciale y règne, qui se manifeste avec son maximum dans les lames dont les bulles de savon nous offrent l'exemple le plus répandu. Selon le physicien belge, chaque fois qu'une masse liquide change de forme de façon à diminuer de surface, une quantité correspondante d'énergie potentielle est transformée en énergie cinétique.

Par exemple, la disparition de 1 mètre carré de surface libre amène le développement d'une énergie cinétique capable de donner, à une couche de 1/20 000 de millimètre d'épaisseur, une vitesse de $54^{m},20$ par seconde. Si la couche d'eau considérée avait 1 millimètre seulement d'épaisseur, elle contiendrait 20 000 tranches semblables à la précédente, capables d'effectuer ensemble, par mètre carré, un travail total de 150 kilogrammètres. Appliquant ces résultats du calcul à l'interprétation des faits naturels, l'auteur conclut que, lorsque plusieurs cours d'eau se déversent dans un seul et même bassin, il se perd

un nombre extrêmement considérable de mètres carrés de surface libre et à chaque annulation de 1 mètre carré de surface libre, correspond une quantité notable d'énergie de mouvement. De là, naissance du régime torrentiel des cours d'eau. « Le torrent, dit-il, se précipite vers la vallée; mais, dans cette course furieuse, les couches superficielles sont culbutées les unes au-dessus des autres et, chose étonnante, elles acquièrent plus de force à mesure qu'elles perdent leurs armes, c'est-à-dire leur énergie virtuelle. Rencontrent-elles un obstacle sur leur passage, aussitôt les couches se superposent avec une effrayante rapidité; elles écument de fureur devant la barrière et bien souvent finissent par emporter celle-ci dans l'abîme. La transformation de l'énergie virtuelle en énergie cinétique dans les grandes masses d'eau qui descendent subitement des montagnes ne serait-elle pas l'une des causes des ravages qu'elles exercent et qui semblent devenir d'autant plus désastreux qu'elles ont à vaincre plus d'obstacles sur leur trajet? »

Après avoir décrit d'une manière si énergique les effets des torrens, M. Van der Mensbrughe assure en pouvoir conjurer les périls. Il suffit, suivant lui, de disposer, à demeure dans le voisinage des sources et en amont des confluens, de grands sacs en toile goudronnée contenant de l'étoupe imprégnée de pétrole ou d'une autre matière huileuse : celle-ci, s'étendant sur l'eau, la prive de sa surface libre, cause de tout le mal, et c'est en définitive une forme du *filage de l'huile*, si préconisé contre les dangers de la tempête en mer.

Les dispositions qui déterminent les vraies inondations cataclysmiennes des torrens sont simplement atténuées dans le cas de certaines rivières qui, comme l'Yonne dans une partie de son cours, se meuvent sur un fond rocheux imperméable. Il ne lui manque qu'une pente suffisamment forte pour avoir un régime nettement torrentiel; mais si elle n'a pas la vitesse, elle a la rapidité de réplique vis-à-vis de la pluie. C'est pour cela que les crues de l'Yonne sont annoncées par les variations des petits cours d'eau torrentiels affluens de cette rivière, la Haute-Yonne à Clamecy, le Cousin à Avallon et l'Armançon à Aisy.

Mais quand il s'agit des cours d'eau des pays perméables, comme l'Aube ou la Marne, les choses se présentent tout autrement et on peut assister à des manières d'être extrêmement différentes en apparence, qu'une étude attentive vient toutefois

éclaircir. On constate, en effet, que le plus ordinairement, et contrairement aux faits auxquels nous venons d'assister, les pluies même très fortes n'ont pas de contre-coup, au moins immédiat, quant au volume de la rivière. On a même noté la persistance de la baisse pendant des périodes de pluie. Les faits résumés plus haut nous donnent directement la raison de vicissitudes de ce genre. En effet, par leur nature, les terrains perméables sont appelés à absorber non seulement l'eau sauvage qui tombe à leur surface sous forme de pluie, mais encore celle qui peut leur être amenée par le ruissellement des régions étanches situées en contre-haut. Nous avons vu ces contributions, même volumineuses, donner lieu à une zone mouillée qui, descendant lentement au travers du terrain, s'achemine vers le niveau d'eau sous-jacent avec lequel elle se conjugue plus ou moins vite. Les sources alimentées par ce niveau d'eau pourront subir, après un laps de temps parfois très long, un accroissement qui ne prendra point le caractère désastreux de l'inondation proprement dite.

Mais si les chutes d'eau se succèdent en assez grand nombre pour apporter à la nappe, même par petits paquets, des contributions suffisantes pour lui donner à la longue toute l'épaisseur de la couche perméable à laquelle elle est subordonnée, celle-ci se trouve « saturée, » selon l'expression admise, et alors toutes les conditions précédentes sont absolument modifiées. A partir de ce moment, le terrain considéré change de caractère : de perméable qu'il était, il devient étanche par excès d'humidité. Ses pores ou ses fissures étant gorgés d'eau, il oppose à la pluie un obstacle aussi insurmontable que le ferait un lit continu de l'argile la plus serrée. Dès lors, tout ce qui tombera des nuages à sa surface y ruissellera et, pendant que le sol aura subi la transformation qu'on vient de dire, le régime de la rivière, de son côté, se métamorphosera et deviendra torrentiel.

Pendant la soirée du 28 janvier 1910, la Seine, au pont des Saints-Pères, faisait, dans le silence de la nuit, un bruit comparable à celui des torrens des Alpes ou du Jura, de l'Arve ou de l'Areuse.

Naturellement, une fonte subite de neige sur ce terrain saturé d'eau déterminera exactement les mêmes effets que la pluie. Il est presque inutile d'ajouter que des travaux inconsidérés peuvent, en changeant l'état de la surface du sol, provo-

quer le déchaînement d'inondations qui n'avaient point lieu auparavant. Sur les flancs des montagnes, le déboisement a maintes fois déterminé l'installation du régime torrentiel en supprimant les obstacles matériels que les arbres opposaient à l'écoulement trop rapide des eaux. « Si les plateaux situés de chaque côté du Milleron (affluent du Loing), dit A. Becquerel, eussent été boisés, les 22 et 23 septembre 1866, il serait tombé sur le sol les six dixièmes de l'eau qu'il a reçue; cette eau eût été arrêtée continuellement dans sa marche par mille obstacles, et l'inondation eût été beaucoup moins forte, si elle eût eu lieu. »

Le désastre est souvent d'autant plus grave qu'il se complique de l'entraînement de la terre végétale et de la mise à nu de rochers nécessairement stériles. Cette remarque, que tout le monde a pu faire, suffit pour montrer qu'on est allé un peu vite, — parce qu'on ne voyait qu'un côté d'une question qui est très complexe, — en affirmant que le déboisement ou le boisement des terrains imperméables n'a pas grande importance, parce que, pendant le ruissellement, les végétaux n'ont pas le temps d'absorber l'eau qui tombe. On a oublié que, dans ce cas, ils agissent simplement comme le feraient des piquets enfoncés dans la terre végétale et la clouant pour ainsi dire au sous-sol. En outre, des faits indiscutables démontrent que le développement de la végétation est un obstacle opposé à l'exubérance des rivières. D'après les calculs de M. Houiller, le débit de la Somme est tombé, dans le cours du XIXe siècle, de 35 mètres cubes par seconde à 27, bien que le régime des pluies se soit maintenu sans variation. La cause d'un changement si manifeste est tout entière dans le grand développement des cultures intensives : il y a cent ans, la surface du sol était en majeure partie abandonnée à la jachère qui consommait peu d'eau; l'humidité absorbée par le supplément de rendement agricole correspond presque exactement à la réduction observée.

Un autre exemple de l'efficacité de la végétation comme antagoniste des crues nous vient, par l'intermédiaire de M. Cunisset-Carnot qui l'a relaté dans *La Nature*, de la gracieuse rivière bourguignonne qui baigne Semur et Tonnerre et qu'on appelle l'Armançon. A mesure que la culture des céréales, de moins en moins rémunératrice, a été remplacée par les grasses prairies et que l'élevage est de plus en plus florissant, le régime de ce cours d'eau a subi une profonde métamor-

phose. Autrefois des ponts permettaient seuls de le franchir à pied sec; aujourd'hui, un enfant peut sauter d'un bord à l'autre et il y a beau temps que le pêcheur, dont l'épervier était souvent bien garni, a renoncé à son métier. La pluie, retenue maintenant par le feutrage des racines et évaporée par les feuilles, vertes toute l'année, des pâturages, ne s'en va plus à la rivière.

VIII

On a proposé un grand nombre de moyens pour prévenir les inondations et plusieurs peuvent se déduire des faits précédemment exposés. Pour le bassin de la Seine, comme pour bien d'autres régions, ils se répartissent en deux séries, nettement distinctes, selon qu'elles ont pour objectif d'empêcher la saturation des terres perméables ou bien de retenir, dans les points hauts, les eaux épanchées pour les dépenser ensuite à loisir.

La saturation peut être combattue en favorisant les décharges de la couche considérée, par sa région inférieure. Dans bien des cas, les sources qu'alimente la nappe décrite précédemment peuvent être élargies et rendues plus actives grâce à des aménagemens convenables. A l'aide de vannes, on arrive à régler la dépense dans une certaine mesure. Parfois une tranchée tracée suivant le pied d'un coteau détermine dans son économie hydrographique un appauvrissement considérable : on trouverait des exemples de semblables travaux dont on a regretté les conséquences desséchantes. J'ai eu pour ma part l'occasion, il y a peu d'années, d'en voir un exemple remarquable en Seine-et-Marne. Une population de maraîchers, cultivant depuis des siècles avec profit la surface d'un plateau, a eu sa condition tout à fait compromise à la suite de la diminution de la nappe renfermée dans le sol, appelée qu'elle était à un écoulement nouveau par l'ouverture d'un canal en contre-bas. La zone perméable paraissait mise désormais à l'abri de la saturation par la pluie. Pratiquées dans une sage mesure et non avec l'excès réalisé ici, les rigoles d'assèchement peuvent amener au contraire un résultat tout à fait favorable.

Mais la saturation peut être conjurée aussi par le développement de l'évaporation superficielle du sol, conformément aux

données générales que nous résumions en la décrivant. Ici le moyen qui se présente le premier est l'augmentation de l'activité végétale. Tout le monde sait, en effet, que les racines des plantes vont chercher sous terre les masses d'eau nécessaires à leur vie, et que ce liquide, transporté dans les feuilles par les vaisseaux du liber, s'y exhale pour enrichir la sève élaborée, ce véritable sang botanique. Des expériences innombrables ont montré que l'évaporation ainsi produite est gigantesque. Et qui n'a pas constaté *de visu* la rapidité avec laquelle un bouquet feuillu dessèche le vase dans lequel on l'a placé?

Aussi, dans les pays construits comme le bassin hydrographique de la Seine, n'y a-t-il pour ainsi dire point d'inondations d'été.

Il est beaucoup de circonstances où ces mesures étant d'une application difficile, on doit prévenir les inondations en retenant les eaux dans les points hauts au moyen de dérivations. Par exemple, on peut, par une sorte de débordement artificiel, épancher un affluent gonflé dans des prairies convenablement situées.

Becquerel, dans le travail déjà cité, pensait qu'on a augmenté la quantité d'eau qui s'écoule vers les vallées en supprimant, à la fin du XVIIIe siècle, la plus grande partie des innombrables étangs qui couvraient jadis le sol de la France. Ces étangs recueillaient les eaux des terres environnantes et les tenaient emmagasinées, de sorte qu'elles ne concouraient pas aux inondations comme aujourd'hui.

On sait que les anciens étaient passés maîtres dans l'art d'aménager, dans le haut des vallées, des approvisionnemens aqueux qu'ils dépensaient intelligemment lors de la période sèche de l'année. On voit encore en Tunisie les restes des immenses citernes d'où s'épanchait l'abondance dans les régions placées plus bas. Nos ingénieurs ont repris dans une certaine mesure ces pratiques antiques et le lac des Settons en Bourgogne est un exemple à côté duquel on pourrait en citer beaucoup d'autres.

IX

Il resterait enfin un dernier point à traiter : la lutte contre l'inondation une fois déclarée. C'est bien lutte qu'il faut dire et,

en admirant tout récemment nos sapeurs du génie surélevant avec des sacs de ciment les parapets devenus impuissans, nous avions bien le sentiment de la guerre des élémens se heurtant à l'héroïsme de l'homme.

On est parvenu ainsi à diminuer un peu le désastre, mais on a été vaincu tout de même. Il y a eu un certain nombre d'existences sacrifiées et beaucoup de biens ont été engloutis.

Le grand ouvrage de défense durable réalisé par Paris, comme par la plupart des grandes villes pourvues de cours d'eau, est l'édification de quais plus ou moins élevés. Ceux de Paris méritent de nous arrêter un moment. Ils datent de Philippe le Bel qui, en 1312, ordonna d'en construire un sur la pente ombragée de saules, agréable lieu de promenade par le beau temps, mais couverte par l'eau dès que le fleuve grossissait, qui s'étendait le long du couvent des Augustins, jusqu'à l'hôtel de Nesle. Philippe eut quelque peine à faire comprendre ses ordres, et ces berges continuèrent d'être visitées par les crues. D'ailleurs, ne vîmes-nous pas encore, ces jours passés, la rue Gît-le-Cœur, sur l'emplacement de laquelle était située « la maison de notre amé et féal l'évêque de Chartres » que le Roi désigne ainsi expressément dans sa lettre au Prévôt, remplie d'eau au point de n'admettre la circulation qu'en bateau?

Sous les règnes de Charles V et de Charles VI, « on construisit, dit Bonamy (Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XVIII), un mur épais le long de la rivière, avec des tours de distance en distance, depuis la tour de Billi, bâtie derrière les Célestins, jusqu'à la tour de Barbel ou Barbeau, au bas du port Saint-Paul. On creusa de larges et profonds fossés dans tout le circuit de l'enceinte de Charles V, depuis la tour de Billi jusqu'à la tour du Bois, au bas de la rue Saint-Nicaise, au-dessus du Louvre. Tous ces changemens empêchèrent les eaux de se répandre, par les Célestins, dans le quartier du Marais pendant les inondations ordinaires. »

En 1507, un arrêt du Parlement ordonna le relèvement du sol de la Cité. Ce serait au cours des travaux qui furent alors exécutés que disparurent les treize marches par lesquelles on entrait dans la cathédrale.

Le quai du Louvre a été construit sous François Ier de même que le quai de la Mégisserie. En 1554 et 1555, des lettres de Henri II ordonnèrent la construction du quai Saint-Bernard,

« autrement dit de la Tournelle, et d'y employer les plus clairs deniers du domaine. » En 1558, un mur fut construit sur le petit bras de la Seine, pour soutenir les maisons de cette rue. Les futurs galériens relégués au Petit-Châtelet furent employés à ces travaux. De 1561 à 1566, on fit, entre le Petit-Pont et le pont Saint-Michel, un quai qui, à cause des boutiques aussitôt installées, devint le Marché Neuf.

De 1564 à 1572, on travailla au quai de Nigeon ou de Chaillot, que l'on appelle aussi le quai Neuf des Bons Hommes et qui est aujourd'hui le quai Debilly.

Jusqu'à Henri IV, les quais étaient exécutés avec de pauvres matériaux, en bois ou en maçonnerie irrégulière. Désormais on élèvera des ouvrages en pierre de taille. Il est vrai qu'ils n'offriront pas encore à la Seine un obstacle continu et qu'elle aura un libre accès en bien des parties basses. Il est vrai aussi que parfois on appelait quai ce qui, pour nous, n'est que le bas quai : « devant la Grève, le port au foin, le port au grain et celui de Saint-Nicolas du Louvre, ils sont en glacis ou pente insensible et commode pour l'embarquement et le débarquement des marchandises. »

L'inondation de 1910, comme celles de 1882, 1883, 1876, etc., prouve que les quais, tout en protégeant efficacement les riverains, n'empêchent pas les caves et un grand nombre de rues, même situées assez loin de la Seine, de se remplir d'eau. Nos lecteurs en trouveront la raison dans ce qui a été dit plus haut : tous les muraillemens n'empêcheront pas la nappe souterraine de déborder, lorsqu'elle n'aura plus son écoulement. Certains ingénieurs, et non des moindres, puisque ce sont Deparcieux, Lambert, Cordier, accusent même les quais, ou du moins le rétrécissement qu'ils infligent à la rivière, d'aggraver l'inondation.

« Non seulement, dit Deparcieux, les ponts et les quais resserrent trop le lit de la rivière dans Paris, mais on a encore embarrassé ou diminué d'une étrange manière le peu de passage qu'on avait d'abord laissé à quelques-uns. Il est fâcheux qu'on ait laissé construire le quai de Gèvres sur le lit même de la rivière, etc. »

« Assurer, disait Lambert en 1807, que plus on rétrécira le lit de la rivière et plus on mettra d'obstacles à son cours, plus les eaux auront de facilité à s'écouler, moins nous aurons

d'inondations à craindre, par la raison que les eaux augmenteront de vitesse: c'est ce qui ne nous paraît pas aisé à concilier avec les premiers principes de l'hydraulique. »

« Paris, ajoute Cordier en 1827, est plus exposé que jamais aux chances des inondations: quatre nouveaux ponts, des quais, des ports, l'estacade de l'Ile Saint-Louis rétrécissent à ce point le débouché, que les eaux, dans les débâcles, s'élèveront à une plus grande hauteur et causeront de plus grandes pertes. »

Que proposent donc ces hommes compétens, pour prévenir les inondations? Un canal de dérivation. Ils ne diffèrent que dans le tracé. Deparcieux voulait « saigner la Marne sous Gournay par un canal qui, passant par Villemonble et Bondy, portera dans la Seine, à Saint-Denis, l'excédent de l'eau nécessaire à la navigation. » Lambert proposait de commencer le canal dans la Marne, un peu au-dessous de Neuilly, et de le faire aboutir à Saint-Ouen dans la Seine, par le chemin de Rosny, Noisy et Pantin. Le canal de Cordier, plus court, mais très large, s'étendait d'Ivry à Grenelle. Il y a eu du reste un grand nombre d'autres projets plus ou moins analogues et nous savons qu'aucune suite ne leur fut donnée.

Il faut d'ailleurs remarquer que ces exutoires ne sauraient s'établir sans de gigantesques dépenses et, qui pis est, sans augmenter les mauvaises conditions des localités d'aval. Il convient certainement d'insister plutôt sur les mesures préventives et, de ce côté, il y a de quoi satisfaire l'activité des ingénieurs, des agriculteurs et des industriels.

STANISLAS MEUNIER.

LA

TRANSFORMATION DE LA CHINE

I

LES ORIGINES DU MOUVEMENT RÉFORMISTE
LES ÉDITS IMPÉRIAUX ET LEURS RÉSULTATS

Depuis la fin de l'insurrection des Boxeurs et surtout depuis la guerre russo-japonaise, la Chine, qui s'était bornée jusqu'alors à emprunter à l'Europe surtout son armement perfectionné, est entrée résolument dans une voie de réformes qui, si elles étaient définitivement couronnées de succès, aboutiraient à métamorphoser cet Empire en une puissance moderne. Un mouvement réformiste est né, et un plan de réformes d'ensemble a été adopté visant à la fois la réorganisation de l'armée, de l'enseignement, de la justice, l'octroi d'une Constitution, l'extension des voies ferrées, la réglementation de l'usage de l'opium. Sur la signification et la portée de ce mouvement les avis en Europe sont fort divers, et tout aussi contradictoires sont les opinions émises sur l'application des édits impériaux relatifs aux réformes et sur l'esprit qui les a dictés. C'est qu'il est malaisé à un Européen, en raison de l'antinomie existant entre les deux races, de connaître les Chinois, le fond de leur pensée, la genèse de leurs passions les motifs réels de leur conduite, leurs intérêts tels qu'ils les entendent. Les déductions que l'on peut tirer des événemens sont, par là même, rendues très hasardeuses. Nous pouvons seulement d'une manière certaine con-

naître des actions et percevoir les faits tangibles. C'est pourquoi, nous en tenant à une vue rigoureusement objective et générale, nous exposerons quels résultats ont été obtenus dans la voie des réformes, ce qu'est le mouvement réformiste, quelle est sa nature et son caractère, en quoi consiste sa force, quels sont les obstacles auxquels il se heurte et les difficultés avec lesquelles il est aux prises, et enfin à quel prix il a chance d'aboutir.

I

On peut dire, historiquement parlant, que la transformation de la Chine date du jour même qui vit le choc des deux civilisations jaune et européenne. Après avoir joui, sous la dynastie nationale des Ming, d'un degré de civilisation relativement avancée, la Chine était tombée, sous la domination mandchoue, en état de décadence. Ayant conquis la Mongolie, la Dzoungarie, le Turkestan, le Thibet, et n'ayant plus ainsi autour de ses vastes possessions que la mer, le désert et des monts à peu près infranchissables, le gouvernement nouveau, croyant n'avoir plus à redouter de péril extérieur, et convaincu que le seul danger pour l'Empereur, conquérant étranger, venait de ses sujets, n'avait pas eu de plus grande préoccupation que de détruire chez le peuple conquis toutes les énergies. Il s'était attaché d'abord à faire perdre tout esprit militaire aux Chinois. Les armes furent confisquées sous peine de mort à tout homme qui ne faisait pas partie de l'armée. Quant aux troupes chinoises que le faible effectif des troupes mandchoues et l'immense étendue de l'Empire obligèrent de conserver, tous les efforts furent faits pour provoquer leur déchéance militaire et morale et les y maintenir. Les grandes circonscriptions militaires établies sous les Ming furent abolies. Il n'y eut plus de direction centrale. Chaque vice-roi eut son armée qu'il fit instruire comme il l'entendit. Les soldats furent recrutés par la voie des engagemens dans la lie de la population, parmi les vagabonds et les meurt-de-faim incapables de gagner leur vie autrement et qui consentirent à servir pour une écuelle quotidienne de riz. Les officiers ne purent plus aspirer aux hauts grades militaires qui furent confiés à des mandarins civils; on ne leur donna qu'une solde insuffisante, qui fut des plus irrégulièrement payées; ils durent se contenter d'un rang inférieur et céder le pas aux mandarins civils. On

n'exigea d'eux, pour l'obtention du grade, que des connaissances rudimentaires. Les examens militaires ne comportèrent qu'une composition écrite, consistant en une amplification littéraire et ne roulèrent plus en réalité que sur le tir à l'arc, l'équitation, la force physique. On demanda surtout aux officiers d'être des hommes robustes, capables d'en imposer par leur vigueur, leur adresse et leur agilité. Dans ces conditions ne se présentèrent plus aux examens militaires que les moins intelligens des lettrés. L'avilissement des troupes d'origine chinoise fut surtout sensible au commencement du XIX[e] siècle. Il n'y avait plus de guerre à l'horizon; et de même que l'organe disparaît avec la fonction, il n'y eut en réalité plus d'armée. Les emplois militaires ne s'obtinrent le plus souvent que moyennant des versemens plus ou moins importans entre les mains de ceux dont la nomination dépendait. Dès lors, le titulaire de l'emploi se considéra comme autorisé à rentrer dans ses avances par tous les moyens à sa portée. Les effectifs, en temps de paix, devinrent dérisoires. On ne put savoir le nombre de soldats de ces forces provinciales désignées sous le nom de l'armée de l'Étendard Vert, dont on voyait seulement quelques représentans dans les villes de garnison. Ne recevant aucune instruction, n'étant soumise à aucun entraînement, cette soi-disant armée ne fut plus capable que de tenir garnison et de faire un service de police et perdit toute valeur militaire.

Pour achever d'abaisser le militaire, on exalta le civil. Le lettré eut toutes les places, tous les honneurs, mais lui encore fut victime de l'esprit méfiant du Mandchou. Une contrainte étouffante fut imposée à l'esprit chinois; on chercha à restreindre chez lui l'originalité, à supprimer l'initiative. Sous les Ming, l'examen avait été considéré simplement comme un titre précieux il est vrai, à l'obtention des charges; il n'était pas obligatoire. Les Mandchous continuèrent bien à nommer aux postes les plus considérables, sans nul examen, mais ce privilège fut réservé aux hommes de leur race. Pour les Chinois d'origine, le succès aux examens devint la condition indispensable de l'accès aux fonctions civiles. L'examen avait consisté jusqu'alors en une explication, de forme déterminée, d'un texte classique; on y ajouta une certaine amplification de nature si compliquée et si abstruse que, de l'aveu général, elle ne pouvait avoir d'autre but que de déformer les cerveaux, et successivement les pres-

criptions les plus minutieuses donnèrent une importance capitale à des détails insignifians. On détourna ainsi les esprits des études pratiques. Dans les possessions extérieures de la Chine, en Mongolie et au Thibet, là où le système des lettrés n'était plus de mise, la cour mandchoue joua du fanatisme religieux. Ces peuples étaient bouddhistes. Le Grand-Lama fut entouré d'égards et d'honneurs. Même un empereur se fit bouddhiste. Les lamaseries furent richement dotées. En Mongolie, chaque famille dut y envoyer comme moine l'un de ses fils; dans quelques tribus même, tous les fils sauf un seul. Au Thibet, la royauté laïque fut supprimée, le pouvoir temporel donné au Dalaï-lama, le pays se couvrit d'innombrables couvens, et un quart de la population s'y réfugia. La natalité de ce fait se trouva prodigieusement réduite ; on ne compte plus aujourd'hui que deux millions et demi de Mongols, et tout au plus deux millions de Thibétains.

L'irruption violente des Européens dans le Céleste-Empire vint montrer combien fausse était la conception d'un système qui, sous prétexte d'affaiblir un adversaire possible, avait tari les sources d'énergie et ôté le sens pratique aux populations. Les Anglais, lors de la guerre de l'opium, en 1840, ne trouvèrent devant eux aucune force sérieusement organisée. Il y avait bien, à côté des troupes d'origine chinoise en pleine décomposition, des troupes d'origine tartare dénommées armée Impériale ou des Huit-Bannières. Recrutées parmi les Tartares Mandchous, les Mongols et les descendans des Chinois qui s'étaient joints aux conquérans pour renverser la dynastie des Ming, elles pouvaient être considérées comme appartenant à l'élite de la nation. De tout temps, elles avaient été l'objet des prédilections des souverains mandchous qui, contrairement à leur ligne de conduite à l'égard des troupes chinoises de l'Étendard Vert, s'étaient attachés à conserver chez elles le goût des armes et à les combler d'honneurs. Ainsi, tout Mandchou, soldat de naissance, ne fut autorisé à passer les examens littéraires et à entrer dans les carrières civiles qu'après avoir conquis les grades militaires. Dans les grandes villes de garnison, le général tartare qui ne commandait qu'à quelques milliers d'hommes eut le pas sur le vice-roi chinois qui gouvernait cinquante millions d'hommes. Mais ces troupes avaient été gagnées aussi par la démoralisation des forces chinoises. Ce n'était ni le luxe ni l'abondance procurés par

la victoire, comme on s'est plu à le répéter, qui avait amolli ces rudes guerriers : à Pékin et dans les grandes villes, les hommes des bannières vivaient plus misérablement que dans la steppe, ne recevant du gouvernement que la nourriture strictement nécessaire à leur famille. Peuples incontestablement guerriers, Mongols et Mandchous étaient restés braves. Ce qui les avait perdus, c'était l'inaction imposée par une paix indéfinie. A rester éternellement parqués dans leurs quartiers, prêts à fondre sur la population chinoise qui ne bougeait pas, leur ardeur s'était lassée, et leurs vertus guerrières avaient subi une éclipse. Ils avaient perdu toute idée de la guerre moderne, n'avaient pour la plupart d'autres armes que des arcs et une espèce d'yatagan, ne savaient plus manœuvrer. Il suffit de quelques compagnies de débarquement pour que les Anglais en eussent raison. Canton fut bombardé, Changhaï pris, et la Chine dut céder par le traité de Nankin, en 1842, l'île de Hong-Kong et ouvrir cinq ports au commerce britannique.

L'ère des calamités avait commencé. Aux malheurs de la guerre étrangère vinrent se joindre ceux de la guerre civile. En 1851 éclata la formidable insurrection des Taï-Pings qui ébranla l'Empire sur ses bases. En 1855, les Mahométans du Yunnan se révoltèrent et se donnèrent un sultan. Plus tard, Yacoub-beg s'insurgeait dans le Turkestan chinois et s'en proclamait émir. Tout l'Empire était en révolte. Pendant ce temps une flotte franco-anglaise s'emparait de Canton, et une armée franco-anglaise prenait les forts de Takou, battait l'armée impériale des Huit-Bannières à Palikao et entrait à Pékin. Il fallut, après la paix de Tien-tsin, le concours des troupes franco-anglaises pour venir à bout de la révolte des Taïpings. Le Yunnan fut bien reconquis en 1873 et le Turkestan en 1877, après la mort de Yacoub-beg, mais les guerres étrangères qui suivirent vinrent commencer le démembrement de la Chine : l'Indo-Chine fut conquise par les Anglais et les Français; Formose, les îles Pescadores et la suzeraineté de la Corée furent perdues à la suite de la guerre sino-japonaise ; Kiao-tchéou fut occupé par les Allemands, Kouan-Tchéen-Ouan par la France, Wéï-Haï-Wéï par les Anglais, la Mandchourie et Port-Arthur par les Russes, et le soulèvement des Boxeurs en 1900 amena une expédition internationale dans Pékin que dut abandonner précipitamment le gouvernement chinois.

Ce n'est pas que, au premier désastre, la cour de Pékin n'eût eu conscience de son erreur et n'eût essayé de réagir. En cela, elle ne faisait que suivre la pratique traditionnelle de la politique chinoise. Nous avons reproché bien des fois à la Chine son inertie, son immobilité séculaires, sa répugnance à accepter toute innovation. Et cependant toute son histoire, telle que nous la font connaître ses Annales, est là qui prouve combien ce reproche est exagéré. Pour ne parler que de l'armée, et si haut que l'on remonte dans la série des âges, on voit, par les transformations successives qu'elle a subies, combien le Chinois est apte à s'approprier immédiatement chaque perfectionnement constaté chez l'adversaire. Avant même la première unification de l'Empire, on voit les principautés et les royaumes chinois s'emprunter mutuellement les chars de guerre; plus tard, le gouvernement chinois apprend des populations des côtes l'usage des jonques, des Huns l'emploi de la cavalerie. Au VIII[e] siècle de notre ère fut décrétée la conscription militaire et une armée permanente de huit cent mille soldats organisée. Les progrès de l'organisation coïncident avec ceux de la science militaire : bastions, créneaux, tranchées et galeries souterraines, tours roulantes, projectiles incendiaires sont employés avec une ingéniosité étonnante. La poudre fait son apparition officielle en 1232 et, peu après l'arrivée des Portugais, on voit les Chinois fondre des canons et avoir un corps régulier d'artilleurs.

Le premier traité de Tien-tsin en 1858 était à peine signé, et les vaisseaux de guerre français et anglais étaient à peine disparus de l'horizon, que des forts à la moderne étaient construits à l'embouchure du Peï-ho, lesquels, en 1860, repoussaient l'attaque de la flotte anglo-française et devaient être tournés par terre pour être enlevés. La prise de Pékin qui eut lieu la même année fit comprendre au gouvernement que des fortifications seules seraient insuffisantes à arrêter les *Diables* étrangers, que ces derniers avaient la supériorité de l'armement, et que, pour les arrêter, il fallait instruire les troupes chinoises et les doter d'armes modernes. Aussitôt après l'écrasement des Taï-Pings, les arsenaux de Foutchéou et de Kiang-nan près Changhaï étaient fondés et quelques corps de troupes exercés à l'européenne. En 1871, des jeunes gens étaient envoyés en Europe pour y étudier les sciences militaires et navales. La guerre du Tonkin ayant montré ensuite la nécessité de communications rapides pour opérer la concen-

tration des troupes sur le point menacé, on construisit, au cours même des hostilités, la première ligne télégraphique de Pékin à Changhaï, puis, en 1886, le premier chemin de fer chinois de Tien-tsin à Takou et à Chan-Haï-Kouan, et, trois ans après, on décidait la création d'une ligne ferrée entre Pékin et Hankéou. En 1891, quatre escadres étaient créées, et les bases navales de Port-Arthur et de Wéï-Haï-Wéï organisées. Enfin, la guerre sino-japonaise ayant montré l'insuffisance du commandement, des écoles militaires furent fondées à Tien-tsin, Hankéou, Nankin et dirigées par des instructeurs japonais et européens.

Alors parut Kang-You-Wéï.

Les novateurs, sous la rude leçon infligée par le Japon, s'étaient rendu compte que la transformation militaire de leur pays ne pourrait réellement s'accomplir si elle n'était accompagnée de la transformation de la mentalité chinoise. Ils s'étaient aperçus, en effet, que le système des examens réglementés par les Mandchous avait enlevé à l'élite de la nation vigueur et originalité à tel point que, lorsqu'un danger extérieur menaçait à la fois la dynastie et le pays, on ne trouvait plus d'hommes capables de le combattre. De ces idées Kang-You-Wéï était considéré comme le plus ardent propagateur. C'était alors un rédacteur subalterne dans un ministère, qui avait raconté dans des livres l'histoire de la transformation de la Russie sous Pierre le Grand et celle du Japon sous le Mikado actuel. Ces ouvrages le désignaient à l'attention et le firent considérer comme l'homme le plus au courant des nécessités du moment. Le jeune empereur Kouang-Siu, qui rêvait de relever son pays, le fit venir à la Cour et le prit pour conseiller. Aussitôt les décrets succédèrent aux décrets. Kang-You-Wéï rédigeait, Kouang-Siu signait. On commença par supprimer dans l'armée certains emplois inutiles et l'on prescrivit à tous les vice-rois de former des troupes à l'européenne. La liberté de la presse fut reconnue par un décret en date du 26 juillet 1898, qui déclara expressément « que la fondation des journaux sert à rendre les intérêts de l'Empire manifestes aux yeux de tous et à faire connaître d'autre part aux autorités les intérêts de la foule, et que leur but principal était de signaler les abus, d'indiquer les mesures avantageuses à prendre, de favoriser le développement des connaissances, en même temps qu'ils ne devaient pas craindre de toucher à certaines choses auxquelles jusqu'ici on ne touchait pas par une

crainte respectueuse. » Le même décret prescrivit aux vice-rois et gouverneurs de province d'envoyer à Pékin deux exemplaires de chaque numéro de journal, afin que ce qu'ils relateraient sur les affaires administratives fût soumis, à l'occasion, à la lecture de l'Empereur. Mais c'est surtout dans le domaine de l'instruction publique qu'eurent lieu les modifications. En quatre mois, une Université fut créée à Pékin avec mission d'enseigner les sciences européennes; d'autres établissemens du même genre furent projetés en province; des écoles supérieures de mines, des instituts agronomiques, des Facultés de médecine s'ouvrirent. Pardessus tout fut commencée la grande réforme des examens, cette pierre angulaire de toute l'organisation administrative chinoise. Kang-You-Wéï ne crut pas, par prudence, devoir les supprimer tout d'abord, mais il réalisa une amélioration notable en faisant décider qu'on tiendrait compte plutôt du fond que de la forme et qu'on n'y donnerait plus place à la fastidieuse amplification. En même temps, d'autres réformes ou moins utiles ou puériles portèrent sur la modification du vêtement, sur la coupe de la natte de cheveux, sur la suppression des formules de politesse. Trois cents complets européens que l'Empereur fit acheter furent introduits au palais et il fut convenu qu'à un jour fixé l'Empereur convoquerait tous les princes, tous les ministres, leur ordonnerait de se faire couper la natte immédiatement et d'endosser les habits européens sous peine de mort. L'émoi fut grand à la Cour; on trouva que l'Empereur et Kang-You-Wéï allaient trop vite et trop loin; une révolution de palais eut lieu. Quelques jours avant la date fixée pour le changement de costume, l'impératrice Tseu-Hsi reprit le pouvoir, et, sous prétexte que l'Empereur était malade et incapable de tenir en mains les destinées de l'Empire, on l'enferma dans une île du Palais, l'île de In-Taï. Kang-You-Wéï n'eut que le temps de s'enfuir pour échapper à la mort.

Maîtresse de la situation, l'impératrice Tseu-Hsi n'en suivit pas moins la voie dans laquelle on s'était engagé. Sans doute, tous les décrets rendus sous l'influence éphémère de Kang-You-Wéï furent annulés d'un seul coup; la liberté de la presse notamment fut supprimée; mais tout ce qui était le plus important dans son œuvre fut maintenu. L'Université de Pékin fut conservée, la construction des chemins de fer activée, et l'instruction des troupes européennes plus largement répandue. Sur

ces entrefaites survint l'insurrection des Boxeurs, le siège des légations, la prise de Pékin et la fuite de la Cour, mais aussitôt l'Impératrice revenue à Pékin, la politique de réformes fut reprise. La guerre russo-japonaise, en montrant que les Européens n'étaient pas invincibles et que des Asiatiques pouvaient lutter avec honneur contre eux, suscita le mouvement réformiste actuel. Un plan général de réorganisation fut alors conçu, qui porta à la fois sur l'armée, l'enseignement, la justice, l'établissement d'une constitution, l'administration, les finances, la suppression de l'opium, l'extension des voies ferrées : ce sont les efforts faits pour l'exécution de ce programme que nous allons exposer.

II

Lors de la guerre contre le Japon, et malgré les sommes énormes dépensées en matériel de guerre et en armemens maritimes, les Chinois étaient peu préparés à la guerre. C'est que les efforts tentés pour l'amélioration de l'armée n'avaient pu l'être qu'en certaines régions localisées de l'Empire. Ce n'était guère qu'aux environs de Pékin et dans le Petchili que se trouvaient des troupes chinoises organisées à l'européenne par les soins du vice-roi Li-Hung-Chang. Composées de jeunes gens solides et bien découplés, instruites par des officiers allemands, elles manœuvraient correctement à rangs serrés, mais beaucoup moins bien en ordre dispersé. La raison en était qu'il n'y avait pas de cadres indigènes à la hauteur de leur tâche. Les instructeurs européens étant peu nombreux, les troupes, une fois en ordre dispersé, échappaient à leur action, et les officiers chinois ne savaient pas s'en servir. L'instruction militaire de ces derniers était nulle. La plupart d'entre eux, sortis d'ailleurs du rang, complètement illettrés, n'étaient pas capables de lire et de comprendre l'*Art militaire chinois*, livre assez anodin pourtant au point de vue stratégique et tactique. Leur avancement était réglé d'après le poids qu'ils pouvaient soulever à bras tendu. On plaçait par terre des pierres de différentes grosseurs, et était classé le premier, dans ces examens où dominait la force physique, qui pouvait porter la pierre la plus lourde.

S'il en était ainsi des troupes organisées à l'européenne, on peut deviner ce qu'était le reste de l'armée chinoise. Organisée

à l'ancienne mode, cette partie des troupes était encore munie presque tout entière de fusils à percussion, de sabres et de lances : armes et munitions différaient d'ailleurs d'une province à l'autre; des bambous servaient pour l'exercice. Les soldats n'avaient ni havresacs, ni effets d'installation de campement. En revanche, ils étaient tous munis de parapluies en toile cirée qu'ils portaient en bandoulière, et, en outre, en été, d'éventails glissés dans le col de leur vêtement. A la bataille de Ping-yang, la pluie étant venue à tomber, les soldats chinois s'empressèrent d'ouvrir ces parapluies dont ils glissèrent le manche dans leur col, présentant par là une excellente cible dont surent tirer parti les Japonais. Ils n'avaient ni service d'intendance, ni service de santé militaire. Les contrôles étaient encombrés de noms de soldats qu'on n'avait jamais vus au corps, et les présens qui auraient dû régulièrement toucher leur solde et qui ne la touchaient pas toujours, se livraient au pillage avec l'approbation plus ou moins tacite de leurs chefs, dispensés par ce procédé de leur fournir leur paiement. La cavalerie tartare de l'armée des Huit-Bannières, qui était pourtant ce qu'il y avait de mieux dans les forces de la Chine, présentait le comble de la misère avec ses poneys à poil trop long, couverts de selles perdant la paille qui les rembourrait par des trous béans et retenues par des ficelles sur le dos des malheureux quadrupèdes. Les faciles victoires japonaises n'étonnèrent l'Europe que parce que cette dernière ignorait le véritable état des choses et la réalité que cachaient les apparences. Dès le début de la guerre, les opérations firent ressortir l'incapacité notoire des officiers chinois. A la bataille de Ping-yang, ils cédèrent le terrain après avoir perdu à peine cinq cents hommes, et leur résistance fut aussi molle à la bataille du Yalou. La capture de Port-Arthur, dont les forts et l'arsenal avaient coûté cent cinquante millions de francs, ne coûta que dix-huit tués et deux cent cinquante blessés aux Japonais. La place était armée de trois cents canons avec deux millions et demi d'obus et trente-cinq millions de cartouches Mauser qui tombèrent entre les mains des assaillans presque sans coup férir. A Wéï-Haï-Wéï, ces mêmes officiers laissèrent prendre les forts par un adversaire qui n'avait même pas, à cause du mauvais état des routes, de l'artillerie avec lui. Seule fut à peu près honorable la défense de l'amiral Ting qui, du 29 janvier au 9 février, tint à la fois contre la flotte et les tor-

pilleurs japonais et contre les canons de Wéï-Haï-Wéi qui avaient été tournés contre lui.

De la guerre du Japon à l'insurrection des Boxeurs, trop peu de temps s'était écoulé pour que l'état des choses pût être sérieusement modifié. Les écoles militaires de Pao-Ting-fou, de Nankin et de Tien-tsin n'avaient pu fournir qu'un nombre d'officiers tout à fait infime par rapport à l'étendue des besoins; et si des ordres étaient donnés à tous les vice-rois d'organiser des troupes à l'européenne, à peu près tous n'avaient pu, faute de temps et surtout d'argent, s'y conformer. Seuls, Yuan-She-Kaï, alors gouverneur du Chantoung, et Tchang-Tsé-Tong, vice-roi des deux Kiangs, à Nankin, avaient pu commencer, à l'aide d'officiers allemands, à dresser des soldats à l'européenne. Nommé ensuite vice-roi des deux Hous, Tcheng-Tsé-Tong, toujours aidé de missions allemandes, avait organisé une autre division à Ou-chang. Ces troupes étaient remarquables; elles auraient pu, sinon changer la face des choses, du moins obliger les alliés concentrés sous les murs de Pékin à un plus grand effort; mais elles demeurèrent inactives, tenues sous la main de leurs chefs, mus peut-être par le secret désir de conserver à la Chine le noyau d'armée autour duquel viendraient se grouper les forces futures du pays. Le gros des forces alliées en effet n'était pas encore rembarqué que le gouvernement chinois entreprenait résolument de créer de toutes pièces une armée.

Dès 1901, un édit ordonnait la formation dans tout l'Empire de troupes de campagne, de réserve et de police. Une grande latitude fut d'abord laissée aux vice-rois. Mais bientôt on s'aperçut que, par suite de la règle qui limite à trois ans la durée du commandement d'un gouverneur dans la même province, les dispositions prises par lui pourraient n'acquérir leur plein effet, si son successeur était imbu d'autres idées. On sentit la nécessité d'une direction unique pour assurer la suite de vues et la continuité dans l'effort; et, en 1903, une Commission de réorganisation militaire (Lien-Ping-tchou), véritable Conseil supérieur de la Guerre, fut instituée à Pékin et investie de l'autorité suprême en matière militaire, aussi bien sur le ministère de la Guerre que sur les vice-rois. Les efforts de ces derniers étaient réglés et coordonnés. En 1904, les règlemens de manœuvres japonais étaient adoptés; ils étaient rendus officiels en 1905. Enfin, en 1906, l'armée nationale était unifiée et organisée

d'après un plan unique de recrutement, d'instruction et d'armement.

Le recrutement, en raison de la diversité d'aspects et de climats du pays et de l'organisation décentralisatrice de la Chine, est régional. De 1901 à 1909, il s'est opéré par voie d'engagemens volontaires et, en cas d'insuffisance de ce mode de recrutement, il appartenait aux notables de prendre les dispositions pour réaliser le chiffre fixé par l'autorité. Dès son avènement au pouvoir après la mort de l'empereur Kouang-Siu et celle de l'impératrice Tseu-Hsi, le prince régent Tchoen émettait, au dire des journaux chinois, l'avis que la Chine, pour être forte, devait imiter les puissances occidentales qui ont le service militaire obligatoire et universel. Aujourd'hui, le fait est accompli. Le service obligatoire et universel vient d'être adopté tout récemment, mais, par suite de l'impossibilité d'incorporer actuellement une masse aussi énorme, le contingent annuel est fixé à 160 000 hommes, qui représente moins du dixième d'une classe de Chinois de vingt et un ans. En revanche, et par suite du grand nombre de sujets sur lesquels s'exerce la sélection, le recrutement est excellent; le futur soldat doit être grand, bien constitué, robuste et sain; il doit savoir lire, écrire les caractères chinois essentiels, avoir un certificat de bonne vie et mœurs, et un autre attestant qu'il ne fume pas l'opium. Il doit appartenir aux bons élémens du peuple. Sa famille doit être honnête et connue du mandarin à la tête de l'administration de la localité; lui-même doit être irréprochable. Incorporé, il fait dix ans de service dont trois ans dans l'armée active (Tchan-péï-koun), trois ans dans la première réserve (su-péï-ping) et quatre ans dans la seconde. On incorpore d'abord le cinquième des recrues. Au bout de cinq mois, les meilleurs soldats sont nommés caporaux, et on appelle le reste du contingent qui est instruit par les premiers arrivés. Le dressage doit être complet en dix mois. Dans la première réserve, les hommes sont appelés tous les ans, pendant toute la durée du dixième mois; dans la seconde, tous les deux ans, pendant un mois également. Au bout de ces dix ans, l'homme est entièrement libéré de toute obligation militaire, mais peut reprendre du service en cas de guerre.

L'amélioration de la condition matérielle du soldat a marché de pair avec l'amélioration du recrutement. L'homme sous les drapeaux touche par mois, outre une ration quotidienne de riz,

quatre taëls dans l'armée active, un taël dans la première réserve, et un demi-taël dans la seconde. Sur cette somme il doit suffire à sa nourriture et assurer l'entretien de ses vêtemens et de son linge de corps, ce qu'il peut faire largement, étant donné qu'en Chine l'argent a plus de valeur que chez nous. Sur cette solde un taël est prélevé tous les mois et envoyé à la famille du soldat qui fait son service, et si ce dernier, trois mois après son incorporation, obtient une note satisfaisante à un examen, tous ses parens, s'ils possèdent moins de deux hectares de terre, sont exemptés de payer l'impôt foncier. Dans de telles conditions, il ne faut par s'étonner si la population s'intéresse au succès de la réforme militaire et si certains parens n'ont plus de répugnance à avoir leurs fils sous les drapeaux. La famille se trouve en outre intéressée de la sorte à l'instruction et à la bonne conduite du jeune soldat.

Bien payé et mieux nourri, le soldat est logé dans des casernes suffisamment confortables et reçoit par an six tenues, trois d'hiver et trois d'été. L'uniforme est le costume national, avec quelques attributs militaires, c'est-à-dire la blouse serrée à la taille par le ceinturon et le pantalon enfoncé dans des demi-bottes de cuir pour la guerre. La couleur est bleue ou noire pour la tenue d'hiver, kaki pour l'été. La cavalerie est armée de la lance, du sabre et de la carabine. L'infanterie a le fusil Mauser du calibre 7,9 et le Murata japonais du calibre 6,5. L'artillerie dispose de batteries à tir rapide du modèle Krupp, de batteries à tir rapide du Creuzot et de canons à tir accéléré du Japon. Cependant, comme ces fusils et ces canons de plusieurs modèles compliquaient beaucoup le ravitaillement en munitions, et que les uniformes présentaient aussi des différences, du fait même que la réorganisation des troupes avait été dirigée par divers vice-rois, il a été donné des ordres, à la suite des manœuvres de 1909, pour l'unification de l'armement et de l'habillement : un inspecteur général a été nommé pour assurer l'exécution de ces mesures.

En même temps qu'il mettait en vigueur et acclimatait progressivement une loi de recrutement destinée à lui donner un soldat sain au physique et au moral, le gouvernement chinois, instruit par les enseignemens de la guerre russo-japonaise comprenant l'inutilité d'avoir des troupes, dressées à l'européenne, tant qu'elles ne seraient pas commandées par des officiers

formés selon les méthodes occidentales, s'attachait à constituer un corps d'officiers remarquablement exercés. Tout d'abord, tous les anciens officiers furent astreints à suivre dans les écoles ou dans les camps des cours spéciaux, et ceux qui furent reconnus incapables furent renvoyés ou mis à la retraite. Puis, aux écoles fonctionnant déjà de Pao-Ting-fou, de Nankin et de Hankéou, on joignit celle de Singan-fou. A Pékin furent créées deux écoles provisoires qui instruisirent en hâte des officiers d'administration et d'armement pour diriger les arsenaux. D'autres furent établies dans toutes les provinces et dirigées par des officiers allemands, autrichiens et japonais, puis par les officiers chinois formés et perfectionnés dans l'armée japonaise. Dans le premier moment, les écoles durent donner une préparation hâtive, rapide, intensive, et comme, malgré tout, elles ne pouvaient fournir qu'un nombre d'officiers minime relativement aux besoins, on dut envoyer au Japon des cadets dont le nombre atteignit jusqu'à deux mille en 1906. Aujourd'hui assez avancée pour voler de ses propres ailes, la Chine compte n'envoyer des élèves à l'étranger qu'en petit nombre. Elle veut faire elle-même l'instruction de ses officiers et supprimer petit à petit l'élément japonais et allemand de ses écoles (1).

Depuis 1905, les candidats officiers doivent passer par trois écoles : les écoles préparatoires, les écoles moyennes, et les écoles d'officiers. Il y a une école préparatoire par province, où les élèves sont admis entre quinze et dix-huit ans et où ils passent trois ans. De là ils vont dans les écoles moyennes qui sont au nombre de quatre : Pao-ting-fou, Singan-fou, Nankin et Out-chang. Leur séjour dans ces écoles est de deux ans, au bout desquels ils vont faire un stage dans les corps de troupe et finalement terminent leur instruction à l'école impériale d'officiers de Pékin. Là, tous les cadets sont réunis pendant dix-huit mois et s'établit l'unité d'instruction. Les élèves ont alors fait sept ans d'études et de stage et subissent un examen à la suite duquel ils sont nommés officiers. Dès maintenant, ces écoles fournissent une promotion annuelle de huit cents officiers et on compte qu'elles en fourniront quinze cents quand elles seront en plein fonctionnement. Plus tard, les officiers les plus instruits pourront aller se perfectionner pendant deux ans

(1) Voyez *la Chine novatrice et guerrière*, par M. le comte d'Ollone; Armand Colin.

à l'École supérieure de guerre et en sortir officiers brevetés d'état-major. L'état-major lui-même est organisé sur le modèle allemand. Il se compose d'une direction de l'état-major général, de bureaux d'état-major provinciaux, d'états-majors de division et de brigade. Le service de l'intendance et le service sanitaire, organes indispensables de toute armée moderne, existent aussi et fonctionnent régulièrement. Il y a quatre écoles pour la formation des médecins militaires et la Chine a adhéré à la Convention de Genève.

Les forces totales de la Chine se composent d'une armée de terre (lou-kiun) et d'une véritable armée intérieure (siun-djin-kiun) qui ne compte pas moins de 50 000 officiers ou agens sortis d'écoles spéciales et de très nombreux soldats auxquels il appartient en cas de guerre de maintenir l'ordre et la vie normale dans l'Empire. Certains contingens de cette armée ont une réelle valeur militaire et pourraient coopérer aux opérations actives; mais, sans plus nous attarder à ces troupes plutôt territoriales, faisons état uniquement de l'armée de terre (lou-kiun) qui doit être entièrement organisée à l'européenne.

C'est l'influence japonaise que l'on retrouve dans toute la nouvelle organisation militaire de la Chine et, comme au Japon, c'est la division qui constitue l'unité. Chacune des dix-huit provinces de la Chine doit avoir deux divisions, ce qui, avec la Mandchourie et la Mongolie, donnera quarante divisions. Dans chaque province sont des directions militaires provinciales (tou-lien-tchou), sur lesquelles le ministère de la Guerre exerce son autorité effective. Le chef suprême de toutes les forces chinoises est l'Empereur, qui, depuis le mois d'août 1909, s'est attribué les fonctions de généralissime.

Treize divisions sont ou devront être d'ici peu organisées. Trente-sept doivent l'être en 1913. L'effectif de paix de la division est de 12 000 hommes, celui de guerre de 18 000. En cas de guerre, des divisions de réserve et des brigades mixtes viendront, en un nombre égal à celui des divisions de l'armée active, renforcer l'armée de campagne, qui comprendra ainsi 40 divisions actives, 40 divisions de réserve et 40 brigades mixtes. L'organisation et le jeu des réserves seront complets en 1920, et alors l'armée mobilisée comprendra 1 200 000 combattans. Au milieu de 1909, l'effectif de la nouvelle armée active était de 160 000 hommes et de 10 000 officiers. L'armée de 1913 comp-

terra, toutes les divisions étant organisées, 430 000 soldats et 28 000 officiers.

Le passage du pied de paix au pied de guerre est préparé avec soin. Les réservistes sont, dans leurs foyers mêmes, sous la surveillance de sous-officiers qui les réunissent en cas de convocation, les habillent, leur paient leur solde et les mettent en route. A la mobilisation, chaque unité d'infanterie devra être doublée par des réservistes ; la cavalerie et l'artillerie ont toujours leurs effectifs sur le pied de guerre. La division mobilisée forme un organe complet avec tous les moyens d'attaque et de défense les plus modernes. A ses quatre régimens d'infanterie à 3 bataillons, à ses 3 escadrons et à ses 9 batteries à 6 pièces sont adjoints un bataillon du génie, un bataillon du train, une section de soldats sanitaires, des hôpitaux de campagne, un équipage de pont, des sections de munitions d'infanterie et d'artillerie, un dépôt de remonte mobile, un détachement de télégraphistes. C'est, en somme, la division japonaise avec un peu plus d'artillerie

III

La réforme militaire aurait couru le risque de rester superficielle ou même de ne pas aboutir, si une réforme analogue n'avait été entreprise dans les méthodes d'enseignement pratiquées jusqu'alors. La Chine a, tout autant que de soldats, besoin d'ingénieurs pour fabriquer des armes, fondre des canons, construire des chemins de fer, établir des télégraphes, élever des forteresses. Pour ces nécessités des temps nouveaux, le vieil enseignement, essentiellement littéraire et borné à peu près exclusivement aux sciences morales et sociales, telles que l'entendent les Chinois, devenait insuffisant, et, de toute rigueur, il était indiqué d'y adjoindre désormais les sciences mathématiques, les sciences physiques et naturelles, la géographie, l'histoire et les langues des nations étrangères, qui permettent de se tenir au courant des recherches et des découvertes de l'Occident. A des besoins nouveaux doit correspondre une instruction nouvelle. C'est ce qu'avait bien compris Kang-Yu-Weï, mais sa réforme de l'enseignement n'avait pu, en 1900, porter le moindre fruit. Ce n'est que depuis cette époque qu'on peut dire que la réforme a été sérieusement poursuivie. Elle a été menée

avec autant d'ardeur que la réforme militaire et, pour ainsi dire, parallèlement à cette dernière. Dès 1902, avait lieu la réorganisation de l'Université de Pékin, qui comprend huit facultés, puis l'École des langues occidentales a été instituée. En 1903, un projet tendant à la modernisation de l'enseignement était élaboré, et le vice-roi Tchang-Tse-Tung, l'un des esprits les plus ouverts et les plus éclairés de la Chine nouvelle, était chargé de reviser les nouveaux programmes d'études. De ce labeur sont sortis les nouveaux règlemens d'instruction, qui ne comptent pas moins de vingt volumes. L'enseignement est désormais organisé en enseignement primaire, primaire supérieur moyen et supérieur, qui correspondent à notre enseignement français primaire, primaire supérieur, secondaire et supérieur. Le cycle des études comprend cinq ans à l'école primaire, quatre ans à l'école primaire supérieure dans les sous-préfectures, cinq ans à l'école moyenne dans les préfectures, en sorte que l'écolier qui commence ses études à six ans n'a terminé ses études secondaires qu'à vingt ans.

Il doit faire ensuite trois ans de stage à l'École supérieure dans les capitales de province, avant la spécialisation à l'Université de Pékin, qui prépare à quarante-six carrières. Dans les écoles primaires, on enseigne surtout la langue chinoise et les classiques chinois; dans les autres écoles, la majorité du temps est consacré aux sciences et aux langues vivantes. Celles-ci sont enseignées dans l'ordre suivant : anglais, japonais, français, allemand et russe. Dans chaque école, la surveillance est exercée par les élèves eux-mêmes. Chaque semaine un élève est désigné, qui, sous l'autorité d'un surveillant général, est responsable de l'ordre et de la tranquillité dans chaque classe.

Les règlemens étaient à peine parus qu'on les mit en pratique. Tout le monde voulut avoir des écoles Dans la seule province du Petchili, trois mille écoles s'ouvrirent presque d'un coup. Bon nombre de temples bouddhiques furent convertis en établissemens d'instruction. On manquait de professeurs et on dut accepter toutes les bonnes volontés et nombre d'incompétences. Mais bientôt le recrutement s'améliora. Deux mille étudians furent envoyés en 1904 au Japon; leur nombre s'éleva à dix mille en 1906. Au fur et à mesure de la terminaison de leurs études, ils furent nommés à des emplois. L'École des langues occidentales et l'Université de Pékin fournirent les professeurs

de l'enseignement supérieur; de même le Collège des Hautes-Études à Pékin. Quand on jugea les ressources en professeurs suffisamment abondantes et qu'on n'eut plus de doute sur le succès de la réforme, on se décida à la mesure radicale, à la mesure suprême. Par le décret du 2 décembre 1905 furent abolis les anciens examens, qui sont remplacés par de nouvelles épreuves conformes au programme moderne adopté pour les écoles. Ce décret constate, officiellement du moins, la fin de la Chine ancienne et l'avènement de la Chine nouvelle.

En même temps que se poursuivaient la réorganisation de l'armée et celle de l'enseignement, la réforme judiciaire était amorcée. Bien que, en théorie, la justice chinoise doive être gratuite et rapide, que de nombreuses précautions soient prises pour empêcher les abus, qu'il existe de nombreuses cours d'appel, que l'assistance judiciaire fonctionne, les Européens fixés en Chine s'accordent à reconnaître que l'administration de la justice, dans la pratique, est trop souvent partiale et entachée de corruption. Il se trouve des lettrés dont la principale source de revenus découle de procès et l'on a pu maintes fois faire ressortir la vénalité des mandarins qui sont, par suite de la non-existence d'un corps spécial de la magistrature, chargés de rendre la justice. D'autre part, le Code pénal édicte des peines fort sévères, quelquefois même très cruelles : le fouet ou rotin, la cangue, la marque, le bannissement, la mort par strangulation, décapitation, découpage par petits morceaux. Même la torture est couramment pratiquée. Aucune circonstance atténuante n'est admise, l'homicide par imprudence est puni de mort, un fou est condamné comme un homme sain. Les familles sont tenues pour responsables des crimes d'un de leurs membres et punies comme le principal coupable. Dans les prisons règne une malpropreté repoussante avec tous les inconvéniens de l'encombrement là où aucune mesure hygiénique n'est prise, et cet état est d'autant plus injustifiable qu'on y enferme témoins, prisonniers pour dettes en même temps qu'accusés. La création d'une magistrature spéciale et l'adoucissement des peines sont les deux points capitaux de la réforme judiciaire chinoise. Le gouvernement s'est essayé dans cette voie. En mai 1905, ont paru des édits qui suppriment la torture et prescrivent de n'appliquer la peine de mort qu'à des cas limités; enfin, tout dernièrement, l'on a projeté de créer dans la Mandchourie des fonctions judiciaires, qui seraient éten-

dues, s'il y avait lieu, au reste de l'Empire. En novembre 1908, enfin, une ordonnance a prescrit la construction de nouvelles maisons d'arrêt dans les villes fréquentées par les Européens. Cette dernière mesure montre le secret désir du gouvernement de faire accepter le régime du droit commun aux Européens qui jouissent jusqu'ici dans les concessions étrangères du privilège de l'exterritorialité, c'est-à-dire du droit de se soustraire aux tribunaux chinois et de ne dépendre que de leurs propres tribunaux. Ce privilège a toujours été regardé par la Chine comme une atteinte grave portée à sa souveraineté; elle voudrait le supprimer, après entente avec l'Europe, comme le Japon y est parvenu en 1898.

L'octroi d'une constitution a été aussi mis à l'étude. En août 1905, était décidé l'envoi en Europe d'une mission à la tête de laquelle était Taï-Hong-Tseu et dont le but était d'étudier la constitution et l'organisation politique des divers États. Deux mois après, un édit laissait entrevoir la possibilité de l'établissement d'un état de choses se rapprochant du système représentatif. A sa rentrée au mois de juillet 1906, Taï-Hong-Tseu concluait dans son rapport que c'était la Constitution de l'empire d'Allemagne qui lui semblait le mieux s'approcher de l'idéal entrevu par la Cour; la Constitution du Japon lui avait paru aussi digne de servir de modèle; enfin il demandait l'établissement immédiat de lois constitutionnelles, l'exécution de travaux publics, la création d'arsenaux; il allait jusqu'à préconiser la suppression du costume national et l'adoption des modes européennes. Alors parut le fameux décret impérial du 1er septembre 1906 par lequel l'impératrice Tseu-Hsi annonçait l'octroi définitif d'une constitution : il eut un retentissement immense dans le monde. Toutefois, comme les renseignemens de la mission étaient insuffisans, on provoqua des études complémentaires. Ordre fut donné aux vice-rois d'appeler auprès d'eux les lettrés les plus versés dans les langues étrangères, de s'éclairer de leurs lumières et de faire parvenir leurs travaux au gouvernement central. Au cours de ce grand labeur, divers édits ont paru qui ont tenu le peuple au courant des progrès faits dans les travaux préliminaires de la Constitution. En mai 1907, un décret créait une Cour de contrôle administratif chargée de l'élaboration des lois constitutionnelles et bureaucratiques. Au mois d'octobre de la même année, un autre édit ordonnait la création de

conseils départementaux et provinciaux en vue d'habituer les notables à l'exercice du gouvernement représentatif. Enfin, en décembre 1907, un édit annonçait que les lois constitutionnelles seraient promulguées dans un délai à fixer, subordonné à l'achèvement de la préparation de ces lois et à l'éducation politique du peuple. Ce délai a été précisé d'une manière solennelle dans les décrets d'adieux ou testamens publiés en janvier 1909 et adressés à leurs peuples par l'empereur Kouang-Siu et l'impératrice Tseu-Hsi. Dans ces dernières et suprêmes recommandations, les deux souverains tiennent à affirmer, chacun de son côté, la nécessité de préparer une constitution et de mettre à exécution les mesures de réforme prescrites pour chaque année, « afin que, disait textuellement l'Empereur, au bout de neuf ans une constitution puisse être proclamée, de manière à réaliser mes projets inachevés et que, dans ces conditions, mon âme reçoive au ciel quelque consolation. »

Ces édits ne sont pas restés à l'état de lettre morte. Dans ces derniers temps, ils ont reçu un commencement d'exécution, et par là a été fait le premier pas de la Chine vers un régime constitutionnel avec deux Chambres, une Chambre des députés et un Sénat. Le 14 octobre 1909 s'est réunie dans chacune des dix-huit provinces de la Chine propre, dans les trois provinces de Mandchourie et dans la « Nouvelle Possession, » autrement dit le Turkestan chinois, une assemblée délibérative provinciale qui est, aux termes mêmes de l'édit impérial, « à la fois une initiation du peuple au régime représentatif et un marchepied pour le futur Sénat. » Le nombre des membres de ces assemblées provinciales varie de 140 au Petchili à 30 dans le Kirin, chaque membre ayant été élu par environ mille voix. Le suffrage qui vient de nommer les nouveaux mandataires n'est pas universel; il a pour base le cens et les capacités. Tout d'abord, on avait pensé, lors des études préliminaires de la Constitution, à ne conférer le droit civique qu'aux chefs de famille qui sont chefs du culte des ancêtres dans chaque famille, et qui, pour cette raison, jouissent sur les leurs d'une autorité pour ainsi dire sans limites. Rien n'était plus conforme au droit chinois, à la constitution sociale plus de quatre fois millénaire; peut-être même eût-il été prudent de fixer ainsi une première étape. Mais l'esprit égalitaire d'Occident a prévalu: les électeurs des conseillers provinciaux sont tous les mâles âgés de plus de

vingt-cinq ans, qui payent plus de cinq mille francs dans la province où ils ont leur domicile légal, ou dix mille s'ils n'y sont que résidens; en outre, les hommes qui pourront justifier d'études secondaires, et ceux qui, âgés de plus de trente ans, auront rendu des services à la chose publique; enfin les professeurs reconnus et les lettrés diplômés.

La loi électorale prévoit encore des conditions d'incapacité et d'indignité comme il en existe partout où le peuple est représenté. Ainsi les condamnés, les faillis non réhabilités, les gens atteints de maladies mentales et aussi les illettrés et les fumeurs d'opium ne peuvent être ni électeurs ni éligibles. Il en est de même des soldats, des fonctionnaires et des ministres des différens cultes.

Pour être élu représentant au conseil provincial, il n'y a aucune autre condition que le domicile légal ou la résidence dans la province depuis plus de dix ans, les candidats devant avoir plus de trente ans. Les conseillers, une fois nommés, élisent à leur tour des représentans pris parmi eux, qui commenceront dès maintenant à constituer, en se réunissant à des magistrats déjà spécialement désignés par le prince régent, un Sénat provisoire qui sera remplacé, au bout de huit ans, par une Chambre haute définitive. D'ici là, l'emploi des huit années a été réglé d'une manière précise. La première année, des assemblées provinciales et le gouvernement local de chaque province doivent être créés ou réformés. Dans la seconde, un recensement doit être fait, des budgets provinciaux établis, un nouveau Code criminel promulgué. La troisième année, des cours de justice réformées seront établies. Le programme est fixé de la sorte jusqu'à la neuvième année, qui doit voir la réunion de la haute et de la basse Chambre du Parlement et la désignation d'un premier ministre. Le pouvoir absolu du souverain est réservé. Ce dernier continuera à diriger les Affaires étrangères sans en rendre compte au Parlement. Les affaires militaires seront également soustraites aux corps élus.

IV

Le gouvernement n'a pas été seul à comprendre que, pour participer à la vie moderne des nations de l'Occident, la Chine devait faire subir à son organisation politique les modifications

indispensables à son adaptation au milieu ambiant, le sentiment populaire a eu, lui aussi, l'intuition des exigences de l'heure présente et a secondé l'action du pouvoir : il l'a même parfois provoquée et devancée, par exemple dans la question de l'extension du réseau des voies ferrées et dans celle de la suppression de l'usage de l'opium. Cet état d'esprit de la nation, favorable aux innovations, est d'autant plus intéressant à connaître qu'il est d'origine récente et résulte d'un vrai revirement des esprits. Naguère les Chinois se montraient réfractaires à la pénétration des chemins de fer. En vain, les Européens, désireux de trouver pour leurs capitaux un nouveau champ d'action, cherchaient-ils à leur démontrer l'utilité de l'opération. Les mandarins craignaient que la construction des chemins de fer ne nuisît à leur prestige et à leur autorité, et les populations ne pouvaient supporter sans irritation que les tombeaux des ancêtres disséminés dans la campagne fussent déplacés pour la pose des rails. Les Chinois se flattaient d'ailleurs que leurs routes, leurs fleuves, leurs canaux, leur système de courriers officiels et de signaux lumineux visibles de l'un à l'autre leur suffisaient comme moyens de communication.

Cependant les besoins sans cesse grandissans du commerce et surtout la nécessité de prendre des mesures de défense en vue de la sauvegarde de Pékin, exposé par sa situation géographique aux coups d'une expédition européenne, les avaient amenés à construire certaines lignes et, au moment de la guerre sino-japonaise, celles de Pékin à Tien-tsin et de Pékin à Chan-Haï-Kouan dans le Nord, étaient ouvertes à l'exploitation. Après la guerre, ce fut à qui parmi les Européens et les Américains profiterait de la faiblesse de la Chine vaincue et se ferait délivrer des concessions. Le territoire chinois fut pour ainsi dire dépecé en tranches ou zones d'influence économique. Les Russes se firent adjuger le Transmandchourien, de Mandchouria à Dalny, puis la partie de la ligne de Kharbine à Wladivostock, passant sur territoire chinois. Un syndicat franco-belge obtint la ligne Pékin-Hankéou, l'Allemagne celle de la ligne Kiao-Tchéou à Tsinan-fou dans le Chantoung, la France celle de Laokaï à Yunnan-sen et celle de Packoï. Les Anglais se firent concéder la ligne de Changhaï-Nankin et celle de la rivière Weï, affluent du Péï-Ho à Ngan-Hoeï ; les Américains, celle de Canton à Hankéou. M. Pritchard-Morgan allait jusqu'à obtenir, grâce à

Li-Hung-Chang, la concession de toutes les mines du Tsé-Tchuen avec le droit de construire des usines, des lignes télégraphiques et téléphoniques et des voies ferrées pour relier les mines aux routes commerciales : ce qui équivalait à établir en Chine un ministère des mines administré et subventionné par des Anglais et des Américains. Plus de 9 000 kilomètres furent alors concédés.

L'ouverture de la plupart de ces lignes en fit ressortir les avantages et eut pour résultat de dissiper tous les préjugés. L'attention des Chinois fut vite attirée par le succès et le rendement merveilleux des premières lignes exploitées par les étrangers. Dès qu'une voie s'ouvrait, les trains étaient encombrés de voyageurs et de marchandises. Ils ne tardèrent pas à devenir partisans convaincus de ce dont ils ne voulaient quelques années auparavant à aucun prix. L'Empereur et l'Impératrice eux-mêmes n'hésitèrent pas, lors de leur rentrée à Pékin, à prendre le chemin de fer, et l'on peut citer comme exemple de l'évolution qui s'est produite dans l'esprit chinois le fait des Boxeurs, qui, devenus maîtres de la voie ferrée Pékin-Hankéou, se hâtèrent de l'utiliser sur 1 200 kilomètres pour leur propre service, à l'aide de quelques chauffeurs et mécaniciens indigènes. Après leur insurrection, un véritable engouement pour les chemins de fer s'empara du pays et l'action populaire devança l'action du gouvernement. Agissant par eux-mêmes, les Chinois commencèrent par devenir maîtres de l'exploitation en accaparant toutes les places de mécaniciens, de chauffeurs, d'employés et d'ouvriers de la voie, et en laissant seulement la direction à quelques rares Européens. Puis, ils eurent l'idée, en gens intéressés et toujours en quête de nouveaux revenus, de se réserver désormais le produit de cette source nouvelle de richesses, en rachetant les concessions faites aux étrangers, et en complétant par leurs propres ressources le réseau commun. Des sociétés de chemins de fer se fondèrent dans presque toutes les provinces. Banquiers notables, corporations commerciales qui détiennent la plus grande partie des capitaux disponibles de la Chine se mirent à leur tête. Déjà, en 1896, la ligne de Chan-Haï-Kouan à Inkéou avait été rachetée aux Anglais ; celle de Pékin à Hankéou le fut au syndicat franco-belge ; celle de Hankéou à Canton, en 1905, aux Américains. En 1908, un soulèvement eut lieu dans le Tché-kiang pour empêcher la continuation du chemin de fer que con-

struisaient les Anglais. En même temps, les Chinois ouvraient pour leur propre compte des chantiers de construction sur nombre de points, et l'on vit des tronçons de chemins de fer s'amorcer çà et là dans les provinces. Mais bientôt les inconvéniens et les défauts d'une pareille méthode se révélèrent. Le développement de toutes ces initiatives privées manquait de coordination et d'unité. Chaque province ne s'occupait que du réseau qui l'intéressait : on allait avoir quantité de lignes secondaires et pas de grandes lignes traversant plusieurs provinces et allant d'un bout à l'autre du territoire. Ce fut alors que le gouvernement, dans la pensée que l'établissement d'un grand réseau ferré ne peut être que le fait d'une entreprise nationale, voulut hâter le plus possible la construction de quelques grandes lignes d'utilité stratégique autant qu'économique : il prit la direction du mouvement et résolut de centraliser entre ses mains la direction des chemins de fer. La première manifestation de ce nouvel esprit fut un décret impérial en date du 8 octobre 1908 par lequel Tchang-Tse-Tong était nommé haut commissaire et directeur de la ligne Hankéou-Canton. Aux termes de ce décret, Tchang-Tse-Tong devait étendre son contrôle sur toute la ligne et imposer son autorité à tous les fonctionnaires, actionnaires, administrateurs de compagnie, syndicats intéressés dans l'entreprise; coordonner et unifier les efforts et les projets de l'initiative privée et des trois provinces que la ligne intéresse; aviser aux mesures propres à assurer le prompt achèvement des travaux à intervenir, tant au point de vue des ressources financières à se procurer qu'à celui des personnes à choisir. Ce haut fonctionnaire a été chargé depuis, dans les mêmes conditions et avec les mêmes pouvoirs, de la direction de la grande artère qui, de la côte, doit aller à la province du Sé-tchuen en longeant le fleuve Bleu. A l'heure actuelle, l'attention du gouvernement chinois paraît surtout tournée du côté des projets de grandes voies de communication. C'est ainsi que la ligne Hankéou-Canton, lorsqu'elle sera achevée, venant s'ajouter à la ligne Pékin-Hankéou, traversera la Chine dans toute sa longueur du Nord au Sud et constituera le Grand Central Chinois, tandis que la ligne Changhaï-Sé-tchuen la traversera dans sa largeur de l'Est à l'Ouest. C'est ainsi encore que, tout dernièrement, a été décidée la construction d'une ligne qui, allant de Pékin à Pou-kou sur le bas Yang-tsé, doublera pour ainsi dire

la ligne de Pékin-Hankéou, et qu'on a mis à l'étude le double prolongement de la ligne Pékin-Kalgan, l'un de ces prolongemens devant se diriger, à travers l'Asie Centrale, vers le Turkestan chinois, l'autre à travers la Mongolie vers la frontière sibérienne. Au début, le gouvernement chinois partageait la même aversion que les populations pour les capitaux étrangers: depuis, pressé d'aller vite, il paraît avoir modifié sa manière de voir et en serait venu à penser qu'il serait plus profitable de s'associer à l'Europe et de tirer de cette collaboration tout le bénéfice qu'elle peut procurer. Dans ses derniers édits, il a laissé entendre que, s'il n'arrivait pas à trouver dans le pays les sommes nécessaires à ses projets, il les chercherait ailleurs, et c'est ainsi qu'il a autorisé un emprunt de cent vingt millions, souscrit par un syndicat franco-anglais, et dont le produit a été principalement destiné au rachat de la concession Hankéou-Pékin. De même la ligne Tien-tsin-Pokou a été concédée à un syndicat étranger. Les deux dernières manifestations de cette politique sont l'affaire de la grande ligne Hankéou-Canton et celle du réseau du Sé-tchuen. Au commencement de 1909, un groupe financier anglo-franco-allemand ayant offert de fournir les sommes nécessaires pour le rachat et la construction d'une partie de la ligne Hankéou-Canton, moyennant certaines conditions destinées à garantir les capitaux européens contre une mauvaise administration possible des Chinois, ces offres ont été acceptées par Tchang-Tse-Tong, au nom du gouvernement chinois. L'Allemagne a obtenu en outre la direction de la construction du réseau beaucoup plus étendu encore de Hankéou au Sé-tchuen, sous la réserve que les capitaux seraient également fournis par la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Plus tard, les Américains, ayant protesté contre cette dernière combinaison qui les tenait à l'écart, ont été admis, eux aussi, au bénéfice de l'opération par l'arrangement du 17 août 1909 qui leur a accordé une part égale à celle des autres groupes, c'est-à-dire le quart de l'emprunt projeté pour la ligne Hankéou-Sé-tchuen, avec la faculté de fournir une partie des ingénieurs et du matériel.

A côté des Sociétés formées pour la création de nouvelles lignes de chemins de fer, des associations se donnaient pour but la suppression de l'usage de l'opium qui s'était généralisé à toutes les classes de la population et était devenu une calamité pour

la Chine. Dans toutes les villes tant soit peu importantes étaient installés des magasins de vente où l'on débitait la funeste drogue, et des fumeries publiques. La culture du pavot allait sans cesse se développant et se substituait, notamment au Sé-tchuen, au Yunnam et dans le bas Yangtse, à celle du riz, du coton et des céréales. Le gouvernement en retirait d'abondans revenus, douze à quinze millions environ; mais le malheureux fumeur, livré à ce vice, perdait, après les premiers temps d'excitation et un éphémère bien-être, toute énergie, toute activité, et succombait, souvent après de grandes tortures physiques, dans la démence ou la cachexie. Les Cantonais, auxquels l'usage du poison avait été imposé par les Anglais en 1840, étaient mieux préparés que d'autres à comprendre la nécessité de sa suppression. Ils furent les promoteurs du mouvement, formèrent des sociétés de propagande pour l'abolition de l'opium, tinrent de nombreux meetings, émirent des vœux et déterminèrent un tel entraînement que le vice-roi des deux Kouangs, Tsen-Tchoen-Hien, sous la pression de la poussée populaire, devait, au mois de juin 1905, interdire l'opium aux fonctionnaires, aux officiers et aux soldats des deux provinces de son gouvernement. Le mouvement gagnant de proche en proche s'étendait ensuite progressivement du Sud au Nord, au Fokien et aux deux Kiangs. Le gouverneur du Kiangsou et le tao-taï de Changhaï faisaient la même défense, et, au mois de mars 1906, le vice-roi du Petchili prenait à son tour une mesure analogue.

Le gouvernement jugea alors le mouvement assez avancé pour intervenir : le 21 novembre de la même année, il lança un décret relatif à la réglementation et à la suppression progressive de l'opium. A la vérité, ce décret ne prohibe pas, comme on l'a dit, d'une manière absolue, l'usage du poison : il l'interdit seulement aux officiers et aux fonctionnaires, et en transforme le mode de vente aux autres habitans, en en réservant le monopole à l'État et en exigeant de tout fumeur une déclaration et le paiement d'une taxe. C'est seulement dans dix ans que la culture du pavot doit cesser dans tout l'Empire et que l'interdiction de l'usage de l'opium sera étendue à tous les habitans sans distinction. Ce décret reçut aussitôt son application. La fermeture des maisons de vente et des fumeries publiques eut lieu au mois d'août 1907 dans les deux Kouangs, le Fokien, le Hounan, les deux Kiangs, le Petchili et en beaucoup d'autres endroits. Un

grand nombre de fumeurs cependant réussirent à tourner la loi. Dans les centres où existent des concessions, ils se portèrent en masse dans les fumeries que le décret impérial n'avait pu atteindre. Ailleurs, à défaut des anciens établissemens fermés, s'installa tout un commerce clandestin. Des mandarins se montrèrent réfractaires aux mesures de suppression. Même plusieurs hauts personnages de la Cour ne purent renoncer à leur passion. Il fallut que l'impératrice Tseu-Hsi lançât, en octobre 1907, un décret où, après avoir cité les noms de quelques princes et ministres délinquans, elle leur accordait un nouveau délai de trois mois, en les menaçant de destitution s'ils persistaient encore à fumer. A la suite de ce décret, bon nombre de fonctionnaires de la Cour, qui n'avaient pu changer leurs habitudes, furent blâmés, et certains reçurent l'ordre d'envoyer leur démission. Un autre décret du commencement d'avril 1908 a institué une Commission de quatre membres qui a été chargée, avec l'aide de médecins, d'examiner tous les fonctionnaires et de faire connaître ceux qui ne se conformeraient pas aux ordonnances impériales. Enfin, le gouvernement a donné son agrément, sur l'initiative prise par les États-Unis, à la convocation d'une Commission internationale de l'opium, qui s'est réunie au commencement de 1909 à Changhaï, et dans son discours d'ouverture, le vice-roi Tuang-Fan a exprimé l'avis que le délai de dix ans, fixé pour la complète suppression de l'emploi de l'opium et l'interdiction absolue des plantations de pavots, devait être abrégé. Les hauts commissaires chinois qui l'assistaient ont fait ressortir l'utilité de publier dès maintenant des règlemens pour accorder des récompenses aux fonctionnaires qui feraient preuve d'énergie dans l'application de l'édit de septembre 1906 réglementant l'usage de l'opium, et pour punir ceux qui se rendraient coupables de négligence dans ce genre de répression.

Nous n'avons pas parlé encore de la réorganisation navale, car le projet de réfection d'une flotte ne figurait pas au programme de réformes élaboré au moment de la guerre russo-japonaise. La Chine tenait avant tout à se constituer une armée de terre : c'est seulement depuis qu'elle en voit l'organisation en plein progrès qu'elle se préoccupe de la réorganisation de sa flotte. Une Commission présidée par le prince Sou a été nommée dans ces derniers temps pour étudier la formation d'une escadre qui deviendrait le noyau de la future flotte chinoise et le projet

qu'elle vient de présenter, d'après des renseignemens venus de Pékin, viserait cinq objectifs principaux : l'unité de commandement sur les navires, la réforme de l'enseignement naval, les encouragemens à donner à l'industrie des constructions navales et aux manufactures d'armes, le renforcement de la défense des côtes. En outre, le projet conseillerait la répartition de tous les vaisseaux de guerre et de toutes les canonnières en quatre divisions affectées respectivement aux croisières, à l'instruction, à la défense des côtes et à la police des cours d'eau. A ces quatre divisions, s'ajouterait celle des torpilleurs. L'école de l'arsenal Whampoa, à Canton, serait transformée en une école de génie maritime, celle de l'arsenal de Fou-Tchéou en une école de construction navale, et l'école navale de Tché-Fou en une école impériale de navigation. Serait en outre créée à Pékin une académie navale, où l'on pourrait réunir des officiers pour étudier et arrêter les principes de la science nautique. La télégraphie sans fil unirait tous les forts du littoral, comme il a été fait en Angleterre. Ksiang-Chan deviendrait une base navale ; le travail serait réorganisé dans les arsenaux de Kiang-Nan, de Fou Tchéou, de Kouang-Toun et de Takou ; et, conformément aux plans adoptés par le Japon et par l'Italie pour développer leurs flottes, des mesures seraient prises en vue de récompenser les constructeurs chinois et étrangers. On peut considérer comme un commencement d'exécution de tous ces projets l'envoi à New-York de la Commission chargée d'étudier la question d'une commande de navires de guerre et de munitions s'élevant à cent millions, et aussi l'arrivée en Europe de la mission dirigée par le prince Tsaï-Hsien qui a visité les principaux chantiers navals d'Angleterre, de France et d'Allemagne.

Il n'y a pas jusqu'au système de mesures que l'on ne soit sur le point de réformer. Jusqu'en ces dernières années, les diverses unités de mesure employées dans l'Empire chinois pour les transactions courantes présentaient la diversité la plus invraisemblable et la plus déconcertante ; elles variaient non seulement de province à province, mais de ville à ville, de village à village et même, dans la même localité, de corporation à corporation. Leur ensemble constituait un chaos bien fait pour donner de laborieuses occupations aux plus érudits, d'autant qu'à toutes se superposait en quelque sorte un système de mesures officielles, prescrit par les décrets impériaux, mais dont

personne ne se servait en dehors de quelques fonctionnaires dociles et disciplinés. On conçoit sans peine quelles entraves cette anarchie apportait au libre développement du commerce.

Le gouvernement a résolu d'opérer, là aussi, une réforme assurément nécessaire, et tous ses représentans à l'étranger ont reçu l'ordre d'étudier les systèmes de mesure en usage dans les divers pays auprès desquels ils étaient accrédités, afin de fournir sur eux des rapports explicites et circonstanciés. Aussitôt avertis, les commerçans anglais, à qui n'ont pas échappé les conséquences heureuses qu'aurait pour eux l'adoption des mesures britanniques, ont organisé un vaste pétitionnement et ont signalé au ministre de Chine à Londres les avantages multiples que son pays obtiendrait s'il consentait à mettre les mesures nouvelles dont il étudiait l'adoption en harmonie avec celles de la nation qui est sa principale cliente. Malgré cela, les argumens présentés par le ministre de Chine à Paris ont prévalu. Toutefois, comme une mesure radicale eût encore accru les difficultés pratiques dans un Empire aussi vaste et aussi divers, le gouvernement chinois a décidé que « les unités du système officiel chinois seront dorénavant exprimées par leurs rapports numériques avec les unités métriques de même espèce, et que l'unité de longueur sera prise, par définition, exactement égale à 32 centimètres. » En fait, les étalons métriques sont maintenant les étalons fondamentaux du système chinois, et il se trouve que les rapports entre les mesures de mêmes genres sont, pour la plupart, décimaux.

On voit quel est le chemin parcouru par la Chine depuis la guerre russo-japonaise, et sous quelles formes variées se manifeste le mouvement en faveur des réformes. Il nous reste à nous demander quelle en est la force, à quels obstacles il se heurte et s'il a des chances d'aboutir.

ROUIRE.

UN SIÈCLE D'ART FRANÇAIS
A BERLIN

On n'a pas oublié ce pavillon allemand, qui fut une des surprises de la dernière Exposition universelle. Rien que des Chardin, des Pater, des Lancret, des Watteau : c'était exquis. Dans le capharnaüm mondial étalé aux bords de la Seine, excepté certaines salles féeriques du Petit Palais, où scintillait l'écrin confus du moyen âge, il n'y avait pas un coin où l'on fût plus à l'aise, pas un meilleur asile où sentir l'élégance et la grâce françaises.

Cette impression, je viens de la retrouver à Berlin, dans cette admirable exposition d'art français du XVIII[e] siècle, ouverte, pour quelques jours encore, à l'Académie des Arts. On sent bien que le dessein même en aurait été impossible, sans l'assentiment du souverain; sans sa participation, il lui aurait manqué, avec ses plus beaux ornemens, le meilleur de ses enseignemens et de sa signification. Ce n'aurait plus été alors qu'une exposition comme les autres, comme l'Exposition anglaise qui eut lieu il y a deux ans. Certes, elle n'eût pas laissé d'être encore fort intéressante : rien n'est indifférent de ce qui peut là-bas donner bonne opinion de nous. Mais enfin, ce n'était plus cette Exposition historique, où revit un chapitre du passé de deux grands pays. On ne saurait assez dire ce que le succès de l'entreprise doit à l'initiative de notre ambassadeur, M. Jules Cambon, et à son crédit personnel auprès de l'empereur d'Allemagne. Une part essentielle lui revient dans l'œuvre délicate qu'il a menée à bien. Il serait

injuste d'oublier que le bénéfice de cette exposition est destiné aux premiers frais d'une œuvre, où l'on reconnaît la charité ingénieuse de Mme Jules Cambon : la création d'un « Foyer » où les jeunes Françaises, employées à Berlin, trouveront un « chez elle » et un lieu amical de causerie et d'intimité.

Grâce à ces patronages, les plus précieux concours ont été obtenus. A côté des trésors des collections impériales et d'inestimables Watteau, tels que l'*Enseigne de Gersaint*, que quelques familiers pouvaient seuls entrevoir dans le boudoir de l'Impératrice, le roi de Saxe, les grands-ducs de Bade et de Saxe-Weimar, la princesse Friedrich-Karl de Hesse, le prince de Lichtenstein, ont prêté des chefs-d'œuvre. Des ouvertures faites à Paris par notre ambassadeur, aidé dans ses démarches par le baron de Berckheim, conseiller de l'ambassade, et le comte de Seckendorff, il est résulté une moisson supérieure sans doute, pour le choix des morceaux et la qualité de l'ensemble, à tout ce qu'on a vu en ce genre. C'était la fine fleur des galeries françaises. L'État avait prêté des « Gobelins » incomparables, les sept pièces de l'*Histoire d'Esther*, par Jean-François de Troy, et trois pièces des *Histoires* de Psyché et de Didon. Le soin de l'arrangement avait été confié à M. le professeur Kampf, le peintre éminent, président de l'Académie des Arts. Le local de l'Académie se prête d'ailleurs à merveille à ce genre de présentations. Bref, tout ici est de nature à satisfaire les plus difficiles. Il en restera un souvenir qui nous fera honneur. Les visiteurs de l'Exposition n'en conserveront pas seulement une série d'images brillantes, et la vision d'œuvres d'art dont on ne retrouvera pas un pareil assemblage; on devra aux organisateurs quelque chose de plus : l'évocation d'un moment singulier de la vie de l'Europe, et la conscience du jour, si mémorable dans l'histoire, où deux peuples et deux esprits eurent un instant de vif et rapide contact.

I

La préoccupation des organisateurs a été avant tout de faire connaître en Allemagne un art qui y est moins encore dédaigné qu'inédit.

Le succès de l'Exposition l'a bien prouvé, — le dédain pour l'école française, chez nos voisins, était surtout de l'ignorance.

C'est l'histoire ordinaire. Et les raisons de cette ignorance sont très aisées à discerner. D'abord, s'il y a beaucoup de peintures françaises en Allemagne, on ne les trouve guère dans les galeries publiques. La plupart appartiennent aux collections des princes, et ces collections ne sont pas des musées. Et puis, les successeurs de Frédéric n'eurent pas les mêmes goûts que lui. Ses collections après sa mort subirent une noire éclipse. Elles furent méprisées, pis encore : oubliées. Ce fut alors, pour les bergers et les bergères de Watteau, au fond des châteaux de Potsdam, le sommeil séculaire de la Belle au Bois dormant. On ne savait même plus ce qu'ils étaient devenus. Il fallut les redécouvrir, et le mérite en revient au père de l'Empereur actuel. C'est ce prince, alors prince royal, qui ressuscita, on peut le dire, ce petit monde évanoui. Mais avons-nous le droit de reprocher à l'Allemagne cette longue période d'oubli? Et ne lui en avions-nous pas nous-mêmes donné l'exemple? Et enfin, comme on va le voir, les œuvres de notre école conservées en Allemagne appartiennent presque toutes à une seule époque; elles sont comprises pour la plupart dans l'espace qui s'étend de la mort de Louis XIV à la guerre de Sept ans. Peu de chose avant et rien après. A partir de 1760, les collections s'arrêtent : le fil de l'histoire se rompt.

Tels sont les faits qui ont dicté le programme de l'Exposition. Peut-être aurait-on pu en concevoir un différent. Mais on ne se proposait pas d'instruire les Parisiens, et particulièrement les érudits et les critiques. L'objet était ici d'offrir au public de Berlin une revue d'ensemble d'un siècle de notre art, et de faire aimer notre génie à l'heure où, moins sévère et moins grand peut-être qu'à d'autres époques, il fut assurément le plus vif et le plus aimable. Si c'est bien cette vue qui a présidé au choix des organisateurs, il était impossible d'en souhaiter un meilleur, ni d'être, en moins de pages (moins de quatre cents numéros), plus « expressif » et plus complet.

Ce qui frappe tout de suite, dans cette exposition, c'est la variété. D'abord, selon la méthode ingénieuse adoptée au nouveau Musée, on a entremêlé de la façon la plus heureuse les diverses branches de l'art, les sculptures et les tableaux, les tentures et quelques meubles; on évite par là une certaine froideur. L'ensemble prend un air plus naturel et moins pédant. Ce n'est pas tout. Cet art, qui, de loin et un peu superficiellement,

semble uniforme, trop enfermé dans le cercle de sa galanterie, quel genre n'a-t-il pas touché? Quelle corde lui manque? Voici les ondoyantes déités de Boucher, roulant sur des trumeaux leurs corps nacrés et roses, semblables à un rayon dorant la cime d'un nuage; voici, comme « pendans, » d'autres « dessus de porte, » mais de Chardin ceux-là, et où des trophées de musique, des cuivres et des bois, des tambours et des fifres semblent intérieurement sonores et bruissans de quelque magnanime fanfare de Rameau; et ce sont les « intimités » du même maître modeste et fier, et ses fruits savoureux, ses ustensiles de ménage, sa bonne bourgeoisie patiente et robuste, si tendre et si subtile aussi; voici les grands récits de Jean-François de Troy, sa rhétorique fleurie et sa pompe théâtrale, un peu creuse et redondante, mais si amusante tout de même, et où les persaneries parfumées de la Bible se déroulent dans la Venise baroque de Tiepolo; voici des paravens de Beauvais, et des tapis de la Savonnerie; des animaux d'Oudry, et des soldats de Parrocel; deux pastels de La Tour, deux de Pesne et de Perroneau; et la multitude des dessins, et tout ce qui s'exprime et vit par le crayon arabesques d'Oppenord, projets de fontaine monumentale, modèles d'argenterie, esquisses d'éventail ou frises d'appartement; frontispices de librairie, encadremens pour des programmes de Marly ou de Fontainebleau; sanguines de Boucher, études aux trois crayons de Watteau ou de Portail, sépias de Fragonard, étincelantes et inspirées, la *Culbute* ou le *Taureau*, la *Visite à la nourrice* ou *Dites donc, s'il vous plaît;* ruines d'Hubert Robert, beaux parcs abandonnés qui redeviennent sauvages; et enfin, la légion innombrable des graveurs, tous les petits maîtres de l'estampe, en noir ou en couleurs, les virtuoses du burin, de la mezzotinte, de l'aquatinte, les conteurs d'anecdotes et les illustrateurs, les petits romanciers, les nouvellistes en images, les faiseurs de vignettes, de lettrines et de culs-de-lampe, les portraitistes des mœurs, les bonnes et les mauvaises, les fournisseurs d'historiettes du salon ou de l'alcôve, de la campagne ou du boulevard; — qui le croirait? jusqu'à des miniatures de missel, les gouaches d'une *Vie de la Vierge* de ce vaurien de Beaudoin, pour les *Heures* de la Pompadour : tout y passe, et dans tous les genres, par la palette ou le ciseau, par la pointe du burineur ou la navette du tapissier, c'est la même volubilité, la même faconde divertissante, c'est le renouvelle-

ment perpétuel et le mouvement d'une vie prodigue de créer, et toujours pleine d'aisance, de bonheur et de grâce.

J'ai dit qu'il y a deux ans s'était tenue au même endroit une exposition de maîtres anglais: voilà une école monotone! Rien que des portraits, et tous sur le même patron! Il semble que le Comité de la présente exposition se soit plu à faire ressortir la différence. Des portraits, cela va sans dire, il y en a ici un bon nombre, parce que le XVIII[e] siècle est le siècle du portrait: et la raison en est que c'est un siècle de grande promotion bourgeoise, de changemens dans le personnel de la société et, pour tout dire, de parvenus. Le portrait devient une carrière et une spécialité. Mais, là encore, que de nuances! Quelle diversité dans les limites d'un art! Depuis les patriarches du genre, les Largillière et les Rigaud, avec leur langue solennelle et leur opulence oratoire, jusqu'au style spartiate et frugal de David, que de manières de concevoir et de définir la vie, de la comprendre et de la peindre! Comme on voit rapidement, d'une génération à l'autre, se modifier le type et l'idéal humains!

Tout ceci, à Berlin, avait certainement l'attrait de la nouveauté. On a même eu, en certains cas, la coquetterie de l'inattendu. C'est ainsi que Greuze, si rebattu dans ses homélies domestiques, si surfait dans ses têtes d'ingénues idéales, figure à l'Exposition sous son aspect, trop peu connu, de réaliste et de portraitiste puissant.

Il faut réserver une place à part à deux Boucher, très célèbres et très cachés et qui auraient fait courir tout Paris, si c'était à Paris qu'on les eût montrés. Ce sont des portraits, — portraits de femmes, bien entendu; M. Maurice de Rothschild est l'heureux possesseur de ces deux pages rares. La première... Comment la décrire? Les Grecs lui auraient donné le nom de la moins modeste de leurs Aphrodites. C'est un vrai sujet du *Sofa*, — une « petite femme » étalée à plat ventre, parmi des coussins écroulés, avec des frétillemens de faunesse plein ses fossettes et une frimousse de jeune animal impudique. Un bibelot d'amateur archimillionnaire, un tableautin un peu acide, plein de miroitemens agaçans, et qui se sauve du cynisme et de l'air vicieux par une sorte d'éclat capiteux qui lui donne la beauté du diable.

A côté de cette fantaisie effrontée, le grand portrait officiel de M[me] de Pompadour, laquelle, entre parenthèses, serait bien

étonnée de se voir à pareil honneur. On sait quel accueil Frédéric faisait à ses avances, et de quel ton le « Mars » de Berlin traitait (pour parler comme Voltaire) la Vénus de Versailles. Le portrait justement est de 1758, c'est-à-dire de la pire année de la guerre de Sept ans. Il est postérieur de trois ans au fameux pastel de La Tour, dont visiblement il s'inspire, avec l'intention de le refaire et de le corriger. L'attitude est la même, quoiqu'un peu plus abandonnée. La tonalité générale est une harmonie bleu et mauve. Assise, dans une pose nonchalante, un coude sur des coussins, dans un grand étalage de jupes à falbalas, la marquise tient à la main un livre qu'elle ne lit pas. Elle tourne la tête et attend. L'arsenal de la « philosophe, » l'*Encyclopédie*, la *Henriade*, l'*Esprit des Lois*, ont disparu. Deux roses s'entrelacent à ses pieds. On n'attendra pas de Boucher beaucoup de « doubles vues » et de pénétration. En revanche, pour l'ampleur de la composition, pour l'orchestration subtile des bleus et des lilas avec la noble chute des rideaux jaune pâle, qui s'accordent si bien dans l'ombre avec ce teint de blonde et sa grâce lymphatique, comme « impression » en un mot et comme tache décorative, il est clair que ce portrait de « peintre » vaut infiniment mieux que le portrait du psychologue, — je parle de La Tour, cette espèce de confesseur bourru, qui se vantait de descendre « au fond de ses modèles » et de les « rapporter tout entiers. »

Mais voici le plus curieux. Le tableau de Boucher fut très vivement critiqué. Grimm lui reproche d'être surchargé de fanfreluches. Remarquez que la crise de l'*Encyclopédie* date précisément de 1757 : c'est l'année où on l'interdit. Trois ans plus tôt, la marquise se fait peindre par La Tour en Notre-Dame des Philosophes. Dans le portrait de Boucher, elle conserve l'attitude générale, qui lui plaît, et supprime autour d'elle sa bibliothèque séditieuse. Elle n'est plus que la femme et la sultane favorite. Un king's Charles, à ses pieds, exprime la soumission et la fidélité. Est-il imprudent de conclure que le second portrait fut destiné, au moment de l'orage, à remplacer le premier, dont le Roi avait pris ombrage ? Cette trahison n'explique-t-elle pas la colère des philosophes, les critiques de Grimm, et la rage dont la secte ne cessa plus de poursuivre l'artiste ? Ce n'est qu'une hypothèse. Je la donne pour ce qu'elle vaut. Si elle se trouvait juste, on aurait peut-être le mot d'un phénomène bizarre : les accès de pudeur et d'indignation dont le vertueux

auteur des *Bijoux indiscrets* ne se sent plus le maître au seul nom de Boucher...

II

Mais toutes ces choses, qui eussent suffi à faire la gloire d'une exposition à Paris ou à Londres, n'étaient plus à Berlin que le côté accessoire. Pour nous autres, visiteurs français, le grand intérêt n'était pas là. Il était d'un autre ordre, beaucoup plus général et plus essentiel. Nous cherchions la preuve vivante du rayonnement de notre génie, et le souvenir d'un épisode brillant de l'expansion française au XVIIIe siècle.

On a quelque peine, aujourd'hui, à se figurer exactement ce que fut, dans l'ancienne Europe, la gloire du règne de Louis XIV. Des événemens énormes ont, pour ainsi dire, changé la mesure des choses. Le monde s'est agrandi. Des forces, inconnues et incalculables, entrent dans la composition et le jeu moderne des faits. La Révolution, l'Empire, les prodigieux mouvemens des nationalités ont altéré l'échelle des valeurs historiques. Louis XIV n'est plus le « Grand Roi. » Il faut un effort pour comprendre le prestige extraordinaire dont le monarque de Versailles jouissait dans l'étroite Europe de son temps, entre une Espagne déchue, une Italie gisante, une Autriche exténuée, et une Allemagne en léthargie. Chose étrange! ce prestige survécut à sa puissance même. C'est à l'heure des revers qu'il parut le plus grand. Notre langue, qui avait alors donné ses grands chefs-d'œuvre, commença vers ce moment la conquête de l'Europe. L'élégance, la politesse furent partout les nôtres. Comme il y avait eu autrefois un « monde romain, » il y eut alors un « monde français. » Je n'aurai garde de refaire ici le célèbre discours de Rivarol, qui fut, comme on sait, couronné par l'Académie de Berlin. L'année suivante, au mois d'octobre 1784, le vainqueur de Rosbach écrivait à son frère, le prince Henri de Prusse, alors en voyage à Paris (un merveilleux buste de Houdon, qui figure à l'Exposition, rappelle ce séjour) : « Vous avez, mon cher frère, tous les jours de nouveaux objets qui vous occupent; vous passez vos jours à courir de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre, et *à voir encore les traces récentes des magnificences du règne de Louis XIV.* » Telle était, à la veille de la Révolution, dans le cœur pétrifié du vieux roi septuagénaire,

l'émotion, — sa sœur la margrave disait le « chien de tendre, » — qu'éveillait encore la pensée de notre pays. Le prince répondait : « J'ai passé la moitié de ma vie à désirer la France, je vais passer l'autre à la regretter. » Qui sait pour quelle part, dans les deux grandes créations historiques du XVIIIe siècle, la Prusse et la Russie, ou dans l'esprit des créateurs, n'est pas entrée l'émulation de Louis XIV, et l'ambition d'être, comme lui, à la tête de la civilisation?

Voilà les faits dont nous venions relever, à notre tour, les « traces » à Berlin ; c'est sur ce point qu'il nous semblait vraiment intéressant d'interroger les œuvres d'art et de consulter leur témoignage. Notre curiosité n'a pas été déçue.

Dès la première salle, deux « pendans, » bien connus des amis du musée de Dresde, accueillent le visiteur : d'abord un somptueux Rigaud, — peut-être son chef-d'œuvre, — un *Auguste III de Pologne*, en armure et perruque, tout miroitant d'acier et de reflets de pourpre, escorté d'un page noir qui lui porte son casque, regorgeant de grasse santé allemande, tel qu'un jeune colosse héroïque et voluptueux; en face, un Nattier, le terrible condottière *Maurice de Saxe*, peint dans les mêmes données, autant que Nattier était capable de comprendre cette âme de proie. Au-dessous, deux bronzes de Bouchardon, *Charles XII* et *Gustave III*. Et ainsi, dès le premier pas, on a l'impression de quelque chose de neuf dans l'École française : des curiosités plus vives, un horizon plus étendu, embrassant la Suède, la Pologne, la Saxe, la Russie (Pierre le Grand voulait emmener Nattier à Pétersbourg), et notre art devenu l'art universel.

En ce temps-là vivait à Berlin un électeur de Brandebourg, qui, par pompe, et un peu comme la grenouille de la fable, s'était, pour jouer les Louis XIV, fait roi de Prusse à Kœnigsberg. Il s'appelait Frédéric Ier. Il se ruinait en bâtimens pour faire comme son idole. Il entretenait même une maîtresse, par déférence pour l'exemple. Il avait aussi une Académie des Beaux Arts, sous les ordres d'un méchant peintre hollandais. Un gentilhomme de sa cour, de passage à Venise, se fit peindre par un Français. Le Roi vit le portrait, et engagea le peintre. A la mort du Hollandais, le nouveau venu lui succéda à la tête de l'Académie. Il y demeura quarante-six ans.

Ce peintre, nommé Antoine Pesne, était un très bon peintre,

habile, souple, savant, laborieux et fécond. Avec ses deux beaux-frères, les Dubuisson, peintres de fleurs, il fut longtemps à peu près le seul artiste du Brandebourg. Et, quoique sans génie, il n'était nullement au-dessous de son rôle. Il était propre à tous les genres. Son portrait par lui-même figure à l'Exposition. C'est une grosse face réjouie et luisante, pleine de bonhomie et de rondeur, avec un sourire de contentement épanoui sur les lèvres. Tout n'était pas rose pourtant pour le peintre du roi de Prusse. Deux ans après son arrivée, Frédéric-Guillaume Ier s'élevait au trône. C'était ce prince légendaire qui n'avait qu'une passion au monde : celle des grenadiers. Encourager les arts était le cadet de ses soucis. Cependant le terrible sire faisait une exception en faveur de la peinture. Lui, que mettait hors de lui l'idée d'avoir un fils rimeur et joueur de flûte, barbouillait à ses momens perdus. C'était sa façon de passer les attaques de sa goutte ou les crises d'hydropisie qui le suppliciaient. Il signait : *Federicus fecit in tormentis.* Quelquefois, il s'assoupissait devant son chevalet, et la brosse faisait sur la toile une lourde balafre. A son réveil, malheur à qui lui tombait sous la main! On savait ce que pesait la canne du roi-sergent.

Ce forcené entre autres manies avait celle du portrait. Il aimait à donner le sien et à recevoir celui des autres. Il payait peu son peintre, mais il ne lui refusait pas l'ouvrage. Pesne fit ainsi à la longue les portraits de toute la cour. Comme il continua jusqu'à son dernier jour, en 1757, la collection de ses ouvrages formerait une galerie de toute la société prussienne jusqu'à la guerre de Sept ans. M. Paul Seidel, le savant historien des arts au temps de Frédéric, en médite, si je suis bien informé, une exposition d'ensemble. Ce sera très curieux. On y verra toute la famille de Frédéric, et ses amis, Jordan, Chazot, Keyserlinck, La Mettrie, Knobelsdorff, ses actrices et ses danseuses, la Reggiana, les sœurs Cochois, Mme Denis et cette étrange Barberina, dont M. de Wyzewa contait ici même l'autre jour la décevante histoire. Pour cette fois, nous avons dû nous contenter à moins. On ne nous a montré que deux portraits de Frédéric. Le premier le représente âgé de trois ou quatre ans. Il est en jupes, avec le grand cordon et la plaque de l'Aigle noir. Il bat la charge sur un petit tambour et brandit sa baguette avec une mine d'autorité. Près de lui sa sœur Wilhelmine prend des

airs de petite dame, et fait le geste de modérer l'élan du jeune guerrier. Un négrillon les accompagne, portant un parasol jaune et un perroquet bleu. C'est saugrenu et c'est charmant. Et c'est encore à Pesne que nous devons les seuls portraits artistiques du prince royal (une fois roi, il refusa obstinément de poser), par conséquent les seules images qui nous restent pour nous figurer à peu près le charme de ce beau visage régulier, ces « grands yeux bleus, » ce « doux sourire » et jusqu'à cette « voix de sirène » dont Voltaire était amoureux.

Pesne fit l'éducation artistique du jeune prince. Il fixa ses goûts. C'est à Rheinsberg, après son mariage et à l'issue de la crise tragique de sa vingtième année, que Frédéric fut maître de se livrer enfin à son penchant pour « les arts. » Aimer les arts, ce n'est pas la même chose qu'aimer l' « art » tout court. Il y a là une nuance qu'il vaut la peine de préciser. Frédéric a du goût, et le goût des choses distinguées et des délicatesses qui ajoutent du prix à la vie. Il sait aussi qu'un prince se doit de protéger « les arts, » et que c'est là un lustre qui fait les règnes mémorables. Il a certainement une haute idée de la culture et de la valeur qu'elle prête à l'esprit humain. Il croit aussi que cette culture a été portée à sa perfection sous la forme française. Seulement, il y admire surtout l'exercice de la raison et de l'intelligence abstraite. Frédéric le *Pfilosophe*, comme il s'intitulait, est surtout un intellectuel de la famille de Voltaire, c'est-à-dire très peu « artiste, » si on prend le mot à la lettre, tel que l'entendait, par exemple, Laurent le Magnifique. Il range la peinture dans les arts inférieurs, manuels et « mécaniques. »

Cependant, il en raisonnait, comme il raisonnait de toutes choses. A Rheinsberg, pendant les travaux qu'il fait exécuter à Pesne, on se le représente questionnant, selon sa méthode, *pressant l'orange*, pour reprendre un mot que Voltaire garda sur le cœur. Et, à son habitude, il résume son enquête dans une pièce didactique, rimée en forme d'épître. Il s'adresse au peintre qui venait de faire un tableau d'autel.

C'est du choix du sujet que dépend ton succès...
... Si Lancret peignait les horreurs de l'enfer,
Penses-tu que chez moi son goût serait souffert?
Que du sombre Tartare entr'ouvrant les abîmes,
Je visse avec plaisir tous les tourmens des crimes?..,
Sur des sujets brillans exerce tes crayons.

Peins-nous d'Amaryllis les danses ingénues,
Les nymphes des forêts, les Grâces demi-nues,
Et souviens-toi toujours que c'est au seul amour
Que ton art si charmant doit son être et le jour.

Ce ne sont pas des vers ailés. Mais ils disent bien ce qu'ils veulent dire. L'art est fait pour la joie et pour la volupté. C'est presque ce qu'allait écrire Diderot : « Si notre religion n'était pas une triste et plate métaphysique... ; si cet abominable christianisme ne s'était pas établi par le meurtre et par le sang; si notre enfer offrait autre chose que des gouffres de feux...; si nos tableaux pouvaient être autre chose que des scènes d'atrocités, un écorché, un pendu, un rôti, un grillé, une dégoûtante boucherie..., vous verriez ce qu'il en serait de nos peintres, de nos poètes, de nos statuaires, etc. » Et, en fait, je ne sais pas ce qu'il en est de la « belle priapée » que Voltaire, dans ses *Mémoires*, assure avoir vue dans la salle à manger de Charlottenbourg (ces *Mémoires* de Voltaire sont tellement perfides!); mais aucune considération d'art n'a pu surmonter complètement chez Frédéric son dégoût pour une religion qui lui faisait horreur. Ce philosophe ne l'était pas encore assez pour admirer ce qui répugnait à son intelligence. Il n'a presque jamais fait acheter un tableau religieux.

Quant aux « Amaryllis, » aux « Nymphes » et aux « Grâces, » il a beau dire : il les goûtait médiocrement. Il s'est laissé faire quelquefois, pour des tableaux « académiques, » des Sylvestre ou des Bon Boullogne, parce qu'il en a cru quelques amis, Knobelsdorff ou le marquis d'Argens, qui avaient sa confiance. Mais ce n'était pas là son lot. Il est pour les genres tranchés. En réalité il n'admet la mythologie que pour décorer ses plafonds, ou meubler ses jardins. Pour ses appartemens et pour sa galerie, il a son affaire : ce sont nos petits maîtres français.

Comment le jeune Allemand, de Berlin ou de Rheinsberg, en a-t-il entendu parler? Évidemment par Pesne. Le peintre était retourné à Paris, en 1721, pour s'y faire recevoir Académicien. Il n'y vit pas Watteau, qui venait de mourir. Mais il se lia avec quelques-uns de ses amis, l'amateur Julienne et le peintre Vleughels, dont il fit les portraits (ce dernier est au Louvre). Il connut également Lancret. Et on voit par les vers rapportés tout à l'heure (ils sont de 1737) que le prince possédait déjà quelques Lancret. En 1739, il écrit à sa sœur qu'il a

« deux chambres pleines de peintures. » Naturellement, on se le dit. On sait à Paris qu'il y a en Prusse un jeune prince, le roi de demain, qui est amateur de tableaux français. On lui offre des « occasions. » Voltaire, qu'on serait surpris de ne pas trouver dans une affaire, écrit à l'abbé Moussinot (16 janvier 1741) : « Quant aux tableaux que vous voudriez envoyer en Prusse, le Roi aime fort les Watteau, les Lancret et les Pater : j'ai vu chez lui de tout cela. »

Seulement, avec son sens pratique qui s'étend à toute chose, Frédéric veut de la peinture qui « meuble ; » il donne les dimensions. Il veut de grands tableaux, comme son père voulait de grands hommes dans sa garde. On le sert à son gré, et on lui fournit des Watteau sur mesure. Voltaire, qui a le flair, conçoit tout de suite des doutes : « Je soupçonne fort quatre Watteau qu'il (Frédéric) a dans son cabinet, d'être d'excellentes copies. Tout fourmille en Allemagne de copies qu'on fait passer pour des originaux. Les princes sont trompés, et trompent quelquefois. » Le commerce des objets d'art n'avait déjà plus de progrès à faire. On fabriquait de faux Watteau pour l'Allemagne, comme on fabrique aujourd'hui de faux Corot pour l'Amérique.

Mais le roi de Prusse était méfiant. Il prend ses précautions pour n'être plus volé. Il charge de ses emplettes son ministre à Paris, le comte de Rottenbourg, Parisien adoptif, gendre du marquis de Parabère, homme de goût averti, et admirablement placé pour cueillir les occasions ou pour les faire naître. Dès lors les achats se succèdent. On en trouvera le détail chez M. Paul Seidel. Le Roi se tient au courant de tout. Il débat, il marchande, il discute les prix. Il n'achète plus chat en poche ; quand il peut, il se fait envoyer une estampe. Une grande vente est-elle à l'horizon, il veut le catalogue. Les correspondances littéraires se chargent de la réclame. On chauffe l'opinion. A la mort du célèbre amateur Julienne, Grimm écrit : « La vente se fera dans quelque temps d'ici, *lorsqu'elle aura été suffisamment annoncée en Europe.* » Frédéric y enchérit pour près de cent mille livres. Il avait déjà payé quatre-vingt mille, en bloc, la collection d'antiques du cardinal de Polignac. Il lui arrive souvent de devancer les enchères, et de traiter avec l'amateur. C'est ainsi que Julienne lui vend à l'amiable plusieurs de ses Watteau, et le plus beau de tous, l'*Enseigne de Gersaint*. Même à l'armée, pendant la campagne de Silésie, il ne perd pas de

vue ses achats et leur installation. Et quel bonheur lorsqu'il a fait une bonne affaire! Avec quel plaisir il écrit à son frère : « J'ai reçu huit tableaux de France, plus beaux que tous ceux que vous aviez vus; j'en attends encore incessamment quatorze, que j'ai trouvés par hasard pour un morceau de pain : cela servira à Sans-Souci et à Charlottenbourg. » Déjà il les y voit!

Mais comment s'explique, en fin de compte, cette préférence persistante et très spontanée pour un art si spécial et, par tant de côtés, si peu d'accord avec sa nature? Car Frédéric est tout au monde, excepté un Céladon. Que pouvaient dire à ce politique, à cet ascète de la gloire, à ce « chartreux militaire, » les fantômes charmans de l'*Amour paisible* et de l'*Embarquement pour Cythère ?* On se demande parfois s'il les comprenait bien et s'il faisait la différence entre l'adorable Watteau et ses médiocres imitateurs. Je crains qu'il ne mît sur le même pied le maître et les copistes. Il était trop de son siècle et de l'école de Voltaire pour avoir le sentiment délicat de la poésie. Comme poète, il en reste à l'*Épître à mon esprit*, ou aux petits vers de La Fare et de l'abbé de Chaulieu. Poésie didactique ou poésie légère et, comme on disait, « fugitive, » dans les deux cas il ne s'élève guère qu'à la prose rimée. J'ai peur aussi qu'il ne prît certaines grivoiseries pour des licences poétiques. Passe encore pour Lancret! quoique ce soit beaucoup que d'en avoir vingt-six! Mais c'est décidément trop de trente-sept Pater. Il y a là un indice fâcheux. Croira-t-on que Frédéric eût cette faiblesse du collectionneur, qui consiste à cultiver la « belle série? » C'est, dira-t-on, que les Watteau devenaient introuvables, étant accaparés sur le marché anglais. Mais ne restait-il pas Chardin?

Frédéric, à ses débuts, avait acheté quelques Chardin. Il en achète deux au Salon de 1737, et ce sont probablement les deux plus beaux du monde : le *Dessinateur*, qu'on a vu au Pavillon allemand et à l'Exposition Chardin, il y a trois ans, et la *Dame cachetant une lettre*, une page magnifique, généreuse, somptueuse, qui n'a pas sa pareille en Hollande parmi les plus belles œuvres de Fabritius et de Vermeer. Et puis, sauf deux nouveaux achats, la *Ratisseuse* et l'*Écureuse*, il s'en tient là. Pourquoi? Question de format, d'abord : Chardin ne peint plus qu'en petit, et Frédéric préfère des œuvres plus importantes. Mais n'y a-t-il pas d'autre raison? Ce grand réaliste, que fut le roi Frédéric II, ne demande pas à l'art une ressemblance trop

exacte avec la vie. Il n'a que faire d'une reproduction de ce qui est. Et il ne s'arrête pas à regarder si l'artiste, à force de gravité, d'intimité, d'émotion, crée un secret au-delà et une vie nouvelle qui baigne et transforme la première. Ce qu'il cherche dans l'art, c'est une délivrance et un affranchissement. Les peintres de son choix sont tous des coloristes. Il était certainement sensible à cette caresse du regard que procure une pure harmonie de couleur. Il en parcourait la gamme avec délices. Le flûtiste qui ne se lassa jamais de la musique, et qu'un accord « faisait rêver, » trouvait dans la peinture un nouvel élément de rêves. Il y récréait un moment son épicurisme de goûts et sa sensualité d'imagination. Devant les Lignons de Watteau et ses langoureuses Arcadies, il ébauchait de vagues romans. S'il ne percevait pas le pénétrant lyrisme et la mélancolie du délicieux, il en admirait l'élégance. Ou faut-il supposer que dans cette âme aux cent replis, de bonne heure rudoyée et contractée sur elle-même, enfermée dans une attitude d'orgueil et de sarcasme, subsistât, sous le front du philosophe et du sceptique, ou quelque part dans ce cœur qui eut le malheur de ne jamais aimer, un désir confus de tendresse, et le coin inavoué de nature allemande où pousse timidement la « petite fleur bleue? »

III

Aussi bien, quel que fût l'intérêt du reste, tout, dans l'Exposition de l'Académie des Arts, cédait au ravissant trio des peintres des « fêtes galantes. » Ils y étaient par bonheur représentés merveilleusement par des morceaux de choix. L'Empereur, outre l'*Enseigne*, en avait prêté douze, quatre de chaque maître. Et, de ces douze, trois seulement avaient été vus à Paris, en 1900. C'étaient les deux Lancret fameux, la *Danse près de la fontaine de Pégase*, et l'exquise *Camargo :* deux pages dont quiconque les a vues se rappelle la grâce aiguë, la double note vive sur une basse grave, et le dessin précieux, d'un accent qui pénètre le cœur en coup d'archet. Et c'était la *Danse* de Watteau, l'incomparable *Danse*, une des créations les plus pures du maître, cette blonde fillette en robe pékinée, qui se balance imperceptiblement devant un grand paysage, au son d'une musette enfantine, et en qui s'éveille déjà, dans un corps puéril, le charme ensorcelant et adorable d'Ève.

Parmi les « Watteau » exposés par les particuliers, plusieurs soulèveraient quelques difficultés. Je ne parle pas de deux « pendans » de la collection d'Arenberg, à Bruxelles (le *Bain à la campagne*, et le *Bain à la maison*) : ce sont des Pater polissons qui existent ailleurs en plusieurs exemplaires, entre autres à Sans-Souci. Quant au troisième, la *Noce de village*, il est l'objet de discussions extrêmement délicates, où je n'entrerai pas. La *Femme au tournesol*, de la collection Rothschild, est une académie de femme d'une peinture fluide, un peu superficielle, qui ferait plutôt songer à un maître comme de Troy. Pour le portrait de *Madame Desfontaines*, l'attribution à Watteau et le nom du modèle sont des points qu'on ne saurait admettre en l'absence d'un document. Je serais disposé au contraire à voir dans le *Scaramouche* de Mme J. Porgès une « première pensée » du *Gilles* de la salle La Caze, esquisse abandonnée, qu'un élève ou un marchand aura « remise au point » après la mort du maître. Enfin, je serais tenté d'assigner une origine semblable à un des Pater de l'Empereur, la *Réunion en plein air*, d'une qualité de ton et d'une noblesse de formes invraisemblables pour l'auteur : il faut qu'il y ait du Watteau là dedans. Mais ce ne sont que des conjectures...

Je n'en parle d'ailleurs que pour montrer à quel point son confuses toutes les questions qui touchent à ce grand artiste. La critique et la biographie de Watteau n'existent pas. On n'a même jamais expliqué comment, dans cette école fastueuse du XVIIe siècle, du vivant même de Louis XIV, est éclose chez nous cette peinture de caprice et de songe, cette fleur subite et subtile. C'est que Watteau est à nous, bien à nous, par goût et par adoption : mais, il faut bien avoir la probité de le dire, le « premier Français en peinture, » comme on l'appelle quelquefois, n'est que le dernier et le plus exquis de la grande famille flamande.

Je n'entends par là nullement diminuer notre richesse nationale. De tout temps notre génie s'est accru par le mélange et la fusion. La sociabilité française est faite d'un alliage de races plus complexe qu'ailleurs. Comme la lumière blanche, elle se compose de plus de sept nuances. La perfection de notre culture résulte d'une grande faculté d'amitié. Nous avons coutume d'accueillir des idées étrangères et de les rendre purifiées. Bien plus : la Flandre pour nous est-elle l'étranger ? Depuis le temps

des Limbourg et celui des Clouet, où passe la frontière qui divise les deux écoles? Pour Watteau, né à Valenciennes (comme Pater), six ans après la paix de Nimègue qui donnait la ville à la France, à ne consulter que l'état civil il nous appartiendrait par droit d'aubaine ou de conquête : est-ce ainsi qu'on recrute des hommes de génie?

Le fait est qu'à Valenciennes, où les églises sont encore riches en belles œuvres de l'école d'Anvers, il reçut d'un maître local une bonne éducation flamande; à Paris, où il connut des années de misère, il ne fut hors d'affaire que le jour où des compatriotes, un Spœde ou un Vleughels, s'intéressèrent à lui. C'est au Luxembourg, au contact de Rubens, qu'il reçut sa vocation. On a des dessins de lui d'après la *Kermesse* du Louvre. Ce n'est pas tout. Les sujets de son art sont des sujets flamands. Son premier tableau conservé, la *Vraie Gaîté* (il est en Angleterre), est une pure bambochade de Téniers. Ses *Détachemens de soldats*, l'*Escorte d'équipages*, toutes ces œuvres où il se cherche, où il tâtonne encore, sont des thèmes d'origine flamande. La dernière, l'*Enseigne de Gersaint*, combien n'en trouve-t-on pas d'originaux, dans les *Cabinets d'amateurs* ou *Boutiques de peintures* de David Téniers ou de Gonzalès Coques?

Or, c'était le moment où cet art, longtemps dédaigné, commençait à être mieux connu chez nous, — où se formaient les collections de la comtesse de Verrue, de Crozat, de Julienne. Pourquoi le nier? Watteau, à Anvers même, eût été moins encouragé, moins compris qu'à Paris. Certes, ces « sujets de genre » que Téniers s'ingéniait à rendre toujours un peu burlesques, Watteau les interprète au contraire en poète. Mais d'où vient le préjugé vulgaire qui veut qu'il n'y ait en Flandre que lourdeur grasse et luxuriante, sensualité matérielle et joie de vivre épaisse? Comme si l'aristocrate Van Dyck n'était pas d'Anvers aussi bien que Jordaens! Et comme si Rubens, dans la dilatation générale de ses formes, n'avait pas donné des modèles de distinction et de délicatesse! Et (car c'est toujours à ce grand homme qu'il faut en revenir), si l'on veut savoir de quoi il est capable dans la grâce et le romanesque, et quelle est en même temps la source d'où dérive Watteau, qu'on aille voir à Madrid ses *Conversations* et ses *Jardins d'amour*.

Je me trompe: elles viennent d'ailleurs encore et de plus loin. C'est à Venise que fut créée cette vision particulière, qui

consiste à donner à la représentation de la vie, par l'églogue et la pastorale, par l'atmosphère et le paysage, un air de fantaisie, de profondeur et de mystère. Giorgione, — le Giorgione du *Concert champêtre* et de la *Famille* du palais Giovanelli, — est ici le maître qui ne sera pas dépassé. Et Watteau, aussi vite enlevé que lui, est le frère moins bien portant de ce jeune immortel. Il doit à cette faiblesse même on ne sait quelle grâce inquiète et nerveuse, une ardeur et une fièvre, une sorte d'anxiété qui nous le rendent plus cher.

C'était un long corps effilé, émacié, aux mains maigres, n'ayant que le souffle : un esprit fantasque, rêveur, bizarre, ne tenant pas en place, changeant de logis comme un malade se retourne dans son lit. Il était taciturne, toujours mécontent de ses ouvrages, distrait, incapable d'attention aux choses de la vie. Il donnait à son barbier deux tableaux pour une perruque. Il semblait totalement étranger à ce qu'il faisait. Il ne composait pas : ses œuvres se composaient d'elles-mêmes. Il dessinait toujours dans un cahier relié, et choisissait les figures presque au hasard pour ses tableaux. Rien de moins concerté, rien de plus libre et de plus spontané; les choses s'organisaient toutes seules et par leur propre vie. Aucune action, aucun sujet : les idées de ce poète ne sont que des « motifs » de songes.

Ses amis s'étonnaient de son inconstance. Ils l'attribuaient à une sorte de gêne ou de malaise, venue de son impuissance à s'élever au « grand art. » En effet, il sentait ses œuvres toujours inférieures à ses idées. On ne comprenait pas, autour de lui, que cette recherche opiniâtre est le signe du grand artiste, de l'homme qui s'épuise à saisir la beauté, et à qui elle échappe chaque fois qu'il a cru l'atteindre. La beauté de la vie! Voilà ce que Watteau poursuivait sans relâche : et la vie et la beauté le fuyaient à la fois. Dans ces dix années où se succède toute son œuvre, combien de carrières n'a-t-il pas courues? En combien de façons et sous combien de formes n'a-t-il pas essayé de fixer son rêve? Des bambochades aux scènes de guerre et de bohème, de l'armée au théâtre, du théâtre au roman et à la pastorale, de la comédie de l'amour à sa divinisation, et de l'*Antiope* du Louvre à l'*Embarquement pour Cythère*, des travestissemens de Gilles et de Tartaglia, d'Arlequin et de Colombine, à la nudité des Vénus; de l'ironie à la féerie, et du monde de Téniers au monde de Véronèse, il tente tous les chemins, essaye de toutes les

fictions et de toutes poésies. Et sa dernière œuvre, son chef-d'œuvre, est cette peinture extraordinaire et d'une magie indescriptible, qui ne représente qu'une scène de la vie ordinaire, quelques personnes en visite dans une boutique, une femme assise qui regarde, une autre qui passe le seuil, des ouvriers en train de clouer une caisse, rien de plus : et voilà une des merveilles de l'art. Et l'on peut dire à la rigueur de quoi est faite la beauté d'une œuvre de Rembrandt; on explique, à force de mots, quelque chose du tour d'esprit d'un Tintoret ou d'un Rubens; tout ce qui altère la réalité, y ajoute, ou la dénature, se définit tant bien que mal par ces altérations mêmes; mais comment exprimer l'espèce d'enchantement où nous tient une œuvre comme celle-là, sans apprêt, sans « invention » et sans « idée, » et où la vie réelle prend, on ne sait comment, un air inimaginable de beauté et d'apparition?

IV

Quel fut, pour finir maintenant par quelques mots de conclusion, l'épilogue de cette histoire des collections de Frédéric? A quoi ont-elles servi? Ont-elles eu un résultat et une utilité?

Un fait curieux, c'est que Frédéric, à partir d'une certaine date, se détourne des œuvres d'art qu'il avait tant aimées. Il refuse celles qu'on lui propose. « Je ne suis plus dans ce goût-là J'achète à présent volontiers des Rubens, des Van Dyck, en un mot, des tableaux des grands peintres... » Quelques années plus tard, il n'achète plus rien du tout. Vieilli, aigri, malade, il semble que sous l'ancien vernis de politesse française réapparaisse peu à peu le caractère paternel et le dur génie du roi-sergent. Le masque se durcit. L'esprit se stéréotype dans une forme immuable. Il croit toujours aimer les lettres : il ne les comprend plus. Il se fait lire le *Barbier de Séville :* il n'y voit qu'une « farce » et un plat vaudeville. Cette verve étincelante ne le déride pas. Il lui semble que le « génie français tombe dans le marasme. »

En même temps, dans toute l'Allemagne, une réaction se produit contre l'envahissement et la domination de la culture française. Dans les lettres, comme dans les arts, se prononce un réveil national. Lessing et Winckelmann lancent leurs manifestes. Et les premières œuvres du jeune Gœthe commencent de

paraître. Frédéric a-t-il eu conscience de ce mouvement? Dans une lettre à Grimm, en 1781, il présageait l'avènement prochain d'une littérature et d'une poésie allemandes. Grimm, mieux informé, ajoutait, en commentant cette lettre: « Les Allemands disent que les dons que le Roi leur annonce sont déjà en partie arrivés. » Deux ans plus tard, l'Académie de Berlin couronnait le Mémoire de Rivarol. Ce discours, qui proclame si lumineusement les raisons de l'universalité de la langue française, n'en était que l'oraison funèbre.

Et, de plus en plus, pendant tout le siècle qui suivit, le mouvement général de l'histoire eut pour effet d'écarter davantage et d'expulser de l'esprit allemand toutes les traces qu'y avait pu laisser la civilisation française. « On ne se pose qu'en s'opposant : » cette période de négation et de critique à notre égard a été la condition de l'originalité de nos voisins. Il y eut une Allemagne. Et à son tour elle s'imposa à notre attention.

A-t-on reconnu en Allemagne le rôle essentiel que le génie de Frédéric a joué dans l'histoire de cet affranchissement ? De son temps, beaucoup de bons Allemands lui reprochaient sa gallomanie. Nicolaï s'en plaint hautement : « A quoi bon sa manie de protéger les arts, puisqu'il ne fait rien pour nos artistes ? » Et Frédéric lui-même semble avoir eu le sentiment de la stérilité partielle de son effort : « Tous ceux-là, écrit-il en parlant de ses peintres et de ses sculpteurs, sont des étrangers, et s'ils ne forment pas d'élèves de notre nation, il en sera comme du temps de François Ier, qui fit venir les arts d'Italie en France, mais qui n'y fructifièrent pas. »

Ainsi le progrès de l'âme allemande a consisté, en apparence, à rejeter une portion de l'œuvre de Frédéric, qui ne s'est pas incorporée à la vie nationale. Et cependant, à mesure que le passé recule, on comprend mieux le service qu'il a rendu à son pays. On a cessé de lui reprocher ses prédilections étrangères, la greffe hardie qu'il a tentée sur sa race encore sauvage. On lui sait gré de ce qu'il a fait. Au fond, les essais d'hellénisme d'un Winckelmann et d'un Gœthe sont-ils beaucoup plus vivans aujourd'hui que l'essai de « francisation » de Frédéric? Existe-t-il en Allemagne, fût-ce à la Wartburg ou à Weimar, un centre de pensée plus national que le délicieux Trianon de Potsdam? Je ne pouvais pas m'empêcher, à l'Exposition, de me rappeler le beau tableau d'Adolf Menzel, la *Table Ronde de*

Sans-Souci. C'est le « Banquet des Sages, » Voltaire, Maupertuis, d'Argens, et leurs amis, présidé par le « Marc-Aurèle » et le « Salomon du Nord. » Le grand peintre national n'a rien fait de plus populaire que cette œuvre charmante. Or, tout y sent la France, les costumes et les personnages, les vins et la conversation, et la préciosité de cette architecture « rocaille, » et le pétillement d'esprit de cette claire page, et jusqu'au style de l'artiste : et en effet Menzel, par Chodowiecki, descend directement des petits maîtres français chéris de Frédéric. Ainsi, jusque dans le goût et dans le tour d'esprit du premier des artistes allemands contemporains, subsiste quelque chose de notre art et de notre culture. Et toute son école est un reflet de la nôtre.

Voltaire écrivait de Berlin, en 1750 : « Ce sera une chose honorable pour notre pays qu'on soit obligé de nous appeler quand on veut faire fleurir les arts. » C'est un sentiment qu'on éprouve encore aujourd'hui même. La terrasse de Sans-Souci offre un des plus beaux et des plus émouvans points de vue qui existent sur la France. De là on comprend bien ce que fut, tant de fois, notre rôle dans l'histoire. C'est un pèlerinage poignant et dramatique. C'est bien là que devait être écrit cet hymne à la pensée française, qu'est le *Siècle de Louis XIV.* Sans Versailles, Potsdam n'existerait certainement pas, du moins dans le charme et la grâce qui en font un des monumens les plus rares de la culture européenne. Et l'on comprend pourquoi, au seuil de l'Exposition de Berlin, sur la toile de Mignard ou dans le bronze de Girardon, figurait le portrait royal de Louis XIV. Si c'est ce prince qui a servi d'exemple à Frédéric, et si Frédéric est le père de la grandeur allemande, on voit ce que signifie cette théorie des « Siècles, » et pourquoi Voltaire a fait, dans sa philosophie de l'histoire, tant de place aux grands hommes et à ce qu'on appelle aujourd'hui les « héros. »

LOUIS GILLET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Qui se douterait, à voir les allures de la Chambre des députés, que nous soyons à la veille des élections générales? Quelques symptômes le font bien pressentir, par exemple la remarquable maëstria avec laquelle le budget est mis au pillage; chaque jour voit augmenter les dépenses publiques à la suite de propositions qui ont pour objet de donner des satisfactions à telle ou à telle catégorie d'électeurs; mais si, d'autre part, on observe la marche des travaux de l'assemblée, la nonchalance qu'elle met à les accomplir pourrait faire croire qu'elle a encore devant elle de longs mois et même des années.

D'où vient cette étrange attitude? Il est difficile de le comprendre, à moins d'admettre que la Chambre veuille acculer le Sénat au dernier moment, pour l'obliger à voter le budget tel qu'elle le lui enverra, sans lui laisser le temps de l'examiner. C'est d'ailleurs son habitude d'agir ainsi. Peut-être a-t-elle une autre raison de faire traîner en longueur la discussion des dépenses : par là, elle s'enlève à elle-même le temps nécessaire à la discussion des recettes. La majorité est toujours prête à voter les dépenses; mais, quand il s'agit de voter des recettes correspondantes, c'est le quart d'heure de Rabelais avec toutes ses angoisses. Pour donner de l'argent à quelques-uns, il faut en prendre à tous, en quoi on s'expose à faire plus de mécontens que de satisfaits. Comment sortir d'embarras? Les résolutions que vient de prendre la Commission du budget, d'accord avec le gouvernement, permettent de s'en rendre compte. On a trouvé une formule ingénieuse, qui consiste à dire que l'équilibre du budget, principe digne de tous les respects et devant lequel on s'incline profondément, sera rétabli en deux étapes. La première étape sera l'année actuelle : on n'y rétablira rien du tout. La seconde sera l'année prochaine : oh! alors, on fera merveille; le défilé des élections aura été franchi; une Chambre

qui aura quatre ans devant elle montrera un grand courage. Avons-nous besoin de dire que nous n'en croyons rien? La Chambre prochaine rejettera sur sa devancière la difficulté d'une situation dont elle déclarera n'être pas responsable; elle recourra alors définitivement à des expédiens qu'on représente aujourd'hui comme provisoires, et qui ne sont autre chose que l'emprunt. Le budget de 1910 se bouclera par un emprunt à court terme; les budgets futurs se boucleront par un emprunt perpétuel. Nous voilà bien loin des projets financiers que M. Cochery avait présentés avec tant de force et qu'il s'était juré de faire voter par la Chambre! C'était un beau rêve, mais ce n'était qu'un rêve. Comment espérer que la Chambre voterait 200 millions d'impôts nouveaux à la veille des élections? Et ce n'est plus aujourd'hui 200 millions qui seraient nécessaires, mais 300, augmentation due en partie aux accroissemens de dépenses dont nous avons parlé, en partie aux inondations dont la France vient d'être affligée, et qui ont causé des désastres auxquels il faut pourvoir. Il va sans dire qu'on met tout au compte de l'inondation. Quelque grande qu'elle soit, la volonté de M. le ministre des Finances a fléchi devant tant d'obstacles. Il conservera le mérite d'avoir dit la vérité, alors que ses prédécesseurs s'appliquaient à la masquer; nous savons par lui quel est le véritable déficit du budget; mais il s'était fait fort de le combler avec des ressources ordinaires, c'est-à-dire avec des impôts, et il y renonce pour le moment. Cette seconde moitié de sa tâche sera accomplie l'année prochaine, et sans doute toujours l'année prochaine, c'est-à-dire une année qui ne viendra jamais. Nous sommes, en effet, menacés de dépenses nouvelles qui s'élèveront encore à une centaine de millions et rendront de plus en plus difficile la tâche d'un ministre des Finances soucieux de ses devoirs, comme l'est M. Cochery.

Entre lui et M. le ministre de la Marine, s'est continuée la lutte qui avait commencé entre M. Caillaux et M. Picard, lutte douloureuse, puisque son dénouement compromettra inévitablement, ou la solidité de nos finances, ou celle de notre marine. On a fait, comme il arrive presque toujours en pareil cas, une cote mal taillée. Nos finances n'y gagneront rien, ou pas grand'chose; elles seront seulement écrasées sous un autre fardeau; mais notre marine tombera au quatrième ou au cinquième rang. Le cœur se serre à cette pensée. Il y a quelques années, la marine française était la seconde; elle venait à une distance notable de la marine anglaise, mais immédiatement après elle; depuis, plusieurs autres se sont intercalées entre elles deux. La réforme de notre artillerie s'impose, elle aussi. On dispute à la

défense nationale les millions dont elle a besoin, pour les consacrer à des lois sociales dont nous ne contestons pas l'intérêt, mais qui dès le début coûteront très cher, et dans l'avenir encore davantage.

La loi sur les retraites ouvrières est du nombre. On comptait sur le Sénat pour la corriger ; mais, s'il l'a améliorée sur certains points, il l'a aggravée sur d'autres et n'a nullement répondu à l'espérance qu'avaient mise en lui ceux que préoccupe l'état de nos finances. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit de la première partie de la discussion. La seconde a été meilleure. Le Sénat a reculé devant des surenchères d'autant plus redoutables qu'elles visaient le monde des campagnes, si puissant au point de vue électoral. Le but de la loi était d'assurer, dans certaines conditions, des retraites aux ouvriers des villes et des champs, c'est-à-dire aux salariés. Il aurait fallu s'en tenir là, et telle était bien la première intention du gouvernement et de la Commission ; mais ils étaient sur une pente glissante. La limite entre les salariés et les tout petits patrons, soit urbains, soit ruraux, est parfois difficile à établir ; aussi l'a-t-on franchie, et, après l'avoir franchie, on est encore allé de l'avant, de manière à englober parmi les assurés, d'abord les petits métayers, puis les petits fermiers, puis les petits propriétaires. On s'est fait des concessions mutuelles pour définir les nouveaux bénéficiaires ; mais le gouvernement et la Commission voulaient ne leur attribuer que quelques-uns des avantages de la loi, tandis que les auteurs d'amendemens voulaient les leur accorder tous. Combien cela coûterait-il ? La question a été longuement agitée, avec des chiffres variables. Ceux de M. le ministre des Finances ont fait naturellement autorité, et ils ont paru effrayans. M. Ribot, qui avait pris une part si importante à la discussion de la première moitié de la loi, et qui alors était allé très loin dans une voie où le gouvernement marchait encore avec hésitation et timidité, M. Ribot a indiqué nettement le point au delà duquel il n'irait pas et il a réussi à y arrêter le Sénat. — Je ne voterai pas la loi, a-t-il dit, si on y ajoute les surcharges proposées. — A ce premier avertissement, d'autres sont venus s'ajouter. M. le ministre des Finances ne s'est pas contenté de combattre par des argumens l'amendement de M. Lintilhac ; il a déclaré que, s'il était voté, il laisserait à un autre le soin de trouver les ressources pour l'appliquer. C'était jeter son portefeuille dans la balance. L'énergie de M. Cochery, son émotion même, le geste résolu par lequel il a posé la question de confiance ne pouvaient manquer de faire impression sur une assemblée qui n'a pas l'habitude de renverser les ministères. Le Sénat a compris

que l'affaire était sérieuse : il a donné au gouvernement une majorité de 95 voix. Mais ces batailles recommenceront, elles se poursuivront avec acharnement, elles prendront les formes les plus variées et quelquefois les plus dangereuses. Dieu seul sait quel en sera le dénouement final.

Elles sont dangereuses parce qu'elles se livrent sur un terrain où la défense est difficile : c'est une grande imprudence de s'y être placé. Il s'en faut de beaucoup que la loi sur les retraites ouvrières soit populaire parmi les intéressés ; elle semble plutôt être impopulaire. Nous laissons de côté les déclamations de la Confédération générale du travail et des groupes révolutionnaires, qui croient que le bien est ennemi du mieux et attendent d'une catastrophe violente la rénovation de la société. Mais en dehors d'eux se produisent des objections très spécieuses. Elles portent sur la limite d'âge de soixante-cinq ans qui ne permettra qu'à une minime proportion d'ouvriers d'arriver à la retraite ; puis sur le chiffre de la retraite qui est jugé trop faible ; enfin sur les inégalités maintenues entre les bénéficiaires de la loi. La presse socialiste, et même radicale, déclare très haut que toutes ces dispositions devront être modifiées. La réponse n'est pas toujours facile. Elle l'aurait été si la liberté, au lieu de l'obligation, avait été mise à la base de la loi. Alors le législateur aurait pu dire : Voilà les avantages que je vous offre, je ne puis pas les augmenter ; si vous les trouvez suffisans, assurez-vous ; dans le cas contraire, vous êtes libre de ne pas le faire. Il n'y aurait eu rien à reprendre à ce langage, qui aurait eu plus de force encore, s'il avait été tenu par des sociétés de secours mutuels subventionnées par l'État, au lieu de l'être par l'État lui-même. Mais que dire à un ouvrier qu'on oblige à s'assurer et qui estime insuffisans les avantages qu'on lui accorde ? Il ne demandait rien ; on lui impose une contrainte ; il n'est pas libre de s'y soustraire. Qui pourrait s'étonner, s'il discute, s'il se plaint, et même s'il se fâche un jour ?

Qu'on nous pardonne de revenir sur ces considérations que nous avons déjà exprimées : elles appartiennent à l'avenir encore plus qu'au passé. Le sort en est jeté. Il n'y a aucune chance de faire revenir le Sénat sur ses votes. La seconde lecture du projet aboutira aux mêmes résultats que la première. La loi sera renvoyée telle quelle à la Chambre. Notre seule espérance est que, lorsqu'elle y arrivera, on sera trop près des élections pour que la Chambre ait le temps d'y changer grand'chose, c'est-à-dire de l'aggraver.

Quel que soit l'intérêt des événemens qui se passent dans le reste

du monde, les regards se portent de préférence du côté de l'Angleterre, et rien n'est plus naturel. La grandeur de ce pays, la gravité sans égale de la partie qui s'y joue, les difficultés inextricables du moment présent, l'incertitude du lendemain, tout frappe l'imagination et non seulement l'imagination, mais encore cette partie de l'intelligence où se pèsent les intérêts politiques des empires, au moment où les vieilles traditions sont mises en cause et où des principes nouveaux entrent en scène avec des conséquences ignorées. Ces conséquences n'importent pas seulement à l'Angleterre. Ce qui se passe sur une scène si haute, si vaste, ne saurait manquer d'avoir des répercussions dans le monde entier, aujourd'hui surtout que la solidarité des nations civilisées, et même de celles qui ne le sont pas encore, s'établit par des moyens de plus en plus rapides et efficaces. Un exemple venu d'Angleterre sera invoqué, sinon suivi partout : on en tiendra compte comme d'un élément moral qui fait partie du domaine commun. Nous nous sommes beaucoup inspirés de l'Angleterre dans les deux siècles passés : il en sera sans doute de même dans le siècle actuel.

Mais où en est-elle? Que fait-elle? Où va-t-elle? Le Parlement qu'elle vient d'élire ne semble pas destiné à nous l'apprendre. Le gouvernement libéral a une majorité, soit, mais personne ne dira qu'il en dispose. Au contraire, c'est sa majorité qui dispose de lui, et, si on va au fond des choses, elle est formée exclusivement d'Irlandais et de socialistes. Il y a, dans certaines formules mathématiques, des quantités opposées qui s'annulent mutuellement et se détruisent, parce qu'elles sont égales : c'est le cas aujourd'hui des deux partis historiques qu'on appelait autrefois les whigs et les tories et qu'on appelle aujourd'hui les libéraux et les conservateurs. Dans le champ de course électoral, ils sont arrivés nez à nez au poteau, de sorte qu'ils ne peuvent rien l'un contre l'autre, à moins de s'adjoindre des partis notoirement révolutionnaires, qui sont dès lors les maîtres absolus de la situation. Les Irlandais, en ce moment, gouvernent l'Angleterre, puisqu'on ne peut pas la gouverner sans eux. L'Angleterre, pour la défense ou pour le développement de ses intérêts, avait toujours regardé en elle-même ; la voilà obligée de regarder du côté de l'Irlande, point d'orientation qu'indique la boussole politique. C'est bien ce que les conservateurs avaient prévu et ce qu'ils avaient voulu lorsqu'ils ont engagé la bataille, avec la Chambre des Lords, contre le budget de M. Lloyd George. Qu'une nouvelle épreuve électorale soit bientôt nécessaire, personne n'en doute ; et alors, ce ne sera plus le budget qui sera en cause, car il aura

été voté, mais le *home rule*. La Chambre des Lords, au lieu d'apparaître comme l'adversaire d'un budget où les intérêts d'un grand nombre de ses membres étaient engagés, apparaîtra comme l'adversaire du *home rule*, c'est-à-dire d'une question où les intérêts vitaux de l'Empire sont en cause. Les Irlandais revendiquent le droit de s'administrer et de se gouverner eux-mêmes; mais il faut, pour atteindre ce résultat, qu'ils exercent aujourd'hui une action toute-puissante sur le gouvernement britannique, qu'ils le brisent dans ses élémens traditionnels, qu'ils l'adaptent à leurs intérêts particuliers. Si la question se présente dans ces termes à la prochaine campagne électorale, les conservateurs se seront montrés des manœuvriers habiles. Mais on n'en est pas encore là.

Se sentant les maîtres, les Irlandais entendent tirer de cette situation, qu'ils ne retrouveront peut-être jamais plus, tous les avantages qu'elle comporte. Ils sont divisés entre eux, mais dans des proportions très inégales: le gros du parti est conduit par M. Redmond, la petite minorité par M. O'Brien. La minorité, qui ne peut rien par elle-même, est, dans son intransigeance, un embarras pour la majorité et elle la pousse. S'il était tout à fait livré à lui-même, il est difficile de savoir ce que ferait M. Redmond, mais il s'en faut de beaucoup qu'il le soit. Sans parler du petit groupe qui obéit à M. O'Brien, il a derrière lui l'Irlande entière qui regarde comme onéreux pour elle le budget de M. Lloyd George, et n'accepte qu'il soit voté par ses représentans que sous condition. C'est la politique du *do ut des*, donnant donnant, dans toute sa rigueur. Les Irlandais sont défians; ils demandent des garanties sérieuses qu'ils ne seront pas trompés; ils exigent que la question de la Chambre des Lords soit réglée avant celle du budget. Une fois le budget voté, le gouvernement n'aurait plus besoin d'eux, et ils le jugent parfaitement capable de leur fausser compagnie. C'est pourquoi M. Redmond, dès le lendemain des élections, a prononcé à Dublin un discours retentissant dans lequel il a signifié au gouvernement que les Irlandais prendraient eux-mêmes l'initiative de rompre si, avant toute autre chose, le veto des Lords n'était pas supprimé. Le discours de M. Redmond a produit un grand effet: on se demandait quel compte en tiendrait le gouvernement; on attendait l'ouverture de la session avec impatience; on se préoccupait surtout de ce que dirait le discours du Roi: c'est là qu'on verrait enfin la pensée ministérielle dans sa forme définitive. En attendant, les Conseils des ministres se multipliaient, les groupes s'agitaient, mille nouvelles couraient en sens divers, mais on ne savait rien.

En sait-on beaucoup plus maintenant que le discours du Roi est connu? Le morceau est plus bref que d'habitude; en voici la phrase essentielle: « Milords et messieurs, une expérience récente a mis au jour de sérieuses difficultés dues à de fréquentes et graves divergences d'opinion entre les deux branches de la législature. On vous soumettra, avec toute la rapidité convenable, des propositions tendant à définir les relations entre les Chambres du Parlement, de façon à assurer l'autorité sans partage de la Chambre des Communes en matière de finances et sa suprématie législative. Ces mesures, dans l'opinion de mes conseillers, devront pourvoir à ce que cette Chambre (la Chambre des Lords) soit constituée de telle façon et armée de tels pouvoirs qu'elle puisse exercer impartialement, à l'égard des projets de loi, les fonctions d'initiative, de revision et, avec les sauvegardes convenables, de délai. Je prie le Tout-Puissant de bénir vos travaux. » Ce discours a été pour tout le monde une déception. On savait d'avance que le gouvernement prendrait à tâche de régler définitivement les rapports des deux Chambres, de manière à attribuer aux Communes un privilège exclusif sur les questions de finances, puisque c'était la question qui avait amené la rupture entre les deux Chambres et qui avait été soumise au pays. On s'attendait aussi à ce qu'il se proposât de leur assurer la suprématie législative. Mais comment et dans quelles limites? Le discours ne l'explique pas. Il n'est pas moins muet sur l'ordre à donner aux travaux parlementaires : commencera-t-on par le budget, ou par la Chambre des Lords? Le discours ne le dit pas. Faute de mieux, on a beaucoup remarqué et commenté les mots : « Dans l'opinion de mes conseillers, » que le Roi applique aux mesures qu'il annonce. Ces mots sont une nouveauté. Il semble que le Roi ait voulu marquer, avec une netteté plus grande que d'habitude, qu'il restait personnellement en dehors des partis.

La discussion qui s'est ouverte dans les deux Chambres, aussitôt après la lecture du discours du Roi, n'a pas apporté plus de lumière que ne l'avait fait le discours lui-même. Seuls, M. Balfour à la Chambre des Communes et lord Lansdowne à la Chambre des Lords ont parlé sans embarras : on n'en sera pas étonné, car jamais opposition n'a eu la situation plus facile. Le passage le plus saillant du discours de M. Balfour est celui où il affirme que la Chambre des Communes ne représente pas suffisamment l'opinion du pays pour avoir le pouvoir illimité de modifier les institutions fondamentales. Le marquis de Lansdowne n'a pas été moins explicite. « Les dernières élections, a-t-il dit, ne donnent aucune indication au sujet des Lords. Le gouverne-

ment tire sa majorité hors des partis qui figurent dans ses conseils. Il n'a pas un mandat suffisant pour détruire la Constitution et établir une seule Chambre, ni pour faire le *home rule*. Il est inadmissible de soumettre la Chambre des Lords aux Communes dans toutes les occasions et de la priver de la parole au sujet des finances. » Ces paroles des deux leaders conservateurs font nettement apparaître les lignes de résistance qu'ils comptent opposer à l'assaut de leurs adversaires. La même netteté ne se trouve pas du côté du gouvernement. On attendait avec impatience ce que dirait M. Asquith. La préoccupation anxieuse des Irlandais, des socialistes, des radicaux, d'une partie des libéraux, — tous, sans doute, ne vont pas aux extrêmes, — était de savoir ce qui arriverait si les Lords se défendaient, comme ils le feront certainement, et cette préoccupation prenait la forme suivante: le gouvernement s'est-il assuré des « garanties » qui lui permettront de réaliser le programme qu'il a apporté dans la campagne électorale ? On a rappelé qu'au meeting d'Albert Hall, le 10 décembre dernier, M. Asquith s'était exprimé comme il suit : « Nous ne reprendrons et nous ne garderons le pouvoir qu'autant que nous obtiendrons les garanties que l'expérience prouve être nécessaires pour l'utilité législative et pour l'honneur du parti du progrès. » Sans doute cette phrase n'est pas un modèle de clarté, mais tout le monde l'a interprétée dans le même sens, à savoir que le ministère donnerait sa démission s'il n'obtenait pas des garanties efficaces pour vaincre la résistance des Lords. De qui pouvait-il les obtenir ? Du Roi évidemment. Les avait-il obtenues ? M. Asquith a déclaré qu'il ne les avait pas demandées parce qu'une telle demande lui avait paru pour le moment inutile. On juge de l'impression que sa déclaration a produite sur les bancs des Irlandais, des socialistes et des radicaux. En ce qui concerne l'ordre des travaux de l'Assemblée, le premier ministre a fait savoir que le gouvernement proposerait à la Chambre de voter d'abord le budget, puis, et avant qu'il fût soumis aux Lords, de voter une résolution relative aux pouvoirs de ces derniers. Le budget une fois voté, cette résolution serait changée en un bill, c'est-à-dire en un projet de loi qui suivrait la procédure parlementaire. Si M. Asquith a cru qu'en entremêlant ainsi les questions et les discussions, il satisferait ses alliés, il s'est trompé. M. Redmond a renouvelé fièrement ses exigences ; les socialistes ne se sont pas montrés moins intransigeans. Que vaudra, ont-ils dit, une résolution votée uniquement par la Chambre des Communes ? Rien ; ce sera une simple manifestation d'opinion ; la partie ne deviendra sérieuse que lorsqu'on sera

en présence d'un projet de loi formel; mais comme il est certain que les Lords ne le voteront pas, — les déclarations de M. Balfour et du marquis de Lansdowne ne laissent aucun doute à ce sujet, — que fera le gouvernement? Se décidera-t-il alors à demander les garanties qui lui seront indispensables pour mater les Lords, et s'il les demande, les obtiendra-t-il ?

De quelles garanties s'agit-il donc? Tout le monde en parle sans que personne les définisse. M. Asquith a dit qu'il ne pouvait s'agir que de dispositions législatives et qu'il ne saurait mêler le nom du Roi aux discussions de l'Assemblée. En effet, le Roi est intangible, il est couvert par ses conseillers, son nom ne doit pas être jeté dans un débat parlementaire. Néanmoins, aucune mesure législative n'est de nature, à notre connaissance, à venir à bout de la résistance des Lords : le Roi seul peut la briser s'il consent à faire une fournée de pairs assez nombreuse pour changer la majorité de la Chambre haute. Ses conseillers lui conseilleront-ils de la faire? Peut-être y seront-ils obligés par les injonctions impérieuses de leurs alliés; mais que le Roi y consente, c'est autre chose. Inonder, submerger les Lords, comme on dit, n'est pas un fait sans précédens; toutefois, en aucun temps on n'a regardé comme possible de faire entrer d'un seul coup quatre cents membres nouveaux à la Chambre des Lords, et c'est le chiffre qu'on donne aujourd'hui comme nécessaire pour y changer la majorité. Il suffit pour caractériser la mesure. On pourrait comprendre, à la rigueur, que le Roi s'y résolût, s'y résignât, si les Lords résistaient à une volonté du pays manifestée par une majorité très considérable. On sait combien la situation est différente. En fait, la vraie Angleterre, quelque travaillée qu'elle ait été, n'a émis aucune opinion sur la Chambre des Lords : elle a laissé ce soin aux Irlandais et à un petit nombre de socialistes. Cela étant, on comprend les hésitations de M. Asquith; mais on ne comprendrait pas celles du Roi, si la question lui était soumise. Le pays seul a le droit de condamner les Lords et il ne l'a point fait. Les violences des Irlandais et des socialistes finiront-elles par agir sur lui et par l'entraîner? Rien n'est moins certain. Tout le monde est d'avis que la Chambre des Lords doit être réformée; lord Lansdowne l'a dit nettement; lord Rosebery l'a répété éloquemment; si les libéraux voulaient s'entendre avec les conservateurs pour réformer en effet la Chambre haute dans une mesure raisonnable, probablement ils pourraient le faire. Mais les Irlandais, les socialistes et une partie des radicaux se proposent un but très différent. Ils ne veulent pas entendre parler d'une réforme qui, portant sur

la composition de la Chambre des Lords, lui donnerait de la force; ils exigent qu'elle reste ce qu'elle est, qu'elle devienne même de plus en plus faible et qu'on se contente de lui enlever ses pouvoirs. En réalité, ils ne veulent qu'une Chambre, une Convention. Dès lors, personne ne doute qu'on aboutira vite à une nouvelle dissolution. C'est une extrémité que, au fond, tout le monde voudrait éviter, parce que les élections coûtent fort cher en Angleterre et qu'en faire deux dans l'espace de quelques mois serait une opération ruineuse; mais il y a des fatalités plus fortes que tous les désirs, que toutes les résolutions même, et il est à craindre qu'on ne soit sous l'empire d'une fatalité de ce genre.

Les impressions de la première séance ont été très confuses : toutes les fractions de la majorité étaient mécontentes. Dans la seconde séance, les esprits se sont un peu calmés et ressaisis, mais sans qu'on puisse encore prévoir ce qui arrivera par la suite. Les Irlandais ont réfléchi; ils ont compris que, s'ils renversaient brutalement le ministère, ils auraient cassé le seul instrument qu'ils puissent tourner au profit de leur cause. Ils se sont réunis hors séance, et ont livré à la publicité l'ordre du jour suivant, voté, dit-on, à la majorité : « Considérant la grande importance de la lutte constitutionnelle engagée entre les deux Chambres et convaincu que le Parlement, suivant la ligne de conduite qui lui a été tracée par les dernières élections, doit s'occuper immédiatement de limiter le *veto* de la Chambre des Lords relativement aux lois de progrès, le parti irlandais décide de ne pas compliquer cette grande réforme par voie d'amendement à l'adresse en réponse au discours du Roi, ou en soumettant des projets particuliers. » Les Irlandais s'abstiennent donc, ils attendent. Ils l'ont fait au premier vote qui a été émis sur la question du libre-échange et de la protection, et leur abstention a réduit le gouvernement à une majorité d'une trentaine de voix. Cette attitude est prudente de leur part, et ne les engage à rien. M. Winston Churchill en a profité pour plaider habilement la cause du ministère. — Ce serait, a-t-il dit, une faute irréparable, un coup mortel de ne pas voter le budget. Le gouvernement a fait connaître ses intentions; elles ne sont pas douteuses; mais il faut, pour qu'il les réalise, lui donner le temps de préparer le terrain, de fortifier sa majorité, de s'assurer de sa propre force : il la puisera dans la majorité si elle lui reste fidèle, c'est-à-dire si elle vote l'adresse et les crédits. — Elle les votera sans doute, mais il est curieux de penser, et une pareille constatation ne va pas sans quelque ironie, qu'au début de la session, le budget de M. Lloyd George est plus sûr d'être voté par les Lords que par les Communes.

Les conservateurs, en effet, se sont résignés au budget; pour eux, c'est la part du feu; c'est une position de combat qu'ils considèrent comme perdue et qu'ils abandonnent. Mais sur les questions de principe qui se rattachent à l'existence et aux attributions de la Chambre des Lords, ils sont résolus à ne pas céder. Les choses en sont là. M. Asquith n'est pas au bout de ses peines et le gouvernement libéral n'est qu'au second acte d'un drame qui promet d'en avoir encore plusieurs. Quant à nous, nous ne formons qu'un vœu, et nous l'avons déjà exprimé, à savoir que l'Angleterre sorte de la crise aussi forte, plus forte même qu'elle n'y est entrée. Le robuste bon sens des Anglais n'est pas incapable, au prix de quelques épreuves, d'en assurer la réalisation.

Une crise ministérielle s'est produite en Espagne : elle aboutira peut-être à une dissolution des Cortès et à des élections nouvelles. Cette solution, à vrai dire, aurait dû se produire plus tôt, et c'était une sorte de gageure de la part de M. Moret de continuer à gouverner, après la chute de M. Maura, avec une majorité que celui-ci avait formée. On se rappelle dans quelles conditions M. Maura est tombé. M. Moret, mécontent de l'attitude du ministère à son égard, avait lancé contre lui une sorte d'excommunication majeure et d'interdit : il avait déclaré qu'il n'aurait plus de rapports avec lui, et en Espagne un ministère, pour vivre, a besoin d'un certain degré de tolérance de la part de ses adversaires. Aussi M. Maura a-t-il donné sa démission, mais il n'a pas pardonné à M. Moret. Celui-ci a été appelé à se démettre pour des motifs restés un peu obscurs ; on lui a reproché, ce qui, au premier abord, est peu vraisemblable, d'avoir été trop favorable aux républicains, et ce qui est plus surprenant encore, dans l'hypothèse où ce prétexte serait vrai, est que le Roi ait eu recours, pour remplacer M. Moret, à un ministre sensiblement plus avancé que lui.

En effet, M. Canalejas est un radical, homme distingué d'ailleurs, et qui jouit de la confiance du Roi, puisque celui-ci lui a donné, dit-on, pour en user au moment qu'il jugerait opportun, un décret de dissolution des Cortès. Il semble que M. Canalejas ait eu besoin de ce décret pour agir sur le parti libéral encore plus que sur la Chambre. Les Chambres espagnoles ne renversent guère les ministres, et M. Canalejas aurait pu continuer de gouverner avec celle d'aujourd'hui comme l'avait fait M. Moret. L'opposition de M. Moret est plus gênante pour lui. M. Moret, en effet, n'a pas accepté de bonne grâce la mise en demeure qui lui a été adressée de donner sa démission; il l'a

subie avec amertume; il s'en est plaint publiquement, et la rapidité inaccoutumée avec laquelle a été formé en un jour le ministère Canalejas lui a donné à croire qu'il avait été victime d'une intrigue. C'est ainsi qu'on récompensait ses services, son dévouement, son abnégation, car il n'avait pas recherché le pouvoir et ne l'avait accepté qu'à contre-cœur! Nous ne saurions dire ce qu'il y a de fondé dans les récriminations de M. Moret. Quoi qu'il en soit, il a accueilli avec mauvaise humeur le ministère Canalejas, et le parti libéral, tiraillé entre ces deux hommes, a été menacé de se diviser. Que faire pour échapper à ce danger? M. Moret n'a pas songé à reprendre le pouvoir, mais il lui a paru tout simple que M. Canalejas y renonçât de son côté; on aurait formé alors un ministère provisoire avec le général Weyler pour président, et l'union du parti libéral se serait reformée dans l'abdication commune de ses deux principaux représentans. M. Canalejas n'a pas accepté cette proposition, à la vérité assez singulière. Ayant promis au Roi son concours, il n'a pas consenti à le lui retirer pour complaire à M. Moret. M. Montero Rios, qui s'était courageusement entremis entre le ministre d'hier et celui d'aujourd'hui, pour essayer de les concilier, ou réconcilier, n'a pas tardé à reconnaître que son effort resterait vain. Il l'a même reconnu tout haut, et il a exprimé l'avis que, malgré tout, le parti libéral devait rester uni autour de M. Canalejas, aussi longtemps que celui-ci demeurerait fidèle à son programme. Il y aura donc peut-être une accalmie, mais sera-t-elle de longue durée? On comprend que M. Canalejas ait tenu à avoir le moyen de faire des élections, étant donné qu'un ministère fait toujours, en Espagne, les élections qu'il désire. Mais qui sait s'il ne pourra pas se dispenser de les faire, précisément parce qu'on saura qu'il le peut quand il le voudra?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.